



HAL
open science

Dans le sens du texte. Dynamiques sémantiques des unités lexicales et des discours

Georgeta Cislaru

► **To cite this version:**

Georgeta Cislaru. Dans le sens du texte. Dynamiques sémantiques des unités lexicales et des discours. Linguistique. Université Sorbonne nouvelle, 2017. tel-01826017

HAL Id: tel-01826017

<https://shs.hal.science/tel-01826017>

Submitted on 2 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Sorbonne nouvelle Paris 3

EA 7543 CLESTHIA – Langage, Systèmes, Discours

DANS LE SENS DU TEXTE.

DYNAMIQUES SÉMANTIQUES

**DES UNITÉS LEXICALES ET DES
DISCOURS**

Synthèse des travaux en vue de l'Habilitation à diriger des recherches

Georgeta CISLARU

Dossier présenté sous la direction du Prof. Dominique LEGALLOIS

le 28 novembre 2017

Jury

Claire DOQUET, Prof. à l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3

Dominique LEGALLOIS, Prof. à l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3

Dominique MAINGUENEAU, Prof. à l'Université Paris-Sorbonne

Louis de SAUSSURE, Prof. ordinaire à l'Université de Neuchâtel

Catherine SCHNEDECKER, Prof. à l'Université de Strasbourg

Agnès TUTIN, Prof. à l'Université Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	7
INTRODUCTION	9
PLATON PEUT BIEN RESTER SUR L'ÉTAGÈRE DE GAUCHE, ON N'Y LAISSERA PAS LE LANGAGE	10
SÉMANTIQUE.....	10
DISCOURS ET TEXTE, LES CLIVAGES.....	12
LE TRAVAIL DE TERRAIN, EN ÉQUIPE	15
PARTIE I. SÉMANTIQUE LEXICALE	17
CHAPITRE 1. NOMS PROPRES : DOMAINES DE RÉFÉRENCE ET SCHÉMAS SÉMANTIQUES	19
Avant-propos.....	19
1.1. Description d'une catégorie dénomminative, les noms de pays	20
1.1.1. Les noms de pays comme objet de recherche.....	20
1.1.2. Sens	21
1.1.3. Corpus	22
1.2. De l'identité formelle aux contraintes catégorielles.....	23
1.2.1. Diversité des formes des noms de pays.....	23
1.2.2. Rôle et fonctionnement des termes génériques dans les formes complexes de noms de pays	25
1.2.3. Sélection en usage	26
1.3. Domaine catégoriel et faisceaux sémantiques	27
1.3.1. Nom de pays et spatialités.....	29
1.3.2. Aspectualisations actantielles.....	31
1.3.3. Discussion.....	44
1.4. Procédés de sémantisation en synchronie	45
1.4.1. Convertibilité désignative, ou les réseaux désignatifs emboîtés.....	45
1.4.2. Prises en charge référentielles et identitaires	46
1.4.3. Procédés de sémantisation des noms propres de personne.....	49

1.5. Modèle interprétatif des emplois discursifs des noms propres.....	57
1.5.1. Retour sur la définition des noms propres du point de vue de leurs domaines de référence	57
1.5.2. Grille de lecture sémantique des noms propres	58
CHAPITRE 2. SÉMIOTISATION, INTERSUBJECTIVITÉ ET PERFORMATIVITÉ DES AFFECTS	61
Avant propos	61
2.1. Vue générale sur l'expression des affects : contextualisation théorique	63
2.1.1. Ambivalence sémantique des expressions émotionnelles	63
2.1.2. Émotion et communication verbale	64
2.1.3. Émotion, évaluation et performativité.....	66
2.2. Observables, catégories d'analyse et principes méthodologiques	67
2.2.1. Les approches combinatoires comme démarche définitoire du lexique des émotions	67
2.2.2. Pertinence contextuelle de la nature des unités linguistiques	69
2.2.3. Exploitation en corpus du nombre et de la détermination des noms d'affect	70
2.3. Étude des noms psychologiques déverbaux en <i>-tion</i> et <i>-ant</i>	74
2.3.1. Aspectualité et typologie des noms d'affect	74
2.3.2. Présentation générale des données	74
2.3.3. Évaluation des réalisations combinatoires en usage	76
2.3.4. Discussion	79
2.4. Approche formulaire : les énoncés allocentrés.....	80
2.4.1. Les énoncés allocentrés comme patrons formulaireux : double sélection syntaxique et lexicale	81
2.4.2. Modalité déontique, modalité épistémique et principes d'évidentialité	82
2.4.3. Les contraintes lexico-syntaxiques à la lumière des données contrastives	84
2.4.4. Sélection énonciative	87
2.4.5. Valeur pragma-discursive et domaine référentiel	88
2.4.6. Fonctionnements linguistiquement et culturellement spécifiques des constructions allocentrées	92

2.4.7. Discussion.....	94
2.5.Émotions en discours : entrées lexicales et enjeux discursifs	95
2.5.1. Des problématiques discursives aux questionnements linguistiques	95
2.5.2. Mise en contraste des marqueurs d'affects dans des corpus focalisés autour d'un événement	97
2.5.3. La représentation des affects dans les tweets, entre instantanéité et préconstruction.....	100
2.6.Bilan.....	104
PARTIE II. TEXTE & DISCOURS	105
CHAPITRE 3. SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE DES DISCOURS	107
3.1. Discours, sens et comparativité : une question de fréquence et de distribution.....	108
3.1.1. Sens, discours, culture	108
3.1.2. Les notions de polarité et de focalisation, définition et illustration.....	110
3.2. Le discours en/comme action	125
3.2.1. La « demande sociale » et la « recherche-action » : vers une pragmatique des discours	125
3.2.2. De la demande sociale à l'expertise analytique : l'écrit(ure) en questions	133
Bilan.....	139
CHAPITRE 4. TRAMES ET SEGMENTS : DU TEXTE AU PROCESSUS DE TEXTUALISATION	141
4.1. Segments et segmentation	142
4.1.1. Incursions topologiques : le texte comme surface, le texte comme « espace »	142
4.1.2. Préfabriqués et constructions.....	143
4.1.3. Lecture analytique des segments, entre contraintes de production et régularités	144
4.2. Segments et segmentation : le cas des segments répétés	145
4.2.1. Problématiques sémantique et textuelle des segments répétés	146
4.2.2. Méthodes et outils d'analyse.....	147
4.2.3. Les Segments Répétés possessifs comme éléments de configuration sémantique des rapports éducatifs.....	148
4.2.4. Évolution des SR possessifs entre le premier état d'écriture et le texte finalisé....	150

4.3. Macro-segmentation longitudinale : réécriture de segments et construction du sens	152
4.3.1. Méthodes de comparaisons longitudinales de segments de texte homogènes et non homogènes.....	152
4.3.2. Un exemple de parcours d'écriture : l'expression des affects et son orientation argumentative	155
4.3.3. Scène d'énonciation et déplacement du point de vue	157
4.3.4. De l'énonciation subjective vers l'énonciation intersubjective	159
4.4. Écriture enregistrée et textualisation : analyse des jets textuels de production écrite	161
4.4.1. Définition des jets textuels comme objet d'analyse linguistique.....	161
4.4.2. Le préconstruit à l'aune du processus et du produit d'écriture.....	163
4.4.3. Les jets textuels comme unités stéréotypées de performance langagière	165
4.4.4. Des cadres collocationnels préconstruits aux organisateurs textuels	166
5. Conclusions. Le texte comme construction	169
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	173
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	177
LISTE DES TRAVAUX PERSONNELS ET COLLECTIFS CITÉS DANS LE MÉMOIRE D'HABILITATION	191
Ouvrages et numéros spéciaux cités dans le mémoire	191
Travaux ayant fait l'objet d'une synthèse dans le mémoire d'HDR	191
CURRICULUM VITAE	195
LISTE COMPLÈTE DES TRAVAUX	203

Remerciements

S'il fallait commencer par le début... Ce seraient toutes les rencontres de recherche qui devraient trouver leur place ici ; elles sont trop nombreuses, j'ai préféré leur réserver des moments privilégiés au sein du mémoire.

Je remercie Dominique Legallois d'avoir accepté de parrainer cette HDR ; la justesse de ses remarques et ses relectures infatigables même pendant l'été ont largement contribué à l'aboutissement de ce mémoire.

Merci à Claire Doquet, Dominique Maingueneau, Louis de Saussure, Catherine Schnedecker et Agnès Tutin, dont j'ai toujours eu plaisir à lire les travaux, de m'avoir fait l'honneur de participer à ce jury.

L'enseignement occupe une place importante dans nos vies d'enseignants-chercheurs ; j'exprime toute ma gratitude envers les collègues d'hier et d'aujourd'hui du Centre de Linguistique française pour l'ambiance chaleureuse qui y a toujours régné.

Des discussions plus ou moins linguistiques, mais toujours stimulantes, partagées par Jean-Claude Anscombe, Maria Candea, Serge Fleury, Michelle Lecolle, Florence Lefeuvre, Vincent Nyckees, Anne Régent, Irène Tamba – et j'en oublie certainement – ont accompagné la rédaction de cette synthèse et de l'ouvrage inédit qui la complète. Je tiens également à remercier mes directeurs de thèse, Bernard Bosredon et Sophie Moirand, pour l'amitié qu'ils m'offrent depuis tant d'années.

Merci,

Mes amis de près et de loin – de Paris, Montreuil, Palaiseau, Bordeaux, Luxembourg, Argos, Chişinau, Düsseldorf et d'ailleurs –, pour le détachement et la bonne humeur.

Ma sœur et toute sa tribu, pour les vacances reposantes juste avant le grand saut et pour la pomme de Newton. Mon frère pour les cafés, longs, courts, sucrés, salés, et pour les mots tournés dans tous les sens jusqu'à la perte et au renouvellement de ce dernier.

Mes parents (ainsi que ma belle-mère et ma tante chérie) d'avoir assuré mes quartiers d'été dans les meilleures conditions. Ma grand-mère qui, du haut de son âge et de sa grande expérience de vie de quelqu'un qui a vécu dans quelques cinq ou six pays sans avoir à changer d'adresse, situe bien mon HDR à l'échelle de l'univers, mais qui a trouvé les bons mots pour ne pas me le dire, et même pour m'encourager.

Je remercie ma fée de nièce Natasha pour toute la joie apportée à mes enfants. Nata- doit être un préfixe de fée, car il y a aussi Natalia, notre irremplaçable nounou. Et puis mon neveu, PF, qui ne peut être qu'une fée en verlan, mais qui a toujours été d'une énorme patience avec ses petits cousins, au point d'en avoir mal au dos et aux épaules.

Merci à Vitalie, pour avoir appris les normes bibliographiques des linguistes, compté mes articles, amélioré mes présentations et fait mille autres choses qui ne se mesurent pas. Merci à Selena et à Teo pour le bonheur.

INTRODUCTION

Leibnitz disait que toutes les doctrines philosophiques sont vraies par ce qu'elles affirment et sont fausses par ce qu'elles nient. On pourrait appliquer cela à la linguistique aussi, en disant que les doctrines linguistiques sont vraies, sont valables, par les aspects du langage qu'elles affirment et qu'elles sont fausses par les aspects qu'elles nient, qu'elles doivent nier – mettre entre parenthèses – à cause du point de vue particulier qu'elles adoptent.

(Coseriu 2001 : 109)

Un écrit académique qui donne sens à un parcours : mon intérêt pour la sémantique et pour l'analyse des textes et des discours s'en est trouvé comblé dans cette réflexivité. Rassembler des objets divers auxquels l'unité donne une cohérence ; ou, à l'inverse, considérer que la cohérence des objets était déjà là, car inscrite dans un projet d'ensemble, revient à reprendre la problématique du global qui prime sur le local, du corpus – de travaux, cette fois – qui prime sur le texte.

J'ai en effet travaillé sur des objets divers, en exploitant de nombreux corpus émanant de genres discursifs différents.

La première partie de ce mémoire présente des travaux de sémantique lexicale alimentés par des méthodes distributionnelles et fonctionnelles. Dans le premier chapitre **NOMS PROPRES : DOMAINES DE RÉFÉRENCE ET SCHÉMAS SÉMANTIQUES** il est question des mécanismes sémantiques permettant de bâtir, au-delà des ambivalences, la structure sémantique ordonnée de plusieurs sous-catégories de noms propres tels que les noms de pays et les noms de lieux habités plus généralement, les anthroponymes historiques et les pseudonymes. Le deuxième chapitre **SÉMIOTISATION, INTERSUBJECTIVITÉ ET PERFORMATIVITÉ DES AFFECTS** expose des travaux cherchant à saisir le profil sémantique et pragmatique de quelques séries d'expressions nominales de l'affect et des énoncés allocentrés du type *j'ai peur pour toi*. C'est encore l'ambivalence inhérente des formes appelées à sémiotiser les affects qui m'a retenue sur ce terrain quelques bonnes années.

La seconde partie du mémoire comprend un premier chapitre, **SEMANTIQUE ET PRAGMATIQUE DES DISCOURS**, axé sur deux dimensions relativement périphériques de la linguistique des discours : les analyses contrastives et le potentiel d'expertise de la discipline. Bien qu'il expose des résultats issus de plusieurs articles, il représente avant tout une plaque-tournante où se retrouvent des trajets méthodologiques, des interrogations heuristiques et pédagogiques, des enjeux performatifs et les débuts d'une aventure qui m'a conduite vers la construction de nouveaux objets de recherche (**doc 1**). Le dernier chapitre, **TRAMES ET SEGMENTS : DU TEXTE AU PROCESSUS DE TEXTUALISATION**, décrit l'évolution de ma réflexion en ce sens, partant de l'analyse de segments extraits de la topologie d'un texte ou d'un corpus (les segments répétés) pour ensuite s'emparer des segments découpés par des pauses dans la linéarité de la production écrite enregistrée en temps réel (les jets textuels).

Compte tenu de ce parcours, j'ai choisi de fixer quelques jalons épistémologiques dans l'introduction. La synthèse qui suit alterne les commentaires sur et la

contextualisation d'une sélection de travaux de recherche ainsi que des fragments de recherches utilisés comme autant d'incursions de détail.

De même, si je fais référence à diverses collaborations au fil de la synthèse, je profite de l'introduction pour évoquer une série de collaborations qui ont déterminé certaines de mes pratiques de recherche et qui m'ont amenée à prendre des responsabilités de coordination de projets de recherche, dont un projet ANR.

PLATON PEUT BIEN RESTER SUR L'ÉTAGÈRE DE GAUCHE, ON N'Y LAISSERA PAS LE LANGAGE

La description s'embarrasse toujours d'une linéarité qui lui interdit toute saisie holistique – tel est le prix de l'analyse, du détail, des focus sur des catégories théoriques ou opératoires hiérarchisant les objectifs d'une discipline scientifique. Cela se manifeste non seulement à la manière de l'éléphant qui apparaît différent de chaque côté aux six aveugles, mais aussi par l'absence de tout lien apparent entre des niveaux d'analyse, tel le rapport entre la morphologie d'une fourmi et le fonctionnement social de la fourmilière, par exemple... Si le non-isomorphisme constitue bien un des principes de la linguistique depuis au moins L. Hjelmslev, il m'est toujours apparu difficile de séparer la structure de la fonction. D'un point de vue épistémologique, ce positionnement s'inscrit dans une longue tradition fonctionnaliste. D'un point de vue heuristique, il impose une définition constructionnelle des objets d'analyse linguistique qui n'est pas sans soulever quelques difficultés quant au choix des paliers d'observation et à l'extraction des unités d'analyse.

SÉMANTIQUE

La question du sens est celle qui s'est posée inlassablement dès les premiers objets de recherche. C'est donc dans le cadre de la sémantique telle que définie par É. Benveniste que je situerais mes travaux. Sa définition de la sémantique et de ses facettes nous met face à de multiples enjeux :

La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action ; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la description et du raisonnement. Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adéquation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience. (Benveniste 1974 : 224)

C'est d'abord le rapport de la langue au réel qui est interrogé avec insistance, dans la lignée des problématiques soulevées par É. Benveniste ou encore par G. Kleiber (1997). Les arguments en faveur d'une approche réaliste de la langue ne manquent pas, à commencer par attirer l'attention sur le risque de mise en cause possible du « réel de la langue », aussi bien en tant que moyen de communication qu'en tant qu'objet d'étude, comme le souligne M.-J. Borel (1991) :

En persistant à croire que l'on ne connaît les choses que par le biais de ce que l'on dit à leur sujet, on reste pris dans le fameux sophisme : « Laquelle, en effet, parmi ces choses que tu ignores, donneras-tu comme objet de ta recherche ? Mettons tout au mieux : tomberais-tu là-dessus, comment saurais-tu que c'est ce que tu ne savais pas ? » (Borel 1991 : 36, citant le *Ménon* de Platon)

E. Coseriu souligne l'importance de la connaissance des « choses » qui conditionne l'activité de parole :

si l'on ne dit pas « un enfant avec des yeux » ou bien « une femme avec des jambes » et si par contre on dit « un enfant aux yeux bleus » ou « une femme avec de belles jambes », c'est parce qu'on a la connaissance des « choses », de la réalité « normale » : on sait que tous les enfants ont des yeux, que

toutes les femmes ont des jambes ; par conséquent, on ne dit pas ce qui est sous-entendu comme généralement connu. (Coseriu 2001 : 110)

Or, si ces choses ne sont pas dites, comment sont-elles connues ? Très probablement, par l'expérience directe – perceptive ou discursive – des locuteurs, ce qui nous conduit à postuler

- 1) qu'il existe un rapport – qui reste à définir – entre langue et réalité du monde ;
- 2) que les savoirs sur le monde peuvent influencer sur l'usage de la langue.

En souscrivant au postulat d'une articulation revendiquée entre langue et réalité, je rejoins la métaphysique descriptive inspirée de P.F. Strawson (1991 [1959]). M. Fasciolo et G. Gross (2014) donnent un aperçu méthodologique – limité à la sémantique lexicale, il est vrai – de la démarche s'ensuivant :

La meilleure façon pour décrire un miroir ou un nuage, on l'a vu, consiste à explorer les emplois prédicatifs où ils entrent et, par là, à éclairer les différentes classes d'objets à travers lesquelles ils peuvent être envisagés. Bien que, méthodologiquement, une telle démarche soit purement linguistique, elle ne construit pas un concept *en langue* distinct de ce qui est dans le monde. Elle nous permet, en revanche, de décrire un concept – le seul existant et pertinent pour notre vie – avec beaucoup plus de finesse que ce que l'on pourrait faire autrement. (Fasciolo et Gross 2014 : 139)

Mes travaux de recherche sont sous-tendus par cette conviction que le propre du langage est d'abord de signifier ; c'est son caractère primordial, sa vocation originelle : « Le langage sert à vivre, avant de servir à communiquer: à défaut du langage, il n'y aurait ni possibilité de société, ni possibilité d'humanité » (Benveniste 1974 : 217). La recherche du sens est à la fois banale – tous la pratiquent, indéfiniment, en tant que sujets parlants et en tant qu'êtres du monde – et, du fait de cette ubiquité, quelque part vaine. Le mouvement post-structuraliste apporte des solutions théoriques à cette difficulté en postulant l'existence d'un sens commun (Larsson 1997 ; Nyckees 2008), qui s'inscrit aussi dans un mouvement plus large, allant des courants énonciatifs (Benveniste 1966) aux courants fonctionnalistes (Halliday 1985 ; Givón 1995, etc.), et dans la dynamique des lectures « communautaires » (*i.e.*, la mise en commun) des travaux philosophiques de L. Wittgenstein (1961) ou de J. Searle (1998 [1995]). La convention collective apparaît comme la seule réponse empirique possible, mais également comme une forte contrainte, empreinte de normes – et comment ne pas penser ici à la *norme* invoquée comme intermédiaire entre *langue* et *parole* par E. Coseriu (1985, 1992). Une telle démarche s'inscrit dans une transversalité de la recherche du sens qui cherche toujours en encore à contextualiser, à inscrire dans des parcours génériques, à comparer¹.

La mise en série, la recherche des régularités : ce sont là les gestes quotidiens de la linguistique. La recherche des régularités a été le parcours privilégié pour les travaux portant sur les noms propres (ch. 1), où la récurrence des contextes d'emploi similaires venait appuyer des schémas interprétatifs unitaires, dépassant la singularité de l'individu désigné pour le ramener à un domaine catégoriel partagé. Trouver des régularités sémantiques là où la linguistique a parfois vu des ruptures (le nom propre comme rupture à l'ordre grammatical, l'affect comme rupture à l'ordre discursif... enfin, les jets textuels comme bribes de parole écrite) a constitué la pierre angulaire de plusieurs de mes travaux. Ces régularités ont été observées dans :

- l'étude des patrons formels : patrons morphosyntaxiques des noms de pays et relations forme-sens ; schémas des rôles sémantiques des noms de lieux habités, etc.

¹ Démarche récemment défendue en sémantique par François et Geeraerts (2016) à laquelle je souscris entièrement, la vision périphérique en moins.

- l'analyse des matrices de construction du sens : devenir des toponymes événementiels, liens entre matrices « métonymiques » et patrons discursifs ; jeux de noms, pseudonymisation.
- la description des blocs sens-forme, ou des constructions : formules (*au nom de la France...*) ; constructions émotionnelles allocentrées ; expressions « malédictives » (*Je te maudis* et ses équivalents en anglais), etc.

La *contrainte*, qui vient du contexte – à la différence de la norme ou de la règle, qui sont intersubjectivement partagées – apporte une dimension interprétative intéressante et impose des incursions dans les textes et les discours. Toutes les formes linguistiques sont poly-contraintes : par leur appartenance grammaticale, de registre, etc., mais aussi par l'environnement discursif dans lequel elles évoluent. Les discours sont déterminés, à leur tour, par des contraintes diverses, à la fois internes (agencements textuels) et externes (conditions locales de production, ancrage institutionnel, etc.).

DISCOURS ET TEXTE, LES CLIVAGES

Ayant démarré mon travail de DEA au sein du laboratoire de lexicométrie de Saint-Cloud (sous la direction de Pierre Fiala) et continué ma thèse de doctorat au sein du CEDISCOR (dir. Sophie Moirand) et du RES (dir. Bernard Bosredon) à l'Université Paris 3, l'Analyse du discours a d'emblée constitué un cadre déterminant pour mon travail de recherche, et cela apparaît sans doute de manière transparente dès les premiers chapitres. Il s'agit pour moi d'un espace de liberté, d'un cadre interprétatif qui a impulsé l'approche transversale des noms propres et des expressions de l'affect. Qui a fait que la recherche du sens, de ses manifestations et des mécanismes qui le configurent a pu prendre en compte des paramètres divers et traverser les niveaux d'analyse linguistique, que j'ai *distingués* sans les *isoler* (cf. Adam 2015 : 14). Sans doute influencée par le double rattachement à la Sémantique et à l'Analyse du discours, j'y ai cultivé un éclectisme assumé, qui a pu être revendiqué épistémologiquement par des analystes du discours (Guilbert 2010).

Le clivage est inhérent à toute conceptualisation linguistique du transphrastique. Le texte, construction unitaire, se définit par ses intérieurs et ses extérieurs. En aval, il reste encore possible d'extraire la phrase à toute dimension interactionnelle, même si É. Benveniste considère déjà que le discours commence au niveau de la phrase (de l'énoncé), en tant qu'hapax pris en charge individuellement. Le texte, lui, est à la fois « l'enchaînement de structures syntaxiques particulières » et une « unité globale d'un acte d'énonciation », dont il est impossible de faire totalement abstraction (Lundquist 1980 : 1).

En partant des travaux d'auteurs comme M.A.K. Halliday (2003 [1977]), J.-M. Adam (2011 [1992]) ou J.-P. Bronckart (1996) (entre autres), le texte se définit comme :

- une unité langagière qui fait sens / porteuse de sens,
- qui peut être saisie et analysée via des agencements significatifs, ordonnés et cohérents de formes et mécanismes linguistiques ayant leur propre identité biface en se définissant à la fois à l'intérieur du texte et en dehors de lui ;
- une surface dont les agencements ont une profondeur qui compte au niveau de l'interprétation textuelle.

Les textes n'étant pas des « objets naturels », mais des constructions sujettes à des pluralités, variations, etc. (Heidmann et Adam 2010 : 27), cela rend leur analyse tributaire d'une stabilisation contrainte ou fortuite.

Mais les textes sont doublement des constructions. À l'encontre d'une idée de compositionnalité, de modularité ou de linéarité stipulant une organisation d'unités et de règles qui régissent les relations entre ces unités, quel que soit leur niveau, et dans la lignée de la linguistique intégrale (Coseriu 2000) ou encore des approches synthétiques du texte développées par F. Rastier², proche aussi de la conception défendue par J-O. Östman (2005) dans l'optique de la grammaire de constructions – j'appréhende le texte comme construction en considérant qu'il impose un profilage aux unités langagières. C'est cette double représentation du texte comme construction qui permet d'articuler le lieu d'observation à l'objet d'analyse (qui devient parfois objet de recherche en soi) et qui sous-tend notamment l'approche longitudinale des textes écrits présentée à la fin de cette synthèse (ch. 4).

Or, l'étude du texte comme construction ne peut pas postuler une construction auto-suffisante : elle est tournée à la fois vers ses extérieurs (en tant que fait d'énonciation, en tant qu'unité de sens) et vers son antériorité (l'interdiscours prime le discours, écrit D. Maingueneau 1984 ; les contraintes génériques prédéterminent son format, etc.). D'un point de vue analytique, le texte est le résultat d'une segmentation. Comme toute autre unité de langage, le texte pris pour objet d'analyse est extrait d'un continuum de textes qui constitue un complexe synchronique ou diachronique. En cela je rejoins en creux l'observation de F. Rastier (2015 : 69), selon laquelle « [l]e texte isolé n'a pas plus d'existence que le mot ou la phrase isolés : pour être produit et compris, il doit être rapporté à un genre et à un discours, et par là à un type de pratique sociale. ».

La distinction entre texte et discours est à la fois nécessaire et – en partie du moins – artificielle. Par exemple, la définition du TEXTE de J.-M. Adam (2006) fait déjà de la place à du discours :

Nous définirons donc le TEXTE comme un objet empirique, une trace instrumentale – ici des signifiants graphiques –, et comme le produit de deux grandes séries de contraintes (tant à la production, qu'à la réception-interprétation) :

- Des contraintes textuelles,
- Des contraintes discursives (niveaux recoupant ce que G. Genette range dans la « transtextualité » et ce que, depuis M. Foucault, on appelle l'interdiscours). Pour qu'un effet de texte soit produit, il faut certes que des forces centripètes en assurent la cohésion, mais tout texte – et en particulier le texte littéraire – est travaillé par les forces centrifuges de la polysémie et de l'intertextualité. (Adam 2006 : 14)

D. Maingueneau (2008 : 30) définit le discours en mettant l'accent sur un autre niveau de clivages : « En tant qu'objet, il s'agit de l'activité verbale en contexte qui se manifeste sous forme d'unités transphrastiques. Mais, en tant que point de vue sur cet objet, 'discours' implique une certaine conception du langage. De ce fait, la notion de discours va aisément fonctionner comme une sorte de mot-slogan. » C'est alors « *la linguistique elle-même [qui] se dédouble pour étudier les phénomènes à travers des points de vue distincts*. Ce clivage découle de la duplicité du langage lui-même, à la fois système de règles et de catégories et jeu d'investissements psychiques et sociaux. » (Maingueneau 1995 : 6).

Le discours apparaît – en simplifiant beaucoup – comme le versant multimodal du texte, inscrivant celui-ci dans les pratiques socio-langagières, dans un cadre pragmatique et socio-historique et dans un entrelacs de discours autres. On l'envisage sous la triple dimension production/pratique/activité d'énonciation :

- *production* langagière en relation avec les différentes sphères de l'activité sociale ;

² Au premier degré, le texte, comme globalité, détermine le sens de ses unités locales. Que le global l'emporte sur le local, cela va évidemment à l'encontre du principe de compositionnalité, ou loi de Frege, qui régit toutes les sémantiques logiques, et qui définit le sens d'une expression par la composition du sens de ses sous-expressions. (Rastier 2002 : en ligne)

- *pratique* ancrée dans un contexte socio-historique ;
- *activité* ayant des fins sociales susceptibles d'être reconstituées et/ou interprétées par l'analyse. (cf. **doc 31**)

Il peut faire l'objet d'une linguistique du discours ou d'une démarche interdisciplinaire impliquant des sciences humaines.

Les travaux que je présente dans cette partie s'inscrivent dans le champ de la linguistique des textes et des discours, naviguant entre les versants, ce qui n'est pas sans soulever quelques questions.

En effet, « [l]' 'énonçabilité' d'un discours, le fait qu'il ait été l'objet d'actes d'énonciation par un ensemble d'individus, n'est pas une propriété qui lui est affectée par surcroît, mais quelque chose de radical, qui conditionne toute sa structure. » (Maingueneau 1984 : 9). Les conditions de production impliquent des rapports de sens qui font qu'il « *est impossible d'analyser le discours comme un texte, c'est-à-dire comme une séquence linguistique fermée sur elle-même* » (Pêcheux in Malidier 1990 : 115). Or, comme le souligne à juste titre J.-P. Bronckart (2014 : 45), ce qui est souvent analysé de manière systématique au plan empirique, ce sont d'abord des *textes* avec leurs multiples propriétés linguistiques internes. Les déterminations sociales sont difficiles à analyser en tant que telles, surtout en restant sur le terrain des sciences du langage exclusivement. Mais ce qui me semble être déterminant d'un point de vue méthodologique c'est la disponibilité et l'accessibilité des données. Ainsi, s'il est impossible d'analyser le discours comme un texte, on analyse bien des textes comme des discours³. C'est en effet au niveau du texte que les données s'offrent à l'observation de manière complète et structurée, les données discursives étant toujours le produit d'une analyse, d'une interprétation (cf. **doc 23, doc 55 et doc 56**).

Mes recherches oscillent entre la reconnaissance de l'unité, de la structure, de la texture, en fin de compte, comme autant de repères aussi bien créatifs qu'interprétatifs, et la complexité qui sous-tend toute production langagière et qui fait intervenir des facteurs sociétaux, culturels, anthropologiques, physiologiques, psychiques, et j'en passe.

Toutefois, la description d'un type de discours ou de texte n'a jamais véritablement constitué l'objectif des études que j'ai pu mener. L'étude sémantique des noms propres et de l'expression des affects a sans doute influencé ma vision des textes et des discours. Je me suis donc intéressée davantage aux faits langagiers tels qu'émergeant des textes et des discours pris en tant que corpus, aux rouages textuels, aux déterminations discursives du sens, ce qui s'est traduit par l'exploitation d'un nombre relativement important de types et genres discursifs. J'ai travaillé sur des corpus médiatiques, que j'avais l'habitude de fréquenter depuis ma thèse de doctorat, sur des écrits académiques, que j'ai découverts d'abord par mes activités pédagogiques, comme j'aurais l'occasion de l'expliquer plus bas (ch. 3), sur les productions discursives en ligne, corpus à la fois accessible et difficile à cerner, et sur les rapports éducatifs de la protection de l'enfance, qui ont été étudiés tant du point de vue de leur identité texto-discursive que du point de vue du processus de textualisation, grâce à des enregistrements de l'écriture en temps réel. Ce parti-pris du texte/discours comme « corpus » n'a cependant pas empêché des balisages d'ensemble, notamment sur les discours académiques et les rapports éducatifs. Ces derniers ont d'ailleurs bénéficié du traitement le plus complet, car je suis partie des caractéristiques langagières du genre rapport éducatif pour ensuite interroger leur processus de textualisation (ch. 4).

³ Dans la suite de la synthèse, je vais utiliser les deux termes, texte et discours, selon la dimension privilégiée dans les travaux exposés.

D'un point de vue méthodologique, ce sont la linguistique de l'usage (*usage-based*, Tomasello 2003 ; Bybee 2010), la linguistique de corpus (Sinclair 1991 ; Hoey 1991), les méthodes textométriques et la sémantique qui ont influencé mes recherches sur corpus.

LE TRAVAIL DE TERRAIN, EN ÉQUIPE

La découverte du travail de terrain a impulsé la dimension pragmatique de mes recherches. Je la dois à André Collinot, dans le cadre du petit groupe de travail⁴ qu'il avait initié au sein du Cediscor (Paris 3) en 2002-2003. Je profite de ce moment pour lui rendre hommage, pour mille choses, dont sa manière chaleureuse et sereine de partager avec les autres sa passion de la langue et du discours, jusqu'aux derniers moments de sa vie.

Nous travaillions collectivement sur les écrits émanant des services de protection de l'enfance ou de la police judiciaire : rapports éducatifs, rapports sociaux, notes de signalement, rapports des psychologues, etc. Ayant travaillé jusque-là avec des corpus plus ou moins accessibles – même si le recueil d'un corpus de presse dans les années 2000 a nécessité de tester toutes les bases de données en ligne ou sur CD-Rom disponibles à l'époque, de contacter des rédactions pour récupérer les parties manquantes, de scanner ou de retaper des articles de presse –, je découvrais des textes qui n'étaient pas immédiatement accessibles dans l'espace social, mais dont l'intertextualité était rhizomique, les conditions de production très contraignantes, et la portée performative presque immédiatement mesurable. Au sujet des discours médiatiques je m'étais renseignée en consultant des ouvrages spécialisés, des guides et manuels à destination des écoles de journalisme, en discutant avec des journalistes. De manière différente, des guides de rédaction et les réflexions des quelques professionnels du domaine ou chercheurs (Delcambre 1997 ; Rousseau 2008) permettaient de mieux cerner les écrits de la protection de l'enfance sans toutefois pouvoir se substituer à un contact, au moins superficiel, avec les pratiques quotidiennes des scripteurs. Cela présuppose en amont un travail de prise de contact, de vulgarisation de la recherche linguistique, d'installation de relations de confiance. L'ensemble de ces dimensions a impulsé mes réflexions théoriques sur les corpus, en collaboration avec Frédérique Sitri (**doc 23** et **doc 33**).

Grâce aux contacts pris par André Collinot, nous sommes allés dans des Services d'investigation et d'orientation éducative (à Caen, à Paris, à Pontoise), dans les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE, Antony), dans les services de la Police judiciaire (PJJ, à Antony et à Paris), au Conseil régional de Normandie (Caen), et nous avons collaboré avec l'association « Échanger autrement » et le Service d'accueil des familles et des enfants (SAFE, Caen). Si nous n'avons pas réussi à collecter des corpus exploitables dans tous ces services œuvrant pour la protection de l'enfance, nous avons pu échanger avec différents acteurs (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, juges pour enfants, etc.) pour mieux comprendre leur travail, la manière dont les pratiques scripturales s'inscrivent dans leur pratique professionnelle, et aussi pour prendre la mesure des différences de formats et choix discursifs liées à des traditions théoriques spécifiques.

C'est notamment avec le SAFE de Caen que notre partenariat a pu se développer de manière pérenne, grâce à Joël Desramé et à l'extraordinaire équipe qu'il dirige. La confiance que l'équipe du SAFE nous a accordée a rendu possible le dépôt de deux projets de recherche, le Projet innovant « Brouillons », financé par le Conseil scientifique de l'Université Sorbonne nouvelle, que j'ai déposée en tant que « jeune chercheuse » (2008-2010), et le projet ANR Jeunes Chercheuses et Jeunes Chercheurs « ECRITURES », dont j'ai été la coordinatrice (avril 2011-septembre 2014). L'équipe du projet innovant était constituée de Pascale Brunner, Serge Fleury, Émilie Née, Michèle Pordeus Ribeiro,

⁴ Ce groupe réunissait à l'époque André Collinot, Olivia Guérin, Stavroula Katsiki, Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri, Marie Veniard.

Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri, Marie Veniard. Sont venus rejoindre l'équipe du projet ANR Claire Doquet, Thierry Olive, Erin MacMurray, Adrien Lardilleux et, sur des corpus parallèles, Florence Lefeuvre et Céline Poudat. Il va sans dire que, au-delà des nombreuses publications en collaboration, toutes mes recherches portant sur les rapports éducatifs sont empreintes des discussions et des expériences communes qui font vivre les projets de recherche.

L'ouverture des travailleurs sociaux et leur intérêt pour l'analyse du discours ont grandement contribué au recueil d'un corpus longitudinal, comptant des versions d'écriture, et l'enregistrement en temps réel du processus de rédaction des rapports éducatifs à l'aide du logiciel Inputlog (Leijten et Van Waes 2006). Ce dernier volet notamment a nécessité nombre de déplacements à Caen, pour accompagner les travailleurs sociaux et assurer une collection rigoureuse des données. L'enregistrement en temps réel n'aurait pu se faire sans le travail de Thierry Olive et de Frédéric Pugnière-Saavedra, qui ont assuré la prise en main du logiciel Inputlog par les scripteurs. La préparation du corpus a profité des compétences de Serge Fleury, Adrien Lardilleux et Erin MacMurray.

La question de la demande sociale et de l'expertise du chercheur s'est posée très tôt au contact avec les professionnels de la protection de l'enfance, et a donné lieu au colloque international *Analyse du discours et demande sociale* en novembre 2008, co-organisé avec Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri et Marie Veniard⁵.

Les rapports éducatifs réalisent, ou s'intègrent à, un acte performatif, qui aura un impact sur la réalité des familles, des professionnels (surtout s'ils accueillent l'enfant) et de l'institution de la protection de l'enfance. On peut considérer sans exagération aucune, me semble-t-il, que ces écrits sont dotés d'une performativité sociale. Très vite, nous nous sommes posé la question de l'apport de nos recherches, de ce que nous pouvions offrir à ces professionnels « en échange » de leur ouverture et de l'accès aux écrits qu'ils produisent. Lesquels, parmi les résultats obtenus, pouvaient présenter un intérêt, informatif, réflexif ou applicationniste, pour les travailleurs sociaux ? En accord avec ces derniers, nous avons organisé des réunions de restitution au SAFE, où nous présentions nos résultats et écoutions les contextualisations et interprétations proposées par les scripteurs. Les résultats de ces travaux ont été présentés lors de la dernière restitution faisant suite au projet ANR Écritures, en octobre 2015.

On trouve les traces de ces parcours de terrain et des questionnements autour de la performativité discursive d'une part, de l'impact social des recherches d'autre part dans plusieurs travaux que j'ai pu produire.

⁵ Cf. (doc 4) et Pugnière-Saavedra, Frédéric, Sitri, Frédérique et Veniard, Marie (dir.). 2012. *L'analyse du discours dans la société. Engagement du chercheur et demande sociale*, Paris : Honoré Champion.

PARTIE I. SÉMANTIQUE LEXICALE

CHAPITRE 1. NOMS PROPRES : DOMAINES DE RÉFÉRENCE ET SCHÉMAS SÉMANTIQUES

Le langage a sans doute le tort, en les nommant, d'isoler les phénomènes singuliers du milieu porteur sans lequel ils n'existeraient pas et de débiter en états statiques (*un groupe, un régime capitaliste*) ce qui est devenir dynamique et ne se présente jamais dans le temps identique au contenu que lui prête l'abstraction, mais il a tout de même l'avantage de permettre de concevoir la réalité en la découpant en systèmes structurés. Tout objet social, à quelque niveau qu'il soit, est décrit dans un champ limité, et artificiellement isolé de son contexte naturel. Mais grâce au langage, on passe de la vision des phénomènes à leur regroupement en catégories hiérarchisées, ou si l'on préfère, de la vision à la formalisation. (Rivière 1969 : 243)

AVANT-PROPOS

À la lumière de données fournies depuis quelques décennies par l'énonciation, par l'analyse du discours, par la pragmatique ainsi que par la sémantique, la linguistique ne peut plus se permettre de résoudre la question du rapport au réel en l'évacuant : il faut se donner les outils pour la traiter et décider de la place qu'on va lui donner.

Mes objets d'étude premiers soulèvent la question du sens par leur unicité : noms de pays, noms de personnes, pseudonymes – tous renvoient à des individus qu'ils désignent, selon un consensus quasi-général, grâce à un lien direct de baptême. Pour autant, l'observation du fonctionnement de ces formes lexicales suggère qu'elles ne se contentent pas d'être des étiquettes individualisantes. En prenant le parti d'étudier les noms propres en tant que formes obéissant à des contraintes formelles et d'usage bien définies, j'ai défendu l'hypothèse selon laquelle la référence des noms propres est *sémiotiquement ordonnée* en vertu d'un lien catégoriel, au sens où elle entretient des rapports de codétermination avec ce que l'on qualifiera plus bas de sens du nom propre. Je me suis attachée à montrer les mécanismes langagiers qui contribuent à cette structuration sémantique.

C'est dans ma thèse de doctorat (**doc Thèse**) et dans une série d'articles produits entre 2003 et 2014 (**docs 9-15, 17, 19, 38, 39**) que j'ai exposé mes recherches portant sur le nom propre. Il s'agit en grande partie d'un travail individuel, mais jamais solitaire : j'ai pu bénéficier des échanges dans le cadre des séminaires des doctorants de Bernard Bosredon et de Sophie Moirand, mes Directeurs de thèse ; des collaborations au sein du réseau sur la nomination établi par des doctorants de l'Université de Montpellier (notamment Bénédicte Laurent et Aude Lecler) et au sein du groupe de travail sur la nomination basé à l'Université Paris 3 (avec Olivia Guérin, Katia Morim, Émilie Née, Thierry Pagnier, Marie Veniard) ; des discussions philosophiques à l'Institut Jean Nicod (avec François Récanati notamment) et au colloque *Res per Nomen* à Reims (merci à Pierre Frath pour son accueil) ; des réflexions sur la morphologie et le lexique dans le cadre du groupe de recherches sur la morphologie contrastive des toponymes à l'Université de Rennes (merci à Jonas Löfstrom et Betina Schnabel-Le Corre pour leur gentillesse infinie et leur compagnie joyeuse à Edinburgh) et dans le cadre du séminaire animé par les regrettées Sarah Leroy et Françoise Kerleroux à MoDyCo (Université Paris X-Nanterre).

Avec Michelle Lecolle (Université de Lorraine) j'ai beaucoup dialogué au sujet des noms de lieux ; ces discussions ont abouti à la publication d'un article co-signé (**doc 22**) et à une présentation dans un colloque international (*ISFC 2010*, Vancouver).

Je ne peux pas ne pas remercier Iván Fónagy (1982) pour sa grande leçon de rédaction des articles scientifiques en anglais, qui m'a été d'un secours inestimable dans la production de mon premier article scientifique (**doc 9**)⁶...

1.1. DESCRIPTION D'UNE CATÉGORIE DÉNOMINATIVE, LES NOMS DE PAYS

1.1.1. LES NOMS DE PAYS COMME OBJET DE RECHERCHE

Le travail de recherche issu directement de ma thèse de 3^{ème} cycle *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe* s'inscrit dans une évolution récente des recherches ayant pour objet le nom propre et son fonctionnement. En effet, depuis les années 1980 (avec l'ouvrage de Kleiber 1981, par exemple), le nom propre est (re)devenu un objet linguistique, en s'éloignant petit à petit des postulats logico-philosophiques. De plus en plus d'auteurs proposent d'envisager le nom propre comme une partie du discours à part entière, et de l'analyser comme les autres formes linguistiques (Willems 2000). Mais la question du sens reste toujours d'une acuité quasi-dramatique, la plupart des réflexions linguistiques se positionnant, bon gré-mal gré, vis-à-vis de quatre théories d'inspiration logico-philosophiques : les théories qui considèrent le nom propre comme vide de sens (Kripke 1982, Mill 1866), les théories du nom propre descriptif (Frege 1971 [1892] ; Gardiner 1954 ; Barthes 1967), les théories indexicales (Récanati 1993, *inter alii*) et les théories prédicatives du nom propre (Kleiber 1981, *inter alii*), ces dernières étant développées essentiellement sur le terrain de la linguistique. L'examen de ces théories montre que la diversité de points de vue sur la nature et sur le fonctionnement du nom propre est conditionnée en amont par l'existence de plusieurs conceptions du sens et par l'ambiguïté de la relation *sens - référence*.

On peut cependant adopter le point de vue banal selon lequel toute production linguistique prend nécessairement appui sur des données qui lui préexistent et peut de ce fait donner lieu à de nouvelles configurations sémantiques, comme le suggère E. Coseriu (2001 [1980] : 113) en proposant de mettre en place une linguistique « squéologique », du grec σκεῦος « chose » : « Ainsi, il faut récupérer l'étude des 'choses', c'est-à-dire de la contribution de la connaissance des choses à l'activité de parler. » Quelque part en écho à l'article de P.N. Johnson-Laird (1975) qui discute du rapport entre connaissances partagées sur un objet comme tomate (molle, à manger, rouge) et le sens du nom, ma thèse s'emploie à montrer que la connaissance des choses – qui prend en grande partie appui sur des discours – marque des régularités inhérentes aux formes linguistiques qui désignent ces choses. Comme le confirme déjà A.H. Gardiner (1954) en distinguant entre les noms propres incarnés et les noms propres désincarnés, il existe deux manières d'appréhender le nom propre : en tant que forme linguistique (nom propre désincarné) ou bien en tant qu'occurrence discursive en référenciation (nom propre incarné), et dans ce dernier cas le sens émerge indiscutablement.

⁶ Et « La marche turque » de Mozart... Rétrospectivement, à la lumière de mes derniers travaux portant sur le processus de textualisation enregistré en temps réel, je me pose la question de l'ensemble des paramètres qui déterminent l'émergence d'un texte. Peut-être qu'il est possible de trouver dans ce premier article des traces de ces rythmes ?

Les noms de pays constituent une catégorie spécifique de noms propres historiques (c'est-à-dire, qui bénéficient de savoirs partagés au sein d'une communauté, tels les noms propres de personnalités historiques, cf. K. Jonasson 1994), dans la mesure où : a) l'accès au référent est fragmentaire et essentiellement discursivo-descriptif ; b) ils appartiennent d'emblée à la sphère publique de communication ; c) en vertu de leur champ dénotatif, les noms de pays peuvent intégrer l'histoire en tant que telle, sous forme de discours. Compte tenu de ces particularités, le traitement sémantique du nom de pays ne peut que s'appuyer sur une étude discursive des corpus. L'objectif de ma thèse de doctorat a été de montrer que les noms de pays, qui sont des noms propres, constituent une sous-catégorie linguistique à part entière, ayant de ce fait ses propres spécificités, y compris sémantiques. Mais l'objet *nom propre* s'appréhende mieux lorsqu'on le situe dans un réseau de relations d'opposition et de ressemblances : le définir par rapport à d'autres noms de lieux, ou à des anthroponymes historiques, ou encore structurer sa grille sémantique en scrutant des jeux de noms et le fonctionnement des pseudonymes. Pour bien mettre en évidence la spécificité du nom de pays, il a donc été nécessaire de confronter ce dernier aux acquis et aux postulats des études linguistiques des noms propres, dans la mesure où on considère qu'il en est une sous-catégorie. Ainsi, tout en abordant une catégorie qui n'avait jamais encore fait l'objet d'une étude linguistique complète, j'ai pu avoir parfois l'impression de devoir emprunter à contre-sens des sentiers battus lorsqu'il s'agissait de situer les noms de pays dans le cadre de la catégorie des noms propres, tellement certains postulats concernant ces derniers divergeaient avec les observations qui émergeaient de mes corpus.

Dans la présentation qui suit, j'ai choisi de ne pas dissocier l'exposition des résultats de ma recherche doctorale des articles ayant approfondi des aspects particuliers de la thèse, d'autant plus que certains textes ont été publiés pendant mes études doctorales ou immédiatement après la soutenance. Les sections de ce premier chapitre suivent ainsi les grandes lignes des problématiques que j'ai pu aborder, concernant l'identité formelle des noms de pays (1.2.), le développement de leurs domaines de référence, avec à la clé, la nécessité de les décrire mais aussi de les modéliser sémantiquement (1.3.), les procédés de sémantisation des noms propres, au travers des commutations contextuelles, des phénomènes de prise en charge et des jeux sur la nomination (1.4.). Le chapitre se clôt par une discussion de la grille de lecture sémantique des noms propres que j'ai proposée dans (**doc 39**).

1.1.2. SENS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient d'esquisser mon positionnement sémantique en proposant une définition du sens (ci-dessous) et de décrire les corpus ayant servi de lieu d'observation (ci-après).

Lorsqu'on essaie de définir le sens d'un point de vue linguistique, on se rend vite compte que la plupart des définitions sont unidimensionnelles, et tributaires de la nature des unités linguistiques visées. Il conviendrait de faire ici une distinction entre une définition opératoire et une définition compréhensive du sens. S'il est évident que l'analyse sémantique d'un lexème et d'un texte n'implique pas la même approche *a priori* (cf. Tamba 2005), il n'en reste pas moins qu'une vision « étanche » du sens linguistique est difficilement défendable, à moins de postuler l'autonomie absolue de chaque catégorie d'unités linguistiques.

Dans mes travaux de cette période, le concept de *sens* est retravaillé à travers le questionnement de la place du réel et des représentations du réel (la référence) en sémantique. Cette perspective répond également à la nécessité de prendre en charge la dimension référentielle individualisante du nom propre, la seule à donner lieu à un consensus : le nom propre *réfère* à un individu. En postulant que la langue renvoie au monde réel ou imaginaire et que, par conséquent, elle intègre des « reflets » du monde, on

adhère à une conception réaliste du sens, susceptible de rendre compte de la spécificité du domaine de référence du nom de pays. C'est sous forme de représentations et de connaissances partagées que le réel s'intègre à la langue et la référence au sens. Par ailleurs, le cotexte et le contexte d'actualisation contribuent à l'ajustement intersubjectif et situationnel des savoirs sur le monde.

La réflexion sur les noms propres m'a conduite dans un travail antérieur à proposer une conception-cadre, une sorte de définition holistique du sens : tridimensionnelle, elle articule les représentations, le savoir encyclopédique intersubjectivement partagé et la détermination contextuelle (**doc Thèse** : 112). Les connaissances sur le monde étant socialement acquises, le discours joue un rôle primordial dans la détermination du sens : le savoir linguistique fait partie du savoir culturel partagé par la communauté via les discours sur le monde et sur l'expérience du monde. Le contexte est quant à lui une source d'indices à la fois linguistiques et socioculturels : il invite à mettre en œuvre les connaissances encyclopédiques tout en leur fournissant un cadre formel et un environnement favorable à leur diffusion, ajustement, ou enrichissement. Le sens peut ainsi être appréhendé dans une dynamique synchronique et diachronique, comprenant le contenu stéréotypique partagé et le cheminement des savoirs sur le monde mus en connaissances partagées. Cependant, même si on adopte une perspective dynamique constructiviste du sens, il ne faut pas perdre de vue le fait que ce dernier n'émerge pas *ex nihilo* et n'est pas coupé du processus de mémorisation et de partage. La mémoire collective d'une communauté est pour beaucoup dans la configuration sémantique : c'est à la fois un lieu de transmission et un garant d'intercompréhension.

1.1.3. CORPUS

Le corpus d'analyse de la thèse de doctorat est constitué de onze titres de presse ; quatre langues ont été mises en regard : l'anglais (Grande-Bretagne et États-Unis), le français (France), le roumain (Moldavie et Roumanie) et le russe (Russie).

Les six titres de presse nationale française comprenaient des quotidiens (*Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde*), des hebdomadaires (*L'Express* et *Le Point*) et un mensuel (*Le Monde diplomatique*), ce qui m'a permis d'avoir accès à des traitements variés de l'information et donc, potentiellement, à des usages spécifiques des noms de pays.

J'ai constitué un corpus de travail à partir d'articles parus sur la période du 1er au 31 juillet 2000, toutes rubriques confondues. Le caractère aléatoire du choix réside uniquement dans le fait que cette date correspond plus ou moins au début de ma thèse, de même qu'à l'ouverture en bibliothèque des premières bases de données en ligne en accès libre ou relativement libre : *Europresse* (www.europresse.com) et *Lexis-Nexis* (www.lexisnexis.org). L'accès aux archives électroniques était la condition première du recueil des données, un mois de sorties représentant 78 numéros pour les quotidiens, 8 pour les hebdomadaires et 1 pour le mensuel, soit au total plus de 13 500 articles. Ont été retenus sur cet ensemble uniquement les articles qui enregistraient au moins une occurrence de nom de pays, et cela surtout afin de faciliter la navigation qualitative et les manipulations techniques. Le nombre d'articles concernés varie d'un numéro à l'autre, selon les thématiques et les événements traités ; il se situe généralement à hauteur de 35-60 % de la totalité des articles de chaque numéro.

La période choisie, du 1er juillet au 31 juillet 2000, fait un peu « presse d'été », avec toutes les conséquences – positives, pour la plupart – qui en découlent. Trois événements, dont deux sportifs, ont marqué la période. Il s'agit de la Coupe du Monde de football, du Tour de France et du crash du Concorde. Les deux derniers n'ont toutefois pas une grande incidence sur l'usage des noms de pays. Par ailleurs, certaines rubriques caractéristiques pour la période de l'été, comme *Carnets de voyage*, ont permis d'élargir le nombre de contextes comprenant des noms de pays.

L'homogénéité des données étant une des conditions principales d'une comparaison réussie, un corpus de presses nationales étrangères couvrant la même période s'imposait. Cependant, il a été matériellement impossible de recueillir la version électronique des numéros sortis en juillet 2000, et même la version papier était inaccessible pour certains périodiques moldaves. Compte tenu de la situation, j'ai dû faire quelques concessions, et notamment :

- accepter un corpus de juillet 2003 ; le corpus ainsi constitué s'intègre à une autre époque historique, marquée par l'intervention de la coalition en Irak ;
- prendre en compte le fait qu'il n'existe pas de presse nationale à proprement parler dans des pays comme la Grande-Bretagne ; il existe en revanche des périodiques qui, de par leur diffusion et le ton adopté, se rapprochent de l'idée de presse nationale ;
- limiter le nombre de titres consultés à un seul par pays et faire une sélection de numéros comprenant toutes les éditions des périodiques. Au-delà de ces limites de volume, le corpus serait devenu intraitable.

Compte tenu de ces remarques, même si le recueil des données en anglais ne posait aucun problème, j'ai décidé de respecter les mêmes conditions pour l'ensemble du corpus étranger, qui s'est constitué à partir de cinq quotidiens : *Adevarul* (Roumanie, roumain), *Flux* (Moldavie, roumain), *Izvestia* (Russie, russe), *The Times* (Royaume-Uni, anglais), *The Washington Post* (États-Unis, anglais). En choisissant des périodiques de même langue (roumain ou anglais), mais issus de pays différents, je voulais prendre en compte le fait que le discours de presse de chaque pays porte les marques de ses origines et de son articulation avec le cadre social et politique. Le périodique d'information étant implanté sur un territoire, il est tributaire de cette appartenance géopolitique et culturelle.

Ce choix méthodologique détermine la conception du corpus en tant que lieu d'observation favorisant l'articulation de l'objet d'étude, des observables et du contexte. Les faits langagiers observés restent tributaires de leur lieu de repérage et les critères interprétatifs sont ainsi confinés.

Dans les travaux qui ont fait suite à la thèse, j'ai exploité les archives Factiva et Europresse. Ces archives contiennent les bases des agences de presse (*AFP, Presse canadienne, Reuters, etc.*) et une centaine de périodiques francophones, dont les principaux quotidiens et hebdomadaires français, tels *La Croix, Les Échos, L'Express, Le Figaro, L'Humanité, Libération, Le Monde, Le Point, Sud-Ouest, La Tribune, etc.* Des précisions à ce sujet sont apportées le cas échéant au fil des études exposées.

1.2. DE L'IDENTITÉ FORMELLE AUX CONTRAINTES CATÉGORIELLES

Une première entrée par les formats caractérisant les noms de pays m'a permis de rendre compte, d'une part, de l'identité formelle de cette sous-catégorie et, d'autre part, des régularités sémantico-fonctionnelles qui s'inscrivent dans un champ plus large, celui de la présupposition catégorielle des noms propres. Cette recherche a donné lieu, en plus de quelques pages dans la thèse de doctorat (**doc Thèse** : 1.1.3.), à deux articles, dont les résultats sont exposés ci-dessous (**Doc 11** et **Doc 12**).

1.2.1. DIVERSITÉ DES FORMES DES NOMS DE PAYS

Dans le projet de thèse il s'agissait d'abord de cerner les objets à analyser ; en partant du principe que les noms de pays constituent une sous-catégorie spécifique de noms propres, il n'était pas question de travailler uniquement sur des noms glanés au gré de ma mémoire (forcément défailante) ou des actualisations attestées au fil des corpus (forcément incomplets). J'ai commencé le travail à partir d'une nomenclature, la liste

officielle des noms de pays. En effet, les noms de pays font l'objet d'une liste normative supervisée par l'ONU : la liste des pays membres de l'ONU, établie par la Commission de toponymie, auprès du Conseil national de l'information géographique⁷.

Devant les formes nominales que proposait cette liste, ce sont posées quelques questions formelles. Trois structures sont en effet habituellement reconnues : les formes courtes (*la France, le Canada*), les formes polylexicales (*Republica Moldova, the United States of America*) et les sigles de certaines formes complexes (*the United-Kingdom – the UK*). À ces structures s'ajoute un identifiant spécifique qui est le code ISO, établi par *International Organization for Standardization*⁸ : *UA* pour *l'Ukraine*, *TZ* pour *la Tanzanie*, *CZ* pour *la République tchèque*, etc.

L'analyse structurelle des noms de pays livre au moins deux patrons dénommatifs et un trait morpholexical propres à cette sous-catégorie : l'association systématique d'un terme catégoriel et d'un terme identifiant (ex. : *la République tchèque*), les morphèmes suffixaux spécialisés (*la Boliv-ie, l'Afghani-stan*) et, en français, l'emploi quasi-systématique de l'article défini.

Les formes polylexicales et leurs sigles se prêtent à une analyse structurelle qui met en évidence quelques spécificités translinguistiques de la sous-catégorie des noms de pays. Dans les quatre langues étudiées, toutes ces formes ont une hyperstructure commune qui combine un élément descriptif et un élément identifiant en suivant deux patrons spécifiques, bien que rendant compte des particularités morphosyntaxiques de chaque langue : *la République française – the French Republic – Republica franceză – Французская Республика* ou *the United States of America – les États-Unis d'Amérique – Statele Unite ale Americii – Соединённые Штаты Америки (Soedinennye Shtaty Ameriki)*.

Patron I

NOM DE CLASSE+ADJ. IDENTIFIANT

Patron II

NOM DE CLASSE+articulation morphologique+NOM PROPRE (OU AUTRE FORME IDENTIFIANTE)

L'emploi de l'article est optionnel (avant le nom de classe en français ou en anglais, en position flexionnelle du nom en roumain) et la nature de l'articulation morphologique varie également selon les langues : préposition à valeur possessive en français et en anglais, déterminant possessif ou flexion génitive en roumain, flexion génitive en russe. La morphosyntaxe façonne ainsi des relations entre les deux types de noms qui laissent la place à des interrogations sémantiques.

S'est posée alors la question de la relation entre formes simples et formes polylexicales. Dans un cadre régi par les instances géopolitiques internationales, la question du *pourquoi* linguistique ne peut pas recevoir de réponse : la terminologie adoptée par la Commission de toponymie ou par les divers organismes géographiques ou géopolitiques proposant des listes des noms de pays – *forme courte* versus *forme longue* ; *short name* versus *long name* – laisse entendre que les formes courtes sont une sorte d'« abréviation » de la forme longue. Ce positionnement n'est pas justifié par l'usage. Des auteurs comme R. Long (1969 : 117) suggèrent que les formes courtes et les formes

⁷ http://cnig.gouv.fr/?page_id=671

⁸ <http://www.iso.org/iso/en/prods-services/iso3166ma/02iso-3166-code-lists/index.html>

Les ISO sont difficilement assimilables à une dénomination, pour la simple raison que ces formes n'ont pas le fonctionnement à proprement parler ; par ailleurs, comme on le voit dans les exemples cités, et à la différence des sigles, le code ISO n'entretient pas de rapport direct avec une forme appellative dans une langue donnée : *CZ* renvoie à *Czech Republic* (angl.), plus proche de *Ceská Republika* (tchèque). Cependant, les codes ont un statut de formes singularisantes dans la mesure où ils permettent de distinguer des particuliers sans ambiguïté aucune : ainsi, *CD* correspond à *Congo-Kinshasa* et *CG* correspond à *Congo-Brazzaville*.

complexes devraient être considérées comme concurrentielles, du fait des ambiguïtés notamment (il cite l'exemple d'*Ohio*, nom d'état et nom de rivière). On a affaire à une superposition de stratégies dénominatives selon le registre communicationnel adopté (nom courant vs nom officiel).

1.2.2. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DES TERMES GÉNÉRIQUES DANS LES FORMES COMPLEXES DE NOMS DE PAYS

Les patrons dénominatifs identifiés reflètent bien des propriétés des noms de pays mais ne constituent pas pour autant un outil fiable pour fixer l'identité linguistique et les frontières de cette sous-catégorie. En effet, la structure polylexicale est caractéristique pour les noms de lieux en général ainsi que pour les noms d'institution, et ce, dans plusieurs langues, dont les quatre langues auxquelles je me suis intéressée, cf. *la rue du Bac, Thayer Street* (noms de rues), *Pays de la Loire, Rhode Island* (noms de régions, d'états ou de comtés), *Nizhniy Novgorod, Satu Mare* (noms de communes), *Universitatea Al. I. Cuza, Columbia University* (noms d'universités), *Teatr Taganka, Opéra Bastille* (noms d'établissements artistiques), etc.

Le statut linguistique de ces structures a été l'objet de plusieurs discussions théoriques. Partant d'exemples en roumain, G. Bolocan (1991 : 277) propose d'appeler les structures polylexicales des toponymes « analytiques ». Ces structures correspondent à des *dénominations complexes d'objets uniques* selon B. Bosredon et I. Tamba (1999 : 58). Pour I. Mănescu (1999 : 108), en synchronie, « les toponymes composés (TC) sont totalement non descriptifs », car ce sont « des entités spécifiques dont les termes se sont associés par un lien dénominatif stable. ». Au contraire, dans la terminologie de K. Jonasson (1994 : 39), les formes complexes correspondent à des noms propres « impurs », par opposition aux noms propres purs *monolexicaux, démotivés* et employés généralement *sans article*. On constate que la présence d'un terme catégoriel est sujette à polémiques, et pour cause : on verra que ce terme assume des rôles sémantiques et fonctionnels spécifiques.

Entre le terme catégoriel et le nom propre (ou autre terme jouant un rôle d'identifiant) on peut évoquer des rapports de dépendance sémantico-syntaxique s'inscrivant dans une dichotomie relationnelle. M. Sala (1964 : 62) identifie des syntagmes réguliers « *déterminé+déterminant* » en roumain : *Dealul Mare, Breaza-de-Sus, Breaza-de-Mijloc, Moșnita Veche*, etc. ; V. Zinkin (1969 : 182-187) propose quant à lui une classification des structures sous le format *Spécifique+Générique* dont le type est déterminé par l'appartenance catégorielle des items réunis : *nom générique+nom propre, nom propre+coord.+nom propre, nom propre+adjectif, toponyme+anthroponyme* (cf. Mănescu 1999 : 108 et sq.).

Dans le cas des noms de pays, les termes génériques indiquent soit l'appartenance à une catégorie géophysique (*Îles Salomon*), soit – et il s'agit du format le plus courant – la structure politico-organisationnelle caractérisant le pays nommé (*Confédération, République, Sultanat*, etc.). À ces substantifs catégorisants s'ajoutent des adjectifs identifiants précisant le type de configuration politique (*coopérative, démocratique, fédérale, populaire, socialiste, unis*) ou religieuse (*hachémite, islamique*).

On note également que les structures *pays+Npays* brillent par leur absence : **le pays France, *the country Italy, *țara România, *strana Rossija* ne sont tout simplement pas acceptables dans les langues respectives. Il est intéressant de noter, avec W. Van Langendonck (2007 : 203), que ce genre de rejet est habituellement constaté pour les toponymes qui possèdent déjà un morphème catégoriel interne : **the sea the North Sea, der See der Bodensee*. Cela argumente en faveur d'un marquage « interne » du domaine de définition des noms de pays. On peut considérer cela comme un marquage au niveau de la forme de contraintes d'usage/interprétatives.

La proximité structurelle des noms de pays et des noms d'institutions soulève par ailleurs des questions cruciales pour la catégorisation même des noms de pays : s'agit-il de noms de lieux ou bien de noms d'institutions ? La question est loin d'être triviale et plusieurs auteurs l'ont posée, dans divers contextes. Dans sa typologie des noms propres, F. Zabeeh (1968 : 53) distingue la catégorie des *noms géopolitiques* dont font partie les noms de pays. Les études de P. Sériot (1997) et de S. Akin (1999) font ressortir les enjeux politiques qui accompagnent la nomination et la renomination des pays ; le terme de *politonyme* s'applique alors de plein droit aux noms de pays. Les spécificités structurelles et fonctionnelles des noms de pays dans les quatre langues observées montrent que ces derniers constituent une catégorie complexe, qui articule deux types ontologiques différents : le lieu et l'institution. On trouve cette même articulation au niveau du contenu sémantique actualisé en usage, comme je le détaillerai plus bas.

1.2.3. SÉLECTION EN USAGE

En observant l'usage des différentes formes dénominatives appelées à désigner chacun des six pays dont était issu mon corpus d'étude dans la presse locale (en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Moldavie, en Roumanie et en Russie), j'ai pu observer les choix faits dans chacune des langues concernées, en évitant en grande partie les biais des traductions d'autres langues et donc l'importation de stratégies extérieures. On observe que, de manière générale, la presse nationale fait appel aux formes simples pour désigner le pays dont elle est issue (**doc 14**) :

TABLEAU 1.1. RELEVÉ DES FORMES APPELLATIVES AUTO-DÉSIGNATIVES DANS LES PRESSES NATIONALES DE SIX PAYS.

	Forme complexe	Forme simple ou brève	Autres	Total
Presse américaine	0 [the United States of America]	57 (20%) [the United States] ⁹	227 (80%) [the U.S.] 190 [America] 37	284
Presse britannique	0 [the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland]	3 (1,7%) [the United Kingdom]	172 (98,3%) [Britain] 105 [Great Britain] 3 [the UK] 64	175
Presse française	3 (0,8%) [la République française]	381 (97,4%) [France]	7 (1,8%) [l'Hexagone]	391
Presse moldave	62 (65,3%) [Republica Moldova]	24 (25,3%) [Moldova]	7 (7,4%) [Basarabia]	95
Presse roumaine	0 [Republica România]	88 (100%) [România]	0	88
Presse russe	1 (0,05%) [Rossijskaya Federatsija]	95 (98,95%) [Rossija]	0	96

Dans le cas des noms complexes suivant le Patron II, on observe une nette préférence pour les abréviations, en plus des formes brèves (*the U.S., the UK, Britain, America*). La seule exception concerne la presse moldave, où la forme complexe

⁹ Dans les deux premiers cas, il s'agit plutôt d'abréviations des formes complexes, la forme brève apparaissant dans la colonne « Autres ».

« Republica Moldova » (62 occurrences) l'emporte de loin sur les autres formes, « Moldova » (27 occurrences) et « Basarabia » (7 occurrences). On notera que cette préférence pour la forme complexe ne concerne pas les autres noms de pays apparaissant dans les périodiques moldaves ; il s'agit donc d'un phénomène touchant exclusivement l'autodésignation. Enfin, j'ai pu relever, parmi les autres formes appellatives, un nom hypocoristique, symbolisant la cartographie de la France (« l'Hexagone »), et un nom ancien, marqué historiquement et idéologiquement (« Basarabia »).

Au-delà de la possible corrélation entre fréquence et longueur des mots (Zipf 2002 [1936]), l'examen des formes courantes et officielles des noms de pays montre des fonctionnements différents (cf. **doc Thèse, doc 12**). D'ailleurs, les formes polylexicales d'autres noms de lieux ont également un usage spécifique ; si *la ville de Paris décide de limiter la circulation automobile le week-end*, c'est *Paris* qui propose un nouveau budget de l'UE, *Paris* qui sort dans la rue, etc. L'usage de telle ou telle forme est déterminé par le contexte de production et par les visées discursives : ainsi, les formes complexes des noms de pays sont plutôt caractéristiques de productions discursives telles que les textes officiels (constitution, déclarations, décrets) ou les dépêches. L'analyse des discours médiatiques révèle surtout des non-équivalences distributionnelles, les formes complexes ne pouvant pas se combiner avec certains prédicats spatiaux ou intentionnels :

(1)¹⁰

- a) ? La République française mesure N km²
- b) La France vote à droite vs *La République française vote à droite
- c) Ne laissez pas la Yougoslavie devenir un nouveau Vietnam. vs ? Ne laissez pas la Yougoslavie devenir une nouvelle République socialiste du Vietnam.

1.3. DOMAINE CATÉGORIEL ET FAISCEAUX SÉMANTIQUES

L'analyse esquissée dans ma thèse (**doc Thèse**) et aboutie dans deux articles récents (**doc 46** et **doc 39**) part du constat que les noms propres sont soumis à une « typologie référentielle » (Leroy 2004 : 33) identifiant des sous-classes de noms selon la nature des référents désignés, comme le soulignent B. Bosredon et I. Tamba (1995 : 134) : « [...] *personne, lieu, chien* servent, notamment dans les dictionnaires de Npr, à nommer les domaines de validité de différentes signalétiques des classes lexicales. » Cette particularité peut être déterminante pour la nature et le fonctionnement des noms propres : ainsi, dans le cadre de la signalétique, B. Bosredon (2012) soutient que les formats de dénomination constituent des familles identifiables autour des types référentiels. Dans le même ordre d'idées, W. Van Langendonck (1997 et 2007) défend l'idée d'une « présupposition catégorielle »¹¹ assurant le lien entre un nom propre et une catégorie référentielle

¹⁰ Les exemples sont toujours cités tels quels, sans aucune correction ou adaptation, sauf mention spécifique. Les exemples tirés de corpus sensibles, comme les rapports éducatifs de la protection de l'enfance, ont été anonymés.

¹¹ En tant que pratique lexicographique ou en tant que pratique cognitive, la catégorisation est à la base des structurations sémantiques sont bénéficient les concepts : « L'analyse linguistique du sens, en termes de dénotation, connotation et référence, s'applique aux objets du monde sans que l'on puisse dire si les concepts associés aux objets du monde sont identiques à ceux qui sont associés aux lexèmes qui les désignent. L'hypothèse d'une hiérarchisation des traits sémantiques et des forces de connexion au sein des réseaux conceptuels, des réseaux de connaissance et des souvenirs peut rendre compte des relations entre ces différents niveaux de représentation.

Comme il a été précisé, le rattachement d'un objet à la catégorie à laquelle il appartient est une composante de sa définition. C'est pourquoi la description et l'analyse des catégorisations qui se développent pendant les premiers mois de la vie permettent de comprendre comment s'élaborent

identifiée par un terme de base ; certains noms propres tels les toponymes sont par ailleurs régulièrement accompagnés dans l'usage d'un terme catégoriel (« rue », « mer », « ville », etc.). Avec prudence d'abord dans les articles plus anciens, G. Kleiber (2006) confirme aussi le rôle définitoire de l'information catégorielle pour le nom propre.

Les noms de pays identifient des individus appartenant à la catégorie des pays. Leur domaine de définition devrait donc se situer, comme le suggèrent les observations structurelles ci-dessus, quelque part entre l'espace et l'institution. Cette particularité suggère une certaine complexité référentielle. Mais, comme le montrent les exemples ci-dessous, des noms de pays peuvent être utilisés pour désigner encore d'autres choses, comme une équipe de foot (2a), un événement (2b), la population ou encore l'institution (2d), ou les deux à la fois (2c) :

(2)

- a) La **France** a battu **l'Italie** 2 : 1 (reportage sportif)
- b) Après **Haïti**, bilan des séismes les plus graves des cent dernières années (La Tribune, 18.01.10)
- c) **La France** encore désarmée face à son taux de suicides. (titre, *Libération*, 22.09.2013)
- d) **Les États-Unis** finirent par déclarer la guerre à **la Grande-Bretagne** en 1812 et tentèrent d'envahir **le Canada**. (*Guide L'Ouest américain*, Lonely Planet 2008, p. 38)

Les possibilités interprétatives sont encadrées par la présence de marqueurs divers, comme la combinatoire du nom de pays avec des prépositions spatiales (*en*, *à*, *de*) dans le cas des emplois locatifs, avec des prépositions temporelles (*après*) ou des adjectifs à valeur d'instanciation dans le cas des emplois événementiels (*autre*, *nouveau*), des verbes de parole ou des prédicats d'intention dans le cas des emplois agentifs (*déclarer*, *décider*, *voter*), la cooccurrence avec des résultats chiffrés de compétition et des prédicats de domination (*battre*, *vaincre*, *dominer*), etc.

Ces multiples possibilités référentielles, caractérisées par une forte régularité dans les discours médiatiques et des marquages spécifiques, ne laissent pas la place à des interprétations en termes d'accidents ou de figures du discours. À partir de là, mon objectif a été de catégoriser l'ensemble des possibilités relevées, et d'en proposer une modélisation sémantique. En termes d'apport scientifique, j'ai pu aussi regretter d'avoir passé trop de temps sur le dilemme shakespearien – on peut l'appeler aussi philosophique – de l'existence ou inexistence du sens des noms propres, au détriment d'une description plus fine et davantage quantifiée des types d'emplois.

Au fil de mes travaux s'est affinée une structuration conceptuelle permettant de rendre compte, de manière unitaire, à la fois du rôle joué par les informations catégorielles et de la diversité des emplois possibles des noms de pays.

Ainsi, il est apparu utile de distinguer tout d'abord les *domaines de définition*, dans la mesure où les catégories ainsi identifiées permettent de définir l'aire d'application des noms (noms de personnes, de pays, de planètes, d'événements, etc.). Le *domaine de référence*, quant à lui, englobe l'ensemble des possibilités référentielles attestées d'une classe de noms propres appartenant au même domaine de définition. La schématisation ci-dessous illustre la structuration référentielle des noms de pays, mais s'applique dans les grandes lignes à d'autres noms propres, comme il sera montré à la fin de ce chapitre :

Domaine de définition : [nom de] pays

Présupposition catégorielle : l'individu désigné appartient à la catégorie des pays

Domaine de référence : l'ensemble des référents pouvant être désignés par un nom de pays, tels que les états, peuples, territoires, équipes sportives, événements ; on constate une hétérogénéité significative à ce niveau, qui place la discussion qui suit sur le plan de l'usage.

Ce type de structuration est notamment caractéristique des noms propres « historiques » (Jonasson 1994) auxquels on associe généralement une série de connaissances encyclopédiques : noms de lieux habités (cf. **doc 22**), noms de personnalités historiques, politiques, artistiques, noms de personnages stéréotypés.

1.3.1. NOM DE PAYS ET SPATIALITÉS

À un premier niveau d'analyse, qui appréhende le nom de pays en tant que catégorie appellative attachée à un domaine de définition, je me suis proposée de rendre compte de la valeur spatiale du nom et de vérifier ainsi son statut de *toponyme*, en le comparant aussi à d'autres noms de lieux tels les noms de villes notamment (**doc Thèse** : ch. 4, **doc 15**, **doc 22**, **doc 26**). Il convient d'appréhender tout d'abord les noms de pays, ainsi que les noms de villes ou d'autres lieux habités, en tant que noms de lieux, définis par une dimension spatiale. Ces toponymes peuvent distinguer des espaces fermés et des espaces ouverts : ainsi, d'après M. Noailly (1995), G. Guillaume (1975 [1919] : 290), J. Lomholt (1983 : 3), les noms de ville, généralement dépourvus de déterminants en français, correspondent à la représentation d'un espace originellement fermé par les murs d'une ville ; les noms de pays ont quant à eux un déterminant, qui contribue à cerner sémiotiquement un espace ouvert, ou dépassant le potentiel perceptif des locuteurs.

Au-delà du constat on ne peut plus réaliste que les noms de pays instaurent et modifient des frontières « dans la vraie vie », j'observe les différents usages discursifs des noms de pays leur permettant de localiser, situer, représenter, construire, différencier, voire opposer des espaces.

1.3.1.1. MANIÈRES DE MARQUER LA SPATIALITÉ TOUT EN LA NOMMANT

Le langage contribue directement à la configuration de l'espace : on mentionnera ici, par exemple, les travaux d'A. Borillo (1998), C. Vandeloise (1986), Y.-F. Tuan (2006) qui s'intéressent à l'expression linguistique de l'espace. La nomination semble être une des premières conditions de l'existence de l'espace, qu'on peut ainsi identifier, ou cerner. On peut dès lors s'interroger sur les effets de la nomination, dont les caractéristiques linguistiques sont susceptibles de « chosifier » l'espace.

Le nom propre permet d'avoir une vision statique de l'espace comme point ou comme surface : *Paris est à 3000 km d'ici, la France fait 643 801 km²*. Mais cette représentation sous forme d'étendue est loin d'épuiser le potentiel locatif des noms de lieux habités. Car une fois l'espace cerné, les langues prévoient la possibilité de distinguer entre plusieurs qualités spatiales que le nom de pays rassemble en une seule référence géonationale (voir **doc 26**). Lorsque des déplacements sont décrits, l'espace nommé est appréhendé en tant que territoire (*à travers/traverser/sillonner la France/Paris*) ou en tant que surface (*survoler Paris/la France*). Mais il peut également être envisagé comme un point de repère concernant un déplacement dans l'espace (source, point de départ, cible, destination ; cf. Creissels 2006) ou indiquer des origines. Je reprends ici des exemples en français et en roumain, mais ces phénomènes concernent de nombreuses autres langues.

(3)

- a) Arriver en Tunisie/à Gabès ; *in Romania se ajunge via Moscova si Chisinau* (en Roumanie on arrive via Moscou et Chisinau)
- b) Depuis la France ; *Sportivii din Romania* (les sportifs de Roumanie), *Venind din Romania* ([en] venant de Roumanie)

c) À destination de (la) France/Djerba

Certains énoncés montrent que l'espace est également perceptible en termes de contenant, ce qui soulève la question de la configuration de l'espace en rapport avec les objets qui l'occupent (dans une conception kantienne de l'espace).

(4)

« *Au intrat cu 50 de metri in Romania* » (ils sont entrés 50 mètres [à l'intérieur de la] Roumanie)

En résumé, les lieux habités peuvent comprendre plusieurs qualités spatiales, statiques ou dynamiques, ouvertes ou fermées.

En tant que point de repère, l'espace géonational peut prendre la forme de l'extrémité d'un trajet, comme le montre l'exemple suivant, tiré de la presse roumaine : « *Pe ruta Romania-Spania* (sur la route Roumanie-Espagne) ». D'autres structures morphosyntaxiques représentent l'espace géonational à la fois comme point de repère et comme étendue : *Le nord/ sud/ est/ ouest de la France, la frontière nord/ ...*

Ces multiples focalisations sur l'espace que permet d'opérer le nom de lieu associé à différents outils lexico-grammaticaux (prépositions, adverbes, verbes de mouvement, points cardinaux) montrent sa labilité de fonctionnement, la dénomination étant garante d'une sémiotisation holistique de complexités ontologiques et phénoménologiques. Suite à ce constat, on peut aborder le nom de pays en tant que repère fixant des espaces d'énonciation et des espaces de référence. La projection de l'espace d'énonciation sur la désignation de l'Autre donne lieu à des désignations topocentriques : *outr-Manche, outr-Rhin*, etc. On présuppose alors que le fonctionnement du nom de pays est encadré par des conditions linguistico-cognitives qui accordent au nom un statut de repère cognitivement saillant, susceptible d'organiser les représentations du monde. La valeur spatiale préexisterait ainsi au discours qui l'actualise. On constate que le nom de pays est en même temps, et obligatoirement, *signe spatialisant* et *signe identifiant et identitaire*.

1.3.1.2. L'ESPACE GÉONATIONAL COMME SITE : L'EMPLOI CADRATIF

Je m'arrêterai ici sur un emploi spatial déterminé contextuellement par le genre discursif médiatique, dans lequel ont été relevées les occurrences analysées (**doc Thèse** : ch. 4). En prenant appui sur les différentes manières de représenter l'espace susceptibles d'être prises en charge par les noms de lieux habités, le discours médiatique organise l'information en emboîtant des espaces. Sont ainsi mises en place des rubriques sous le nom des parties du monde (Europe, Amériques, Asie), des zones conflictuelles (Proche-Orient) ou des institutions (OTAN, UE, etc.) ; sont posés des cadres discursifs en même temps que des repères spatio-politiques :

(5)

ASIE	AMERIQUE LATINE
Inde : les petites filles tuées dans l'œuf (titre)	Brésil La misère au pied du mur (titre)

(*L'Express*, 17.05.01)

Dans certains contextes on voit se dessiner jusqu'à trois niveaux d'emboîtement méronymique :

(6)

Laser **Monde** (rubrique)

RUSSIE (sous-rubrique)

Tchéchénie : l'effet boomerang (titre) (*Le Point*, 07.07.00)

Appréhendé de ce point de vue, le nom de pays – dépourvu, qui plus est, de l'article défini – devient indice sémiotique : « il n'y a pas apport d'information, mais renvoi à un savoir présupposé » (Mouillaud et Tétu 1989 : 118). C'est « une dénomination catégorisée comme substantif et décrochée de toute fonction référentielle en discours », constatent B. Bosredon et I. Tamba (1992 : 36) à propos des noms non déterminés constituant la partie gauche des structures bi-segmentales (cf. ex. 5 et 6) dans lesquelles le fonctionnement des noms de pays se rapproche de celui des titres de rubriques. Le nom de pays ne désigne plus à proprement parler, mais pré-sémantise les énoncés du périodique tout en les situant dans un espace prédéfini. La sémiotisation d'un certain lien méronymique du type *Asie* -> *Inde* laisse la place à une intégration thématique.

L'exemple ci-dessous va dans le même sens, en mettant au jour un rapport d'inclusion qui ne peut pas être justifié du point de vue référentiel (l'Arménie n'étant pas intégrée spatialement à la France) mais uniquement d'un point de vue thématique :

(7)

FRANCE (rubrique)

ARMÉNIE : Jacques Chirac reconnaît l'importance du génocide de 1915 (titre) (*Le Monde*, 03.07.00)

Le passage du niveau sémiotique au niveau textuel est marqué par une interprétation des occurrences locatives comme des préconstruits (*connu*) sur lesquels la construction de l'événement prend appui (*nouveau* → *nouvelle*). La nomination est ainsi un support discursif du développement thématique, dans la mesure où le nom propre permet de « parler de », de « dire des choses » sur son référent en l'absence de ce dernier. Cependant, l'analyse linguistique des structures bi-segmentales reste problématique. Si, selon B. Bosredon et I. Tamba (1992), il est impossible de les décrire en termes de structures phrastiques *thème - rhème*, l'élément nominal en-tête, le nom de pays, bénéficie bien d'un apprentissage et d'une activation mémorielle qui le dispensent de l'actualisation anaphorisante par un déterminant dédié. Il est en effet possible de gloser ces structures par *à propos de la France, les prix à la consommation ont augmenté* et *quant à la France, les prix à la consommation ont augmenté*.

J'ai proposé d'interpréter ce genre de constructions en termes *d'univers de discours* (**doc Thèse** : 195), c'est-à-dire « l'ensemble des circonstances, souvent spécifiées sous forme d'adverbes de phrase, dans lequel la proposition peut être dite vraie » (Martin 1983 : 37) Ainsi, le détachement à gauche du complément de lieu facilite-t-il l'exploitation du critère spatial et permet d'enchaîner d'autres assertions et de nouveaux cadres de discours : *En France, X* ; *En Belgique, Y*, etc. Cependant, les noms de pays en emploi cadratif et les assertions qu'ils spécifient ne portent pas uniquement et simplement sur un état des choses : le discours s'organise à partir d'un critère spatial (Charolles 2003 : 16) et guide la lecture du discours d'information médiatique.

1.3.2. ASPECTUALISATIONS ACTANTIELLES

Comme on vient de le voir, un nom de lieu, lorsqu'il réfère à un lieu, le fait déjà de manières diverses ; il peut par ailleurs référer à de multiples entités autres qu'un lieu. Toutefois, l'étude du corpus montre que le champ référentiel du nom de pays est loin d'être désordonné et informe ; derrière la multi-aspectualité des noms de pays se devine un ordre sémantique sous-tendant la récursivité des usages. En prenant comme point de départ les élaborations proposées dans le cadre de la thèse (**doc Thèse**) et tout en puisant dans d'autres publications (**doc 9**, **doc 15**, **doc 22**), j'esquisserai les premières tentatives d'explication des mécanismes sémantiques à l'œuvre tout en soulignant les difficultés rencontrées face à des spécificités et contraintes relevant de l'ordre combinatoire, des cadres génériques, linguistiques ou culturels, du caractère rhizomique des potentialités référentielles des noms de pays.

1.3.2.1. RÉFÉRENCIATION ET RÔLES SÉMANTIQUES

Au fil du corpus, apparaissent comme particulièrement saillantes¹² quatre structures définies syntaxiquement et sémantiquement (**doc Thèse**) :

1) structures à valeur spatiale :

(8)

En France et en Italie, en revanche, on n'a pas constaté de désengagement financier de l'État. (*Le Monde diplomatique*, 07.00)

2) structures SSD « possessives » (en roumain, en russe et en anglais), ou les structures prépositives à valeur possessive (en anglais et en français) :

(9)

He likened the Bush administration's implacable march into Iraq to **Britain's** mobilization for the deadly morass of World War I and **America's** self-inflicted wounds in Vietnam. (*The Washington Post*, 01.07.03)

Il a comparé la marche implacable de l'administration Bush sur l'Irak à la mobilisation de la [Grande]-Bretagne pour le borbier meurtrier de la Première Guerre Mondiale et aux blessures de l'Amérique [que l'Amérique s'est infligée] au Vietnam. [notre traduction]

3) structures actantielles obliques :

(10)

1917 : les États-Unis s'allient à **la France** et à l'Angleterre dans la Première Guerre mondiale. (*L'Express*, 27.07.00)

4) structures actantielles agentives (cf. aussi l'ex. 10 ci-dessus) :

(11)

Россия отмечает новую годовщину УПК (*Izvestija*, 01.07.03, titre)

La Russie fête l'anniversaire de l'UPK [code pénal]. [notre traduction]

Pour le repérage et la catégorisation des différents emplois relevant du domaine de référence des noms de pays je me suis tournée vers l'analyse des rôles sémantiques. La grammaire des cas de Ch. Fillmore prévoit des cadres relationnels spécifiques (*case frame*) qui caractérisent le fonctionnement des verbes d'une langue (Fillmore 1968 : 27 et sq.) et déterminent, d'un côté, la sélection des arguments et, d'un autre côté, l'interprétation des énoncés. Ainsi, un verbe trivalent d'après la terminologie de L. Tesnière (1988 [1959]) prévoit trois arguments qui auront des rôles bien définis : le cadre du verbe *donner* contient un agent, un bénéficiaire et un objet. Plusieurs cas, ou rôles, peuvent être identifiés : Agentif (instigateur de l'action décrite par le verbe, typiquement perçu comme [+animé]), Instrumental (force ou entité [-animé] perçus comme la cause de l'action ou de l'événement), Datif (être animé affecté par l'action ou l'état décrit par le verbe), Factitif (objet résultant de l'action identifiée par le verbe), Locatif (location ou orientation spatiale de l'action), etc. (Fillmore 1968 : 24-25). Par exemple, dans l'énoncé **Chicago** [sujet] a un climat continental, **Chicago** sera au cas Locatif, indépendamment de sa fonction syntaxique.

En insistant sur la dimension relationnelle des cas profonds, Ch. Fillmore (1977 : 66) s'oppose à toute évaluation des rôles sémantiques en termes « ontologiques ». Cependant, c'est un fait que « certaines entités du monde externe sont perçues comme des lieux (par exemple : *mer, lac, pays, région, jardin...*), tandis que d'autres entités (par exemple : *homme, voiture, baleine...*) sont culturellement catégorisées comme des entités

¹² On verra un peu plus loin que leur degré de saillance n'est pas le même selon les langues et les cultures.

individualisables que l'on peut désigner par pointage » (Desclés 1994 : 114). S'agit-il, dès lors,

- d'un substrat lexico-cognitif inscrit dans le domaine de définition, dans lequel la prédication ou la configuration discursive puisent ?
- ou bien, comme le suggère J.-P. Desclés (1994 : 113), c'est la prédication qui modélise les schèmes sémantico-cognitifs, en attribuant par exemple une intentionnalité aux entités ?

C'est la régularité des emplois qui permet de faire pencher plutôt vers l'une ou l'autre solution. Ainsi, la deuxième option est caractéristique de la créativité discursive à travers des tropes et des figures, tandis que la première est davantage le signe d'une stabilisation sémantique. Dans le cas des noms de pays et autres noms de lieux habités les régularités d'emploi tendent à pencher pour une stabilisation sémantique, avec une forte tendance à mettre en avant des emplois Locatifs et des emplois Agentifs. Deux traits inhérents doivent être retenus à ce niveau, [espace] et [humain], car ce sont eux qui gèrent les choix structurels et sémantiques. Ces différents éléments peuvent être focalisés en discours sous forme de lieu ou d'actants. Pour B. Pottier (1992 : 170) les *actants* sont « les différents participants sémantiques à l'événement » ; ils ont pour paramètres définitoires la *puissance* inhérente au contenu du lexème et la possibilité de contrôler volontairement une activité.

(12)

- a) Dominique de Villepin s'est inscrit dans la droite ligne chiraquienne et s'est adressé à la « France qui souffre » [...] (*Les Échos* 05.09.05)
- b) « Quand la France vote Le Pen, c'est qu'elle va mal » : c'est le jugement d'Élisabeth Herberg qui commente dimanche soir à la terrasse d'un café parisien le premier tour de l'élection présidentielle dont le dirigeant d'extrême droite est le grand gagnant. (*Agence France Presse*, 21.04.02)

Les deux traits sont nécessaires mais pas suffisants pour l'analyse de l'ensemble des emplois attestés des noms de pays. Dans l'exemple ci-dessous, ni le trait [espace] ni le trait [humain] ne se révèlent entièrement pertinents. Il est vrai que, compte tenu du prédicat accompagnant le nom propre, le trait [humain] s'impose, mais ne parvient pas à offrir une grille de lecture éclairante.

(13)

Le **Pakistan** durcit sa loi contre les crimes d'honneur (*Le Monde*, 09/10/2016)

En revanche, si l'on propose aux locuteurs de gloser ce genre d'exemples, on verra émerger le terme *gouvernement*. L'hypothèse de l'actualisation d'une référence « institutionnelle » est tout à fait recevable, compte tenu aussi de l'association fréquente d'un terme catégoriel institutionnel au nom identifiant dans les formes complexes des noms de pays.

Mais alors il faut intégrer des traits renvoyant à la population, à la nation... comment modéliser ces appuis conceptuels et où s'arrêter ?

1.3.2.2. MÉCANISMES SÉMANTIQUES SOUS-TENDANT LE FONCTIONNEMENT DES NOMS PROPRES

Les emplois décrits plus haut et les interprétations des noms propres concernés tendent à s'affranchir des conventions *ad hoc*, et la régularité des choix référentiels sous-tend une stabilité qui semble résister à une interprétation en termes d'accident, de créativité locale,

ou encore de propriétés extrinsèques (propriétés qui renvoient aux fonctions du référent et/ou au rapport que le locuteur entretient avec lui, telles que proposées par P. Cadiot et F. Némó 1997¹³). En suivant les principes de la sémantique interprétative développée par F. Rastier (1987), J.-L. Vaxelaire détaille l'analyse en sèmes inhérents (propriétés inhérentes, comme /humain/ et /féminin/ attachés au prénom *Marie*) et sèmes afférents (propriétés spécifiques) des noms propres ; il distingue ainsi entre les sèmes afférents /affaires/, /marketing/ pour une occurrence comme *le Berlin d'aujourd'hui* et /non-conformisme/, /création artistique/, /expérimentations/ pour *le Berlin d'antan*¹⁴ (Vaxelaire 2007 : 10). Si l'analyse en sèmes afférents permet une interprétation éclairée en contexte, elle omet une étape, celle des traits sémantiques catégoriels qui définissent les domaines de référence de plusieurs sous-catégories de noms propres et qui permettent de cibler de manière régulière les propriétés spécifiques auxquelles renvoient les sèmes afférents.

Certains des usages dits « modifiés »¹⁵ des anthroponymes (du type *J'écoute du Mozart ; Combien coûte ce Picasso ? une nouvelle Adjani*) ont donné lieu à diverses interprétations dans plusieurs cadres théoriques, le plus ancien étant probablement celui de la rhétorique. Pour certains linguistes, ces emplois sont des métonymies quantitatives (Gary-Prieur 1994 ; Kleiber 1994), construites à partir de la mise en relation d'un auteur et de son œuvre et qui rendent possible l'emploi du partitif avec un nom propre. Les auteurs soulignent d'ailleurs l'impossibilité de construire des structures du même type avec des noms de villes : *?Il y a du Paris dans cette ville* (Flaux 2000a : 94). M.-N. Gary-Prieur (1994 : 234) explique cette particularité par l'absence du trait [+humain], qui bloque l'interprétation qualitative de l'occurrence¹⁶. Mais il y est rarement question des noms de pays en particulier (à part le cas de *du Hollande*), et on peut se demander d'ailleurs si le trait [humain] en est vraiment absent...

Des applications plus récentes exploitent le potentiel explicatif de la figuralité en termes d'emplois métonymiques (Bonhomme 1987 ; pour des applications récentes, cf. Lecolle 2003) ou métaphoriques, plus particulièrement autour de l'antonomase (Leroy 2004). La critique que j'ai pu apporter à ce sujet concerne le traitement nécessairement détaché – car interprété comme non littéral – des emplois des noms propres, alors même qu'il est impossible de modéliser un sens littéral du nom de pays, comme on le verra aussi plus bas.

À la suite de G. Nunberg (1995), considérant que le prédicat s'applique davantage à l'élément explicite qu'à l'élément implicite dans certains emplois métonymiques, B. Warren (2004 : 112) propose de considérer la métonymie comme une construction focalisante : « the speaker is focussing [more] on the attribute of some entity than on the entity itself ». Dans cette optique, la métonymie acquiert une fonction de topicalisation en discours. Se pose cependant la question du rapport entre thème ou objet de/du discours et référent. Ainsi, quel serait l'objet du discours dans des exemples comme ci-dessous ? Comment décider s'il doit s'interpréter dans le cadre du domaine de définition (appelé par

¹³ Si plus haut j'ai évoqué les traits intrinsèques, ce n'est pas pour les confondre avec les propriétés intrinsèques (Cadiot et Némó, *ibid.*), ces dernières résumant les propriétés matérielles du référent. Or, si l'on examine les domaines de référence des noms de lieux habités et des noms de personnes politiques ou artistiques, on constate que les concepts abstraits sont particulièrement bien représentés ; même le collectif Population relève d'un certain degré d'abstractisation (cf. Flaux 1999).

¹⁴ À moins que ce soit l'inverse, comme le suggèrent les multiples occurrences de *Berlin, capitale artistique/de l'art*, etc.

¹⁵ Où l'anthroponyme, habituellement privé d'article, est accompagné d'un déterminant voire d'une expansion caractérisante.

¹⁶ Cela peut être sujet à discussions, comme on le voit dans les travaux de M. Lecolle.

la forme lexicale utilisée et par la cooccurrence du lexème *frontière*) ou dans le cadre du domaine de référence (appelé par l'emploi des verbes demandant un sujet agentif) ?

(14)

- a) **Ucraina** își ermetizează frontiera (*Flux*, 23.07.03, titre)

L'Ukraine [à soi] ferme [rend hermétiques] ses frontières [notre traduction]

- b) I have made very clear that **the United States** expects its laws to be respected, expects its borders to be respected [...](*CBS News*, 26.01.06)

Plus récemment, le concept de polysémie a systématiquement été évoqué en sémantique et en pragmatique pour des exemples comparables. Certains de ces emplois ont pu ainsi être traités en termes de métonymie intégrée (Kleiber 1994), de facettes (Cruse 1996) ou de polysémie systématique (Nunberg et Zaenen 1997). La notion de *facette* est proposée par A. Cruse (1995) comme solution de micro-sémantique lexicale aux cas de polyvalence sémantique tels que *livre* : *book*¹⁷. Les facettes se présentent comme des éléments d'un tout ne disposant pas d'un concept englobant : « [elements] of a global whole, but they are not capable of being subsumed under a hyperonym. » (Croft et Cruse 2004 : 116). Ainsi, les différentes variations sémantiques du mot seraient le résultat de l'activation de l'une des deux facettes, [TOME], appelant à des qualifications ou des collocations comme *sale*, *déchiré*, *rouge*, *lourd*, ou [TEXTE], s'associant à *difficile*, *intéressant*. A. Cruse (2000) complète cette modélisation par une facette [TEXTE PHYSIQUE], qui peut être *en cyrillique*, *illisible*, *en gras*. Dans son étude lexico-cognitive du nom *Britain*, A. Cruse (1996) relie le nom propre à trois concepts catégoriels, *country*, *nation*, *state*, pour en arriver à une description en termes de quasi-polysémie, qui n'est pas sans soulever quelques problèmes sur lesquels l'auteur revient dans des publications ultérieures (Cruse 2000 ; Croft et Cruse 2004). Les difficultés viennent d'une modélisation sémantique qui n'est pas suffisamment informée par l'usage réel des noms de pays. Ainsi, l'auteur considère, à tort, que l'emploi agentif du concept [country] *Britain* est impossible – il s'agit, au contraire, d'emplois très réguliers en anglais comme dans d'autres langues ; A. Cruse (2000) substitue d'ailleurs [land] à [country] dans ses publications ultérieures (Cruse 2000 : 45 ; Croft et Cruse 2004 : 117). En utilisant le concept catégoriel [nation], il considère comme improbable sa cooccurrence directe avec le nom *frontières*. Il n'est pourtant pas rare de voir les deux concepts, [country] et [nation], s'associer en contexte avec *frontières*, en anglais comme dans d'autres langues¹⁸ :

(15)

- a) **Greece** is urging its citizens to avoid unnecessary travel to Turkey, but as yet has not closed its borders. (*News-Medical.net, Australia*, January 22, 2006)

[De même que : "but said it would not yet close its borders"]

- b) I have made very clear that **the United States** expects its laws to be respected, expects its borders to be respected, expects the Mexican Government to make clear to its population that legal migration is the key here [...] (Condoleezza Rice's interview on *CBS News*, January 26, 2006)

Les difficultés viennent en corollaire des avantages : certains emplois des noms de pays, comme dans *It was Britain who were the first to propose a multinational force* ou

¹⁷ La problématique a également suscité une vive polémique en France entre 1987-1991 : la question qui se posait était de savoir si *livre* dans *Ce livre est sale et déchiré* et *Jean est parti pour écrire un livre* change de référent (Kayser 1987), ou bien si les différentes variations référentielles relèvent de l'opposition *type/token* (Kleiber et Riegel 1989, 1991). Le même problème est soulevé par des mots comme *journal* (cf. Conein 1997), *rendez-vous*, *prétexte* (Cadiot et Habert 1997 : 8), réunissant des aspects ontologiques différents.

¹⁸ C'est pas rapport à ce genre de problématiques sémantiques que le recours à des corpus dans plusieurs langues peut s'avérer utile, afin d'éviter les transpositions abusives d'une langue à l'autre.

encore *France were defeated at the Parc des Princes*, ne peuvent pas être issus des facettes du nom de pays ainsi définies. De combien de facettes a-t-on besoin pour la description sémantique de ce type de mots ? Se pose aussi – et encore ! – la question de l'identification conceptuelle des facettes. Dans (Cruse 1996), ce sont les possibilités de substitution sur l'axe paradigmatique qui définissent les concepts généraux susceptibles de se constituer en facettes d'un autre (ou nouveau) concept : *livre / texte, livre / volume, Britain / country, Britain / nation, Britain / state*. Le risque de l'aléatoire reste important avec cette méthode : *Paris* et *les Parisiens* sont réciproquement substituables dans *Paris / les Parisiens souffre / -ent de la canicule*, cependant, on aurait du mal à dire que l'un puisse devenir directement une facette conceptuelle de l'autre, d'autant plus que *Paris* (ses immeubles, ses parcs, ses rues...) peut souffrir de la canicule d'une toute autre manière que les Parisiens. Autre paradigme, qui nous permet d'éviter les variations morphologiques du prédicat : *Paris / Le maire / Delanoë contre les 4x4*. Les trois expressions sont parfaitement substituables sans que l'identité de l'événement soit affectée : il s'agit de limiter la circulation des 4x4, encombrants sous tous les aspects, dans Paris. Mais ni *(le) maire*, ni *Delanoë* ne constituent des facettes du nom *Paris*.

Dans toute une série d'articles et d'ouvrages, G. Kleiber (1991, 1999) développe une théorie de la *métonymie intégrée*, alternative à la multiplication des référents et aux interprétations métonymiques qui mettent l'accent sur la dimension référentielle, au détriment du sens (Kleiber 1999). Reprenons la problématique dans les grandes lignes. Soit deux énoncés *Paul est bronzé* et *La peau de Paul est bronzée*. L'interprétation classique opère un rapprochement sémantique entre les SN des deux énoncés : *Paul = la peau de Paul*, le nom propre étant métonymique. Cette lecture conduit inévitablement à une multiplication des référents, qui seule, dans ces conditions, pourrait justifier l'interprétation. Kleiber (1994 : 138) argue que « le locuteur, en employant les noms propres, n'entend pas dénoter indirectement telle ou telle partie de Paul ou de Marie, mais vise bien à référer à Paul et à Marie. »

Mais le domaine de référence, qui est dépendant du domaine de définition¹⁹, n'est pas constitué d'une liste ouverte et infinie, et lorsqu'un locuteur dit *un autre Rwanda*, il n'entend pas nécessairement référer à la globalité du pays Rwanda. Les relevés et analyses menés sur plusieurs corpus montrent que le domaine de référence est sémantiquement structuré ; on pourrait considérer qu'il possède une sorte de grammaire, une intension stipulant les catégories accessibles pour la désignation et les conditions dans lesquelles ces déplacements référentiels peuvent s'appliquer.

J'ai retenu de ce fait une conception du sens unitaire rattaché au domaine de définition <nom de pays> qui donne lieu à des saillances et aspectualisations discursives. Inspirée par l'étude de S. Rémy-Giraud (1996), l'analyse des relations inter-définitionnelles des mots du micro-champ de la nation (*pays, nation, état, peuple*) en français, en anglais, en roumain et en russe montre des liens sémiques forts entre ces lexèmes (**doc Thèse**). Cela confirme le fait que plusieurs types ontologiques peuvent se subordonner à *pays* et appuie l'hypothèse selon laquelle le nom de pays articule des types ontologiques différents : *espace, nation, état*. Les contextes du nom fournissent souvent eux-mêmes les tests linguistiques, comme l'occurrence de *tout* ci-dessous, permettant de vérifier la lecture collective de *la Russie* :

(16)

Les Russes pleurent sur les victimes de la tragédie de Beslan (titre)

¹⁹ « [...] le rattachement d'un objet à la catégorie à laquelle il appartient est une composante de sa définition. C'est pourquoi la description et l'analyse des catégorisations qui se développent pendant les premiers mois de la vie permettent de comprendre comment s'élaborent les premiers concepts et se constituent ainsi les fondements de la mémoire sémantique. » (Rossi 2013 : 106).

Toute la Russie pleure les victimes de la prise d'otages inhumaine perpétrée par un commando terroriste dans la ville nord-ossète de Beslan. (ITAR-TASS 06.09.04)

Dans l'optique du processus de nomination, il m'a semblé intéressant d'appréhender ces structures en tant qu'expressions de points de vue. En mettant en avant la multiplication des *aspects* du référent plutôt que la multiplication de référents on rend compte des altérités que l'on observe dans les discours tout en préservant l'identité de la dénomination et l'unité de l'individu, singulier ou collectif. J'ai proposé le principe d'*aspectualisation* du référent. Dans la terminologie de la typologie textuelle (Adam 1992 : 89), l'*aspectualisation* est une procédure de la description qui s'occupe du découpage du *tout* (le thème annoncé par le titre du texte, par exemple) en *parties*. Il ne s'agit pas vraiment d'une transposition, mais des points communs existent entre les deux termes. Ainsi, dans les deux cas on a affaire à des opérations de description qui sont subordonnées à des besoins textuels ou discursifs.

1.3.2.3. UN POTENTIEL SPÉCIFIQUE : DÉSIGNATION DES ÉQUIPES SPORTIVES

Les emplois observés plus haut ont tous en commun un repère holistique, une sorte de concept global qui présente, au gré des contextes, l'un ou l'autre de ses aspects. Malgré le passage d'un domaine référentiel à un autre, la transgression catégorielle n'est pas le propre du nom de pays, qui se prête peu aux jeux de la réduction syntagmatique. Il est par exemple plus résistant devant l'effacement référentiel qui touche les noms propres dans des syntagmes comme *le café Cluny - *Cluny - le Cluny* (Bosredon 2001). Il ne peut pas être utilisé indépendamment pour désigner une entreprise, par exemple : *Bata France* n'est pas réductible à *France*. Le nom de pays semble donc préserver son domaine de définition tout en localisant un autre référent. Il existe cependant un emploi courant qui va à l'encontre de ce principe, aussi bien pour les noms de pays que pour les noms de villes ou de communes ; ceux-ci désignent alors des équipes sportives.

En plus de la thèse, j'ai étudié plus spécifiquement ces emplois dans (**doc 15**). La référence aux équipes sportives est marquée par le choix de collocatifs spécifiques, comme les verbes *battre* ou *vaincre*, la mention des scores, etc. Au niveau syntaxique, ils prennent souvent la forme de couples parataxiques de noms de lieux habités qui rendent facilement reconnaissable le domaine de référence retenu, même si les cas d'ambiguïté ne sont pas rares, comme on peut le voir ci-dessous :

(17)

- a) Top 14 : suivez **Clermont-Toulouse** en direct (*Le Monde.fr*, 09.10.2016)
- b) **Israël-Palestine** : l'heure des choix (*Le Point*, 14.07.03)

C'est notamment en anglais que les marqueurs contextuels accompagnant les noms de lieux habités sont les plus saillants et soulignent clairement la distinction entre la référence aux équipes sportives et la référence aux institutions ou à la population (cf. **doc 15**). Par exemple, les noms de villes ou de pays désignant des équipes sportives s'accordent avec des formes verbales (*were*) ou pronominales (*their*) plurielles, qui soulignent le trait collectif de l'occurrence. On note également la reprise par un pronom marqué [+humain], *who*.

(18)

A 14th straight victory for **Barcelona** has increased their lead at the top of the table to twelve points over **Valencia**, who were fortunate to pick up a point [...]. (*Think Spain*, 30.01.06)

Les noms de pays ou de villes référant à l'institution politique sont plutôt accompagnés de formes verbales (*plays*) ou pronominales (*its*) au singulier :

(19)

Brazil pays its poor to send kids to school: officials say program cuts truancy, hunger. (*The Washington Post*, 01.07.03)

Dans les médias écrits britanniques notamment, le nombre permet de distinguer avec précision entre la référence aux équipes sportives (pluriel) et la référence à l'institution (singulier) :

(20)

- a) **Zimbabwe** were bowled out for 93, their lowest score in 25 one-day internationals in England, but they – and Heath Streak, their leonine captain [...]. (*The Times*, 07.07.03)
- b) **Zimbabwe**, which already has the fastest-collapsing gross domestic product in the world [...]. (*The Times*, 30.07.03)

Cette distinction est d'autant plus fortement marquée dans les cas où le nom de pays ayant une forme morphologique plurielle s'accorde avec des formes verbales et pronominales au singulier s'il renvoie à l'institution :

(21)

I have made very clear that the **United States** expects its laws^{INSTITUTION} to be respected, expects its borders^{ESPACE+INSTITUTION} to be respected [...]. (*CBS News*, 26.01.06)

Au-delà de ce marquage parfaitement visible en anglais, on constate que l'ensemble des traits sémantiques – institution, population, lieu – peut être actualisé de manière alternée ou cumulative, à l'instar de l'exemple ci-dessus. L'exemple suivant montre le même type d'enchaînement sémantique articulant les traits [institution] et [population].

(22)

Norway, by contrast, which has stringent anti-drugs legislation^{INSTITUTION}, has the highest prevalence of acute drug-related deaths^{POPULATION} in Europe. (*The Times*, 30.07.03)

Plutôt qu'un transfert, ou le principe “stand-for” du modèle conceptuel des métonymies (Lakoff et Johnson 1985), c'est un modèle coordinatif permettant d'activer en discours à la fois l'élément-substitut et l'élément substitué qui s'imposerait alors (cf. Radden 2000). Or, l'emploi des noms de lieux habités pour désigner, voire dénommer des équipes sportives, remet en cause l'intérêt d'un tel aménagement théorique pour maintenir la thèse métonymique. En effet, aucune occurrence articulant à la fois les traits [équipe] et les traits [lieu], [institution] ou [population] n'a été attestée dans le corpus de thèse, ni dans les nombreux sondages de corpus ultérieurs. Une actualisation simultanée de ces traits au sein d'un énoncé donnerait d'ailleurs lieu à une sorte de zeugme sémantique. Les noms de lieux habités référant à des équipes sportives seraient dans ces conditions les meilleurs (et seuls) candidats à une lecture métonymique, à la différence des cas où ils réfèrent, avec une portée holistique, à la population, à l'institution, au lieu. Leur absence des réseaux de convertibilité désignative en dehors du noms ou surnom de l'équipe sportive (*l'Italie* – *Squadra Azzurra*, par exemple) constitue un argument supplémentaire en faveur de leur spécificité.

1.3.2.4. EMPLOIS ÉVÉNEMENTIELS

Pour une dernière particularité, et pas des moindres, des noms de pays et autres noms de lieux habités – les emplois événementiels – je ferai plus particulièrement référence au travail que j'ai pu mener avec Michelle Lecolle (**doc 22**) à la suite de la thèse.

Les différentes configurations des rubriques médiatiques et le fonctionnement des noms propres de lieux habités en titres de rubriques ou de sous-rubriques mettent au jour la logique de l'articulation entre lieu et événement. Placés en titres de rubriques, ces noms spatialisent et localisent des événements ; cette position favorise une identification entre

le nom propre de lieux habités et le contenu du ou des articles qui lui sont sémiotiquement et sémantiquement subordonnés. Le procédé, par sa répétition, favorise leur transfert sémantique en *noms d'événements* par le biais d'un processus de réduction se soldant par la nominalisation du prédicat événementiel : à *Nice a eu lieu... l'événement de Nice ... Nice*.

(23)

- a) Après **Nice**, la faillite du politique (*Libération*, 18.07.2016)
- b) Les Égyptiens espèrent une autre **Tunisie**. (*Epoque Times*, édition montréalaise, 7.02.2011)
- c) Après **Haïti**, bilan des séismes les plus graves des cent dernières années (*La Tribune*, 18.01.10)

L'utilisation récente des noms de lieux habités en tant que mots-clés censés identifier les événements dans les médias en ligne ne fait que renforcer cette démarche.

À la différence des noms communs d'événements tels *conflit*, *guerre*, *enlèvement*, qui sont descriptifs (cf. Krieg-Planque 2009a) et catégorisent des types d'événements, aucune propriété spécifique *a priori* du nom propre comme *Tchernobyl* ne le prédispose à référer à une catastrophe. Ces noms de lieux deviennent des noms d'événement « au sens faible », tel *après le fromage* (cf. Godard et Jayez 1996 ; Fabre et Le Draoulec 2006) : c'est, d'une part, leur notoriété, et, d'autre part, le contexte qui leur donnent ce sens événementiel²⁰. Le nom propre ne désigne l'événement qu'*a posteriori*, une fois qu'il a été en quelque sorte « lexicalisé » dans ce sens par le biais des discours²¹. C'est aussi par le biais de l'usage spécifique en contexte que le nom propre de lieu en emploi événementiel intègre la temporalité. Alors que les noms communs d'événements, souvent des déverbaux (voir Van de Velde 2006), conservent une trace du « happening » (*quelque chose advient*) qui leur est conféré par le lien avec le verbe, dans le cas des noms de lieux c'est le discours qui joue en quelque sorte ce rôle de « déverbalisation », conférant au nom la trace de ce « happening ». Ainsi, les discours constructeurs d'événements non seulement remplissent le rôle du verbe, mais aussi inscrivent la temporalité propre à l'événement dans les noms²².

Les analyses menées dans le cadre de la thèse de doctorat et en collaboration avec M. Lecolle (**doc 22** et communication *ISFC 2010*) m'ont permis de repérer plusieurs types de configurations textuelles et syntaxiques qui concourent à ce transfert. Dans la brève ci-dessous par exemple, le nom de pays, qui apparaît en titre de sous-rubrique, articule dans le texte référence spatiale et désignation d'événement. C'est ainsi que le nom propre peut « s'imprégner » du contenu de l'article jusqu'à devenir, au final, nom d'événement (voir **doc Thèse** : 490) :

(24)

BOSNIE

Découverte de charniers

Les restes de trente-trois Musulmans bosniaques ont été découverts ces cinq derniers jours dans l'est de la Bosnie, a annoncé hier la Commission musulmane pour les disparus. Les restes de cent vingt personnes présumées tuées par les Serbes lors de la **guerre de Bosnie** de 1992-1995 ont été trouvés dans l'est de la Bosnie au cours des trois dernières semaines. (*Le Figaro*, 03/07/00)

²⁰ On verra dans le chapitre suivant à quel point il s'agit d'une potentialité sémantique davantage que d'une propriété spécifique à une catégorie nominale.

²¹ Mais la notion de lexicalisation est ici à prendre avec précaution – voir sur ce point les remarques de Gary-Prieur (2009).

²² Ricœur (1991 : 49 ; 2000 : 183) rattache ce phénomène à une intelligence narrative.

La valeur sémantico-référentielle de l'occurrence dans le titre (*BOSNIE*) reste ouverte : après lecture de l'article, il n'est pas impossible de proposer une double lecture, spatiale et événementielle, le segment *la guerre de Bosnie* étant déjà du côté de l'interprétation événementielle, même si les deux autres occurrences (*l'est de la Bosnie*) restent locatives.

D'emblée, les noms de lieux habités intègrent un trait [+humain]. C'est la combinaison du caractère locatif et habité du nom propre de lieu qui le rend apte à référer à un événement. Parce qu'habité, et en tant que situable spatialement, le lieu désigné par le toponyme acquiert par les discours et *a posteriori* sa valeur événementielle et articule ainsi la temporalité à la spatialité²³. Le récit et la mémoire étant indispensables à la construction de l'événement, ce dernier est inexorablement en rapport avec le trait [+humain] qu'il exige pour se configurer et pour exister en tant que tel. Les humains interviennent alors, selon l'événement, comme participants de l'événement (spectateurs et médias pour le festival de Cannes) ou comme habitants (ceux à qui il arrive quelque chose parce qu'ils étaient là : *Bhopal, Tchernobyl*).

Si les noms de lieux habités peuvent assumer des emplois événementiels, ils ne catégorisent pas les événements en tant que types, mais plutôt en termes d'intensité : un événement-occurrence devient un parangon, régulièrement repris à l'intérieur de constructions comparatives ou sérielles du type *un autre X, un nouveau X*. Les exemples ci-dessous illustrent le même phénomène en français et en anglais, où trois noms de pays événementiels s'entassent sur une même place syntagmatique ou une même position phrastique qui les met sur le même plan :

(25)

- a) The wars are more brutal: **Liberia, Sierra Leone, the Congo**. (*Times*, 24.07.03)
- b) **La Somalie** a montré que les États-Unis renoncent plus vite que l'Europe, lorsque les cercueils commencent à rentrer au pays. **L'Irak** a établi l'efficacité douteuse des campagnes aériennes quand il s'agit de faire plier un régime autoritaire. **La Bosnie**, durablement transformée en protectorat de l'OTAN, prouve qu'il y a loin, très loin, d'un cessez-le-feu au désengagement des troupes américaines. (*Le Figaro*, 26/03/99).

Il est à noter par ailleurs que les noms de pays ont des potentiels différents de ceux des noms de villes ou communes en tant que désignateurs d'événements. Ainsi, seuls deux types d'événements semblent pouvoir être désignés par des noms de pays : les guerres ou les exterminations et génocides. Cette différence entre les noms de pays et les noms de villes semble s'expliquer par deux faits. Le premier élément susceptible d'expliquer les différences d'emploi concerne l'aspectualité. En effet, les noms de pays réfèrent exclusivement à des événements duratifs et, en principe, non-itératifs ; on pourrait, à titre d'hypothèse, relier ce fonctionnement à leur spatialité ouverte. Les noms de villes peuvent désigner quant à eux des événements ponctuels et répétables (cf. Lecolle 2003), ce qui s'associe bien à leur spatialité fermée. Le rapport entre spatialité (ouverte/fermée) et temporalité événementielle (durative/ponctuelle/itérative) interroge frontalement les rapports entre espace et temps. Le second élément concerne le degré d'implication agentive d'un [+humain], les types d'événements désignés impliquant nécessairement et directement la participation des habitants du pays²⁴. En tant que noms de guerres ou de conflits, ils représentent une partie belligérante :

²³ « L'acte d'habiter [...] constitue [...] le lien humain le plus fort entre la date et le lieu. Les lieux habités sont par excellence mémorables » (Ricoeur 2000 : 51).

²⁴ Comme le signale Lecolle (2003), les noms de villes assument aussi bien la référence à des événements impliquant leur rôle agentif (noms de bataille) que la référence à des événements les limitant à un rôle de site événementiel (noms de festivals, par exemple).

(26)

- a) 1917 : **les États-Unis** s'allient à **la France** et à **l'Angleterre** dans la Première Guerre mondiale (*L'Express*, 27.07.00)

En tant que noms de conflits et/ou génocides, ils réfèrent à la population concernée en tant que subissant l'événement (patients) :

- b) Cette règle des « deux poids deux mesures » pourrait aussi s'appliquer à l'évaluation de la campagne de bombardements aériens menée par l'OTAN contre **la Yougoslavie**, au printemps 1999. (*Le Monde diplomatique*, 07.00)

Ce fonctionnement intervient dans la configuration du nom de pays comme nom d'événement parallèlement à la dimension spatiale mise en scène par le discours de presse. Il dévoile également des usages spécifiques de noms de lieux habités – dont les noms de pays – qui impliquent une activation +/-agentive du trait [+humain].

Et puisqu'il faut rire de tout, et surtout du passé dont on espère toujours qu'il ne nous rattrape pas, ci-dessous un exemple qui illustre bien la lecture sémantique des emplois événementiels :

(27)

My nickname as a child was **Tchernobyl**, because I used to (accidentally) cause mayhem wherever I went. (*Targeted news service*, "ten questions with... Aurélien Pétillot », 10.02.10)

Mon surnom de gosse était Tchernobyl, parce que je causais (accidentellement) du chaos partout où j'allais.

Les emplois événementiels, tout comme la désignation des équipes sportives, font appel à un acte de baptême supplémentaire et se distinguent en cela des autres usages des noms de pays et autres noms de lieux habités.

1.3.2.5. CONTRAINTES DIACHRONIQUES ET CULTURELLES

Le domaine de référence des noms de pays tels qu'utilisés dans le discours médiatique semble s'être construit diachroniquement. Dans la *Gazette de France*, un des plus anciens journaux publiés en France, les usages du début du 19^e siècle diffèrent de ceux attestés de nos jours. On n'y trouve évidemment aucune référence à des équipes sportives, ni aucun emploi événementiel ; mais le corpus consulté à la Bibliothèque nationale de France est peut-être trop réduit pour pouvoir l'affirmer avec certitude. On atteste en revanche plus souvent des noms de peuples dans des combinatoires qui ne sont plus attestées actuellement (je renvoie à **doc 13** pour une réflexion concernant l'emploi des noms de peuples), probablement parce que perçues comme trop engageantes vis-à-vis des populations :

(28)

- a) Les **Anglais** ont attaqué la colonie batave [...] bientôt les troupes de ligue et les gardes nationales formées depuis long-temps par les habitants de l'île, ont forcé les **Anglais** à se rembarquer.
- b) Les subsides britanniques des **Russes** et des **Allemands** (*La Gazette de France*, 23-24 septembre 1805)
- c) Et les **Russes** n'ont même pas à leur tête cet audacieux Souwarow, qui connaissait si bien leur génie
- d) Au reste, les **Français** n'ont pas besoin de compter sur la mésintelligence ordinaire de leurs ennemis. (*La Gazette de France*, 25 septembre 1805)

Aujourd'hui, le degré d'identification entre le trait [humain] de Population et les noms de lieux habités est tellement élevé dans les médias français, que des internautes peuvent montrer leur désaccord ou malaise à ce sujet²⁵ :

(29)

« l'Europe se condamne à la récession généralisée » ?

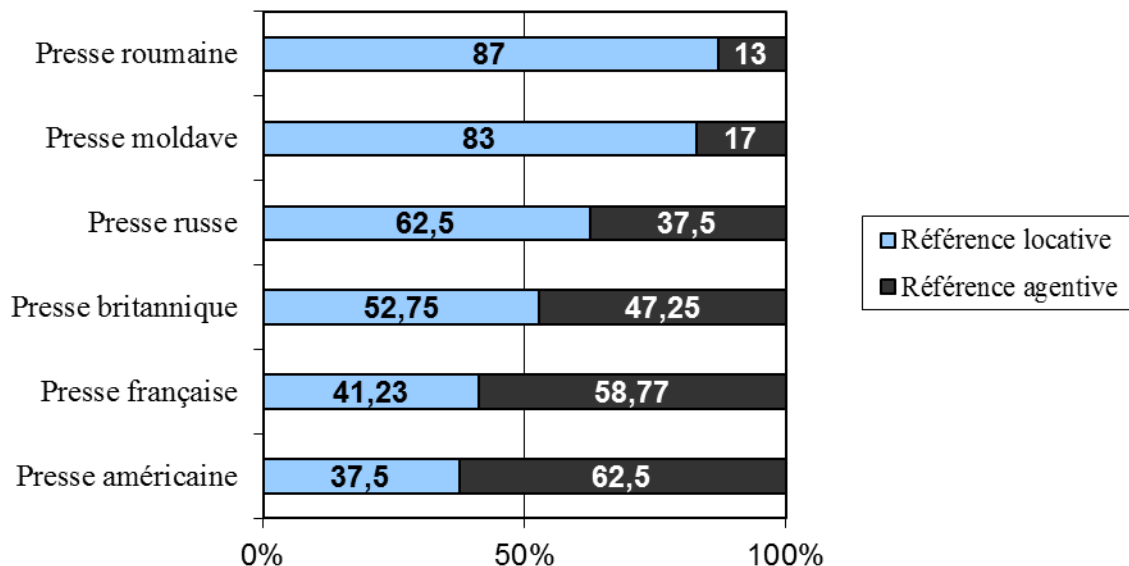
Non, « ON » (Qui ?) condamne l'Europe (ses populations)... . (commentaire, *rue89*, 20.11.12)

D'ailleurs, la diversification du domaine de référence du nom de pays est assez dépendante des habitus discursifs et culturels, comme j'ai pu le montrer dans (**doc 14**) sur un corpus élargi.

Ont été retenus :

- pour les États-Unis, *USA Today*, *The Washington Post* ;
- pour la France, *L'Express*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde*, *Le Point* ;
- pour la Moldavie, *Flux*, *Moldova Suverană* ;
- pour la Roumanie, *Adevărul*, *Evenimentul Zilei* ;
- pour le Royaume-Uni, *The Guardian*, *The Times* ;
- et pour la Russie, *Izvestia*.

Le fonctionnement locatif (*Des inondations ont eu lieu en Roumanie en 2005*) ou actantiel-agentif (*La Roumanie a subi des inondations en 2005*) du nom de pays autodésignatif apparaît comme un choix discursif de présentation de l'événement médiatique. C'est le rapport quantitatif entre les deux fonctionnements qui présente le plus grand intérêt : en effet, toutes formes appellatives confondues, le fonctionnement actantiel est prépondérant dans la presse nationale française et américaine, et quasi-équivalent au fonctionnement locatif dans la presse britannique, alors que les emplois locatifs sont de loin les plus fréquents dans la presse moldave, roumaine et russe.



+

GRAPHE 1.1. FONCTIONNEMENT REFERENTIEL DES FORMES AUTODESIGNATIVES DANS LES ORGANES DE PRESSE DE SIX PAYS²⁶, EN POURCENTAGES.

²⁵ Je reviendrai dans la section 1.4.2. à ce sujet.

²⁶ Voir plus haut pour la présentation détaillée du corpus.

Le Graphe 1.1. montre que, d'Est en Ouest, les rapports quantitatifs sont non seulement inversés, mais connaissent également une variation significative. Par exemple, là où en français et en anglais on aurait des emplois du type :

(30)

Le chef du gouvernement se dit, en effet, convaincu que **la France** peut conserver la singularité de son "modèle". (*Le Monde*, 08.09.05),

la presse moldave, roumaine ou russe fait appel à des désignations « plus précises » : « Guvernul României/Republicii Moldova », « Români, Cetățenii Republicii Moldova » (« le gouvernement de Roumanie/République de Moldavie », « les Roumains, les citoyens de la République de Moldavie »).

Pour interpréter ces données, j'ai tenté de prendre en compte les deux concepts d'État et de nation, *ethnique* et *démique*. Il semblerait que dans les conceptions démiques de construction de l'identité collective, où l'État définit la nation – et donc la nation s'identifie au pays –, le nom de pays a davantage de chances d'occuper des positions actantielles, le trait /nation/ étant focalisé dans les noms autodésignatifs. Lorsque l'identité nationale prend appui sur une conception ethnique (comme la Moldavie, la Roumanie, la Russie), les concepts d'État et de nation ne sont jamais confondus, ni au niveau lexical (voir Garde 2004 : 82), ni au niveau représentationnel. La conception de l'État-nation semble favoriser la fusion référentielle et énonciative (*la France, on, nous, les représentants de la France*), tandis que la conception ethnique s'appuie plutôt sur un rapport de possession, d'appartenance (*la République de Moldavie, notre équipe*, etc.). Dans ces pays, le discours de la presse nationale, qui s'adresse à la nation, actualise dans les noms autodésignatifs le trait /État/ au détriment du trait /nation/ et les emplois actantiels s'en trouvent limités. En revanche, dans d'autres pays (États-Unis, France et Royaume-Uni), le discours de la presse nationale peut superposer les deux traits constitutifs, ce qui favorise les emplois agentifs. Mais ce n'est qu'une esquisse explicative, qu'il est difficile de valider ou invalider.

1.3.2.6. CONTREPOINT : CONTRAINTES GÉNÉRIQUES, L'EXEMPLE DES GUIDES TOURISTIQUES

Il est important de dire quelques mots au sujet des contraintes génériques pesant sur le développement des emplois des noms de lieux habités ; cette recherche, non publiée, a été en partie exploitée dans le cadre d'une conférence présentée par Michelle Lecolle et moi-même en 2010 (*International Systematic Functional Congress*, Vancouver). Elle est utilisée ici pour une brève mise au point.

Il est ainsi logique de s'attendre à nettement moins d'occurrences désignant des équipes sportives dans les textes littéraires – ce que j'ai pu vérifier aisément dans la base de données Frantext. Nous avons observé par ailleurs les emplois des noms de lieux habités dans une série de guides touristiques. Ces emplois demandent des efforts de conceptualisation pour les interpréter. Ainsi, nous avons souvent eu l'impression d'une certaine opacité référentielle – cela dit, il suffisait toujours de rapporter le nom à son domaine de définition pour interpréter l'énoncé globalement.

À côté d'emplois comparables à ceux relevés dans les médias (*L'Indonésie toute entière plonge dans le chaos*, dans *Indonésie*, Lonely Planet, 2000, p. 29), on atteste dans les guides des emplois spécifiques des formes complexes des noms de pays, comme dans l'ex. (31) :

(31)

La **république arabe d'Égypte** (Gomhouriyat Misr el-Arabiyya, ou tout simplement Misr) est une terre d'intenses contrastes géographiques. (*Let's Go Egypte*, Edition française, 2001, p. 24)

Ou encore des emplois dont la description nécessite une réévaluation du domaine de référence, comme en (32) :

(32)

L'**Indonésie** a fonctionné sous 110V pendant très longtemps et il est possible de trouver encore des endroits où le courant n'est pas aux nouvelles normes. (*Indonésie*, Lonely Planet, 2000, p. 81)

Rome gratuite [sous-titre] (*Rome, le guide*, Lonely Planet 2008, p. 69)

Ces particularités invitent à une modélisation sémantique générique, susceptible de rendre compte d'un maximum de possibilités référentielles. Le principe d'aspectualisation et le postulat de traitement sémantique unitaire me semblent pouvoir s'appliquer avec profit au traitement de ces cas de figure, comme on le verra plus bas.

1.3.3. DISCUSSION

Les noms de pays présentent d'emblée un domaine de définition complexe, qui ouvre la voie à un riche domaine de référence. La dimension spatiale est bien présente mais peut difficilement être considérée comme un trait sémantique de base exclusif, étant donnée l'ambivalence catégorielle du référent définitoire, le pays, qui fait rattacher le nom de pays aussi bien aux toponymes qu'aux noms d'institutions. Le rôle sémantique agentif que les noms de pays remplissent régulièrement en discours impose par ailleurs un trait [humain] qui semble stabilisé, compte tenu de la régularité des emplois.

À travers les liens sémiqes entre traits inhérents ou facettes des noms de lieux habités et les emplois référentiels spécifiques, tels que l'emploi événementiel et la désignation d'équipes sportives, on voit se rejoindre en un tout unitaire les différentes possibilités référentielles des noms de pays et, à une autre échelle, des noms de lieux habités plus généralement. Le trait [espace] et le trait [humain] ont chacun leur rôle à jouer dans ces deux derniers cas de figure, assez éloignés du trait [institutionnel], qui n'est préservé implicitement qu'en tant que garant de cette unité : sans dimension « institutionnelle », pas d'équipe sportive au sens où on les connaît aujourd'hui, par exemple.

1.4. PROCÉDÉS DE SÉMANTISATION EN SYNCHRONIE

Cette section se propose d'observer quelques procédés de sémantisation discursive des noms de lieux habités d'une part, et des anthroponymes historiques d'autre part. Il s'agit de dynamiques routinières dévoilant les manières dont se tissent et se renouvellent constamment les relations sémantiques entre le nom propre et des schémas interprétatifs généralisés.

1.4.1. CONVERTIBILITÉ DÉSIGNATIVE, OU LES RÉSEAUX DÉSIGNATIFS EMBOÎTÉS

Les noms de pays constituent, avec les noms de capitales et d'institutions de gouvernance (*White House, Élysée, Kremlin*), un paradigme désignatif ayant pour caractéristique un continuum méronymique et définitionnel, emboîtant des lieux et des institutions. En analysant les paradigmes désignationnels qui s'organisent autour des noms de pays dans les articles de presse, on constate que l'on a affaire à une sorte de stratification des niveaux de référence donnant lieu à une hétérogénéité à la fois référentielle (plusieurs types de référents) et formelle (plusieurs types d'expressions appellatives). Dans ce cadre, j'ai proposé de considérer le nom de pays comme *un pôle thématique ancré dans la matérialité des expressions référentielles, intégrant des associations sémantico-stéréotypiques ou contingentes* et organisant ainsi des *sites discursifs*.

Dans les discours médiatiques, ces paradigmes peuvent donner lieu à :

- différents niveaux de projection des référents :

(33)

Kremlin-Elysee hotline to be set up; **Russia** gives **France** old documents. (titre, *BBC*, 21.05.94)

- des reprises permettant de spécifier la référence entre le titre et le corps de l'article :

(34)

US rejects Iranian «games» on nuclear issue (headline)

WASHINGTON – **The White House** said Iran was playing «games» with the international community by not accepting a Russian compromise aimed at allaying **US** concerns that Tehran seeks nuclear weapons. (*AFP*, 22.01.06)

- des prises en charge référentielles :

(35)

În legătură cu acest aspect, **Moscova** declară că **Rusia** este capabilă să rezolve problema prezenței sale militare în Georgia pe bază bilaterală și nu prin intermediul altor părți terțe. (*Moldova Suverana*, 27.01.04)

À ce sujet, **Moscou** déclare que **la Russie** est capable de résoudre le problème de sa présence militaire en Géorgie par accord bilatéral, et non par l'intermédiaire d'un tiers. [notre traduction]

- des emboîtements décroissants (en règle générale) faisant intervenir une catégorie hétérogène au sein du paradigme : le nom du dirigeant politique du pays nommé.

(36)

L'Union soviétique a condamné l'intervention militaire des États-Unis au Panama, ce qui semble être conforme à sa « nouvelle pensée politique ». **Moscou**, en effet, a retiré ses troupes de l'Afghanistan et poussé ses alliés cubain et vietnamien à faire de même en Angola et au Cambodge. En revanche, **le Kremlin** ne s'est pas privé de multiplier ses interventions

en Europe de l'Est au cours du dernier trimestre de 1989 dans le but de favoriser une évolution politique souhaitée de toute évidence par **M. Gorbatchev** (*Le Monde* 1990).

Le dernier phénomène est remarquable par l'ouverture d'un angle de vue nouveau sur le fonctionnement des noms de pays et leur inscription dans un complexe sémio-discursif qui semble avoir une large portée sociale et identitaire.

1.4.2. PRISES EN CHARGE RÉFÉRENTIELLES ET IDENTITAIRES

J'ai choisi d'exposer dans le détail une étude faisant valoir la portée sociale et identitaire du nom de pays *la France* dans les formules²⁷ *au nom de la France* et *je suis la France* (**doc 17**). L'apport de ce travail est double : d'une part, il propose un effet de loupe sur le potentiel sémantique des noms de pays et la manière dont celui-ci est exploité argumentativement et performativement – la formule *au nom de la France* assure ainsi la condition de réalisation d'un acte de langage²⁸ ; d'autre part, il illustre le fonctionnement de deux formules et la manière dont leur circulation contribue à leur stabilisation sémantique.

1.4.2.1. AU NOM DE LA FRANCE

Grâce à l'effet d'oracle, « le porte-parole fait parler le groupe au nom duquel il parle, parlant ainsi avec toute l'autorité de cet absent insaisissable » (Bourdieu 2001 [1984] : 269). Dans l'espace politique et médiatique on parle et on agit, le plus souvent, « au nom de la France ». Le nom de pays l'emporte de loin sur le nom de peuple dans la formule légitimatrice, avec 1007 occurrences de « au nom de la France » contre 39 de « au nom des Français » dans la presse francophone (base de données Factiva, janvier 1994 à novembre 2006). Par ailleurs, si la formule « au nom des Français » peut être employée par les hommes politiques dans à peu près les mêmes contextes que « au nom de la France »²⁹, elle connaît aussi des emplois non canoniques, tels « au nom de tous les Français, y compris des clients de Canal+ », « au nom des Français qui ne veulent pas de l'élargissement à la Turquie », etc.

L'alchimie de la représentation concerne ici non plus directement le « groupe fait homme » mais l'investissement spatio-étatique, qui cautionne l'identification entre le toponyme et le nom d'une personnalité politique :

TABLEAU 1.2. LA PRISE EN CHARGE REFERENTIELLE.

<p><u>La France</u> demande l'interdiction des farines animales en Europe (titre)</p>	<p>Poulets – <u>Bernard Kouchner</u> demande l'interdiction des farines animales (titre)</p>
<p><i>Au nom de la France</i>, Bernard Kouchner, le secrétaire d'État à la Santé, a demandé, hier à Luxembourg, l'interdiction totale de l'utilisation de toutes les farines carnées dans l'alimentation animale en Europe.</p>	
<p>(<i>La Tribune</i>, 09/06/99)</p>	<p>(<i>Les Échos</i>, 09/06/99)</p>

Bernard Kouchner identifié à la France : raccourci référentiel ou, au contraire, médiation de l'alchimie de la représentation ? La vicariance du toponyme donne une dimension particulière à l'autorisation symbolique du porte-parole : le choix d'utiliser le nom de pays

²⁷ Dans la définition de Krieg-Planque (2009b), les formules répondent à quatre critères : figement, dimension discursive, statut de *réfèrent social* et aspect polémique.

²⁸ Elle s'inscrit en cela dans la lignée d'autres formules *au nom de X Autorité suprême*.

²⁹ Les deux formules n'ont pas pour autant le même sens, ni le même pouvoir de légitimation auprès de ceux au nom de qui on parle. En témoigne cette remarque d'un lecteur s'adressant à une personnalité politique : « Parlez pour vous, bien à l'abri, sous les ors et les lambris de la République, mais, de grâce, ne vous arroyez pas le droit de parler *au nom des Français* ! » (*Le Progrès*, 17/04/06).

dans le titre renforce le poids de l'acte, aussi bien sur le plan externe, dans le contexte européen et international, que sur le plan interne, en préconisant une adhésion nationale. La prise en charge est ainsi un acte d'institutionnalisation sociale.

Si on regarde les champs d'application de la formule « au nom de la France », on constate que bon nombre de ses contextes d'emploi révèlent des rituels qui servent à maintenir une certaine représentation de l'appareil de l'État en conférant à ce dernier une validité performative. Mais, comme c'est le nom de pays qui est effectivement employé dans la formule, la validité performative est immédiatement récupérée par ce dernier. Une chaîne de déférence sémantique se met en place.

Au nom de la France, on énonce des suggestions et des propositions (notamment en Conseil de l'Europe), on prend des engagements, on demande des amendements, on promeut des initiatives communautaires, on présente des mémorandums, on signe des protocoles, des accords, des traités, on participe à ou on préside des réunions ou des conseils (au niveau international). Le discours met en scène des événements qui resteront dans les éphémérides – tel ce 28 janvier 1944 où *Charles de Gaulle, au nom de la France libre, appelle à un nouveau régime avec les colonies d'Afrique* (« Éphémérides », *La Presse canadienne*, 27/01/01), ou ce 2 septembre 1945 où *le général de Lattre de Tassigny a signé au nom de la France l'acte de reddition du Japon sur le port du cuirassé Missouri* (*Le Monde*, 18/05/06) –, ou tout simplement dans le quotidien de l'activité politique, comme c'est le cas de *M. Mattéi, qui s'exprimait au nom de la France, organisatrice de la rencontre* (*Agence France Presse*, 02/05/06), ou encore de *traités antérieurs, tous signés au nom de la France par des gouvernements ou sous un chef d'État socialistes, de Guy Mollet à Lionel Jospin en passant par François Mitterrand* (*Le Monde*, 26/11/04), etc.

Historiquement, la formule « au nom de la France » a permis de prendre possession. Ainsi, *Jacques Cartier prend possession du Canada, au nom de la France ; au nom de la France, il [Pierre Savorgnan de Brazza, Commissaire général du gouvernement du Congo français] organise la colonie* (*AP French Worldstream*, 02/10/06). Associée à la formule, la prise de possession transformait les territoires étrangers en territoires français. La référence même du toponyme se voit alors modifiée, avec l'émergence de *la France métropolitaine* et de *la France d'outre-mer*.

La formule « au nom de la France » permet aussi de prendre position, d'annoncer des partis pris idéologiques. Au nom de la France, on *défend un principe/une cause/une idée, on mène un combat, on plaide pour*. De même, c'est au nom de la France qu'on *condamne, qu'on se repent, qu'on pardonne* ou qu'on *demande pardon*. En condamnant *les crimes contre l'humanité*, en exprimant *ses regrets et ses excuses aux accusés d'Outreau*³⁰, on configure ce qui doit correspondre à l'idéologie de l'État représenté. La continuité de l'État et la continuité de l'idéologie semblent garanties par l'emploi du nom de pays. C'est ainsi que, en s'appuyant sur la continuité et l'unité préconisées par le toponyme, Mitterrand a pu refuser de faire des excuses « au nom de la France » pour les crimes commis pendant la guerre et sous le gouvernement de Vichy³¹. Cependant, une remise en cause de l'unité et de la continuité reste toujours possible étant donné que le toponyme prend en charge avant

³⁰ Ces contextes d'emploi de l'expression « au nom de la France » sont attestés dans plusieurs périodiques des archives *Factiva*.

³¹ « Si les mots ont un sens, reconnaître que le "gouvernement de Vichy" a agi et décidé au nom de la France, c'est dire que de Gaulle était un général rebelle et ses compagnons, Français libres et résistants, des aventuriers. C'est dire que la condamnation du général pour trahison était "légitime". Comment peut-on prétendre que l'Etat de Vichy incarnait la République ? » (*Le Monde*, 22/07/95). On constate que ce refus d'excuses s'appuie sur un refus d'identification du tout à la partie : Vichy, bien que faisant partie de la France, ne semble pas pouvoir représenter l'État français dans la conception que F. Mitterrand a de l'histoire.

tout la dimension étatique et que le groupe au nom duquel on parle peut se dissocier de celle-ci³².

L'expansion du nom de pays permet de se positionner, comme le fait J. Chirac en accueillant, le 19 septembre 1996, le pape Jean-Paul II *au nom de la « France républicaine et laïque »*. Mais, dans beaucoup de cas, l'expansion renvoie à une extraction plus qu'à une représentation plus détaillée du groupe représenté ; « la France telle et telle » s'oppose en ce sens au groupe représenté par « la France » tout court. On pourrait mentionner ici Céline et Brasillach, qui œuvrent *au nom de la « France aux Français »* (*Le Monde*, 15/02/97). D'autres oppositions, plus ou moins stabilisées au niveau de la forme, émergent au fil de l'actualité et des débats. Ainsi, par exemple, la crise du CPE de début 2006 institue un clivage dans lequel le Premier ministre³³ et les patrons³⁴ se font les porte-parole de « la France silencieuse », c'est-à-dire celle qui ne manifeste pas dans la rue contre le CPE.

1.4.2.2. JE SUIS LA FRANCE

L'identification avec la France (« je suis la France »³⁵) n'est pas très courante dans le champ politique. À part le célèbre « Je suis la France » gaullien, énoncé lors de son arrivée à Londres en 1940 (d'après www.diplomatie.gouv.fr), deux cas seulement ont pu être relevés dans les archives³⁶ : J.-P. Raffarin s'identifie à la « France d'en bas » sans jamais le formuler directement ; D. de Villepin est le seul, semble-t-il, à l'avoir dit verbatim, mais au passé : « *J'ai compris que j'étais la France* »³⁷.

De manière plus courante (13 occurrences), de simples citoyens utilisent les formules « je suis la France » ou « nous sommes la France », en rattachant éventuellement des expansions au toponyme : *la France du sous-sol, de demain, d'en bas, de toutes les couleurs, éternelle, etc.*

On comprend que l'identification avec la France est perçue comme une annonce de revendication, comme un acte non purement référentiel – du fait de l'identification –, mais performatif, du fait des mécanismes représentationnels immédiatement déclenchés par le nom de pays. Ainsi, employer le nom de pays dans ce contexte revient à intervenir dans le champ des représentations symboliques et à prendre des distances par rapport à la déférence sémantique.

D'autres formes d'identification, qui s'emploient notamment à modifier le nom de pays, ont un rôle distinctif d'un point de vue générationnel ou social et marquent souvent

³² « Quant à Mitterrand, il avait cru devoir lancer : “Je ne ferai pas d'excuses au nom de la France. La République n'a rien à voir avec ça !” C'était à l'automne 1994, au nom de l'État. Aujourd'hui c'est la Nation qui attend le jugement de Maurice Papon. » (*La Tribune*, 06/10/97)

³³ « Dès 15 heures à la tribune de l'Assemblée nationale, il [Dominique de Villepin] se sent légitimé pour gouverner *au nom de la France silencieuse* : “Évidemment, j'écoute ceux qui manifestent mais j'écoute aussi ceux qui ne manifestent pas.” » (*Le Monde*, 09/02/06)

³⁴ « Sous la signature de Dominique Roy, cette “Lettre des PME de Franche-Comté » fustige ceux qui prennent prétexte du CPE, les “syndicats étudiants nostalgiques d'un printemps idéalisé”, “syndicats de salariés en mal de légitimité” ou “gamins manipulés”. L'organisation patronale des dirigeants de TPE et PME souhaite réagir *au nom de “la France qui travaille, qui cotise, qui se tait et se bat pour conserver l'activité donc l'emploi durable.”* » (*Le Progrès*, 18/03/06)

³⁵ Notons l'ambiguïté de cette formule en français : s'agit-il d'être ou de suivre ? Je n'ai retenu ici que les occurrences relevant de l'identification.

³⁶ Il s'agit de personnes ayant déjà utilisé la formule « au nom de la France » dans leur discours.

³⁷ « Lorsqu'il est arrivé au Quai d'Orsay, il rapportait qu'il s'était senti fort démuné pour savoir quelle contenance adopter lors d'un premier sommet avec ses homologues. “*J'ai compris que j'étais la France*”, confiait-il alors. Pour le parodier aujourd'hui, on pourrait dire qu'il s'identifie aux Français. Non pas pour être “comme eux” – même s'il prend le train des vacances avec un banal sac de sport, le concept de France d'en bas lui a toujours semblé idiot et dangereux –, mais “avec eux”. » (*Le Point*, 18/08/05).

un clivage. « Nous sommes la France de demain » est une des formes d'identification les plus revendiquées dans la presse. Ces différents angles d'identification pourraient d'ailleurs constituer le ciment des valeurs symboliques futures du nom de pays.

En observant les diverses façons dont les locuteurs, mandatés ou non, s'approprient le nom de pays à travers les formules « au nom de la France » et « je suis/nous sommes la France », j'ai pu suivre la trace des représentations symboliques qu'il véhicule et de leur ajustement social. L'instrumentalisation sociale de l'objet linguistique, devenu outil de représentation, influe nécessairement sur son bagage sémantique et symbolique.

1.4.3. PROCÉDÉS DE SÉMANTISATION DES NOMS PROPRES DE PERSONNE

Le nom (prénom, nom complet) de l'individu peut être ramené à une interprétation stéréotypée, du moment où l'on s'accorde sur le fait que le nom est un signe identitaire *catégorisant* (Lévi-Strauss 1962). Cependant, le nom que l'on porte nous échappe le plus souvent, son choix et sa donation étant l'œuvre des parents, prêtres, parrains, etc., selon les cultures. Et, excepté les situations où l'on appose sa signature et où l'on se présente, c'est toujours l'Autre qui nous nomme, qui nous appelle, qui nous interpelle. Les choix d'énonciation, dans l'intonation, la prononciation, l'accompagnement ou non par un terme d'adresse (*Madame*, voire *Mademoiselle*, *Monsieur*, *Docteur*) peuvent souligner la neutralité, la politesse, la maladresse ou encore la désobéissance. C'est donc l'Autre qui a la capacité et le pouvoir de reconnaître le statut identifiant du nom... ou pas ; et c'est ainsi que l'Autre exerce son pouvoir social, parfois en malmenant ou en « défigeant » le nom propre. Je me suis proposé de montrer, dans deux articles (**doc 38** et **doc 39**), comment les jeux de mots autour des noms propres de personne permettent de saisir les régularités de sélection des traits sémantiques et de tester le modèle interprétatif proposé plus haut.

Dans un autre article (**doc 19**), je scrute le mouvement inverse, lorsque l'auto-nomination vise à échapper aux normes catégorisantes en produisant des pseudonymes qui affichent volontiers une motivation sémantique. Les pseudonymes donnent ainsi accès aux mécanismes généraux de l'aspectualisation en fournissant un habillage formel à des phénomènes sémantico-référentiels identifiés depuis bien longtemps mais difficilement accessibles et donc recevant souvent un traitement fragmentaire ou unilatéral.

1.4.3.1. JEUX DE MOTS ET SÉLECTION DE TRAITS SÉMANTIQUES

Au-delà des exemples devenus classiques d'emplois « modifiés »³⁸ des anthroponymes (ex. 37a et b), certaines occurrences peuvent présenter des types d'ambivalences comparables à celles enregistrées pour les emplois des noms de pays : comment qualifier en un seul mot le trait sémantique permettant de faire entrer la new-yorkaise dans la classe des « Bovary » ? quel(s) trait(s) inhérent(s) ou sémantique(s) faut-il retenir pour identifier le référent de l'occurrence « Staline » ?

(37)

- a) Elle a tout pour elle : mari, maison, argent, carrière. Pourtant, rien ne va plus dans son couple qui ronronne. Pleurs, divorce, remise en question et fuite en avant. Voilà notre Bovary new-yorkaise à la recherche d'un sens à sa pauvre vie – non sans une bonne carte de crédit. (*Le Figaro cinéma*, 21.09.10)
- b) À Zaporojié, **Staline** divise vétérans et nationalistes (*Libération*, 27.09.10)

Les noms de personnages littéraires et de personnalités politiques ou artistiques constituent de bons exemplaires de noms propres historiques permettant d'illustrer les emplois référentiels complexes des anthroponymes. Un détour par les jeux de mots

³⁸ On appelle ainsi les emplois des anthroponymes accompagnés d'un déterminant (alors qu'ils ne sont pas censés être déterminés en français) ou d'une expansion caractérisante.

portant sur les noms de personnalités politiques et publiques actuelles met au jour les traits sélectionnés par l'usage.

L'étude s'appuie sur un corpus de noms propres détournés recueilli sur l'internet depuis 2008 et enrichi régulièrement par les nouvelles créations dues principalement à des campagnes électorales, à des couacs politiques, etc. Les exemples sont issus principalement des commentaires d'internautes intervenant, le plus souvent sous couvert d'anonymat et en usant d'un pseudonyme, sur les forums ouverts par les médias en ligne. Un certain nombre d'exemples est issu directement d'articles de presse ou de blogs ; cependant, dans ces types de publication, les jeux de mots sont moins courants que sur les forums, l'anonymat et les contraintes des genres discursifs respectifs y étant pour beaucoup.

Ce qui attire généralement l'attention dans ces corpus c'est l'appropriation des noms propres, leur *défigement*³⁹ par la re-segmentation sur l'axe syntagmatique qui, ainsi, porte atteinte à leur statut de nom propre et leur retire en partie leur pouvoir identifiant :

(38)⁴⁰

« M. **Méchanlou**... euh Mélanchon pardon (désolé, c'est une coquille sur mes notes, n'allez pas croire qu'on l'a fait exprès parce qu'on ne vous aime pas parce que vous critiquez la Profession), le Front de Gauche a publié un programme à 2€... ah mais ça date trop, désolé ; parlons plutôt de votre dernier clash-buzz avec le Petit Journal ; -)

Mais un buzz, c'est une pitrerie qu'on oublie au bout de 3 jours. Alors, quelle valeur accorder à toutes ces belles phrases -sur des sujets pourtant sérieux et cruciaux ? Aucune. C'est du vent.

Mais du vent qui fait parler les cons, et ça, ça permet de ne pas parler de la cuisine, sinon, on verrait un peu trop que les politiques économiques et les réponses à la crise de **Mollande** et Sarkozy suivent les mêmes recettes (avec plus ou moins de sel et d'amertume), et que le 'acheter français' de Bayrou repose sur du rien.

Misère du débat public et de la médiocratie française....

Allez, pour terminer : en 2012, faut pas qu' **Sarkommece** ! Attention **Hollandemains** qui déchantent... Pour pas avoir de **La Pen**, **Mélanchons**-nous, ça fera du **Joly** ! Gros **Poutous** à tous... » (*rue 89*, 24.012012)

Dans les extraits de productions discursives en ligne, les mots-valises (cf. ex. 38 et 39 c) ou des cas de (re)sémantisation d'un segment du nom propre (ex. 39 a et b) sont utilisés pour désigner diverses personnalités tout en les qualifiant (souvent de manière insultante). Les noms les plus visés appartiennent aux personnalités politiques les plus exposées médiatiquement, qui jouissent par ailleurs d'une certaine réputation stéréotypée, du moins auprès de certaines communautés. Dans la plupart des cas, les mêmes noms ou prénoms donnent lieu aussi bien à des dérivations, du type *sarkozyste* (Leroy 2008), qu'à des détournements insultants (comme *Sarkokaïne*). Les contenus stéréotypés s'attachant à ces noms propres au fil de leur circulation sociale contribuent directement à leur malléabilité linguistique, autant formelle que sémantique.

Certains jeux de mots sont basés sur la sonorité du nom propre et les rapports homophoniques ou homographiques avec les noms communs. Les locuteurs recherchent

³⁹ On appelle défigement dans ce contexte le processus qui, par une intervention formelle sur le nom propre, appréhende celui-ci comme apte à une segmentation morpho-sémantique, en imaginant ainsi des morphèmes remplaçables par d'autres morphèmes. Rastier (1997 : 319) applique la notion de défigement aux locutions aussi bien qu'aux noms propres : « pour ce qui concerne les défigements, les noms propres complexes se comportent comme les autres lexies, et vont permettre de récapituler les cas de figure précédents [reprise anaphorique, antonymie partielle, défigement par syntagme isomorphe concurrent]. »

⁴⁰ Les signes à la fin du premier paragraphe représentent un émoticône.

la motivation du nom, en le rattachant à la situation, même s'il s'agit d'une motivation après-coup. Dans ces cas de figure, un caractère potentiellement insultant est établi par la référence à la situation ; des créations lexicales sont possibles par un effet d'isotopie (*Horte-feu* → *Horte-flammes*). Ainsi les noms activent-ils des traits supposés intrinsèques, caractérisant les individus dans leur essence-même (sans jeu de mot, cette fois-ci...) ; parfois les occurrences des noms sont accompagnées de catégorisations, à l'instar de *pyromane* (ex. 39b), qui fixe un domaine de définition *ad hoc* :

(39)

- a) Sarkovision et **Horteflammes** (Titre sur l'actualité de la semaine suite à l'incendie du Centre de rétention de Vincennes, *Libération*, 28.06.08)
- b) Libérez les détenus d'**Hortefeu**... si c'est pas un nom de pyromane ça !!! (commentaire ; *Libération*, 11.07.08)
- c) Titre : Pourquoi « **l'hanounarchie** » gagne-t-elle du terrain en France ? (*rue89*, 02.02.2016 ; du nom de C. Hanouna, présentateur télé)

La (re)motivation du nom propre, qui n'est point basée sur les origines étymologiques de la forme avant le franchissement du « seuil du nom propre » (Fabre 1987), comme le montre le passage de l'anglais au français ci-dessous, est susceptible de donner lieu à des dérivés injurieux. Ici, le terme insultant *blaireau*, courant en français, « contamine » le nom propre *Blair* grâce à un rapprochement morphologique abusif :

(40)

Pendant la campagne électorale, Nicolas Sarkozy comme Ségolène Royal ont fait l'éloge de Tony Blair. Utilisant une comparaison chinoise, je les ai appelés des "**blaireaux de la même colline**". **Blair, blaireaux**... Que les délateurs prennent note : j'ai ajouté aux "*métaphores zoologiques*" l'ignominie des jeux de mots sur les noms propres. Aucun respect de la personne humaine. (Alain Badiou dans *Le Monde* du 24/07/08)

Pour rester dans les « métaphores zoologiques », *Sharkozy* (ex. 41) est un mot-valise qui amalgame deux bases lexicales : le nom propre *Sarkozy* et un nom commun, qu'il est relativement difficile d'identifier. Plusieurs interprétations ont été proposées par un panel d'étudiants⁴¹ : *shark* (requin, en anglais), *shah*, *char* ; d'autres y ont vu *Chirac*, *charlatan* ou *Charlot*. Selon le nom commun choisi, l'interprétation sera différente. Il est cependant intéressant de mentionner que, dans tous les cas, l'interprétation est à orientation négative et contient un trait [autoritarisme], [violence], [agressivité], confirmé par le même panel d'étudiants. Cela tend à montrer que le nom propre est déjà marqué par ces traits, ce qui facilite la création de mots-valises de cette nature et guide l'interprétation.

(41)

Villepin reste sans doute à l'UMP pour surveiller tout [sic] ceux qui sont aux ordres de **Sharkozy** et la chute de la tendance ultra-libérale, parenthèse Burlescozyste⁴². La gauche et le centre n'ont pas le monopole de l'antisarkozysme et heureusement car tout est bon pour expédier cette nanopensée politique au sarcophage, éviter la sarcoïdose à la France... (commentaire, *Marianne* 10/11/2010)

Si l'on peut qualifier ces formes d'insultes *ad hominem*, leur caractéristique commune est de viser l'individu dans sa posture sociale et donc de le ramener à des domaines de référence propres à la sous-catégorie nominale constituant le matériau des insultes, et plus particulièrement Personnalité, Doctrine, Actes (cf. le tableau 1.3. *infra*).

⁴¹ Une 50 d'étudiants de L3 suivant le cours de « Sémantique lexicale » à l'Université Sorbonne nouvelle en 2012-2013.

⁴² On notera ici le mot-valise constitué probablement du nom commun *burlesque* et du dérivé du nom propre *Sarkozy*, *sarkoziste*. Le trait burlesque est automatiquement amalgamé avec le nom propre, en y attachant une dimension péjorative.

D'autres mots-valises, associant deux anthroponymes dont la cible (*Sarkozy*) relève de la synchronie et la source relève de la synchronie (42 a et d), de la diachronie (42 b et c) ou du fonds culturel (42 e), soulignent le rôle de l'historicité dans la sélection et la stabilisation des domaines de référence. Poutine, Ceausescu, Néron et Le Pen sont tour à tour convoqués pour laisser la trace du sens qu'ils véhiculent sur le nom de Sarkozy, qui est implicitement comparé à ces derniers. Ce sont les actes et les doctrines qui sont le plus souvent évoqués, même s'il est parfois difficile de les séparer du domaine de référence de la personnalité, comme dans (42 a et b), par exemple. Ce phénomène peut être dû à la proximité chronologique des parcours politiques des uns et des autres :

(42)

- a) **sarkoutine**, retourne en hongrie et fous nous la paix (*Libération*, 04.12.09 ; réaction à « Éducation : les enjeux, les débats »)
- b) humour savoureux à opposer au sinistre Besson (**Sarkocescu** retourne à la pêche des électeurs FN) (*rue89*, 3.10.09)
- c) **sarkonéron**, est vassale de la droite dure US, pour lui obama est au mieux un opposant. [...] (*rue89*, 28.12.09)
- d) Aucun journal en France n'osera titrer clairement que **sarkopen** est dangereux. (*rue89*, 1.05.2012)
- e) C'est dans un site professionnel (je suis informaticien) que je m'aperçois qu'effectivement **Sarkubu** a proposé une "taxe Google". C'est tellement énorme que j'ai de la peine à y croire, c'est tellement con que je n'imaginai même pas que l'on puisse penser une chose pareille. (*rue89*, 10.01.10)

Les cinq noms propres utilisés ici, auxquels on peut ajouter le nom de Sarkozy, étant donné le nombre de manipulations sémantico-discursives dont il fait l'objet, relèvent tous du même type de fonctionnement sémantique, où le nom active des domaines de référence propres à sa sous-catégorie nominale. Les occurrences citées vont au-delà des emplois dits métaphoriques du type *le Louis XIV du XXI^{ème} siècle*, en amalgamant les traits sémantiques. Mais, ce qui est crucial pour la réflexion, c'est de constater l'emploi de plusieurs noms différents – y compris fictionnels (*Ubu*), du moment où il s'agit de dirigeants politiques – pour cristalliser des traits sémantiques comparables, voire identiques, et relevant tous d'une axiologie négative.

L'observation des dérivations verbales à partir des anthroponymes notamment (*chiraquiser*, *gainsbouriser*, *adjaniser*, *birkiniser*) montre que les propriétés spécifiques évoquées par le dérivé peuvent rester floues sans que l'interprétation globale soit lésée, à condition de savoir identifier le domaine de définition de l'anthroponyme-source ; cela montre la prégnance du maillon catégoriel dans l'usage et l'interprétation :

(43)

- a) les hauts trop moulants... Ca me **jane birkinise** (http://forum.aufeminin.com/forum/beaute2/_f19367_beaute2-Quelles-tenues-ne-vous-vont-pas.html)
- b) La franco-lituanienne cultive son accent de l'est, **birkinise** sa syntaxe. (<http://chansonfrancaise.blogs.sudouest.fr/archive/2012/10/31/giedre-l-horreur-est-humaine.html>)
- c) Boumi said... IE révolution ?? Tu te **birkinise** Guizmo... fé gaffe ça commence par là et ça finit avec les vieux pulls tous moches (et je parle pas de la gueule hein...) (<http://guizmo67.blogspot.fr/2006/05/mobilisez-vous-pas-de-mot-pas-de.html>)
- d) Les Verts **zlatanent** Paris (*L'Equipe*, 4.11.12 ; titre, accompagné d'une photo du coup de pied de Zlatan Ibrahimovic sur le gardien stéphanois)

Ces occurrences partagent quasiment toujours un trait évaluatif unique, la polarité négative, comme beaucoup de verbes dérivés des anthroponymes. On peut supposer que, pour des personnalités célèbres, les qualités de style sont uniques et, lorsqu'il y a lieu de comparer, ce n'est pas nécessairement en bien. Mais aucune de ces lectures n'est sémantiquement redevable au nom propre, à la différence de l'exemple ci-dessous, dont le protocole interprétatif correspond aux propositions faites dans le Tableau 1.3 ci-dessous (Style) :

(44)

En six minutes cinquante, Sarkozy s'est **chiraquisé**. (*Les Inrocks*, 02.03.2011)

Dès lors, il y a lieu de distinguer entre les propriétés individuelles, qui ont un statut d'« occurrence », les emplois métaphoriques et l'empan du domaine de référence partagé par l'ensemble des représentants d'un domaine de définition. Les premières vont tout juste permettre la mise en place de constructions comparatives (« *comme* Npr », « *un nouveau* Npr ») les seconds peuvent déboucher sur des sens spécifiques, et le troisième a un statut de « type ». En effet, ce dernier configure véritablement le schéma sémantique des noms propres « historiques », d'après lequel il devient possible de proposer une interprétation sémantique sommaire du nom, indépendamment des connaissances dont le locuteur dispose quant à l'identité précise du référent individué. En revanche, le savoir concernant les domaines de définition des noms propres s'avère indispensable⁴³.

Une description sémantique « dérivée » de la référence devient donc possible, qu'il serait toutefois intéressant de valider sur d'autres domaines de définition des noms propres (noms de marques, noms d'œuvres, etc.).

1.4.3.2. PROCESSUS DE SÉMANTISATION DE L'AUTO-NOMINATION

'Beedle! It sounds like an insect.' – Paramount executive to William Holden (Beedle)

'The hyphen's the gap between my teeth.' – Terry-Thomas (Thomas Terry Hoar-Stevens)

(Joseph Clarke, *Pseudonyms*)

Comme le remarque fort justement M. Laugaa, il n'y a « pas d'interprétation du pseudonyme sans le référer aux systèmes de la nomination ; mais, inversement, pas d'interprétation de ces systèmes sans les référer au pseudonyme » (1986 : 292). Dans (**doc 19**) j'ai pris cette affirmation à la lettre et je me suis penchée sur l'étude des pseudonymes utilisés en ligne.

La pratique de l'auto-nomination est considérée ici comme un acte signifiant. Elle est appréhendée à travers l'usage et la signification des pseudonymes sur l'internet, dans une vingtaine de forums de périodiques nationaux français et étrangers, des forums d'entraide informatique, notamment autour des systèmes d'exploitation Unix et Linux, des forums sportifs et des sites de rencontre⁴⁴. Dans un premier temps il s'est agi de proposer

⁴³ Je remercie les étudiants de Licence 3 qui, dans le cadre du cours de Sémantique, m'ont permis de vérifier un certain nombre d'hypothèses liées à ce travail, et plus particulièrement le rôle du savoir concernant le domaine de définition.

⁴⁴ J'ai commencé à m'intéresser aux pseudonymes sur internet en travaillant sur des forums russes dédiés aux projets de vols sur Mars, dans le cadre du projet de recherches CNES-CNRS « Représentations des politiques spatiales dans l'opinion publique » (dirigé par Isabelle Veyrat-Masson et Marianne Doury au Laboratoire « Communication et politique », 2006-2007). La diversité des ressources devait me donner accès à des stratégies d'auto-nomination différentes, spécifiques aux communautés d'internautes fréquentant ces sites, afin d'éviter un certain particularisme. Il est évident que les pseudonymes *PetiteFleur12*, *salssa30*, *CaféMoka*, *douxcharmant*, *jolie fleur_sz*, *questiondechimie*, *coeurtendre91*, *so_free*, *doucefleure*, *tigresse*,

une analyse sémantique des pseudonymes. Dans un deuxième temps a été mise au jour la relation entre l'*omnisignifiance* des pseudonymes et l'*ethos* discursif⁴⁵ de l'individu-sujet. J'ai ensuite observé la façon dont la signifiance des pseudonymes est utilisée en discours.

Le pseudonyme est défini comme i) un nom choisi, susceptible de rendre compte de certains stéréotypes ou « fantasmes » liés à la dénomination propre ; ii) un nom choisi, le plus souvent, dans le but de communiquer ; iii) corollairement, un pseudonyme est un avant-discours – au sens étymologique du terme – car souvent l'auto-nomination précède et prépare des productions discursives.

DU SENS DES PSEUDONYMES : LA QUERELLE DES NOMS PROPRES REVISITÉE

Les pseudonymes sur Internet reflètent à eux seuls et de manière exhaustive la querelle des noms propres et l'ensemble des théories du nom propre. En fait, ces pseudonymes font ressortir au moins deux points de vue opposés : d'une part, le nom comme suite de phonèmes vide de sens à valeur individualisante – un excellent exemple est *azert* ou *azerty*, enchaînement de lettres qui se suivent sur le clavier français d'ordinateur ; d'autre part, le nom comme véhicule de sens complexes. Les champs sémantiques choisis font parfois écho aux catégories productives dans la génération des surnoms ou des patronymes (animaux, métiers, traits particuliers). Par exemple, J. Anis (2001) souligne que les pseudonymes sur Internet font sens autour de plusieurs thématiques : dieux, héros célèbres, acteurs, animaux, objets, etc. M. Martin (2006 : 72) distingue quant à elle trois classes thématiques : objets sociétaux (films, mythologie, noms d'animaux, etc.), marques indicelles de personnalité (toponymes, indices ethniques, etc.), histoire personnelle du sujet (patronymes, cryptonymes). La volonté de signifier est souvent explicite dans la présentation ou la signature de l'internaute⁴⁶ : voici par exemple la signature de *Lépidoptère666*, « 100 milliards de mouches peuvent pas se tromper, faut qu'on bouffe de la m... », où le sème de l'insecte est omniprésent, ou encore la signature « Le Semeur De ... Plein de choses... d'idées en tout genres qui seront en partie dévoilées prochainement... », qui est une glose explicative du pseudonyme *aaaa_semeur_de*.

Bien évidemment, souvent on reste dans le domaine de l'interprétation, car une forme pseudonymique peut donner lieu à plusieurs lectures. On peut ainsi penser à un jeu d'écriture et voir dans le pseudo *jreve* quelque chose comme « j'y rêve » ou « j'rêve ». Or, comme l'indique la fiche personnelle de l'internaute, il s'agit d'une abréviation de *Jean Revenaz*, procédé qui fournit un pseudonyme potentiellement signifiant tout en conservant la proximité formelle avec l'anthroponyme. Mais la signifiance du pseudonyme semble être une évidence pour bon nombre d'internautes. Il semblerait en tout cas que l'intention significative de l'auto-nomination relève quasiment d'une convention communicative interprétative : si on a souvent pu comparer le pseudonyme à un masque (Lapierre 2006 [1995] ; Laugaa 1986 : 84 *et sq.*), on attend de lui qu'il dévoile tout en masquant. C'est cette intention de signifier qui transparaît dans un contexte discursif, voire interdiscursif.

L'auto-nomination sur Internet laisse entrevoir une intention de signifier, aussi bien qu'une recherche de représentation. Plusieurs niveaux de signifiance sont à noter :

- la signifiance de l'auto-nomination en tant que « geste onomastique » ;

hotman10_sz, etc. trouvés sur des sites de rencontres ne ressemblent pas aux pseudonymes utilisés sur des sites d'entraide informatique : *babarlinux*, *Spread Firefox*, *Niconix*, *cocoubuntu*, etc.

⁴⁵ Par *ethos* discursif on entend l'image de soi que le locuteur construit dans son discours (cf. Amossy (éd.) 1999).

⁴⁶ La signature correspond généralement à une maxime, un petit texte de présentation ou une énigme identitaire qui soit s'ajoutent automatiquement à la fin de chaque message publié par l'internaute (cela apparaît alors comme une sorte de « crédo »), soit sont intégrés à la fiche de présentation de l'internaute, à laquelle on a accès en cliquant sur le pseudonyme.

- la signifiante du pseudonyme « en soi » ;
- la signifiante en rapport avec un domaine ou une communauté.

Comment aborder cette signifiante d'un point de vue linguistique ? En fait, étant donné l'opposition des courants théoriques du nom propre que j'ai mentionnée ci-dessus, on est souvent amené à postuler l'hypersémantisme⁴⁷ des noms propres dès qu'on veut les aborder dans une perspective sémantique. Or, la vulgate de la notion d'hypersémantisme prête parfois à confusion en laissant entendre qu'un nom propre peut signifier « tout et n'importe quoi ».

La notion d'omnisignifiante, empruntée à M. Bakhtine, m'a servi de cadre à la fois heuristique et herméneutique. D'un point de vue discursif, l'intérêt de cette notion est de proposer un traitement contextualisé de la signification. Voici la définition de l'omnisignifiante que propose M. Bakhtine :

La multiplicité des significations est l'indice qui fait d'un mot un mot. [...] Un tel mot, en fait, n'a pratiquement pas de signification : c'est un thème pur. Sa signification est inséparable de la situation concrète où il se réalise. (Bakhtine 1977 : 144)

Toujours selon M. Bakhtine, « le thème constitue le degré supérieur réel de la capacité de signifier linguistique. En fait, seul le thème signifie de façon déterminée » (*idem*, p. 145). Le mot est appréhendé à la fois comme forme et comme discours (voir aussi la fin de la citation ci-dessous) ; d'ailleurs, Bakhtine utilise en russe le terme ambivalent *slovo* pour rendre compte de cette double appartenance du mot.

AUTO-NOMINATION ET ETHOS DISCURSIF

On peut accéder au thème en recherchant « la signification contextuelle d'un mot donné dans les conditions d'une énonciation concrète ».

[...] il n'y a pas lieu de dire que la signification appartient au mot en propre. En réalité, celle-ci appartient au mot en tant que trait d'union entre les interlocuteurs, c'est-à-dire qu'elle ne s'actualise que dans le processus de compréhension active, impliquant une réponse. La signification n'est pas dans le mot ni dans l'âme du locuteur, non plus que dans l'âme de l'interlocuteur. La signification est l'effet de l'interaction du locuteur et du récepteur, s'exerçant sur le matériau d'un complexe sonore donné. (Bakhtine 1977 : 146-147)

Le pseudonyme représente un « fragment », un « aspect »⁴⁸ de l'individu (vie professionnelle, vie sociale, etc.), souvent en rapport avec le groupe social auquel il s'intègre. Le pseudonyme est cette ressource linguistique qui permet de sélectionner et de sémiotiser des aspects d'un individu qu'un nom ou un prénom représente généralement dans sa globalité « matérielle et spirituelle », et dans sa continuité temporelle. On peut mentionner ici les hypostases temporelles – sauf cas particulier, dans les sociétés occidentales, Paul est censé s'appeler Paul toute sa vie. Un autre cas de figure concerne les rapports méronymiques entre individu et parties du corps, comme par exemple dans *Paul est bronzé* (Kleiber 1991), où le nom propre assure une référence globale à la personne, référence qui, selon G. Kleiber, ne peut pas être réduite à *la peau de Paul [est bronzée]*. Enfin, on peut rappeler ici la capacité de certains toponymes comme les noms de pays à renvoyer à des facettes référentielles telles la nation, l'état, le territoire (Cruse 1996) – *le Nicaragua manifeste contre la visite du président américain, la France signe le traité, le festival a lieu en Chine* –, tout en constituant des sortes d'intégrateurs sémantiques qui assurent l'unité du référent /pays/.

⁴⁷ Terme qui remonte, dans la tradition francophone, à R. Barthes et à son analyse des noms proustiens, où il parle de « dilatation *sémique* du nom propre » (1967 : 126).

⁴⁸ Cf. aussi B. Offner (1957 : 239, « Au jardin des pseudonymes », *Vie et Langage* VI, Paris, Larousse, cité par Laugaa 1986 : 39).

Qu'il s'agisse de tels ou tels autres aspects, les pseudonymes permettent de les cerner et de les ériger en représentation identitaire dominante. En séquençant l'identité, le pseudonyme développe une valeur sémantique indissociable de l'aspectualisation.

Dans l'exemple 45, l'emploi de l'article défini devant le nom *Vincent* accentue l'interprétation aspectuelle :

(45)

Voilà quelques temps que je réfléchis à cela. Je traîne **le pseudonyme d'Anubis** depuis plusieurs années, mais il me convient de moins en moins. Lambeaux de fierté que j'avais lors de nos LAN parties au lycée, ce pseudonyme représente **le Vincent « gamer », acharné, prétentieux, mais aussi peureux et ne voulant pas s'assumer.**

[<http://domaine.blogspot.com/2005/10/usage-dun-pseudonyme-et-nom-de-domaine.html>]

L'AUTO-NOMINATION COMME THÈME DISCURSIF : ISOTOPIES ET AUTRES MÉTAPHORES FILÉES

Le pseudonyme ne reste jamais en dehors du discours. Ce fonctionnement, il l'assure en tant que forme de discours, c'est-à-dire à la fois comme usage subjectif de la langue et comme production linguistique signifiante.

La convergence entre pseudonyme et discours s'opère via un simulacre d'effacement du sujet. Si le pseudonyme – qui est aussi un *auto-nyme* – fait converger référent et signifié jusqu'à devenir un substitut du sujet, ne fait-il pas disparaître ce dernier lorsqu'il se confond avec le discours ?

De fait, le pseudonyme amplifie le fonctionnement identitaire et identificateur de la parole, qui tend à rapporter, voire même assimiler, les sujets parlants à leurs discours, les noms à leurs porteurs et vice-versa – les discours aux mots. Nombreux sont les pseudonymes *ad hoc* qui s'alignent sur le contenu du discours, sur l'objet de la discussion. Sur le site *sovsport.ru*, le pseudonyme *MIASNIK* (boucher) est choisi par un internaute pour s'adresser aux supporters d'une équipe adverse qui se désignent eux-mêmes comme de « la viande ». Les adversaires de ces derniers sur-interprètent en les surnommant « les cochons ». Le contenu du message est prévisible : l'internaute annonce que l'équipe adverse (et, par extension, ses supporters) sera abattue, « tuée », déchiquetée. Les pseudonymes *ad hoc* peuvent également véhiculer une valeur argumentative, comme le signalent L. Monnoyer-Smith *et al.* (2005 : 134)⁴⁹ : ainsi dans les échanges Web portant sur le choix d'un troisième aéroport à Paris on a pu voir émerger des pseudonymes comme *NON A L'AEROPORT*, *pabolavion*, *Juvincourt oui*. Le va-et-vient entre le sens du pseudonyme et les contenus discursifs peut également être allocentré. Ainsi, un internaute accepte le jeu de la signifiante et remet en cause la « fatigue » de *Grosse Fatigue* :

(46)

André 13 à *Grosse Fatigue* « Re : S'il y a des gonzesses sur Mars... »

Pas si fatigué que ça le bougre ! (*Libération*, Forum « L'Homme doit-il marcher sur Mars ? »)

Les pseudonymes peuvent aussi être glosés, « traduits », défigés, à l'instar des noms propres de personnalités publiques observés ci-dessus : on en décortique le sens pour mieux se positionner par rapport au discours de leurs porteurs.

J'ai pu constater, moyennant une analyse des pseudonymes choisis par les internautes sur plusieurs blogs et forums de discussions, que des valeurs sémantiques sont constamment recherchées ou proposées en discours, lors des échanges sur Internet ;

⁴⁹ Je remercie Marianne Doury de m'avoir fait connaître ce travail et ces exemples.

ces valeurs sémantiques sont en rapport soit avec le porteur du pseudonyme et son ethos, soit avec le contenu discursif ou encore avec le cadre de production discursive. Le processus de sémantisation commence souvent par des marques morphologiques ou structurelles : l'auto-nomination ne s'échappe aux règles d'une communauté sociale que pour mieux intégrer celles d'une autre communauté, en partie mise en place par cette même pratique. La motivation des pseudonymes peut ainsi passer par un miroitement morpho-phonétique entre les noms de logiciels et certains pseudonymes dans les forums informatiques portant sur le système d'exploitation Unix/Linux. Les pseudonymes soit reprennent une partie du nom d'un logiciel, soit utilisent les mêmes « suffixes » de production, tels, par exemple, *-ubuntu* ou *-ix*, etc. La quête du sens des pseudonymes conduit à une co-construction du sens et du discours, de sorte que les pseudonymes deviennent des outils de production discursive⁵⁰ : à la fois des *formes* et des *formes de discours*.

1.5. MODÈLE INTERPRÉTATIF DES EMPLOIS DISCURSIFS DES NOMS PROPRES

J'ai plus ou moins fermé le chapitre des noms propres dans un article publié en 2014 (**doc 39**), où je synthétise une « grille de lecture sémantique » qui me semble s'appliquer de manière assez satisfaisante aux noms propres historiques. Un second article, issu d'une conférence plénière au colloque *Challenges in Synchronic Toponymy / Défis de la toponymie synchronique* (Rennes, 2012⁵¹), a anticipé le premier, en présentant un bilan au sujet des noms de lieux (**doc 46**).

1.5.1. RETOUR SUR LA DÉFINITION DES NOMS PROPRES DU POINT DE VUE DE LEURS DOMAINES DE RÉFÉRENCE

En revenant quelques années plus tard sur une définition du nom propre formulée par G. Kleiber en 2006 (Kleiber 2006 : 35-36), je retiens les points suivants, qui vont dans le même sens que les idées défendues dans ma thèse de doctorat : i) « reconnaître une expression comme un nom propre non seulement nous instruit que le référent visé est dénommé ainsi, mais nous indique aussi qu'il s'agit d'un particulier » ; ii) « le nom propre s'applique à des particuliers en tant que membres d'une catégorie conceptuelle. Ce ne sont pas des x que dénomment les noms propres, mais des x déjà classés dans une catégorie générale nominale » ; iii) le nom propre « dénote un concept rassembleur d'instances »⁵².

En passant en revue le fonctionnement de nombreux toponymes et anthroponymes, on peut en effet observer une régularité dans les possibilités référentielles de différentes sous-catégories de noms propres. Ainsi, chaque domaine de définition dispose d'un potentiel référentiel stable relativement bien défini, qui peut s'actualiser pour quasiment chacun des représentants du type concerné, chaque occurrence pouvant sélectionner l'un ou l'autre domaine de référence, voire en combiner plusieurs. Le volet ii) de la définition du nom propre citée plus haut est ainsi renforcé par le rôle que joue la catégorisation dans le fonctionnement de ces formes.

⁵⁰ Pour une théorisation des outils discursifs voir Paveau (2006 : 131).

⁵¹ Je remercie Jonas Löfstrom et Betina Schnabel-Le Corre pour leur invitation et l'accueil chaleureux à Rennes.

⁵² Kleiber (1995 : 30) attire l'attention sur le fait que le nom s'applique à un *individu rassembleur d'occurrences* : « Du point de vue linguistique, le phénomène important est que ces instances spatio-temporelles ne peuvent être dénommées par un Npr [nom propre] : pour y référer, c'est-à-dire pour les séparer de l'individu tout entier, il faut les construire avec des descriptions comportant le nom de l'individu. Les Npr s'appliquent, eux, à l'individu rassembleur de telles occurrences et permettent donc de faire abstraction des différences entre ces instances. »

Il semble peu opportun de soumettre d'emblée ce fonctionnement des noms propres à la distinction dénomination vs désignation (cf. Kleiber 2001), où la première, stabilisée et partagée au sein de la communauté, serait réservée exclusivement aux cas où domaine de référence et domaine de définition se superposeraient. Ou alors il faudrait redéfinir les domaines de définition de certains types de noms propres... En effet, d'une part, il y a une telle régularité dans les emplois identifiés que cela semble neutraliser pour ces cas de figure la distinction entre dénomination et désignation ; d'autre part, comme le souligne déjà A. Cruse (1996) à propos du nom *Britain*, on n'a pas nécessairement de nom spécifique pour certains référents tombant sous le domaine de référence de ces noms propres, et la donation-même du nom (qui correspondrait à la dénomination), notamment dans le cas des toponymes, ne prévoit pas de se limiter à un domaine de référence préférentiel. Le troisième volet de la définition du nom propre proposée par G. Kleiber, proche de la notion d'intégrateur sémantique que j'ai proposée dans la thèse (**doc Thèse**)–iii) « dénote un *concept rassembleur d'instances* » – se trouve ainsi renforcé.

Dans le cas des noms de lieux habités, les emplois dérivés renvoyant à des équipes sportives pourraient cependant recevoir le statut de désignations. Ainsi, les équipes sportives disposent généralement d'un nom qui leur est propre et par lequel elles sont identifiées notamment sur un terrain interne ; ce sont les conditions de référencement qui semblent déterminer le choix du nom de pays pour désigner l'équipe nationale, à la fois par une identification symbolique et par souci de visibilité extérieure. En revanche, les emplois dérivés de type « événement » soulèvent la question de l'homonymie dénominate, dans la mesure où le nom du lieu en vient à désigner l'événement touchant les habitants de ce lieu (cf. Lecolle 2009 ; **doc 22**). Ces deux derniers types d'emploi des noms de lieux habités permettent de bien comprendre – par contraste – la spécificité des domaines de référence. Il s'agit d'un phénomène régulier qui va au-delà du concept rassembleur d'instances, même si un lien de contiguïté persiste (ce qui a permis de les traiter en termes de métonymie, cf. *supra*) et si des articulations aux domaines de référence de la Population (pour les équipes sportives) et du Lieu / Population (pour les événements) restent nécessaires. On a affaire à des *représentations symboliques synthétiques*, qui seraient éventuellement à rapprocher du fonctionnement du domaine de référence à l'Œuvre dans le cas des noms propres de personnalités artistiques.

Le volet iii) de la définition de Kleiber (2006) peut être repris ici, pour affiner la distinction entre les « instances » du référent, pouvant se rapporter à des situations très particulières dans la vie d'un individu, par exemple, et les aspects ou facettes qui sont retenus comme base sémantique valide pour l'enrichissement du nom propre. Mais c'est le côté « rassembleur » du nom qui est crucial pour ce fonctionnement, même s'il ne permet de couvrir qu'en deux temps les emplois dérivés. Il me semble pertinent de reprendre ici, en élargissant le concept à des noms propres autres que les noms de pays, la notion d'*intégrateur sémantico-discursif* proposée dans la thèse (**doc Thèse** : 520) : « Le domaine de référence configure la base sémantique des noms de pays qui fonctionne comme un *intégrateur sémantico-discursif*, articulant le concret et l'abstrait, le géographique et le socio-politique, le tout et ses parties, etc. »

1.5.2. GRILLE DE LECTURE SÉMANTIQUE DES NOMS PROPRES

Comme précisé plus haut, une majorité des emplois discursifs des noms de pays et autres noms de lieux habités ne présuppose pas la substitution d'un référent à l'autre, mais plutôt une actualisation simultanée. Dans un premier temps (**doc Thèse**), j'ai proposé un modèle interprétatif s'appuyant sur une généralisation conceptuelle sous forme de dyade *LIEU et ACTANT*. Ce modèle présente cependant le désavantage d'être imprécis : de fait, une équipe sportive n'est pas forcément appréhendée comme relevant d'un *lieu* – elle joue d'ailleurs souvent à l'étranger. En partant de l'hypothèse que les institutions, les habitants et, à un autre niveau, les équipes sportives constituent ou représentent le pays, j'ai opté pour un modèle binaire *PAYS et ACTANT*, comprenant un niveau référentiel et un niveau

sémantique. Mais cette option n'est pas nettement plus satisfaisante : très générale, elle peut constituer un cadre explicatif mais ne donne pas accès au domaine de référence des noms de pays activé dans les discours d'information médiatique.

La question du rapport entre sens et référence s'est à nouveau posée. De même, très vite a émergé la question de savoir si l'étude des noms de pays pouvait apporter des éléments nouveaux sur d'autres catégories de noms propres, avant d'entreprendre la démarche inverse, en cherchant à mieux comprendre les mécanismes sémantiques observés dans le cadre des recherches sur les noms de pays et les noms de lieux habités par le biais des études sur les pseudonymes et les jeux de noms.

S'il est évident que le fonctionnement des toponymes et anthroponymes ne se situe pas sur le même plan, il apparaît toutefois que les mêmes régularités sémantiques peuvent caractériser des sous-catégories dénominatives différentes. La schématisation en domaines de définition et domaines de référence peut s'appliquer à d'autres sous-catégories de noms propres, et plus particulièrement aux noms propres historiques auxquels on associe généralement une série de connaissances encyclopédiques : noms de lieux habités, noms de personnalités historiques, politiques, artistiques, noms de personnages stéréotypés. Dans le cas des anthroponymes plus particulièrement, le caractère « historique » du nom propre renforce l'unicité du référent, quelque peu émoussée pour les simples anthroponymes du type *Marie, Pierre, Dupont* (même si, dans certains contextes et cultures, un simple prénom peut condenser des représentations stéréotypées d'un groupe ou d'un type donné), alors que les noms de lieux habités conservent souvent un caractère unique.

Partant des travaux exposés plus haut, j'ai formulé dans (**doc 39**) quelques principes de régularités sémantiques caractérisant les noms de lieux habités (pays, villes, communes, etc.) et les noms de personnalités célèbres. Je me suis également appuyée sur les exercices pratiqués durant quatre ans dans le cadre d'un cours de Sémantique lexicale qui m'ont permis de vérifier en pratique une partie des hypothèses, et notamment le rôle du savoir concernant le domaine de définition du nom propre. Le tableau ci-dessous synthétise les régularités caractérisant les domaines de référence de quatre sous-catégories de noms propres :

TABLEAU 1.3. DOMAINES DE DÉFINITION VS DOMAINES DE RÉFÉRENCE (**doc 46**)

Types de noms (domaine de définition)	Noms de villes	Noms de pays	Noms de personnalités politiques	Noms de personnalités littéraires ou artistiques
Domaines de référence	[Ville] Lieu Population	[Pays] Lieu Population	[Personne] Actes / méthodes Doctrine	[Personne] Style Œuvre ⁵³
Emplois dérivés	Institution <i>Événement</i> <i>Équipe sportive</i>	État [Institution] <i>Événement</i> <i>Équipe sportive</i>	Personnalité	Personnalité

Le tableau spécifie ainsi les domaines de référence qui, à partir d'un domaine-cadre définitoire (entre crochets) se muent en traits significatifs permettant l'interprétation des différentes occurrences d'anthroponymes historiques ou de noms de lieux habités. En italique figurent ce que j'appelle les *emplois dérivés* des noms propres, et qui s'appuient

⁵³ À ne pas confondre avec des occurrences d'ouvrages particuliers ; la question du *Platon de l'étagère de gauche* ayant été largement débattue par ailleurs (cf. Kleiber 1992).

sur des inférences métonymiques cautionnées par les domaines de référence constituant les traits signifiants des noms de lieux habités. On situe ainsi l'événement dans un Lieu, l'équipe sportive représente symboliquement la Population, etc.

Si les domaines de référence signifiants sont en nombre limité et fixe, les emplois dérivés sont potentiellement illimités, même si la nature des discours qui circulent dans une communauté donnée sélectionne des emplois préférentiels et immédiatement reconnaissables. On a affaire à des *représentations symboliques synthétiques* régulières, qui seraient éventuellement à rapprocher du fonctionnement du domaine de référence [Œuvre] dans le cas des noms propres de personnalités artistiques. Pour ce qui est des noms de personnalités célèbres, le domaine de référence premier, [Personne], semble d'ailleurs intégrer un trait « célèbre », voire « ayant accompli quelque chose », comme une sorte de clé pour les interprétations qui suivent au niveau des divers domaines de référence. Des travaux récents portant sur les constructions du types *faire du Npr* vont, il me semble, dans le sens des propositions que je formule (cf. Noailly 2016 ; Jonasson 2016).

L'observation des dérivations verbales ayant pour base des anthroponymes notamment montre que les propriétés spécifiques évoquées par le dérivé peuvent rester floues sans que l'interprétation globale soit lésée, à condition de savoir identifier le domaine de définition de l'anthroponyme-source ; cela montre la prégnance du maillon catégoriel dans l'usage et l'interprétation. Par ailleurs, il est possible de monter à un niveau supérieur de généralisation sémantique, en distinguant, comme le suggèrent les données du tableau ci-dessus, entre les noms de lieux habités d'une part, et les noms de personnalités connues d'autre part ; une marge d'erreur sémantique au niveau de la précision interprétative est alors à prendre en compte, mais le cadre interprétatif semble rester valide.

Une description sémantique intégrant la dimension référentielle devient donc possible – voir, là encore, des propositions récentes aussi bien dans le domaine de la philosophie du langage (Récanati 2012) que dans le domaine de la linguistique (Hilgert 2016) –, qu'il serait toutefois intéressant de valider sur d'autres domaines de définition des noms propres (noms de marques, noms d'œuvres, etc.).

En fermant le chapitre des noms propres, je ne me refuse pas la possibilité de les considérer comme des observables possibles dans le cadre de recherches futures, tout en prenant en compte ce qui me semble être leurs spécificités sémantiques ; je n'ai cependant pas en projet, à ce jour, à les scruter en tant qu'objet de recherche. Mes questionnements sémantiques se sont en effet déplacés vers le champ de l'expression des affects.

CHAPITRE 2. SÉMIOTISATION, INTERSUBJECTIVITÉ ET PERFORMATIVITÉ DES AFFECTS

Il arrive souvent qu'un même mot a selon les cas un sens purement intellectuel et un sens subjectif et affectif ; leur opposition permet de saisir la différence existant entre la détermination objective d'une chose et une valeur qui lui vient des sujets pensants.

(Ch. Bally 1965 : 18)

AVANT PROPOS

Faut-il parler d'affects, d'émotions, de sentiments, de lexique psy ? Il est vrai que la psychologie nous permet de distinguer entre émotions et sentiments, et que la définition-même des émotions semble soulever d'importantes difficultés. Au niveau linguistique, il est admis de souligner l'ambivalence des ressources langagières en termes d'expressivité, problématique qui reviendra plusieurs fois dans les pages qui suivent. Les choix terminologiques représentent ainsi une difficulté de taille dès que l'on approche le champ des affect/émotions/sentiments et autres expressivités subjectives. Comme tant d'autres, je n'ai pas réussi à résoudre cette difficulté et n'ai pas tranché entre les différentes appellations, même si j'adopte de manière conventionnelle les termes d'expression des *affects* au niveau lexical, d'expression-représentation des *émotions* au niveau discursif et lexique *psychologique* pour les approches sémantiques plus spécifiques, en cohérence avec les termes utilisés dans la littérature.

Mon intérêt pour l'expression des affects émerge du corpus de rapports éducatifs de l'enfance en danger qui fera l'objet d'une description dans la deuxième partie de cette synthèse⁵⁴. Ainsi, dans les rapports évaluatifs de la protection de l'enfance, le scripteur, qui rapporte – mais qui interprète, aussi – les paroles entendues lors des entretiens avec l'enfant ou les membres de sa famille, mentionne régulièrement les émotions ou leur absence chez ses interlocuteurs (*Madame fait preuve de beaucoup d'émotion durant cet entretien ; [la jeune fille] peut dire sa crainte des colères de sa mère, [...] elle se plaint de...*). Le rôle de ces formulations dans la configuration discursive des rapports, la détermination des champs sémantiques concernés (la peur et la colère y sont dominantes), ainsi que le choix des termes et des tournures employés pour sémiotiser les affects du scripteur ou des membres de la famille constituent autant de questions qui traversent les niveaux d'analyse linguistique et poussent à observer une catégorie conceptuelle sous l'angle des multiples mécanismes langagiers en jeu. On note par exemple dans ces écrits la manière tournée vers l'autre d'exprimer un sentiment d'inquiétude : *nous [éducateurs] sommes inquiets pour Anne*. J'ai appelé ces formules, qui reviennent régulièrement dans les rapports éducatifs, des *constructions allocentrées*. Dans un papier de travail datant de 2008 (**doc 10**), j'ai abordé ces constructions dans le cadre de l'analyse de discours, en cherchant à déceler le rôle qu'elles jouaient dans la configuration des rapports en tant que discours à visée performative, destinés à donner au juge pour enfants les outils appuyant sa prise de

⁵⁴ Il s'agit d'écrits produits par des travailleurs sociaux, instituteurs, infirmières pour signaler un danger encouru par un mineur. Ces écrits s'efforcent de rendre compte des paroles de l'enfant et/ou des personnes de son entourage, paroles qui sont souvent la seule « source d'information » concernant la situation du mineur.

décision concernant l'intervention sociale. Dans cette optique, l'expression allocentrée de la peur me semblait constituer un effort d'intersubjectivation socialement signifiante.

Cette première réflexion a impulsé une série de travaux portant principalement sur la sémantique de l'expression des affects et sur sa valeur pragmatique en contexte. Mes recherches dans le domaine se sont ainsi poursuivies dans deux directions. D'une part, j'ai cherché à définir les constructions allocentrées du type *Je m'inquiète pour elle* et à en décrire la structure et le fonctionnement en usage (**doc 28, doc 42 et doc 43**). En amont, cette direction de travail m'a permis de questionner le profil sémantique des termes exprimant l'affect, et plus particulièrement des noms, dans la continuité de mes travaux antérieurs sur la nomination. D'autre part, je me suis intéressée à l'inscription des émotions dans les discours (**doc 20, doc 32, doc 41 et doc 47**) et à la manière dont elles peuvent déterminer le parcours interprétatif des textes. Les champs sémantiques observés ont été en grande partie déterminés par l'étude des constructions allocentrées et par les genres discursifs sélectionnés ; ont ainsi été scrutées principalement l'expression de la peur, de la colère, de la honte, de la joie et de la tristesse. Dans une optique assez fonctionnaliste, j'ai appréhendé le sens comme point de rencontre entre une information linguistique et un contexte adéquat pour son interprétation (**doc 20**).

Le principe qui sous-tend le cadre méthodologique de mes recherches sur l'expression des affects dans la langue et les discours est toujours celui d'une approche transversale, multiparamétrique, dans la continuité des travaux menés sur le nom propre. Il s'agit de retenir et de croiser des catégories d'analyse qui relèvent de niveaux divers :

- les données lexicales (champs lexicaux, familles de mots) et lexico-discursives (collocations, combinatoire) ;
- les caractéristiques sémantiques (polarité, intensité, nombre, détermination, aspect, rôles sémantiques, etc.) ;
- les caractéristiques syntaxiques (schémas constructionnels, colligations, etc.) ;
- les données énonciatives (sélection des personnes dans les constructions analysées, préférences éventuelles pour les manifestations à la 1^{ère} personne, etc.) ;
- les spécificités liées aux types ou genres de discours ;
- les fonctions pragmatiques routinières.

À ces principes s'ajoutent des observations translinguistiques, qui viennent apporter, sur des points précis, des éclairages du roumain, de l'anglais et du russe, ainsi que des explorations sur des corpus contrastés, dans une tentative de chercher des variables discriminatoires. Rétrospectivement, il est aisé de se rendre compte que cette transversalité reste lacunaire, d'une part parce qu'il est difficile de regrouper en un seul tableau des données qui restent souvent hétérogènes, d'autre part parce que l'analyse multiparamétrique a été davantage un principe méthodologique de mes recherches qu'un objectif en soi.

Les données et les résultats obtenus sont inégaux ; dans ce qui suit, j'ai néanmoins choisi de garder des éléments d'études qui montrent le cheminement de la réflexion et lui donnent une certaine cohérence, quitte à ne pas reprendre de manière « proportionnelle » les objets de synthèse. Après une section balisant les problématiques générales de l'analyse des émotions dans lesquelles s'inscrit ma recherche, ce chapitre présente quatre sections abordant i) des paramètres d'analyse des termes d'affect, illustrés par des études sur corpus ; ii) la description sémantique des noms psychologiques déverbaux en *-tion* et *-ant* ; iii) une approche « formulaire » des énoncés allocentrés ; iv) des applications discursives observant le rôle de l'expression des affects sur plusieurs corpus.

Cette partie de ma recherche a été particulièrement prolifique grâce à plusieurs rencontres, dont celle avec Fabienne Baidier (Université de Chypre). Nous avons ainsi organisé le colloque international *Communication, Cognition, Emotion* (Nicosie, 2011) et co-dirigé trois volumes d'actes du colloque (cf. **doc 5** et **doc 6**). Les introductions des volumes figurent dans la liste des publications ayant fait l'objet de cette synthèse car elles rendent compte (aussi) de mes positionnements théoriques en la matière.

Les discussions avec Jean-Claude Anscombe et Irène Tamba ont largement dépassé le chapitre des émotions.

Je détaille dans la dernière section de cet article les autres rencontres, dans le contexte des travaux qu'elles ont pu contribuer à faire aboutir.

2.1. VUE GÉNÉRALE SUR L'EXPRESSION DES AFFECTS : CONTEXTUALISATION THÉORIQUE

D'un point de vue linguistique, la non-univocité sémantique quasi-régulière des expressions dénotant des émotions montre bien l'intérêt des analyses « en contexte », faisant valoir la dimension interprétative. Je commencerai donc ma brève présentation générale par une mise en perspective cognitive et communicationnelle. La conception selon laquelle l'émotion concerne le mode de relations entre un individu et son environnement social et non social rend parfaitement compte du cadre dans lequel se situe mon travail sur l'expression des affects (cf. Wilce 2009 : 33). S'il est vrai que l'expérience affective relève de la subjectivité individuelle (comme le signale déjà L. Wittgenstein 1961 *et passim*), la formulation verbale des émotions s'inscrit plus particulièrement dans une double relation à l'environnement social, car en plus d'être potentiellement une réaction à celui-ci, elle a une visée communicative (Oatley et Johnson-Laird 1995). J'endosse dans mes recherches cette démarche interprétative, qui relève d'une interprétation évaluative des émotions mettant en relation la subjectivité de l'Expérienceur et l'expertise partagée socio-culturellement (Gibbard 1996 : 165 *et sq.*).

2.1.1. AMBIVALENCE SÉMANTIQUE DES EXPRESSIONS ÉMOTIONNELLES

D'un point de vue linguistique, l'étude de l'expression des émotions présente plusieurs enjeux, qui ont fait l'objet d'un article de synthèse (**doc 40**). D'abord, elle ouvre une discussion sur l'ambivalence sémantique des termes que l'on peut compter parmi les expressions dénotant des émotions et le statut grammatical de ces derniers. La citation de Ch. Bally mise en exergue annonce toute la complexité des objets dont il sera question dans ce chapitre de synthèse. On retrouve une opposition similaire chez A. Buvet *et al.* (2005 : 123) – « [l']intérieurité mentale se scinde en deux selon sa nature cognitive ou bien psychologique » –, dont on peut se demander si elle n'est pas héritière d'une classification que l'évolution actuelle des sciences remet régulièrement en question. Ensuite, les expressions lexicales de l'affect renvoient à l'après-coup de l'expérience affective et se situeraient de ce fait davantage dans le champ cognitif (cf. Tamba 2008). Enfin, l'identification-même de classes lexicales dénotant des affects relève d'une démarche à mi-chemin entre onomasiologie et sémasiologie, démarche empreinte de contradictions, comme le fait valoir P. Blumenthal (2009), dans la mesure où l'on ne dispose pas à l'heure actuelle de définitions précises du domaine de l'affect⁵⁵, et, dans beaucoup d'études linguistiques consultées, la catégorisation du lexique des affects part souvent de critères dénotatifs, les propriétés grammaticales ne permettant pas de tracer des frontières nettes entre les catégories. Si la dimension onomasiologique reste principalement implicite dans

⁵⁵ Que l'on réfléchisse aux critères proposés par la définition suivante : « En résumé, les prédicats d'<affect> sont des adjectifs, des noms et des verbes en rapport avec des états psychologiques contingents qui sont de l'ordre du ressenti. » (Buvet *et al.* 2005 : 126).

le cadre de la définition des verbes d'affect, elle est souvent explicitée dans le cas des noms, comme le montre la définition d'A. Tutin *et al.* (2006) :

Les « noms d'affect » décrivent des émotions et des sentiments qui « sont intérieurs au sujet » contrairement aux états qui leur sont « extérieurs ». Les noms de sentiment (ex. *amour*) se distinguent des noms d'émotion (ex. *peur*) par le fait que le deuxième actant est obligatoire et que de nombreux noms de sentiment sont dérivés de verbes. (Tutin *et al.* 2006 : 33)

La terminologie ne fait pas consensus, entre noms et verbes d'affect, d'émotion, psy, de sentiment... ; certains termes sont par ailleurs utilisés pour distinguer des sous-classes spécifiques :

L'émotion a ceci de commun avec le sentiment qu'elle présente le sujet comme affecté, mais elle s'en distingue fortement en ce qu'elle n'a pas nécessairement d'objet, alors que le sentiment en a nécessairement un : si j'éprouve une grande compassion, c'est forcément pour quelqu'un. (Flaux et Van de Velde 2000 : 87)

Sémantiquement et énonciativement, les émotions sont rattachées au sujet (*je*). Cette particularité a été schématisée par un jeu spécifique de rôles sémantiques, dont la représentation de base est *Expérienceur (ou Siège) [+humain] & Stimulus (ou Cause)* ; par exemple *Ce problème^{STIMULUS} inquiète le directeur^{SIÈGE}*. En lien avec cette dimension, J.-C. Anscombe (1995 : 43) met en évidence l'interprétation absolument univoque d'un syntagme nominal *Dét. Poss + ψN* (nom psychologique) : cf. par exemple, *ma peur* (Siège, lieu psychologique) et *mon dictionnaire* (possesseur vs auteur).

2.1.2. ÉMOTION ET COMMUNICATION VERBALE

La communication verbale apparaît comme un cadre privilégié pour l'émergence des affects et, par conséquent, de leur expression linguistique. Ainsi, J. Cosnier (1987) affirme que 55% des manifestations émotionnelles s'inscrivent dans le contexte de la communication verbale. Par ordre décroissant, la colère, la joie, la tristesse et la peur émergent principalement dans la communication verbale. L'auteur identifie dans ce cadre les émotions « volubiles » comme la colère et la joie, donnant lieu à de la production discursive soutenue, et les émotions « silencieuses ». Tout travail sur des textes doit par ailleurs distinguer entre le discours qui parle d'émotion et le discours qui provoque l'émotion, même si les deux peuvent se croiser : cf. *emotion talk & emotional talk* (Caffi et Janney 1994) ; *discours ému & discours émotionnel* (Plantin 2011). En psychologie, une autre distinction est proposée entre les émotions que le lecteur a en mémoire ; les émotions artefact déclenchées par la construction textuelle ; les émotions fictives issues de l'empathie avec le protagoniste du récit⁵⁶ (cf. Blanc 2006). Les deux dernières catégories se retrouvent dans les pratiques de partage social des émotions analysées par B. Rimé (2005), qui montrent que des émotions positives aussi bien que négatives sont partagées par des processus de narrativisation. Une série des émotions partagées par ce biais provoque des émotions empathiques (voir le tableau ci-dessous). Le principe du partage des émotions montre ainsi leur degré de sensibilité sociale. Ce tableau permet de mieux situer d'un point de vue communicationnel les champs lexicaux sur lesquels j'ai travaillé et de faire des liens avec la portée pragmatique de certaines constructions allocentrées analysées en 2.4., ainsi que d'observer dans quelle mesure les emplois discursifs étudiés en 2.5. convergent avec les classifications proposées par la psychologie sociale.

⁵⁶Dans un autre ordre d'idées, Baroni (2007) montre bien le rôle des émotions dans l'intrigue narrative.

TABLEAU 2.1. COMPARAISON DES ÉMOTIONS DOMINANTES DANS DIFFÉRENTS CONTEXTES D'ÉCHANGE.

émotions émergent dans la communication verbale (Cosnier 1987)	émotions socialement partagées (Rimé 2005)	émotions empathiques (Rimé 2005)
1. Colère	1. Culpabilité	1. Colère
2. Joie	2. Mépris	2. Peur
3. Tristesse	3. Peur	3. Surprise
4. Peur	4. Colère	4. Tristesse
	5. Surprise	
	6. Tristesse	
	7. Dégoût	
	8. Joie	
	9. Intérêt	
	10. Honte	

Les pratiques de partage social des émotions constituent, il me semble, la réponse empirique aux questionnements autour de la subjectivité des affects, car elles permettent de réfléchir aux ressources langagières utilisées, ainsi que de prendre la mesure des ajustements, de l'empathie, de l'articulation entre subjectivités et intersubjectivité. Elles rendent compte également des normes et contraintes qui interviennent sur les unités de langue appelées à sémiotiser les affects et sur leur usage en discours.

Le mouvement inverse relève de la *perspectivisation*, opération discursive qui consiste à rapporter des événements, sentiments ou savoirs à des personnes – concrètes ou abstraites – autres que le scripteur (cf. Sanders et Spooren 1997 : 86-89). Ainsi, dans les corpus écrits, on évoque des informations et des sources d'informations susceptibles d'explicitier et de confirmer l'expérience émotionnelle du sujet. L'absence d'informations situationnelles physiques est compensée par des données paralinguistiques permettant d'interpréter, ne serait-ce que partiellement, les émotions des autres :

(1)

À ce moment-là, L. **se raidit, son visage s'assombrit**. Elle attend la suite de notre raisonnement, **en donnant le sentiment d'avoir peur** de la proposition. (rapport éducatif)

On fait également usage de diverses formes de discours rapporté :

- Discours direct :

(2)

Dans la classe des CM2, une fillette brune confie : « [...] On disait les États-Unis intouchables, maintenant **j'ai peur**. On peut toucher n'importe quel pays. » (*Le Monde*, 15/09/01)

- Discours indirect, avec éventuellement un terme d'émotion en lieu et place du verbe de parole :

(3)

- a) Les spécialistes **craignent** que ce virus ne passe chez d'autres espèces (*Le Figaro*, 11/06/03)
- b) Malgré les appels au calme, la communauté **s'inquiète** des amalgames (*Libération*, 17/09/01)

2.1.3. ÉMOTION, ÉVALUATION ET PERFORMATIVITÉ

La théorie de l'évaluation cognitive (*appraisal*⁵⁷), développée sous une des versions les plus récentes par R. Lazarus (1991) et N. Frijda (2007), postule que les faits du monde sont évalués en fonction d'une axiologie sociale qui évolue entre deux pôles, positif et négatif (Plutchik 1980). Elle prévoit une « tendance à l'action » (Frijda 1986) et de ce fait confère à l'émotion un potentiel performatif. L'intervention des affects dans la prise de décision, ou dans les actions visant à influencer les prises de décision fait en effet consensus depuis les travaux d'A. Damasio (2003), du moins dans les grandes lignes. Vis-à-vis de l'expression linguistique des émotions, la théorie de l'évaluation cognitive offre une série de ressources à valeur explicative, permettant de retracer des liens de causalité que l'on retrouve par exemple dans le schéma des rôles sémantiques (*Expérienceur vs Stimulus*) et, d'une manière différente, dans les topoï (Anscombe et Ducrot 1983) ou la sémantique des possibles argumentatifs (Galatanu 2004). J'exploite cette dimension dans l'analyse des constructions allocentrées. Les évaluations positives ou négatives impulsées par les textes, qui relèvent de ce que J. Martin et P. White (2005) considèrent comme des manifestations du langage évaluatif, relèvent à mon sens d'une construction en aval, qui s'appuie – éventuellement – sur des savoirs sémantiques préalables. La dernière section de ce chapitre est peut-être plus proche de la théorie du langage évaluatif, dans la mesure où elle interroge le lien entre sémiotisation des affects et positionnements discursifs. En tant qu'outil de sémiotisation et en tant que pratique sociale, le langage est ainsi doublement affecté par cette dimension émotionnelle : d'une part, il offre les stratégies langagières permettant de sémiotiser les expériences affectives individuelles ou partagées, réelles ou imaginaires, sous diverses formes ; d'autre part, il se trouve marqué, dans les productions discursives orales ou écrites, par l'inscription des émotions qui participent à leur interprétation ainsi qu'à leurs impacts performatifs (dès ses premiers travaux sur les émotions, Ch. Plantin (1999) signale l'articulation des émotions à l'argumentation).

Dans le parcours d'évaluation cognitive schématisé ci-dessous, le langage et ses mécanismes interprétatifs interviennent à plusieurs niveaux, ne serait-ce que pour partager et analyser les informations relatives à l'événement, à l'évaluation, ou encore au comportement discursif adapté, lorsque ce dernier s'impose. La dénomination des émotions, le récit, le partage social des émotions, la génération communicationnelle des émotions constituent la composante langagière de ce schéma.

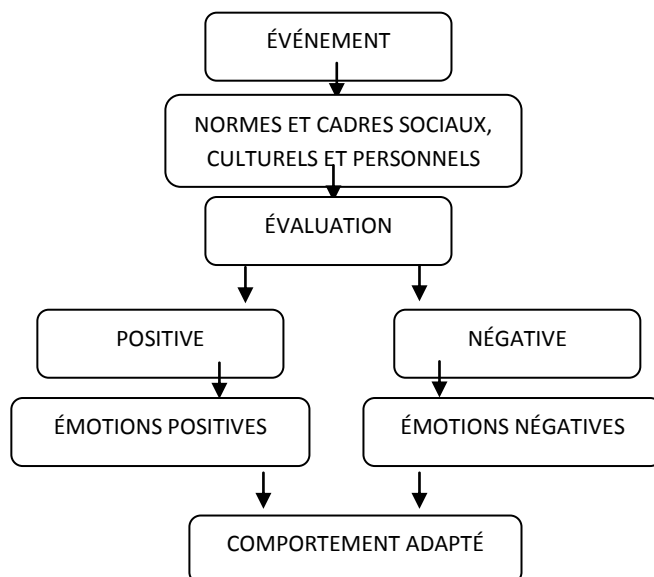


FIGURE 2.1. ÉMOTIONS ET ÉVALUATION COGNITIVE.

⁵⁷ Cette théorie se distingue de l'étude des propriétés évaluatives des textes (Martin et White 2005).

L'étude du lexique des affects en contexte prend souvent appui, de manière plus ou moins revendiquée, sur l'évaluation cognitive et le positionnement du sujet, du point de vue de la polarité positive ou négative (cf. Grutschus *et al.* 2013) ou de l'impact du jugement social (cf. les travaux de Koselak 2003 sur la honte).

2.2. OBSERVABLES, CATÉGORIES D'ANALYSE ET PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Cette section propose pour commencer une synthèse de quelques démarches descriptives appuyées par l'analyse combinatoire. Il s'agit de positionnements théoriques et méthodologiques ayant inspiré mes propres analyses, notamment pour ce qui est du lexique de la peur (**doc 20**) ; ils ont également fait l'objet de l'article de synthèse publié dans les *Cahiers de lexicologie* (**doc 40**). Je montre ensuite la pertinence de quelques paramètres analytiques tels que le nombre, la polarité, l'intensité, l'iconicité des catégories grammaticales, dans des corpus divers : articles de presse, rapports éducatifs, extraits littéraires de la base Frantext.

2.2.1. LES APPROCHES COMBINATOIRES COMME DÉMARCHE DÉFINITOIRE DU LEXIQUE DES ÉMOTIONS

Dans l'esprit de mes travaux antérieurs, j'ai fait appel dans les recherches portant sur l'expression des émotions aux méthodes combinatoires. Compte tenu de la nature ambivalente des expressions linguistiques utilisées pour dénoter des affects, c'est d'ailleurs la voie empruntée par de nombreuses études linguistiques du lexique dit psychologique. Ainsi, très tôt, ces études ont pris appui sur une approche distributionnelle, permettant de définir le sens des lexèmes par leurs propriétés combinatoires et de mieux catégoriser les noms, verbes ou adjectifs psychologiques.

J'ai exploité l'analyse combinatoire des verbes plus particulièrement dans les études portant sur les énoncés allocentrés (**docs 42-43** notamment, cf. 2.4. ci-dessus). Un des premiers travaux francophones sur les verbes psychologiques est celui de N. Ruwet (1972), qui propose une description sémantico-syntaxique de cette classe. Le premier apport de son analyse est d'introduire la notion de fonction thématique (dans l'esprit de Jackendoff 1969), en contrastant deux verbes sémantiquement proches, *dégoûter* et *mépriser*, et d'expliquer ainsi les contraintes déterminant le choix du Sujet (+/-humain) et de l'Objet (+/-humain). Le sujet humain est le lieu d'un certain processus psychologique (*il y a chez X un profond dégoût/mépris pour...*), et l'objet est le « thème », avec, à la clé, deux schémas contrastés pour les deux verbes⁵⁸ : "*lieu*" + *mépriser* + "*thème*" vs "*thème*" + *dégoûter* + "*lieu*". Le statut du sujet est complexe, selon l'auteur : « [...] je soutiendrai donc que, dans les phrases transitives simples, le sujet est presque toujours à la fois *cause* et *objet* de l'émotion. Très souvent, le sujet n'est *cause* que trivialement : il faut bien que tel contenu se présente à la conscience pour déclencher telle émotion [...] » (Ruwet 1993 : 110).

Les études combinatoires permettent d'affiner les classes des verbes en fonction de la nature des compléments qu'ils acceptent (+/-humain : classes CNdeHumain, CHumain), des prépositions demandées (*pour, envers, à l'égard de...* : classes P*pour*, etc.), et de la valence. R. Kailuweit (2007 : 35) propose quatre rôles permettant de décrire différentes constructions propres aux verbes d'affect EXPÉRIENT, CAUSEUR, CORRÉLAT (d'intentionnalité), POINT DE RÉFÉRENCE. Ainsi, dans *Paul craint pour son père*, « son père » constitue le point de référence. L'EXPÉRIENT peut assumer quatre positions sémantiques différentes, selon qu'il est affecté ou non, marqué par l'axiologie ou non. J.-J. Franckel et D. Lebaud (1990) notent cependant que le verbe *craindre* se distingue des

⁵⁸ N. Ruwet constate que les formes pronominales des verbes n'obéissent pas aux mêmes contraintes que les formes transitives. On notera cependant que les formes pronominales représentent un tiers des verbes dans l'étude de Mathieu (2000 : 73).

deux autres par le fait d'accepter un sujet inanimé, de même qu'un emploi générique, une forme injonctive (*crains la colère de Dieu*) et une prise en charge extérieure, comme dans *Eh bien, dis donc, habillé comme ça, tu ne crains pas d'avoir froid s'interprétant je ne crains pas pour toi...* Ce verbe peut fonctionner donc en dehors de l'actualisation par le sujet affecté lui-même (à la différence d'*avoir peur* et de *redouter*). On verra plus loin que ces particularités des verbes d'émotion leur imposent des contraintes combinatoires au niveau des constructions allocentrées.

Plusieurs typologies partent des propriétés combinatoires des noms (cf. Balibar-Mrabti 1995 ; Bresson et Dobrovol'skij 1995 ; Goossens 2005 ; Tutin *et al.* 2006) et s'inscrivent dans une démarche plus globale de classification des noms en se donnant pour objectif le développement d'une grammaire des noms d'affect ; les contraintes combinatoires et le caractère semi-figé des collocations sont ainsi mis en avant. Mais l'hétérogénéité de la classe est repérée très vite également (Leeman 1995).

Dans le cadre de ces approches, les noms d'affect sont définis en prenant en compte les collocations avec certains verbes ainsi que les schémas actantiels :

La classe des noms d'affect (désormais N_{affect}) regroupe des noms pouvant se combiner avec les supports *avoir*, *ressentir* ou *éprouver* et apparaître en cooccurrence avec le nom *sentiment* (*de*). Sémantiquement, ces noms caractérisent un processus psychologique plus que physique et requièrent obligatoirement un actant humain dans le rôle d'agent ou d'expérimenteur. (Tutin *et al.* 2006 : 32)

Comme pour les verbes, la problématique des noms d'affect émerge souvent des besoins de classification dans le cas des nominalisations notamment ; il s'agit alors de définir les différents noms de [activité, événement, état...] (cf. Barque *et al.* 2012 : 26 pour une synthèse des tests permettant de distinguer les noms d'événement des noms d'état). Des définitions prenant en compte des critères exclusivement formels (combinatoire, morphosyntaxe) sont proposées :

Les noms de sentiments constituent, parmi l'ensemble des noms prédicatifs, une classe bien définie. Ils n'entrent pas dans les constructions qualitatives typiques des noms de qualités, justement, constructions susceptibles d'apparaître en position épithétique ou attributive [être d'un/e NOM] [...]. Ils n'entrent pas non plus dans les constructions locatives caractéristiques des noms d'états [être dans un/e NOM]. Ils peuvent prendre l'article partitif, et appartiennent donc en théorie à la catégorie des noms non dénombrables. À la différence de ces autres noms prédicatifs, non dénombrables eux aussi, mais extensifs, que sont les noms d'activités, les noms de sentiments dénotent des entités qui n'ont pas par eux-mêmes d'extension temporelle, mais ont en revanche des degrés d'intensité. (Van de Velde 1999 : 64)

Ces dernières tombent en revanche dans le biais des frontières entre catégories. Ainsi, le caractère parfois ambigu et souvent polysémique des noms de sentiments est souligné par J.-Cl. Anscombre (1996), qui montre la difficulté à tracer des frontières entre sentiments et attitudes (*mépris*), entre abstrait et concret, etc. Le critère de la détermination possessive, exempt de toute ambiguïté avec les noms d'affect (*sa peur*, où le possessif renvoie nécessairement au lieu psychologique), permet cependant d'obtenir des résultats satisfaisants (cf. Anscombre 1996 : 266-267). Dans un autre ordre d'idées, Y. Mathieu (1996-97 : 123) signale que, selon les constructions, un nom peut renvoyer à l'affect (*X éprouve de la jalousie*) ou à une qualité (*X est d'une jalousie extrême*).

Plus récemment, des travaux ont soumis le lexique des affects à des analyses combinatoires, contextuelles ou textométriques s'inscrivant dans une optique discursive, bien que dans des cadres théoriques différents (Rastier 1995 ; Diwersy et François 2011 ; Sorba et Novakova 2013). Les analyses sur corpus des noms psychologiques articulent propriétés sémantiques (aspect, manifestations de l'affect, contrôle, mais l'intensité et la polarité sont également prises en compte) et linguistique de corpus – généralement à

partir de bases de données comme Frantext – ce dernier constituant une ressource empirique pour l'identification des propriétés sémantiques des formes étudiées.

Dans mes travaux portant sur les noms d'émotion et observant l'emploi discursif des expressions d'émotion (**doc 20**, **doc 32**, **doc 47**), j'ai suivi l'esprit de ces démarches, en ajustant l'analyse combinatoire au contexte proche ou bien en l'élargissant à des empan discursifs plus larges. En effet, tout travail sur corpus pose la question du choix des entrées et catégories d'analyse, de leur ambivalence potentielle, et des parcours de lecture analytique. Plusieurs catégories sont articulées dans un texte, les manières dont tel ou tel affect est lexicalement ou syntaxiquement représenté étant connectées aux manifestations référentielles et énonciatives des protagonistes de l'affect. Pour répondre à ces contraintes complexes, je m'inspire de l'analyse combinatoire proposée par P. Blumenthal (2009) et plus généralement des méthodes de la linguistique de corpus (Sinclair 1991). Je propose ainsi une démarche transversale, allant des relevés lexicaux (fréquence d'emploi et choix des termes) et réseaux de cooccurrences aux séquences textuelles (genre et visée textuelle).

2.2.2. PERTINENCE CONTEXTUELLE DE LA NATURE DES UNITÉS LINGUISTIQUES

L'analyse des relevés lexicaux dans un corpus s'appuie sur des sous-catégorisations lexicales suivant différents critères. Un des critères pertinents pour les termes d'affect semble être la nature grammaticale des unités lexicales. L'iconicité des parties du discours est soulignée par plusieurs travaux se situant principalement dans une optique contrastive (Wierzbicka 1986, 1995 ; Dziwireck et Lewandowska-Tomaszczyk 2010).

La comparaison des termes utilisés pour désigner la peur ou la colère dans le corpus de presse et celui de rapports éducatifs révèle des différences significatives en termes de sélection, avec, par exemple, une proportion élevée de noms dans les articles de presse. De son côté, le corpus de rapports éducatifs utilise une proportion importante d'adjectifs d'affect, par contraste avec le discours de presse⁵⁹ (**doc 20** et **doc 41**). Ce genre de résultats – qui ont été exploités dans une perspective discursive, en les corrélant à des phénomènes contextuels – vont dans le même sens que les analyses de D. Biber (1988) concernant les choix préférentiels dans différents genres discursifs.

TABLEAU 2.2. TERMES D'AFECT ET PARTIES DU DISCOURS DANS LA PRESSE ET LES RAPPORTS ÉDUCATIFS.

PEUR	Presse	Rapports Éducatifs
Noms	52,5%	38,3%
Adjectifs	13,4%	32,3%
Verbes	34,1%	29,4%

La nature grammaticale des termes peut en effet constituer un indice à exploiter en lien avec d'autres phénomènes lexicaux, syntaxiques ou énonciatifs. Ainsi, par exemple, dans les rapports éducatifs, on observe une faible cooccurrence des verbes d'affect et des groupes désignant l'enfant – qui sont rarement le sujet d'un verbe d'affect. Or l'enfant est le focus dénotatif de ces rapports, comme le montre l'emploi des segments possessifs : *son accueil*, *son placement*, *[vivre chez] son père*, *sa famille [d'accueil]*, *sa scolarité*, *ses enfants*, *maintenir son accueil du jeune au moment de son orientation au* (voir **doc 35**). Cette particularité des rapports éducatifs pourrait expliquer la relativement

⁵⁹ Les chiffres du tableau représentent les fréquences absolues dans chacun des corpus, sous forme de pourcentages.

faible représentation des verbes d'affect dans ce corpus, ainsi que la fréquence élevée des adjectifs (par contraste avec le discours de presse notamment).

On note également des différences significatives quant à la répartition des formes verbales, adjectivales et nominales représentant la peur. Ainsi, si dans le corpus des rapports éducatifs la répartition des noms, des adjectifs et des verbes est plutôt équilibrée (cf. le tableau 2.2.), le corpus de presse privilégie l'emploi des noms (52,5%) au détriment des adjectifs.

Le détail des analyses montre que l'omniprésence des structures nominales dans le discours de presse est due notamment à l'emploi des lexèmes *crainte(s)* (15 occ.) et *panique* (17 occ.), ainsi qu'à un pourcentage relativement faible de *avoir/faire peur* (51%, contre 60,6 % dans le corpus de rapports éducatifs). Là où les rapports éducatifs font appel au lexique timérique pour décrire les états des sujets (*angoissé, inquiet, anxieux*) ou encore un objet (*discours effrayant, situation inquiétante*), le discours de presse catégorise les émotions en les nommant, ce qui permet d'en faire des sujets de discussion.

2.2.3. EXPLOITATION EN CORPUS DU NOMBRE ET DE LA DÉTERMINATION DES NOMS D'AFFECT

Les noms d'affect restent les plus fréquents dans les deux corpus d'analyse observés ci-dessus (presse et rapports éducatifs). Cela a justifié une étude détaillée de leurs manifestations en discours, d'autant plus que l'on ne peut se contenter de brandir la fréquence comme un résultat en soi⁶⁰. Les champs lexicaux sont très peu diversifiés dans les rapports éducatifs, ce qui rend les approches dénotationnelles peu pertinentes dans ce contexte d'analyse. J'ai donc choisi de contraster les différents emplois des noms d'affects dans les deux corpus, pour rendre compte des traits différentiels pertinents susceptibles d'être appliqués à d'autres corpus.

2.2.3.1. LE NOMBRE DES NOMS D'AFFECT

L'opposition singulier / pluriel émerge comme un critère pertinent pour l'analyse sur corpus. Plusieurs études ont constaté par le passé que le phénomène de la pluralisation était courant avec les noms d'affect (Anscombe 1996 ; Flaux et Van de Velde 2000 ; Novakova et Tutin 2009). Quelques travaux simultanés à mes recherches ont formulés l'hypothèse que le nombre était potentiellement porteur de sens en discours (Krzyżanowska 2009).

Le pluriel est lié « au simple fait que pluralité implique discontinuité, et discontinuité rupture d'une continuité, autrement dit d'une étendue, ou extension, qui ne peut être que spatiale ou temporelle » ; les deux sources de la multiplication des sentiments sont leurs sujets et leurs objets (Van de Velde 1999 : 71, 74). La pluralisation lève la contrainte de l'argument interne (ou objet, stimulus de l'affect) ; ainsi, la construction *Marie a des affections solides* (opposée à **Marie a une affection solide*) est tout à fait acceptable. Le pluriel, qui ne serait pas le pendant du singulier dans le cas des noms de sentiments, permet de passer ainsi d'un point de vue intérieur à un point de vue extérieur, où le sentiment est visé comme une propriété attribuée au sujet de l'extérieur (Flaux et Van de Velde 2000 : 85). Pour A. Krzyżanowska,

[la] pluralisation [des noms de sentiment] n'est possible que lorsque l'un des deux arguments du prédicat n'est pas lexicalisé : *Pierre a des admirations passionnées, Pierre suscite des haines incompréhensibles*. La première phrase suppose une pluralité d'objets d'admiration, dans la seconde on a affaire à une pluralité d'expérienceurs. Les noms au pluriel (admiration et haines) héritent leur nombre de l'argument sous-jacent. (Krzyżanowska 2009 : 84)

⁶⁰ J'aurai l'occasion de revenir sur la problématique de la fréquence sous un autre angle de vue dans le chapitre 4.

Ce constat est directement lié à la nature fortement polysémique des noms d'affect, que A. Krzyżanowska (2009) traite en termes de transfert métonymique. S'impose en effet l'hypothèse que le nombre représente un trait sémantique pertinent pour l'analyse des noms d'affect, car il est susceptible de modifier le sens du nom avec, par exemple, un pluriel qui n'est plus cumulatif mais typifiant : *type de X* (cf. Acquaviva 2008).

Dans Frantext, sur la période des XXe et XXIe siècles, on atteste des différences intéressantes quant à la répartition des formes singulières et plurielles de *colère/colères* et *inquiétude/inquiétudes* :

TABLEAU 2.3. FORMES SINGULIÈRES ET PLURIELLES DE COLÈRE ET INQUIÉTUDE DANS FRANTEXT

Forme	Nombre d'occurrences
Colère	17 777
Colères	1 512 (7,8 %)
Inquiétude	11 033
Inquiétudes	2 987 (21 %)

Si les occurrences d'*inquiétude(s)* s'accompagnent de l'expression d'une qualité de manière équilibrée dans Frantext (~14%), c'est notamment *colères*, au pluriel, qui est modifié dans 44% par un adjectif caractérisant (contre 7% pour la forme au singulier) :

Colère

Dét. indéfini + **colère** + grande, froide, désabusée, folle, forcené(e), radicale, salubre

Colères

Dét. possessif + **colères** + violentes, courtes, terribles, sans suite, roboratives, exaltées, subites, petites, noires, rentrées, cachées, disproportionnées, grandes, incomprises, ruminantes, mythiques

Dét. défini + **colères** + exaspérées, soudaines, brèves, soudaines, grandes, froides, rares, anticléricales, idéologiques, petites, grandes, amères & cocasses, grandes

Dét. indéfini + **colères** + mortes, rentrées, jupitériennes, vives & crues, fréquentes, bruyantes, redoutables, grosses, mémorables, impuissantes, nouvelles, soleils, folles

L'analyse de plusieurs couples comme *inquiétude - inquiétudes*, *angoisse - angoisses*, *crainte - craintes*, *colère - colères* dans Frantext, le corpus de presse et les rapports éducatifs de la protection de l'enfance (cf. Tableaux 2.12. et 3.6.) montre que seules les formes au singulier entrent dans des constructions à verbe-support indiquant un changement d'état (du type *se mettre en colère*) :

Il dut se mettre en **colère**

me remettre en **colère**

est entré dans une violente **colère**

se lancer dans une **colère** qui aurait clos la conversation

des ravages psychiques chez ceux qui la vivent dans l'**inquiétude** ou la douleur

elle est toujours dans la hâte - [...] -, dans l'**inquiétude**, la mauvaise conscience. (Frantext)

Au niveau textuel, les noms au pluriel sont régulièrement mentionnés dans des listes prenant la forme d'énumérations destinées à détailler les objets des expériences affectives :

(4)

Leurs **inquiétudes** alors à ceux des forges de Billancourt, que des mots commençant par « dé » : décentralisation, "un mot qui déclenche la colère", démantèlement,

dénationalisation. (Mauger Gérard, « Martine Sonnet, *Atelier 62*, Le temps qu'il fait, 2008 », *Savoir/Agir*, 4/2008 (n° 6), p. 159-170.)

ou encore des listes qui intègrent l'affect à un ensemble de phénomènes ou d'expériences, dont la manifestation est générique (déterminant \emptyset ici) ou spécifique :

(5)

Divulguer les petits secrets - avarice, double jeu, bourdes, **colères**, etc.

elles résument ou elles ressassent les symptômes, elles formulent leurs **inquiétudes**, leurs plaintes, leurs attentes, leurs requêtes: ...

Dans les rapports éducatifs (corpus comprenant 27 rapports numériques ; voir 3.2.1.1. pour la présentation), autour de 40% des occurrences de noms d'affects les plus fréquents prennent la forme plurielle, comme le montre le tableau ci-dessous, en mettant ainsi en exergue des occurrences expérientielles des sujets (les enfants, dans la plupart des cas, compte tenu de la fréquence des déterminants possessifs employés), à la différence du corpus de presse, qui réifie souvent l'émotion en préférant le format *dét. défini + N sg.*, à hauteur de 86,5% :

TABLEAU 2.4. PLURIELS ET SINGULIERS DES NOMS TIMÉRIQUES DANS LA PRESSE ET LES RAPPORTS ÉDUCATIFS.

	Presse	Rapports éducatifs
Angoisse	10 8 sg, 2 pl.	14 5 sg, 9 pl.
Crainte	15 8 sg, 7 pl.	8 5 sg, 3 pl.
Inquiétude	15 14 sg, 1 pl.	26 9 sg, 17 pl.
Peur⁶¹	49 47 sg, 2 pl.	33 29 sg, 4 pl.
Formes au singulier	86,5%	59,3%

La peur semble mieux cernée dans le discours de presse, ayant une manifestation unique et potentiellement discontinue (*ils ressentent de l'inquiétude*) ; le choix du singulier va de pair avec la position sujet (*la peur est omniprésente*). La peur est davantage individuée dans les rapports éducatifs : si le pluriel a une valeur augmentative, le déterminant possessif, courant avec ces occurrences plurielles (*ses peurs, nos inquiétudes*, etc.), soulignent ainsi son confinement au cas particulier.

2.2.3.2. LA DÉTERMINATION DES NOMS D'AFFECT

On a pu le repérer ci-dessus avec les contextes de *colère/colèreS* dans Frantext, ou *d'inquiétudeS* dans les rapports éducatifs, la nature de la détermination peut également s'appliquer avec profit à l'analyse des noms d'affect. Cette question est examinée par I. Novakova et A. Tutin (2009), qui interrogent la quantification des noms d'affect ou encore par P. Blumenthal (2010), qui étudie les choix préférentiels des déterminants lors de l'actualisation des noms d'affect. P. Blumenthal (2010) montre, grâce à des études lexicométriques combinatoires sur des corpus littéraires, que les noms d'affect manifestent des préférences de sélection dues à des facteurs sémantiques, syntaxiques et pragmatiques (constructions semi-figées, sous-détermination sémantique du nom) : par

⁶¹ Dans le cas de *peur*, l'expression *avoir peur*, qui impose l'emploi du singulier, marque une nette différence vis-à-vis des trois autres noms.

exemple, le déterminant possessif *son* est préféré par *amour-propre*, *fierté*, *colère*, *déception*, *mécontentement*, *fureur*, etc. ; l'indéfini *un* est préféré par *optimisme*, *compassion*, *pitié*, *satisfaction*, *anxiété*, *inquiétude*, etc. ; l'article défini est le choix préférentiel de *euphorie*.

Dans le corpus des rapports éducatifs (**doc 20** et **doc 41**), la plupart des noms d'émotion porte un déterminant possessif de 3^e personne : *ses inquiétudes*, *ses craintes*, *ses colères*, etc. Le choix du possessif est massif avec les formes plurielles des noms d'affect, de l'ordre des 75% des occurrences. Cet emploi renvoie à des régularités combinatoires s'appuyant sur le principe de la colligation (Hoey 2005 ; cf. aussi Legallois 2012), dans la mesure où le format *dét. poss. + N* est généralisé dans ces textes⁶². L'enfant étant le « possesseur grammatical » dans 81% des cas, l'emploi du déterminant possessif contribue ainsi à la configuration du profil psychologique de l'enfant.

Dans un corpus de contrôle extrait de la base Frantext⁶³ recensant les 100 occurrences les plus récentes (période 1993-2013), j'ai pu constater que 13% des occurrences d'*inquiétude*, 28% des occurrences d'*inquiétudes*, 27% des occurrences de *colère* et 31% des occurrences de *colères* respectivement étaient accompagnées d'un déterminant possessif. On note clairement la tendance de réserver *inquiétude* au singulier à des « manifestations de » ou à des occurrences spécifiées introduites par le déterminant indéfini : *une vive inquiétude*, *une certaine inquiétude*, *une inquiétude que je ne comprenais pas*. Au-delà des différences de fréquences combinatoires, des écarts se manifestent au niveau du choix de la personne-Expérienceur de l'affect : ainsi, *colère(s)* privilégie clairement la 3^{ème} personne du pluriel, tandis qu'*inquiétudes* sélectionne de manière plus régulière le possessif à la 1^{ère} personne au singulier :

TABLEAU 2.5. COMBINATOIRE DES DÉTERMINANTS POSSESSIFS AVEC COLÈRE(S) ET INQUIÉTUDE(S).

Dét. Poss.+COLÈRE(S)			Dét. Poss.+INQUIÉTUDE(S)		
dét-POSS	SG	PL	dét-POSS	SG	PL
1 ^{ère} pers sg	2	4	1 ^{ère} pers sg	1	11
1 ^{ère} pers pl	-	-	1 ^{ère} pers pl	-	2
2 ^{ème} pers sg	1	1	2 ^{ème} pers sg	-	1
3^{ème} pers sg	24	26	3 ^{ème} pers sg	8	10
3 ^{ème} pers pl	-	-	3 ^{ème} pers pl	4	3

L'étude des déterminants peut ainsi constituer dans ce cadre un critère discriminant pour la comparaison aussi bien des différents noms d'affect et de leurs préférences d'actualisation au singulier ou au pluriel, que pour des types et genres discursifs (cf. **doc 20**), compte tenu de l'écart observé ici entre le degré d'attraction des possessifs et noms d'affect dans les rapports éducatifs versus dans les textes littéraires de la base Frantext.

⁶² Cet aspect sera discuté dans le dernier chapitre de la synthèse ; voir notamment (**doc 35**).

⁶³ Cislaru, G., 2013, "Le nombre des noms d'affect, valeurs sémantiques et pragmatiques", 6èmes Rencontres de Sémantique et Pragmatique, 1-3 juillet 2013, Orléans.

2.3. ÉTUDE DES NOMS PSYCHOLOGIQUES DÉVERBAUX EN *-TION* ET *-ANT*

Les noms psychologiques déverbaux en *-tion* et *-ant* – considérés par J.-Cl. Anscombe (1995 : 51) comme exogènes, en tant que signalant l'origine événementielle du processus – ont constitué le point de départ d'une étude visant à caractériser la complexité sémantique conduisant à de doubles appartenances catégorielles : noms d'états et noms d'activités, noms d'activités et noms d'événements, etc. (cf. Gross 2007). Ce travail a fait l'objet d'une présentation dans le cadre de la journée d'étude *Événementialité et agentivité dans les prédicats nominaux*, organisée par Irina Thomières et Jean-Claude Anscombe à Université Paris-Sorbonne le 18 octobre 2016⁶⁴. Il entre en résonance avec les études antérieures portant sur les noms de lieux habités, dans la mesure où il questionne la possibilité de certaines catégories nominales d'appartenir à plusieurs classes sémantiques.

2.3.1. ASPECTUALITÉ ET TYPOLOGIE DES NOMS D'AFFECT

La dimension aspectuelle apparaît très tôt comme un critère discriminant dans la classification des verbes et noms psychologiques : « la classification des noms de sentiment et d'attitude (et des noms psychologiques en général) passe par la reconstitution, au travers des propriétés manifestées, de l'événement complet que ce nom met en scène » (Anscombe 1996 : 206). Ainsi, A. Tutin *et al.* (2006 : 36-37) considèrent que les noms de sentiments sont plutôt duratifs et connaissent des phases (début, continuation, fin) ; *affection* et *amitiés* sont des prototypes de noms de sentiments ; les noms d'émotion (prototypes *surprise*, *peur*, *angoisse*) sont, quant à eux, préférentiellement ponctuels, tandis que les noms d'affect (prototypes *bonheur*, *ennui*, *solitude*) sont duratifs. À la lumière des études combinatoires, les propriétés aspectuelles des noms rendent compte de catégories poreuses.

La description de l'aspectualité des noms d'affect peut aussi rester tributaire d'un regard « en miroir » par rapport à d'autres catégories nominales déverbales ; L. Barque *et al.* (2012) opposent ainsi noms d'affect, qui sont catégorisés du fait des propriétés aspectuelles en tant que noms d'état (combinaison avec des verbes statifs et non avec des verbes dynamiques⁶⁵, incompatibilité avec *pendant*, *lent/rapide*), et noms d'événement. Or, la question du statut des noms psychologiques du point de vue de l'agentivité et de l'événementialité ne peut recevoir de réponse tranchée à ce jour. Moyennant quelques sondages sur corpus, j'ai pu constater que certains noms psychologiques acceptent facilement de se combiner avec des marqueurs événementiels. Ces résultats vont dans le sens de l'observation de R. Huyghe et A. Jugnet (2010) selon laquelle des verbes dynamiques donnent lieu à des noms statiques : les auteurs identifient ainsi des verbes à structure sémantique complexe qui peuvent donner lieu aussi bien à un nom d'événement qu'à un nom d'état.

2.3.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES DONNÉES

Tels qu'identifiés par J.-C. Anscombe (1995), les noms d'affect exogènes constituent une catégorie morphosémantique dont l'unité est assurée par la productivité de deux suffixes synonymes (*-tion* et *-ant*) et par une certaine homogénéité sémantique due à l'origine déverbale des noms. A. Buvet *et al.* (2005) proposent quelques tests combinatoires pour distinguer des noms appartenant au même champ lexical mais ayant des sources morphologiques différentes, où l'on voit clairement les noms déverbaux s'opposer aux autres par le choix du verbe support :

⁶⁴ Une publication est prévue dans les actes de la Journée.

⁶⁵ Sont considérés comme des verbes dynamiques *faire*, *accomplir*, *commettre*, *effectuer*, *procéder à*, *mener à bien*, *avoir lieu*, *se produire* (Gross 1996).

Luc (*conçoit de la + éprouve de la + est en + se met en + ressent de la) **colère**

Luc (conçoit de l'+ éprouve de l'+ *est en + *se met en + ressent de l') **irritation**

En revanche, si l'on tente de catégoriser les noms déverbaux en tant que noms d'états psychologiques résultant d'un procès (*état de consternation, état de démoralisation, état de désolation...*), il apparaît immédiatement qu'*état d'abomination, de détestation, d'humiliation* et même *état d'amusement* passent moins bien. On commence donc avec une difficulté de catégorisation, dans la mesure où l'homogénéité morphosémantique postulée est confrontée à des discrédances dès l'application d'un des tests visant à établir l'appartenance des noms à la catégorie des noms d'affect.

Pour le corpus d'étude, j'ai recensé 34 noms exogènes en français, ainsi que 11 de leurs équivalents roumains. En roumain, les suffixes correspondants sont *-(a)re* et *-(i)re*. Dans certains cas, il s'agit d'équivalents sémantiques mais qui n'ont pas d'équivalent lexical déverbal appartenant à la même classe ; il en est ainsi pour *dezonorare* en roumain, dont l'équivalent sémantique est *humiliation*, le verbe *deshonorer* en français conservant une seule possibilité de dérivation (*deshonneur*), à la différence du roumain (*dezonorare* ~ *humiliation* ; *dezoaoare* ~ *deshonneur*).

TABLEAU 2.6. LISTE DES NOMS EN *-TION* ET *-ANT* ET LEURS ÉQUIVALENTS ROUMAINS EN *-(A)RE* / *(I)RE*.

-TION	-ANT	- (A)RE / (I)RE	
*abomination	***<u>abattement</u>	dezonorare / dezoaoare	<i>deshonneur,</i>
consternation	accablement	enervare	<i>humiliation</i>
démoralisation	affolement	iritare	<i>énervement</i>
désolation	agacement	înfricoşare	<i>irritation</i>
*détestation	amusement	supărare	<i>~effarouchement</i>
exaltation	contentement	tulburare	<i>énervement</i>
exaspération	découragement		<i>trouble</i>
excitation	désenchantement	înjosire	
indignation	effarouchement	întristare	<i>abaissement</i>
irritation	***emportement	<u>jignire</u>	<i>[attristement]</i>
humiliation	enchantement	măhnire	<i>offense</i>
**<u>jubilation</u>	énervement		<i>~désolation,</i>
satisfaction	**<u>éplorement</u>		<i>mécontentement</i>
<u>stupéfaction</u>	mécontentement	umilire / umilinta	
surexcitation	<u>navrement</u>		<i>humiliation/</i>
	<u>ravisement</u>		<i>~humilité</i>
	**<u>rayonnement</u>		
	<u>ressentiment</u>		
	soulagement		

À l'intérieur de ces listes on atteste déjà quelques hétérogénéités, comme les noms *abomination* et *détestation*, provenant de verbes ayant l'Expérienceur pour sujet grammatical, alors que dans les autres cas de figure c'est le Stimulus qui prend la place du sujet. *Jubilation*, *éplorement* et *rayonnement* sont liés à des verbes intransitifs et ont l'Expérienceur pour sujet grammatical. *Abattement* et *emportement* sont dérivés de verbes qui n'ont pas de sens « psychologique » à proprement parler.

Agacer, *amuser*, *émerveiller*, *exciter* peuvent désigner des procès non bornés, *affoler*, *attendrir*, *décourager*, *exaspérer*, *humilier* révèlent des procès généralement bornés, *décourager* assume un fonctionnement télique (*Il a découragé sa soeur en 5 minutes*) – on relève autant de différences susceptibles de donner lieu à des lectures sémantiques différentes des noms déverbaux.

La plupart des noms en *-tion* et *-ant* sont en lien avec des verbes qui peuvent prendre la forme pronominale. Seuls les noms soulignés par un trait dans le tableau

(*jubilation, stupéfaction, abattement, éploement, navrement, ravissement, rayonnement, ressentiment* ou *jignire* en roumain) ne disposent pas de correspondant verbal pronominal.

À la lumière des études récentes concernant l'aspectualité nominale d'une part, et des hétérogénéités observés au sein d'une catégorie morphosémantique, se pose la question de la ou des classes sémantiques auxquelles ces noms s'intègrent. J'ai donc soumis les noms recensés ci-dessus à des tests d'aspectualité par le biais des sondages sur corpus : il s'agissait de vérifier si telle ou telle combinatoire ou occurrence pouvait être attestée sur Frantext (1800-2016) ou sur l'internet⁶⁶. J'ai également eu recours à des « noms-tests », qui ne font pas partie des listes ci-dessus mais qui manifestent des comportements comparables, à l'instar de *panique*.

2.3.3. ÉVALUATION DES RÉALISATIONS COMBINATOIRES EN USAGE

Plusieurs auteurs soulignent le statut spécifique des noms psychologiques, en tant que noms d'état transitoires compatibles avec les expressions de durée (ex. : *deux jours d'exaltation* ; cf. Van de Velde 1995 ; Huyghe 2014, *inter alii*). L'application des tests habituellement utilisés pour l'analyse des prédicats nominaux permet de confirmer que plusieurs noms psychologiques sont attestés dans des constructions événementielles.

Prédicat événementiel, *avoir lieu* est attesté avec *affolement, désenchantement, soulagement, panique, horreur* et, une seule fois, avec *découragement* :

(6)

- a) oui une team de RPG France avait commencé une tradu mais j'ai l'impression qu'un **découragement a eu lieu**. (occurrence unique; <http://forum.reseau-j.com/topic/88660-qui-a-essay%C3%A9-expéditions-conquistador/>)
- b) Eliade sait que ce **désenchantement a eu lieu**, mais il n'arrive pas à en faire son deuil, alors que, chez lui, Dieu a disparu comme Dieu personnel ou provident... (C. Tarot, 2008, *Eliade, l'archaïque et l'antidurkheimisme* - Cairn.info)
- c) Et effectivement au bout de 4 semaines (ce sont ces semaines qui sont longues et terribles) le **soulagement a eu lieu** 46 chromosomes XX (MagicMaman, Amniocentèse à la Timone)
- d) Veți crede că **ofensa a avut loc** ieri, luna trecută sau anul trecut, dar, surprinzător, **jignirea a avut loc** acum 20 de ani (www.timponline.ro)
- e) Daca **umilirea a avut loc** in prezenta altor copii cunoscuti, este foarte probabil ca cel umilit in public sa aiba probleme (www.suntparinte.ro/iti-disciplinezi-copilul-in-public)

Vous allez croire que l'offense a eu lieu hier, le mois dernier ou l'année passée mais, de manière surprenante, l'offense a eu lieu il y a 20 ans.

Si l'humiliation a eu lieu en présence d'autres enfants connus, il est fort probable que celui qui a été humilié en public ait des problèmes.

Le prédicat non intentionnel *se produire* est également compatible avec certains noms psychologiques comme *affolement, désenchantement, mécontentement*, mais aussi *panique* :

(7)

- a) La Panique du 18 septembre 1873 est un évènement financier causé par la fermeture des ... **La panique s'est produite** alors que les investisseurs étaient déjà stressés par le manque de liquidités financières en Europe (Wikipédia, Panique du 18 septembre 1873)

⁶⁶ On ne peut pas parler d'étude sur corpus ; le rôle des sondages est de vérifier l'effectivité de certains usages, en tant que potentialité réalisée d'une unité langagière.

- b) **Le premier affolement s'est produit** au Japon, lorsque dans un hôpital, les médecins se sont trouvés dans l'impossibilité de vaincre le staphylocoque doré avec la vancomycine. Le traitement n'a rien donné et le patient est mort. C'est là que le monde médical a commencé à s'affoler, parce que la vancomycine est un antibiotique puissant. (<http://alchymed.com/2008/12/09/les-huiles-essentielles-actions-anti-infectieux/>)

Il apparaît ainsi que plusieurs de ces noms acceptent une combinatoire leur accordant un statut événementiel.

Les verbes aspectuels⁶⁷ *commencer, s'interrompre, continuer, durer, terminer, se passer, survenir, se produire* (Gross et Kiefer 1995) fonctionnent bien avec certains des noms psychologiques en *-tion* et *-ment*, mais aussi avec d'autres noms d'affect, tels que *panique, colère, bonheur, tristesse, déshonneur*, comme le confirment les sondages sur Frantext.

(8)

- a) Elle me raconte, deux ans plus tard, qu'à la suite de cette supervision **son énervement a cessé**, que, lors du rendez-vous suivant, la patiente a dit qu'elle se... (F. Roustang, 2006, *Savoir attendre*)
- b) La voilà si près que, sans autre provocation, **la panique commence**, les clameurs s'élèvent. (Frantext, RENARD Jules, *Poil de carotte*, 1894, p. 271)

Les critères temporels utilisés pour définir les noms d'action (Huyghe 2014) sont remplis par au moins quelques noms psychologiques, déverbaux ou pas :

- ancrage (localisation) – *il y a un Npsy à X heures ; la date / le moment / l'instant de Npsy*

(9)

Tu vois qu'**au moment du découragement** le plus funeste, lorsqu'on n'espère plus rien, une ressource inattendue peut s'offrir. (Frantext, MIRABEAU COMTE Honoré de, *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777, 1778, 1779, 1780, 1780*, p. 238)

- extension (durée) – *Npsy a duré X heures/minutes; un Npsy de X minutes; X heures de Npsy.*

(10)

La joie délirante de *New-york, qui est la plus grande ville italienne du monde, **a duré** toute l'après-midi d'hier. (Frantext, GREEN Julien, *Journal : t. 4 : 1943-1946*, 1946, p. 74)

- repérage (localisateur) – *après / avant / au cours / depuis / durant / lors de / pendant + Npsy*

Humiliation, horreur, panique, colère, supărare (ro.), umilire (ro.) sont les noms les plus représentatifs de ces emplois :

(11)

- a) Le projectile avait pénétré de haut en bas. On l'avait tiré depuis le sommet d'une tour. Les policiers étaient arrivés **après la panique**. (Frantext, VAUTRIN.J , *BILLY-ZE-KICK*, 1974, p. 46)
- b) Maintenant que ma bouche avait goûté sa vie et bu son sang salé, il me montait aux dents une saveur âcre **pendant la colère**. (Frantext, LEMONNIER Camille, *L'Homme en amour*, 1897, p. 183)

⁶⁷ Ce n'est pas le cas des verbes *effectuer, procéder à* (Anscombe 1986), qui ne fonctionnent pas avec tous les noms d'événements ou noms d'actions.

- c) Noile studii si cercetari au demonstrat ca **in timpul supararii**, in corp se produc diferite toxine (www.diabet-tratament-naturist.ro/intrebari.../22-cum-sa-mancam.h)

*Les nouvelles études et recherches ont démontré que **pendant l'énervement (la colère)** se produisent dans le corps diverses toxines.*

- d) și există cineva care, **după umilire**, își înalță capul.

*et il existe quelqu'un qui, **après l'humiliation**, lève la tête*

Les noms *humiliation, stupéfaction, emportement, contentement, découragement, désenchantement, mécontentement* acceptent d'être employés avec les adjectifs *lent / rapide*, qui sont identifiés par L. Barque *et al.* (2012) comme des marqueurs d'aspectualité :

(12)

- a) Je l'ai entendu poser son fusil... dit Lizzie, avec **une lente stupéfaction** qui lui coupa le souffle (L. Perry, 2014, La saga des Reavley)
- b) Manon partage avec Arthur le don de **l'emportement rapide**, brèves colères qui s'éparpillent rapidement en petits bouts de rires. (Mythologies quotidiennes, <https://books.google.fr/books?isbn=2304218539>)
- c) Une **humiliation rapide** du XV de France se traduirait par une déperdition du public mais elle serait sans conséquence financière pour la Une, les spots étant déjà vendus. (<http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/article/television/65255/mondial-de-rugby-28-millions-d-euros-pour-tf1.html>)

La construction en *par*, considérée discriminante dans la littérature pour identifier l'agentivité (cf. Ruwet 1995), accepte régulièrement le déverbal *découragement* :

(13)

[...] dans maints cas la présence bienveillante et attentive d'un adulte incitait l'adolescent à se reprendre en mains et à résister au **découragement par** un effort. (*persee*, 1958)

Si l'« agent » qu'introduit *par* n'a pas toujours un statut défendable d'un point de vue sémantique, comme dans les deux premières séries plus bas, la troisième série ci-dessous intègre bien une référence à un agent humain sous-jacent, voire désigné (les autres) :

Contextes de *découragement*

Découragement par excès de travail, de responsabilités

Découragement par le doute de soi, par manque de confiance en soi et par dévalorisation

Découragement par l'insensibilité, la moquerie **des autres** ou le blâme

Le cas d'*humiliation* mérite que l'on s'y attarde. Le comportement spécifique du verbe *humilier* a été remarqué par N. Ruwet (1995 : 38), qui le considère comme un verbe agentif, « le regard de l'autre contrôle l'objet d'*humilier*. Ce serait cette notion élargie du contrôle, et non l'agentivité physique, qui rendrait compte des contraintes sur les nominalisations. ». Plus récemment, R. Huyghe et A. Jugnet (2010) et R. Huyghe (2014) soulignent également la double lecture statique et dynamique du nom *humiliation*, qui accepte de se combiner avec i) un argument en *par* (*humiliation de X par Y*, Ruwet 1995) ; ii) le verbe dynamique *avoir lieu* ; iii) l'adverbial *en cours*.

Le nom *humiliation* est compatible avec l'ensemble des contextes testés dans la section précédente. Les données contrastives viennent apporter un éclairage intéressant à cette spécificité du nom *humiliation*. Le roumain compte un couple de noms là où le français n'en compte qu'un ; il s'agit de *umilire*, qui renvoie au processus et comporte donc le trait dynamique, et *umilința*, qui renvoie au résultat du processus et comporte le trait statif. Les

deux noms sont cependant compatibles avec les localisateurs temporels du type *avant*, *pendant*, *après* (cf. ex. 11 ci-dessus). Le trait événementiel reste donc disponible dans le cas des noms possédant un trait statif. Cela n'est pas surprenant lorsque l'on pense aux emplois du type *après le fromage*, *avant le dessert*, ou même les emplois événementiels des noms de lieux habités observés dans le chapitre précédent.

Comme je viens de le rappeler ci-dessus, d'autres noms psychologiques acceptent au moins deux de ces contextes. On note cependant une contrainte combinatoire spécifique, qui consiste à ne pas imposer le choix du déterminant : en effet, les déterminants possessifs et démonstratifs sont les plus réticents dans les contextes évalués.

2.3.4. DISCUSSION

Les cas examinés montrent l'ambivalence des marques formelles de morphologie constructionnelle (cf. Namer et Villoing 2008), qui n'assurent pas une homogénéité sémantique si le terrain de départ n'est pas homogène. En revanche, certaines relations formelles semblent receler des spécificités sémantiques telle, par exemple, la possibilité d'un verbe psychologique de prendre la forme pronominale : les noms issus de ces verbes semblent davantage sensibles à des emplois événementiels, voire agentifs.

D'une part, on trouve une corrélation intéressante entre les contraintes sémantiques qui prennent appui sur des réseaux de familles de mots. En effet, ce sont notamment les noms psychologiques qui répondent aux trois critères de pronominalisation, Sujet-Stimulus et transitivité qui sont compatibles avec un emploi événementiel, d'après les résultats des sondages sur corpus. Le verbe d'émotion pronominal est exempt de toute réflexivité proprement dite qui ferait du pronom réfléchi le COD du verbe et le patient de l'action. Mais il semble avoir une dimension intentionnelle que ne partagent pas les verbes non pronominaux. Ces verbes n'impliquant pas une réflexivité classique à l'instar de *se dénoncer*, l'emploi du pronom réfléchi influe sur le statut du sujet grammatical, susceptible d'articuler Siège et Bénéficiaire de l'action, comme c'est le cas dans la voix moyenne (voir Forest 1999). C'est chez M. Herslund (2007) que l'on trouve une explication du fonctionnement de ces pronominaux. Selon cet auteur, on a affaire à un antipassif réfléchi complexe, qui a pour effet la mise en relief ou la « promotion d'un agent ou d'un expérimenté » (Herslund 2007 : 175). Le réfléchi signalerait donc une implication intentionnelle (on dirait presque, sans jeu de mots, *réfléchie*) du Sujet-siège dans le procès, une sorte d'engagement subjectif qui permet de transmettre au nom déverbal des traits dynamiques, événementiels ou agentifs.

D'autre part cependant, on a pu constater que des noms psychologiques qui ne sont pas des déverbaux acceptent des emplois événementiels ; c'est là un phénomène assez courant en discours, où l'on produit des événements « de circonstance ». Le format morphologique, pas plus que l'appartenance au même champ lexical, ne sont que partiellement en cause dans les différents fonctionnements sémantiques des unités de langue. Plusieurs paramètres comme les champs lexicaux, les domaines de référence, les disponibilités à l'intérieur d'une famille de mots contribuent à définir le profil sémantique et fonctionnel des unités lexicales.

2.4. APPROCHE FORMULAIRE : LES ÉNONCÉS ALLOCENTRÉS

Dans une série de travaux publiés entre 2010 et 2014 (**doc 28, doc 42 et doc 43**), je me suis penchée sur le cas des énoncés allocentrés que j'avais repérés dans les rapports éducatifs de la protection de l'enfance. J'ai cherché à les observer, d'un point de vue sémantique et pragmatique, dans des corpus de référence ou des bases de données en français, en anglais britannique, en roumain et en russe.

Les énoncés allocentrés prennent la forme de constructions syntaxiques à patron stable :

N1humain+expressionémotionnelle+pour+N2humain.

Le terme de *constructions allocentrées* s'est imposé compte tenu du lien de solidarité qui semble s'établir entre le N1 et le N2 et qui s'inscrit dans une dynamique intersubjective.

Les sondages effectués sur *Frantext* montrent que ces constructions, attestées dès la première moitié du 17^{ème} siècle⁶⁸, sont couramment utilisées dans les textes littéraires :

(14)

- a) **J'ay grand peur pour vous** que l'Antechrist ne naisse bien tost en vostre Diocese (BALZAC (GUEZ DE) Jean-Louis, *Les Premières lettres : t. 2 (1627)*, 1627, p. 54)
- b) [...] cette petite flamme-tu sais, ta petite flamme ? – depuis longtemps, je ne la voyais plus s'allumer ; depuis un an, peut-être... enfin, **je me réjouis pour toi...** vous êtes restés ensemble moins d'un quart d'heure... (MAURIAC François, *Les Mal Aimés*, 1945, p. 239, ACTE III scène 5)
- c) **Je me sens très triste pour elle.** Je ressens ce regret, cette tristesse : elle est privée de ses enfants. (DUPEREY Annie, *Je vous écris*, 1993, p. 137)

Des recherches sur l'internet et dans différents corpus ou bases de données confirment l'usage généralisé des constructions allocentrées aussi bien en français qu'en anglais, en roumain et en russe.

TABLEAU 2.7. RESSOURCES UTILISÉES POUR L'ÉTUDE DES ÉNONCÉS ALLOCENTRÉS.

Langues	Anglais	Français	Roumain	Russe
Ressources				
Bases de données	The British National Corpus 100 000 000 mots 1980s-1993	Frantext (sélection 1900-2011) Corpus de français oral (ELILAP/ LANCOM/ ELICOP, CLAPI & CFPP2000)	Corpus de l'Académie des Sciences (constitution en cours)	Ruscorpora 76 882 documents 209 201 893 mots 1800-2011 (sélection >1900)
Corpus	Presse	Presse Rapports éducatifs de la protection de l'enfance	Presse	Presse
Internet	Général ⁶⁹	Général Forum SOS psychologie	Général Forum Romedic	Général

⁶⁸ Ce résultat n'exclut pas des occurrences antérieures.

⁶⁹ C'est-à-dire, forums, blogs et médias en ligne, sans rechercher une thématique ou un genre spécifique, mais prise en compte de la nature de la source.

2.4.1. LES ÉNONCÉS ALLOCENTRÉS COMME PATRONS FORMULAIRES : DOUBLE SÉLECTION SYNTAXIQUE ET LEXICALE

Les constructions allocentrées sont syntaxiquement et lexicalement homogènes – elles répondent à une double sélection syntaxique et lexicale –, ce qui justifie leur classification en tant que sous-classe à part.

Ainsi, s'il existe de nombreuses structures en *pourN*, elles n'ont pas la même valeur ni les mêmes conditions d'interprétation, les constructions allocentrées étant les seules à avoir un Sujet-expérienceur :

(15)

Il travaille **pour** son voisin

Versus

Il craint/s'inquiète [fortement] **pour** X [+humain]

Elle est (trop) jeune **pour** lui

Versus

Elle est [très ; toujours ?] contente / triste **pour** X

Ces deux couples d'énoncés confirment que le lexique des affects dispose, dans le cadre des formats étudiés, d'un statut particulier, ce qui permet de distinguer les constructions allocentrées des autres constructions syntaxiquement proches.

Enfin, les énoncés construits autour de termes de sentiment se distinguent par l'actualisation de ces derniers au sein de groupes partitifs :

(16)

J'ai de l'amitié / de l'amour / de la haine / du mépris etc. **pour** X

Versus

J'ai peur, honte **pour** X

L'interprétation des énoncés allocentrés n'est pas sans soulever quelques problèmes. Une première question concerne l'implication expérientielle du sujet de l'énoncé et la relation à l'autre (*toi, il, elle, etc.*), nécessairement mentionnée et dont l'actualisation constitue la condition d'existence-même de l'énoncé allocentré. Enlever *pour Y* reviendrait à formuler de simples énoncés décrivant l'expérience émotionnelle des sujets. Mentionner l'Autre en l'impliquant directement dans l'expérience émotionnelle ressentie revient, au contraire, à laisser la place au partage des émotions.

Au niveau référentiel, on notera que les constructions allocentrées intègrent de manière systématique quatre émotions exclusivement⁷⁰ – peur, joie, tristesse, honte – dans nombre de leurs expressions lexico-syntaxiques (ainsi, pour la peur, on aura *s'inquiéter, s'affoler, craindre, avoir peur, etc.*). Les trois premières sont des émotions de base (Ekman 1980), tandis que la honte est considérée comme une émotion « sociale ». Dans son étude de l'expression de la honte ou de l'embarras « pour le compte d'autrui », F. Martin (2003 : 132) propose de distinguer les émotions normatives des émotions privées, pour signifier que le sujet se conforme dans ce cas à la norme émotionnelle instanciée. A. Koselak va jusqu'à intégrer la norme sociale dans la description sémantique

⁷⁰Trois autres expressions sont signalées par Martin (2003) : *je suis fier pour toi, je suis embarrassé pour toi* (on peut ajouter *je suis gêné pour toi*), *je suis déçu pour toi*. Or ces énoncés semblent remplir d'emblée une « condition de sincérité » quant à l'expérience émotionnelle du sujet parlant, l'autre étant envisagé comme la cause directe de l'expérience émotionnelle du sujet.

de la honte en proposant une structure sémantique quadri-actancielle, où le quatrième actant est « le système de valeurs ou de normes par rapport auquel est jugé Y » (Koselak 2003 : 61).

Dans ces quatre champs lexicaux, la sélection des verbes susceptibles d'intégrer les constructions allocentrées s'opère selon des critères syntactico-sémantiques spécifiques liés à la valence ou au schéma actanciel. Trois formats sont préférentiellement intégrés : *avoir+terme d'émotion*, *être+terme d'émotion*, *verbe pronominal*. Les constructions allocentrées limitent l'accès des formes non pronominales qui placent l'Expérienceur de l'affect en position d'Objet (*effrayer*), les verbes intransitifs (*angoisser*) et les verbes à Contenu⁷¹ (comme *redouter*, cf. Kay 2003). Lorsque les constructions allocentrées intègrent un de ces verbes, des ajustements sémantiques interviennent ; par exemple *craindre* (verbe à Contenu), bien qu'acceptant des structures en *pourNhumain*, demande la présence de *N* non humains qui modifient l'interprétation du *Nhumain* :

(17)

non, je **crains pour** toi l'humidité du ruisseau, tu as toussé aujourd'hui. (MAURIAC François, *Asmodée*, 1938, p. 64, ACTE II scène 3)

Une autre question est soulevée par des énoncés du type *Elle me fait peur*⁷² à sujet non agentif, dont on peut se demander s'ils appellent comme équivalents des constructions allocentrées (*J'ai peur pour elle*). Il n'est cependant pas clair si on doit considérer que le pronom *elle* a la même dénotation dans les deux cas de figure : dans le premier énoncé, l'emploi du pronom peut s'apparenter à une métonymie : la situation dans laquelle elle se trouve ; ses actes, son comportement (d'où le caractère non agentif, d'ailleurs). S'il n'est pas impossible de tisser des liens interprétatifs entre les deux types d'énoncés, il me semble que seules les constructions allocentrées sémiotisent une orientation empathique vers l'Autre [+humain].

2.4.2. MODALITÉ DÉONTIQUE, MODALITÉ ÉPISTÉMIQUE ET PRINCIPES D'ÉVIDENTIALITÉ

L'empathie peut être définie comme une émotion éprouvée par vicariance ou comme une émotion partagée (cf. Strayer 1990 [1987] : 225). Au-delà de l'imitation, l'empathie s'appuie également sur l'imagination et le savoir, lorsque nous éprouvons des émotions que quelqu'un aurait éprouvé/éprouverait ("someone *would* be experiencing", Prinz 2011). Dans cette optique, l'empathie répond à une double complexité : d'une part, elle peut être associée à toute une série d'émotions diverses et, d'autre part, elle s'inscrit dans une dimension intersubjective qui nécessite une réflexion concernant la relation (communicative) entre Soi et l'Autre. Ainsi les constructions allocentrées s'inscrivent-elles, au niveau de l'interprétation, dans une problématique plus complexe qui est celle de l'empathie en tant qu'« aptitude à se mettre à la place des autres » sans forcément éprouver leurs émotions (cf. Berthoz et Jorland 2004 : 7).

D'un point de vue cognitif, et dans la lignée de la théorie de l'*appraisal* (évaluation cognitive) défendue par des auteurs comme R. Lazarus (1991) et N. Frijda (2007), les constructions allocentrées prennent appui sur un raisonnement inférentiel du type « X parce que je sais que Y, et Y implique X » (qui peut prendre des formes diverses : « X parce que je le vois/entends » ou « X parce que Y dit X »).

Les savoirs collectivement partagés constituent ainsi le fondement du partage intersubjectif. J. Nuyts propose un modèle d'(inter)subjectivité comme une alternative à l'opposition subjectivité/objectivité de J. Lyons (1977). Il oppose les expressions de la

⁷¹ Il s'agit de verbes qui adoptent le schéma actanciel *Expérienceur + Verbe psy + Contenu (ou Objet de l'affect)*.

⁷² L'exemple est de Dominique Legallois.

subjectivité (*in my view/opinion/mind, if you ask me, to me...*) aux expressions marquant l'intersubjectivité (*it is known that*) (Nuyts 2001 : 387). En effet, si l'énonciateur semble inférer l'expérience émotionnelle à partir de données situationnelles, ces données en elles-mêmes reçoivent une valeur intersubjective relevant de l'ontologie à la troisième personne (*on*), de l'emprunt, plutôt que de l'ontologie à la première personne (*je*).

L'inférence déductive est ici basée sur une série de stéréotypes sociaux⁷³ (on est content quand on trouve du travail, par exemple) concernant les sources et les cadres des émotions : *il doit avoir peur* car la situation est inquiétante, dangereuse, etc. → *j'ai peur pour lui* ; *il doit être triste* car les événements sont négatifs → *je suis triste pour lui*. Il n'est d'ailleurs pas rare que le contexte discursif évoque des données situationnelles et causales :

(18)

- **Je suis désolée**, dis-je.

Je le suis sincèrement pour lui parce que si Pierre Arthens ne souffre plus, il va falloir à Chabrot apprendre à vivre en étant comme mort. (BARBERY Muriel, *L'élégance du hérisson*, 2006, Gallimard, p. 125)

On a affaire à une référence déductive, une situation X produisant (nécessairement ?) l'émotion Y. L'évaluation s'appuie sur une conception assez générale de ce qui est bien (susceptible de ce fait de produire des émotions positives) et de ce qui est mal (susceptible de produire des émotions négatives). L'accessibilité expérientielle constitue la première condition – suffisante, mais non nécessaire – d'une empathisation ultérieure dans le cadre des constructions allocentrées.

Ces connaissances et savoirs relèvent du domaine de l'intersubjectivité et renvoient à des normes, au sens de H. Konning (1996) :

Ces régularités nominiques [= modèles cognitifs idéalisés, de type propositionnel] peuvent être de nature extrêmement diverse : normes prescriptives, telles que les lois juridiques et religieuses, normes constitutives, telles que les règles d'un jeu ou de la grammaire, normes téléologiques, telles que les mœurs, les coutumes et les habitudes, lois morales, lois logiques et mathématiques, lois de la nature, scénarios, lieux communs, topoï, etc. (Konning 1996 : 35)

La peur, la tristesse et la joie allocentrées prennent appui sur la modalité épistémique implicite, qui pourrait être rapprochée du *devoirE* (devoir épistémique, Dendale 1994). En effet, selon P. Dendale, *devoirE* correspond à une opération de déduction qui produit ici de l'information permettant de justifier le déclenchement de l'empathie.

La honte, en revanche, ne suit pas le même scénario interprétatif. L'enchaînement *il doit avoir honte* → *j'ai honte pour lui* n'est pas satisfaisant. C'est en effet le conditionnel du verbe *devoir* qui s'impose dans le cas de la honte, tout en transformant la valeur épistémique du *devoirE* implicite en valeur déontique : *il devrait avoir honte* → *j'ai honte pour lui* :

(19)

Pour être tout à fait honnête, j'avais "zappé". Je **devrais avoir honte** (message électronique, archives personnelles)

Les appréciatifs qui accompagnent les constructions allocentrées sont des marqueurs de cette norme sociale :

⁷³ Ces stéréotypes sont ancrés dans un lieu, une époque, une culture données, comme le montrent Delumeau (1978) ou encore Moïsi (2008).

(20)

En présentant Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville qui lui est désormais rattachée, Brice Hortefeux a lâché ces quelques mots : c'est « une compatriote » avant d'ajouter « comme ce n'est pas forcément évident, je le précise. »

Europe 1. Enfin, on voit le fond **abjecte** de la pensée de beaucoup de français, et en particulier de ce gouvernement. **J'ai honte pour lui, j'ai honte pour elle.** (Par le roncier @ 10:04 AM ; <http://le.roncier.net/>)

La modalité déontique sous-tendant l'expression allocentrée de la honte – et, parfois, de la peur – s'apparente à un acte illocutoire :

Deontic modality, however, expresses the speaker's moral assessment of the state of affairs, but also involves imposing this upon the agent/subject of the clause (as one participant in the state of affairs expresses), *i.e.*, it is both speaker- and subject-oriented. Epistemic modality, finally, has little or nothing to do with the internal situation of the state of affairs (*e.g.*, it is not specifically related to the subject of the clause), but involves a speaker's evaluation of the 'ontological' status of the state of affairs, *i.e.*, it is entirely speaker-oriented. (Nuyts 2001 : 398)

Les constructions allocentrées autour de la peur, de la joie et de la tristesse s'apparentent quant à elles à des actes perlocutoires jouant un rôle significatif dans le partage social des émotions (cf. Rimé 2005), comme le montre aussi la fréquence de ces structures dans le discours du sport (commentaires sportifs, articles de presse sportive), dans les écrits sociaux (rapports éducatifs), ou encore dans les espaces d'échange en ligne (notamment les forums médicaux, jeunes mamans, adolescents).

Le fait que l'empathie s'appuie sur une inférence déductive (logiquement nécessaire, donc) pourrait expliquer le basculement possible de l'épistémique dans le déontique, notamment dans le cas de l'expression de la peur. Le recours à l'impératif, notamment dans le discours religieux⁷⁴, ou à certaines constructions interrogatives (ex. 21), met en avant la dimension déontique :

(21)

Iri, nu ți- e teamă pentru Irinuca?

Iri-NPr VOC NEG à toi-DAT être-PRES-3sg peur pour Irinuca-NPr

A lăsat-o pe micuță pe scaunul din față al decapotabilei. (Libertatea, 17/08/2012)

Iri [le père], tu n'as pas peur pour Irinuca [sa fille de 5 ans]? [Il] a laissé la petite sur le siège avant de sa voiture décapotable.

Cette particularité sera examinée dans le détail plus bas, à la lumière de données contrastives.

2.4.3. LES CONTRAINTES LEXICO-SYNTAXIQUES À LA LUMIÈRE DES DONNÉES CONTRASTIVES

En constatant que les constructions allocentrées existent dans plusieurs langues, j'ai entrepris des études contrastives ayant donné lieu à deux articles, l'un comparant les

⁷⁴I. Tamba (2008) souligne que l'emploi de l'impératif affirmatif n'est pas recevable avec les verbes d'affect. Or l'impératif, à la forme affirmative ou négative, est une construction expressive spécifique des discours religieux, d'après mes recherches sur corpus. En roumain, l'injonction «Teme-te de Dumnezeu» (*Aie peur de Dieu*) est passée dans le discours commun pour signifier un appel au respect de la morale et du bon sens. L'impératif négatif est particulièrement courant, quant à lui : «Deci, nici tu, nu te teme, pentru că a binevoit Hristos, Dumnezeul nostru, a sfinți prin tine multe suflete și a le aduce la cunoștința Sa.» *Donc, toi non plus, n'aies pas peur, car Christ notre Dieu a béni par toi beaucoup d'âmes et les amène à Sa connaissance.* (www.ioanguradeaur.ro/.../viata-celui-intre-sfinti-parin...)

constructions allocentrées de la peur en français et en roumain (**doc 43**), l'autre proposant une description du format et des emplois des constructions allocentrées en français – anglais – roumain – russe (**doc 42**).

Dans ce qui suit, je discuterai des contraintes combinatoires propres aux énoncés allocentrés dans les quatre langues. Le tableau ci-dessous recense les ressources lexicales les plus courantes qui représentent les quatre domaines affectifs intégrés par les énoncés allocentrés :

TABLEAU 2.8. REPRÉSENTATIONS DES QUATRE DOMAINES AFFECTIFS INTÉGRÉS PAR LES ÉNONCÉS ALLOCENTRÉS

	Anglais	Français	Roumain	Russe
HONTE	be ashamed	avoir honte, être honteux	a-i fi ruşine	стыдиться стыдно
PEUR	be afraid / frightened / fearful / scared / terrified / anxious	avoir peur, s'inquiéter, être effrayé / angoissé	a-i fi frică, a se nelinişti	беспоко́иться страшно бояться
JOIE	be glad / happy / delighted	être heureux / content se réjouir	a fi fericit/bucuros a se bucura	радоваться рад
TRISTESSE	be sad	être triste, s'attrister	a fi trist, a-i fi trist, a se întrista	печалиться грустно

Une série de termes d'affect relevant des domaines de la PEUR ou de la JOIE (du bonheur, plus précisément) ne sont pas acceptés par les constructions allocentrées, ou bien modifient la lecture des énoncés. Dans le champ de la PEUR par exemple, les verbes *angoisser* et *effrayer* en français, ainsi que leurs participes, ne sont employés que de manière accidentelle dans des constructions allocentrées, comme le montrent les corpus consultés (six et cinq occurrences, respectivement). Dans le champ de la JOIE, *cheerful*, *happy* et *pleased* se réservent un fonctionnement spécifique en anglais. Par exemple, *pleased* se prête à une lecture compositionnelle qui n'implique pas de dimension empathique : *That's not what friends are for. And besides, I was pleased for Stuart, whose derrière, voluminous and pensile as it was, had not spent much of its existence in the beurre* (BNC – W_prose_fiction).

Cette sélection lexicale attachée à une lecture holistique des énoncés confirme le statut idiomatique des constructions allocentrées. Le principal critère de sélection concerne le potentiel sémantique des termes à garantir l'intentionnalité du Sujet-expérienceur ou, du moins, sa conscience de l'acte d'empathie formulé. Ainsi, les lexèmes rejetés ou marginalisés par les constructions allocentrées sont souvent causatifs (*to please – pleased; effrayer; angoisser*). Les contraintes lexicales sont de fait des contraintes sémantiques qui mettent souvent en jeu des constructions syntaxiques spécifiques. La comparaison des structures disponibles dans les quatre langues étudiées pour sémiotiser la peur, la honte, la joie et la tristesse permet de faire ressortir des traits sémantiques privilégiés par les constructions allocentrées (voir le Tableau 2.9. ci-dessous).

Si les verbes réfléchis disponibles sont au nombre de trois, la construction dative passive autour de *frică* et de *teamă* est néanmoins la plus couramment convoquée pour former des énoncés allocentrés. Ces lexèmes sont par ailleurs plus proches du noyau sémantique du champ de la peur. En effet, les verbes réfléchis, à l'exception de *a se teme*, sont moins prototypiques en roumain : *a se neliniști* est un équivalent possible du verbe français *s'inquiéter* mais sa morphologie (*ne+liniști*, soit préfixe *NEG+calmer*) l'éloigne du noyau du domaine de la peur, tandis que *a se îngrijora* se situe à la frontière avec le champ sémantique du souci et des soins (*se faire du souci* ; cf. **doc 43**).

Dans l'ensemble, les domaines référentiels représentés par les champs de la peur, de la joie, de la tristesse et de la honte ne sont pas représentés de manière comparable, que ce soit à l'intérieur d'une langue ou dans les corpus des quatre langues que j'ai pu observer⁷⁶. À titre d'observation générale et sans aucune prétention statistique, le tableau ci-dessous rend compte des répartitions dans les bases de données exploitées. On constate que la peur est très bien représentée dans les quatre bases de données, et proportionnellement dominante en français. Les constructions allocentrées de la tristesse sont peu représentées en français et en russe, dans les deux langues la formule *C'est triste / (Это) грустно* étant utilisée de manière préférentielle. Cette particularité ne reflète visiblement pas une contrainte de fréquence, les termes *grust'* et *pechal'* étant deux fois plus courants que leur équivalent anglais *sadness*, selon A. Wierzbicka (1998 : 10). Les constructions allocentrées de la honte, peu usitées dans le corpus anglais, sont assez courantes en français et en russe. Les constructions allocentrées de la joie sont parmi les plus courantes en français, en russe et plus particulièrement en anglais, où elles atteignent le plus haut degré d'idiomaticité.

TABLEAU 2.10. OCCURRENCES DES CONSTRUCTIONS ALLOCENTRÉES PAR LANGUE

	Anglais (BNC)	Français (Frantext)	Roumain (Corpus Académie)	Russe (Ruscorpora)
Honte	4	79	2	75
Peur	60	194	16	162
Joie	68	115	4	102
Tristesse	37	16 (1980-1990)	3	6 (3 datant du milieu du 19ème siècle)

2.4.4. SÉLECTION ÉNONCIATIVE

Dans la mesure où les constructions allocentrées sémiotisent une relation entre Soi et l'Autre, il est apparu nécessaire d'étudier la configuration énonciative définissant le choix de la personne pour le N1 (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personne) et le N2 (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personne). Les catégories de la personne permettent ainsi de recréer une partie du scénario énonciatif (qui parle à qui, où, quand, pourquoi) en identifiant la place du «protagoniste» dans l'expression des affects, d'observer qui exprime l'affect, à qui sont attribués les affects, etc.

On constate par exemple que la 3^{ème} personne du singulier est la plus fréquente pour la réalisation linguistique du N2 dans les constructions allocentrées, alors que l'on aurait pu s'attendre à un face-à-face entre la 1^{ère} et la 2^{ème} personne. Cette particularité pourrait être imputée à l'origine écrite des données, qui favorise le discours rapporté, la 3^{ème} personne, etc. Cependant, une analyse des corpus oraux en français et en anglais confirme la tendance observée sur les corpus écrits, comme le montrent les tableaux ci-

⁷⁶ Pour les comptages, j'ai ajusté le volume des données exploitées afin de les rendre comparables, à l'exception du corpus de l'Académie roumaine, qui est très réduit.

dessous. Parmi les expressions verbales les plus fréquemment utilisées dans les constructions allocentrées en français, *s'inquiéter* et *avoir peur*, ces choix énonciatifs sont plus marqués pour le premier, où les deux premières personnes sont proportionnellement bien représentées, soit 39% et 27,6% respectivement. Ce sont par ailleurs les constructions allocentrées de la joie qui, en anglais surtout, offrent un équilibre entre la représentation de l'Autre à la 1^{ère} et à la 2^{ème} personne et sa représentation à la 3^{ème} personne, montrant ainsi une véritable tendance au partage de l'expérience émotionnelle, au détriment de la dimension narrative. Mais globalement, la 3^{ème} personne est dominante, les constructions allocentrées s'inscrivant dans un schéma narratif focalisant sur le Sujet-expérienceur, et contribuant ainsi à la construction de son ethos discursif, comme cela apparaît plus bas. Cette hypothèse est corroborée par la présence d'un nombre assez élevé d'occurrences ayant la 2^e ou la 3^e personne en position N1 et la 1^{ère} personne en position N2. On peut donc supposer, à la lumière des données énonciatives, que l'emploi des constructions allocentrées n'est pas spécifiquement attaché à la verbalisation d'une attitude empathique envers l'Autre.

TABLEAU 2.11. REPRÉSENTATION DU N2 DANS L'EXPRESSION ALLOCENTRÉE DE LA PEUR.

Corpus écrit (en français)

	1 ^{ère} sg	1 ^{ère} pl	2 ^e sg	2 ^e pl	3 ^e sg	3 ^e pl	3 ^e collectif
N2	26	3	13	25	92	30	3

Corpus oral (en français)

	1 ^{ère} sg	1 ^{ère} pl	2 ^e sg	2 ^e pl	3 ^e sg	3 ^e pl	3 ^e collectif
N2	2	0	0	0	2	1	0

2.4.5. VALEUR PRAGMA-DISCURSIVE ET DOMAINE RÉFÉRENTIEL

Les résultats exposés ci-dessus soulèvent un certain nombre de questions concernant la sélection lexicale, le choix du domaine référentiel en fonction des usages et des contraintes socio-culturelles, et le statut discursif des constructions allocentrées. Dans deux des articles mentionnés plus haut (**doc 42** et **doc 43**), j'ai essayé d'apporter un certain nombre de réponses en interrogeant les visées pragmatiques sous-jacentes à l'usage de ces constructions, à partir de corpus.

Au niveau sémantique, les constructions allocentrées constituent donc un couple forme-sens, dont l'interprétation n'est pas compositionnelle et dont l'ensemble détermine l'identité des éléments constituants (cf. Croft 2001, 2009). On pourrait distinguer deux niveaux possibles de sens affectif, l'un attaché au domaine émotionnel exprimé par le terme d'affect que la construction sélectionne, l'autre dépendant de la valeur de la construction en tant que telle et se situant dans le domaine de l'empathie (ou, comme cela apparaîtra plus loin, se rapportant à d'autres domaines émotionnels). Au niveau communicationnel, elles constitueraient alors des unités de langage obéissant à un format syntaxique et à une identité sémantico-pragmatique forte, à l'instar des énoncés liés décrits par I. Fónagy (1982). Dans certains genres, comme les commentaires sportifs ou les articles de blogs, il n'est pas rare que la construction allocentrée serve de titre d'article, de blog ou de message (cf. ex. 25a et 27b ci-dessous), constituant en cela une sorte de synthèse du contenu textuel.

La valeur pragmatique des constructions allocentrées est déterminée par le domaine émotionnel représenté et les traits sémantiques le caractérisant. Une première distinction s'impose entre les affects impliquant une déduction déontique (haine) et ceux qui s'appuient sur *devoir* épistémique (joie, tristesse, peur). La cohérence entre la nature de l'inférence et la posture énonciative du Sujet-expérienceur est maximale, les constructions allocentrées de la haine étant l'expression d'une attitude évaluative négative envers l'Autre, tandis que les trois derniers domaines de dénotation mettent en exergue une dimension affective, l'attitude sympathique envers l'Autre, comme on peut le voir dans l'exemple ci-dessous⁷⁷ :

(23)

"No. I haven't had the courage. And I wanted to tell you first. She's amazing for her age. I'm sure she'll understand. She's fond of me, she'll be glad for me." "She loves you," said Rachela. (*BNC, W_fict_prose*, 1993)

« Non, je n'ai pas eu le courage. Et je voulais te le dire en premier. Elle est impressionnante pour son âge. Je suis sûr qu'elle va comprendre. Elle m'apprécie bien, elle sera contente pour moi. » « Elle t'aime », dit Rachela.

Si la polarité positive / négative de l'attitude du Sujet-expérienceur confirme la pertinence de l'opposition entre l'inférence épistémique et l'inférence déductive, elle ne permet toutefois pas d'anticiper la portée pragmatique des constructions allocentrées. L'étude de leur fonctionnement contextuel est appelée à évaluer le statut d'énoncés liés des constructions allocentrées, en testant leur caractère rituel, routinier. C'est dans le cadre de la théorie de rites langagiers (Goffman 1955) qu'il m'a semblé pouvoir trouver les outils interprétatifs adaptés. Les actes de langage relatifs aux faces (*Face-Threatening Acts* de P. Brown et S. Levinson 1987 et *Face-Flattering Acts* décrits par C. Kerbrat-Orecchioni 1992) offrent en effet un espace d'ajustement communicationnel entre Soi et l'Autre, où le locuteur réalise un acte de langage affectant l'Autre de manière négative (menace, injure, critique, etc. – ce sont les FTA) ou de manière positive (politesse, compliments, actes laudatifs, etc. – ce sont les FFA). Vis-à-vis de mes objets, l'hypothèse est simple : étant donné que les constructions allocentrées rendent compte d'une expérience émotionnelle pour (le compte de) l'Autre, leur raison d'être est de sémiotiser une attitude qui catégorise la relations à celui-ci, de manière positive ou négative.

Bien que les deux types d'actes, FFA et FTA, reprennent l'opposition entre positif et négatif, le découpage opéré trace plusieurs frontières croisées. Ainsi, les constructions allocentrées s'inscrivant dans le champ de la joie ou de la tristesse fonctionnent en discours comme des actes flatteurs (FFA) orientés envers le Sujet et l'Autre à la fois. Dans plusieurs langues, la construction *Je suis heureux/content pour toi/elle/lui* et ses équivalents correspondent à la formule idiomatique standard pour exprimer son évaluation positive et sa joie devant la chance ou le bonheur d'un autre :

(24)

This is fantastic news, Hollie, **I am happy for you!** (molly-campbell.com/w1/node/3)

C'est une nouvelle fantastique, Hollie, je suis heureuse pour toi !

Les constructions allocentrées relevant du champ de la tristesse formulent, à l'inverse, la sympathie vis-à-vis de la situation problématique de quelqu'un en initiant un acte réparateur :

⁷⁷ Les exemples cités dans les pages qui suivent sont tirés d'un article publié en anglais (**doc 42**) et sont donc majoritairement en anglais, même si les phénomènes observés ont été confirmés pour les autres langues, sauf mention contraire.

(25)

a) **Lens : Monterrubio triste pour son ancien club**

Le néo-Merlu ne cache pas une certaine émotion, au vu de la passe difficile traversée par les Artésiens, actuels 19es du classement. (*maxifoot.fr*, 30/10/09)

b) **We are sad for Jason Livingston.** We are always sad when a young international athlete finds himself in this situation. (*British National Corpus, W_newsp_other_sports*)

Nous sommes tristes pour Jason Livingston. Nous sommes toujours tristes lorsqu'un jeune athlète international se retrouve dans une telle situation.

c) Сидит грустный, и **мне за него грустно.** Пусть не грустит, действительно, фигня полнейшая! (*forum.podrugl.by/index.php?showtopic=3&st=1560*)

Il est là, triste, et je suis triste pour lui. Faut pas qu'il soit triste, c'est vrai, c'est des conneries tout cela !

Aussi bien dans le champ de la joie que dans le champ de la tristesse, les constructions allocentrées réalisent un double FFA : pour le Sujet-expérienceur, mis en valeur, et pour l'Autre, mis en valeur, félicité ou, à l'inverse, rassuré, assuré de la compassion du Sujet.

Nonobstant leur appui sur une polarité positive (l'expression de la sympathie et le soin envers l'Autre), les constructions allocentrées autour de la peur n'acceptent pas une lecture en termes de FFA. La vectorialité temporelle de l'affect constitue un frein possible, dans la mesure où l'inquiétude exprimée concerne davantage des risques et événements à venir, à la différence de la joie et de la tristesse, résultat de l'évaluation d'événements passés. Couplée à la préférence combinatoire avec la 3^{ème} personne pour représenter l'Autre dans la plupart des occurrences, cette particularité des constructions allocentrées de la peur en fait des actes appelés exclusivement à flatter la face du Sujet-expérienceur, qui s'inscrivent dans une optique narrative de l'ethos du sujet. Cette dimension confère un rôle protecteur au Sujet-expérienceur, ce qui favorise l'asymétrie relationnelle entre le Sujet et l'Autre, le premier assumant un plus haut degré de responsabilité. Cette caractéristique trouve des manifestations spécifiques dans des écrits tels que les rapports éducatifs de la protection de l'enfance, dans lesquels j'ai repéré pour la première fois les constructions allocentrées de la peur (**doc 10**).

(26) "Karen, this is very dangerous. **I'm afraid for you.** Perhaps someone does want to kill you. Didn't you think of that danger when the Union asked you to do this? Why did you agree to do it?" (*British National Corpus, W_fiction_prose*)

"Karen, c'est très dangereux. J'ai peur pour toi. Peut-être que quelqu'un veut te tuer. N'as-tu pas pensé au danger lorsque l'Union t'a demandé de faire cela ? Pourquoi as-tu donné ton accord ?

Enfin, les constructions allocentrées de la honte sont ouvertement axiologiques, et sémiotisent une évaluation négative des agissements de l'Autre en vertu des normes sociales et morales dont le Sujet-expérienceur apparaît comme le garant ; en cela elles sont l'équivalent d'un acte attaquant la face de l'Autre (FTA).

(27)

a) Glemnitz, the Feldwebel, arrived. "**Oh, Mr. Winser, I'm ashamed of you.**" He took out a pencil and note-book like a policeman at a road accident. "I shall have to report this." (*British National Corpus, W_biography*)

Glemnitz, le Feldwebel, arriva. « Oh, M. Winser, j'ai honte pour vous ». Il sortit un crayon et un carnet, comme un policier lors d'un accident de route. « Je vais devoir faire un rapport à ce sujet ».

b) **I'm ashamed of you, California!**

Having practically grown up in Bay Area (9 years of my childhood), I'm quite disappointed to hear about Prop 8, and the anti-gay marriage vote. I've always considered California as a special civilised part of the US, a shore of liberal sanity next to the shamefully fundamentalist South and Midwest. (<http://skepticwonder.blogspot.com/2008/11/im-ashamed-of-you-california.html>)

J'ai honte pour toi, California !

Ayant pratiquement grandi dans la baie de San-Francisco (9 années de mon enfance y sont passées), je suis déçu à propos de la Proposition 8, et du vote contre le mariage gay. J'ai toujours considéré la Californie comme une région civilisée spéciale des USA, un havre libertaire comparé au fondamentalisme honteux du Sud et du Midwest.

Les bases de données et les corpus étudiés révèlent de nombreuses occurrences de ces constructions notamment dans les discours religieux, les essais scolaires ou une certaine presse. Ancrées dans des situations spécifiques, les constructions allocentrées de la honte se plient à des contraintes de verticalité (Fónagy 1982 ; voir aussi Kecskés 2003 ; Schmitt et Carter 2004). Ainsi, elles font appel à l'ordre moral et sont respectivement orientées vers la 2nde personne dans les corpus oraux notamment.

Des emplois spécifiques viennent cependant brouiller les régularités observées au niveau des domaines de référence. Ainsi, dans les énoncés allocentrés de la tristesse, et notamment lorsque des formes pronominales sont utilisées (*s'attrister* et *a se întrista* (roumain)), l'évaluation morale négative sous-jacente impose une interprétation en termes de pitié ou de mépris. On constate que, souvent, référence est faite aux discours religieux :

(28)

- a) Et **je m'attriste pour toi** car la perdition éternelle t'attend! (Vie du Saint Apôtre André, http://spiritualite-orthodoxe.blogspot.com/2008_11_01_archive.html)
- b) **I am sad for you** though. Sad that you use hate-filled language to try to hide your insecurities. (<http://blacklikemoi.com/2011/12/news/teens-play-deadly-game-of-%E2%80%9Cknock-out%E2%80%9D-brutally-beating-random-citizens/>)

Je m'attriste pour toi cependant. Triste que tu utilises un langage plein de haine en tâchant de cacher tes insécurités.

L'implication des formes pronominales pour le français et des formes du Datif anti-passif en roumain renforce la position du Sujet-expérienceur, ce qui produit un décalage au niveau de la lecture pragmatique, les constructions allocentrées de la tristesse réalisant deux actes communicationnels, un FFA vis-à-vis du Sujet-expérienceur et un FTA à l'adresse de l'Autre.

En conclusion, les constructions allocentrées de la joie et de la tristesse s'appuient globalement sur la symétrie relationnelle et l'équilibre des retombées du FFA, tandis que les constructions allocentrées de la peur développent une double dissymétrie, relationnelle et FFA, seul le Sujet étant bénéficiaire de l'acte de langage. En cela ces dernières sont plus proches des constructions allocentrées de la honte, où le Sujet-expérienceur assume le rôle de garant des normes sociales et morales à faire respecter à l'Autre. Si les constructions allocentrées autour de la joie, de la tristesse et de la peur expriment la solidarité, les constructions allocentrées de la honte sont un marqueur de désolidarisation ; elles constituent des FFA pour le Sujet et des FTA pour l'Autre. Dans des configurations spécifiques, associant des marqueurs déontiques et l'emploi de verbes pronominaux ou datifs anti-passifs, les constructions allocentrées de la tristesse peuvent avoir une portée de désolidarisation comparable à celle des constructions allocentrées de la honte. À des fins de contextualisation, il est intéressant de rappeler que la joie et la tristesse sont considérées par certains auteurs comme des affects impliquant un jugement d'équité (bien mérité/non mérité ; *desert-based* dans les termes de Kristjánsson 2006) alors que la peur n'implique aucune évaluation en ces termes.

2.4.6. FONCTIONNEMENTS LINGUISTIQUEMENT ET CULTURELLEMENT SPÉCIFIQUES DES CONSTRUCTIONS ALLOCENTRÉES

Le fait d'explorer des corpus en français, en anglais, en roumain et en russe m'a également permis d'observer des mécanismes sémantiques à la lumière des différences systémiques ou d'usage. Au-delà des différences syntaxiques ou lexicales rappelées plus haut, des spécificités sont à signaler au niveau des fonctionnements sémantique et pragmatique.

L'analyse de la dimension énonciative indique, dans le corpus romanesque, une préférence pour l'association de la négation à N1 (1ère pers.) – N2 (3ème pers.)⁷⁸, comme dans l'exemple ci-dessous :

(29)

[...] la frénésie sentimentale. J'en parle avec un peu d'amertume et d'inquiétude, parce qu'il s'agit quand même de ma sœur, de Suzanne. Oh ! **Je ne suis pas fort inquiet pour Suzanne** : elle n'épousera jamais Testevel. Elle a des vues sur sa carrière, sur le théâtre, sur la condition d'artiste. (DUHAMEL Georges, *Chronique des Pasquier*. 6. *Les Maîtres*, 1937, p. 63, *LES Maîtres*)

La régularité de la construction *JE+NE+INQUIET[ER]*⁷⁹ +*pour+IL/ELLE* s'inscrit dans une dimension interprétative qui transforme la lecture déontique en qualification de la situation, généralement positive (absence de danger avéré ou significatif) : « pas de danger, tout va bien ». Que l'on réfléchisse aussi à la phrase parfois prononcée par des adultes à l'encontre d'un enfant jugé intelligent ou malin : « Je ne m'inquiète pas pour son/ton avenir ». L'analyse de cette construction soulève la question de ses orientations argumentatives au niveau du texte et permet ainsi d'affiner les réflexions concernant la valeur pragmatique des énoncés allocentrés. De fait, la construction allocentrée *nég+PEUR* a une portée évaluative positive ; d'un point de vue sémantique, le simple fait que la négation modifie la portée pragmatique de l'énoncé est un indice du statut constructionnel des énoncés allocentrés.

Les marqueurs de modalité déontique, de négation et/ou d'injonction (ex. 30a), le questionnement associé au subjonctif ou encore, comme dans l'exemple (30b) ci-dessous, à un point de vue extérieur à l'Expérienceur qui est en posture d'interprétant (que l'on pourrait considérer comme prescriptif, associé à la dimension déontique) sont récurrents dans les énoncés allocentrés de la peur en roumain. Sur les dix-huit occurrences relevées sur le forum Romedic, quatre occurrences comportent clairement une dimension déontique sous forme interrogative (*doit-on avoir peur pour, est-il justifié d'avoir peur pour, étant donné la situation exposée dans le message ?*; cf. ex. (30c)) et sept occurrences comprennent une justification de l'émotion allocentrée clairement marquée par un connecteur (*dar [mais], totuși [toutefois], deoarece [parce que], și [et]*; ex. (30d)). Certains de ces emplois sont attestés dans les autres langues observées, comme on le voit avec les exemples en français, mais de manière beaucoup moins massive dans les corpus étudiés⁸⁰.

(30)

a) Katia : Nu. Mie, Iuri, îmi este frică pentru tine. Iuri : Îți este frică pentru mine?
Katia : Da, Iuri, îmi este frică pentru tine. Iuri :

Să nu -ți fie frică pentru mine, Katia
IMP NEG -à toi-DAT être-PRES-2sg peur pour moi-ACC, Katia
(Matei Visniec, *Istoria comunismului povestită pentru bolnavi mintali*, P. 39)

⁷⁸ Cette préférence est probablement induite par la fréquence globale des formats énonciatifs.

⁷⁹ Une seule occurrence attestée avec *NEG+avoir peur pour N2* dans le corpus Frantext étudié.

⁸⁰ Cette observation invite à la prudence : il est en effet difficile d'évaluer la pondération des constructions dans des corpus saisis au vol, et à plus forte raison d'interpréter les différences.

Katia : non, moi, Iuri, j'ai peur pour toi. Iuri : tu as peur pour moi ? Katia : oui, Iuri, j'ai peur pour toi. Iuri : n'aie pas peur pour moi, Katia.

- b) Fanny: oh ! **Ne sois pas inquiet pour moi**, ce ne sont pas les partis qui manquent... on entend le deuxième soulier. (PAGNOL Marcel, *Marius*, 1931, p. 135, ACTE II, Scène 6)

c) Eu acum vreau sa știu

dacă ar trebui **să mă îngrijorez** **pentru ea**
sau pentru mine?

si-COND devoir-COND PRES-3sgs'inquiéter-SUBJ PRES-1sg pour elle
ou pour moi?

(forum *Romedic*)

Je voudrais maintenant savoir si je devrais m'inquiéter pour elle ou pour moi... ?

d) mama nu vrea în niciun caz sa-și facă biopsie

și **am** **așa** **o teamă** **pentru ea**
et-CONJ avoir-PRES-1sg comme ça une peur pour elle

(forum *Romedic*)

maman ne veut pas faire de biopsie et j'ai une telle peur pour elle

Les catégories nominales occupant la position du N2 constituent un critère d'analyse intéressant qui donne accès aux domaines de référence dont relèvent les entités impliquées et donc à la portée des constructions allocentrées. Par exemple, des noms collectifs peuvent représenter l'Autre dans une série de constructions qui opèrent des évaluations générales dans les discours médiatiques notamment :

(31)

- a) In the first half, **I began to be ashamed for ballet**. [...] we had a polonaise and mazurka from Paquita danced by the Theatre's famous ballet school, very similar to that danced by our own Royal Ballet School, the youngsters neither better nor worse, but a slightly strange choice for an adult gala. What was really difficult to stomach was Larisa Lezhina and Farukh Ruzimatov in the Diana and Actaeon pas de deux. This was really vulgar [...]. (*BNC, W_newsp_brdsh_t_nat_arts*)

Dans la première partie, j'ai commencé à avoir honte pour le ballet [...] nous avons eu droit à une polonaise et une mazurka de Paquita, dansée par la fameuse École de ballet du Théâtre, très similaire à celles dansées par notre Royal Ballet School, les novices n'étaient ni meilleurs ni moins bien, mais cela représente un choix un peu étrange pour un gala d'adultes. Ce qui a été réellement difficile à digérer, c'est Larisa Lezhina et Farukh Ruzimatov dans le pas-de-deux de Diana et Actaeon. Cela a été proprement vulgaire.

- b) [...] je veux vous dire que **je me réjouis pour la France**, dont les blessures de cette façon cicatrissent très vite, mais **je me réjouis** bien plus encore **pour l'Allemagne et pour moi-même** ! (Vercors, Frantext)

Ce type d'emploi est notamment spécifique des constructions allocentrées de la joie et de la honte en russe (Ruscorpora et Internet). Dans le cas de la joie, le contexte évoque régulièrement des réussites (dans des événements nationaux ou internationaux, des concours, des compétitions). Les constructions allocentrées peuvent recevoir la lecture « *Je suis fier de...* ». Ces constructions ont une valeur appréciative et constituent le signal d'une attitude que l'on peut qualifier de *fair-play*, voire engagée.

(32)

tooklie: Я рад за команду я рад за страну... (tooklie.livejournal.com/48149.html (65 mln pages))

Je suis heureux pour l'équipe, je suis heureux pour le pays...

Toujours en russe, N2 est représenté par un pluriel ou un collectif – accompagné souvent d'un déterminant possessif ou d'un démonyme (nom de peuple) – dans un tiers des occurrences (34%). On a affaire alors à la généralisation d'une évaluation, comme dans :

(33)

Как же мне стыдно за русских туристов (journal, *Gazeta.ru*, 11 mln pages)

J'ai tellement honte pour les /des touristes russes !

Si des différences entre les corpus produits dans des langues diverses sont à signaler, elles ont aussi pour effet de mettre en avant un trait commun à tous ces emplois spécifiques : l'évolution du degré d'idiomaticité des constructions allocentrées, qui deviennent des formules de jugement, des routines évaluatives synthétisant des modalités appréciatives et auto-appréciatives.

2.4.7. DISCUSSION

Le statut linguistique des énoncés allocentrés est intéressant à plusieurs égards. Ces énoncés présentent une unité de sens-forme et des régularités fonctionnelles qui les qualifient en tant que constructions, dans au moins quatre langues différentes. En même temps, le patron constructionnel ne semble point productif, au contraire, il impose une série de contraintes référentielles (choix du types d'émotion concerné) et lexicales (choix de verbes ou d'expressions spécifiques). En cause, probablement, le format morphosyntaxique *X Verbe pour-Y*, qui est autrement compositionnel dans de nombreuses configurations. Du point de vue de la sémantique des expressions émotionnelles, la capacité des expressions de la peur, de la joie, de la tristesse et de la honte à fixer des constructions dans ces conditions présente un apport empirique non négligeable en faveur de la reconnaissance du champ d'investigation de l'expression des affects, en dépit des ambivalences expressif / non expressif notées par Ch. Bally (1965) et tant d'autres.

Par ailleurs, parmi les énoncés allocentrés identifiés, il est possible de distinguer au moins deux scénarios, l'un déontique, l'autre épistémique, ce qui pousserait à la reconnaissance de deux types de constructions différentes, comme tendent à le montrer les emplois de ces énoncés dans divers corpus.

2.5. ÉMOTIONS EN DISCOURS : ENTRÉES LEXICALES ET ENJEUX DISCURSIFS

Après une phase où l'intérêt de la linguistique pour l'expression des émotions s'est focalisé sur le domaine lexico-grammatical ou interactionnel-argumentatif, des travaux notamment d'analyse des discours commencent à s'intéresser à l'expression des émotions dans des corpus marqués doxiquement (médias, discours politiques, voir par exemple Sorba et Novakova 2013) ou dans des corpus marqués par des contraintes spécifiques de production, telles les interactions écrites médiées par ordinateur, qui imposent une rapidité et une concision de production mais laissent souvent la possibilité de l'anonymat aux scripteurs : forums, chats, tweets, SMS (d'abord dans le domaine anglophone, cf. Davidov *et al.* 2010a et b, et plus récemment dans le domaine français, cf. Béal et Péréa 2016).

Les quelques travaux interrogeant l'expression des émotions dans les discours que j'ai pu entreprendre dans la même lignée ont été lancés en marge de mes travaux antérieurs. Premièrement, il y a eu une rencontre entre mes autres travaux, parallèles, d'analyse des textes et des discours (médias et rapports éducatifs) et les recherches portant principalement sur la description sémantique de l'expression des affects. Il était impossible de ne pas voir tous ces noms, verbes, adjectifs psychologiques dans certains articles de presse, impossible aussi de ne pas faire le lien avec les travaux de Ch. Plantin (2011) et de C. Caffy et R. Janney (1994) mettant en évidence leur rôle dans la configuration du sens des textes. Deuxièmement, une rencontre entre le travail que j'ai développé pendant trois ans dans le cadre d'un séminaire d'« Analyse du discours et risques alimentaires » (Master « Bio-ressources », Paris-Est Créteil) et les discussions menées autour des discours et de l'argumentation avec ma collègue Maria Załęska (Université de Cracovie), qui m'a proposé de participer à un volume qu'elle dirigeait. Ces deux premières rencontres ont donné lieu à trois articles (**doc 20**, **doc 32** et **doc 34**), qui feront l'objet d'une synthèse partielle ci-dessous.

Enfin, une collaboration avec des collègues informaticiens des Universités de Paris-Nord (Nistor Grozavu) et Paris-Descartes (Nicoleta Rogovschi) a donné lieu à un projet interdisciplinaire mené par ces collègues⁸¹. Le but du projet était de développer, à terme, des méthodes d'apprentissage incrémental semi-supervisé ou non supervisé de l'expression des affects dans des corpus d'interaction écrite. Le projet se situait à l'articulation entre les méthodes de *data mining*, les études linguistiques des émotions d'une part et des configurations discursives d'autre part, ainsi que les études communicationnelles concernant la construction de l'opinion publique. Avec d'autres collègues de l'Université Sorbonne nouvelle (Bernard Bosredon, Serge Fleury, Sandrine Reboul-Touré), j'étais chargée du protocole linguistique de l'analyse. Ce travail a donné lieu à un article publié dans la revue *Social Science Information* (**doc 47**).

Dans tous ces articles, je souligne la non-univocité de l'expression des affects dans différents corpus, en questionnant son potentiel interprétatif.

2.5.1. DES PROBLÉMATIQUES DISCURSIVES AUX QUESTIONNEMENTS LINGUISTIQUES

J'ai examiné l'expression des émotions en tant qu'instrument rhétorique propre à des discours relevant de divers domaines. L'objectif de l'expression des émotions est alors de produire un impact sur l'opinion, ou de produire une opinion (Brader *et al.* 2011 ; Plantin

⁸¹ Projet PEPS CNRS ILEM/AIDEM (Apprentissage incrémental de la reconnaissance des émotions en discours) ; dans ce cadre des collaborations ont été mises en place par le CNRS avec deux équipes des Universités de Grenoble et de Montpellier.

2011). Je définis l'instrument rhétorique comme un moyen d'influencer le destinataire d'un discours afin de lui imposer un point de vue et de déterminer son action ; en cela l'instrument rhétorique revendique un potentiel performatif.

J'ai pris comme point de départ les champs de la peur et de la colère, qui sont des émotions couramment impliquées dans les démarches argumentatives, et plus particulièrement dans les discours politiques et médiatiques attachés à des événements divers (crises sanitaires ou économiques, catastrophes naturelles, etc.). Le développement d'un discours de la peur est un lieu commun dans la politique, comme le montre Altheide (2002), allant jusqu'à configurer la peur en tant que thème discursif (topicalisation). Peur et colère peuvent par ailleurs s'articuler parfaitement dans certains discours, comme le montre Ferrari (2007) au sujet des stratégies de justification de la guerre en Irak par G.W.Bush.

L'expression des émotions a été observée dans plusieurs corpus :

TABLEAU 2.12. CORPUS ANALYSÉS

Type de discours	Taille du corpus	Période	Événements	Commentaires	Corpus lié
Presse	25 articles (presse française, source Factiva)	15-30 octobre 2008	sifflement de la Marseillaise lors d'un match de football	oui, commentaires en ligne	interview de Fadela Amara
Presse	28 articles (presse française, source Factiva)	6-10 décembre 2008	dioxine dans la viande porcine	oui, commentaires en ligne	déclaration EFSA
Presse	100 articles (presse française, source Factiva)	20 avril-30 juin, 2009	grippe porcine	oui, commentaires en ligne	site de l'OMS
Presse	100 articles (presse roumaine, archives internet)	20 avril-30 juin, 2009	grippe porcine	oui, commentaires en ligne	corpus de presse français autour du même événement
TV, interview de Fadela Amara		15 octobre 2008	sifflements de la Marseillaise	oui, corpus Tweeter	
Déclaration officielle de l'EFSA (European Food Safety Authority)		6 décembre 2008	dioxine dans la viande porcine	non	
Déclarations officielles, Web, site de l'Organisation mondiale de la Santé		avril-juin 2009		non	

Les angles de vue adoptés visaient à identifier les choix expressifs des différents discours et à déceler le potentiel performatif de ces choix. Pour ce faire, trois approches ont été privilégiées : le repérage des stratégies expressives autour d'une émotion donnée dans des corpus prédéfinis, la mise en contraste des genres du discours et la mise en

relation des discours avec des réactions interactives, soit des articles de presse et leurs commentaires en ligne.

Dans les premières approches, il s'agissait de mettre en regard les choix expressifs et les visées discursives propres aux genres textuels étudiés. La dernière approche vise à reconstituer un espace interlocutif et à tester les effets possibles de l'expression des émotions comme la peur ou la colère sur une partie des destinataires des discours.

Une des premières questions qui se pose à ce niveau est la nomenclature des observables : quelles unités linguistiques peuvent être considérées comme pertinentes pour l'analyse de l'expression des émotions en discours ? Comment gérer la complexité inhérente aux études de l'usage dans ces conditions ?

Si ces questions ne peuvent pas recevoir une réponse immédiate, la classification sémantique du lexique des affects proposée par Polguère (2013 : 34-35) offre déjà un certain éclairage. Il distingue ainsi quatre classes dénotatives :

- dénotation d'un sentiment (éprouver - *admirer*, faire éprouver - *irriter*, qui éprouve - *content*, qui est susceptible d'éprouver ou de faire éprouver - *adorable*) ;
- dénotation de l'évolution sentiment (*paniquer*, *apaiser*) ;
- dénotation des participants de la scène de l'expérience émotionnelle (*ami*, *ennemi*) ;
- dénotation d'entités liées au sentiment, tels les stimulus, causes, etc. (*affront*, *plaisanterie*, *clown*, *racisme*).

Les profils hétérogènes de ces groupes d'unités rendent difficile toute classification globalisante. Ce genre de catégories constitue néanmoins un complément nécessaire à l'exploitation de tout thésaurus lexical des affects, car facilitant le repérage des schémas de rôles sémantiques et des rapports énonciatifs. La question des emplois décalés, ironiques, etc. reste cependant entière, comme on le verra plus bas.

2.5.2. MISE EN CONTRASTE DES MARQUEURS D'AFFECTS DANS DES CORPUS FOCALISÉS AUTOUR D'UN ÉVÉNEMENT

L'hypothèse d'une structuration émotionnelle des discours a émergé dans la continuité du travail portant sur le fonctionnement des constructions allocentrées. Considérant l'expression des émotions comme un instrument rhétorique à la portée de tous, mais potentiellement sur-utilisé dans les discours politique et médiatique, mon étude (**doc 32**) est partie du postulat que l'expression des affects a toute sa place parmi les catégories d'analyse discursive.

2.5.2.1. COLÈRE ET PEUR DANS LES DISCOURS POLITIQUES ET MÉDIATIQUES AUTOUR DE LA DIOXINE ET DE LA GRIPPE PORCINE

La construction d'un discours de la peur est un lieu commun de la politique, selon J. Altheide (2002). De nombreuses stratégies sont utilisées pour produire ce discours, en installant la peur elle-même comme thème par le biais d'un emploi agentif et grâce à des stratégies de personnalisation (*la panique frappe à nos portes*) pour aboutir à des thèmes qui s'identifient automatiquement à la peur. La colère fonctionne d'une manière différente, bien qu'apportant, potentiellement, des bénéfices politiques comparables. D. Ost considère la colère comme un outil politique : le discours politique ne viserait pas tant à maîtriser qu'à canaliser ce genre de manifestations émotionnelles (« there are always grievances out there capable of being mobilized », Ost 2004 : 238).

Or, les corpus médiatiques étudiés portant sur la viande à la dioxine et de la grippe porcine sont davantage marqués par des divergences. Ainsi, au sujet de la viande à la

dioxine, le discours de presse utilise-t-il des marqueurs d'affect susceptibles de produire de la peur : *alerte* est répété en boucle dans les titres des articles, des termes signalant le danger reviennent régulièrement (*cancer, poison, danger, mort*) et l'émotion est lexicalement exprimée, à travers le champ lexical de l'inquiétude notamment. À l'inverse, le discours de l'opinion publique fait émerger deux pôles différents : l'un est ambigu, mais potentiellement générateur de peur, avec des listes d'événements passés que la mémoire discursive rattache au scénario-catastrophe (*Tchernobyl, viande à la dioxine, mozzarella italienne, jouets dangereux, lait pollué*) et un pôle explicitement marqué par la colère, à travers des évaluatifs négatifs (*sans scrupules, menteurs, manipulateurs, perversité, requins*) et des signes typographiques comme les majuscules et les points d'exclamation :

TABLEAU 2.13. ORIENTATION DES MARQUEURS SÉMANTICO-DISCURSIFS : PEUR VS COLÈRE.

Discours orientés vers la peur (discours officiel, discours de presse, opinion publique)	Discours orienté vers la colère (opinion publique)
Alerte (titres de presse, discours officiels)	Points d'exclamation
Inquiétude, s'inquiéter, etc. (médias et discours officiel principalement)	Lettres majuscules (équivalent du cri dans le discours écrit en ligne)
Cancer	<i>Évaluation des leaders politiques et des discours officiels: sans scrupules, hypocrisie, pas crédibles, menteurs, mensonges, manipulateurs, épouvantables</i>
Poison	
Tchernobyl	
Danger	
Morts	<i>Évaluation de l'industrie: perversité humaine, coupable, requins, etc.</i>
Contrôle (<i>théorie du complot</i>)	
<i>Listes: viande à la dioxine, mozzarella italienne, jouets dangereux, lait pollué, mélamine (opinion publique)</i>	

Une tendance similaire s'observe dans le corpus recueilli autour du thème de la grippe porcine. Les articles de presse adoptent ce que J. Altheide (2006) qualifie de discours de la peur, avec, notamment :

- i) le recours aux experts, qui prêtent leurs catégories évaluatives au discours médiatique (*les spécialistes craignent que le virus ne passe chez d'autres espèces comme les lapins ; les autorités sanitaires asiatiques redoutent une flambée du nombre de contaminations*) ;
- ii) un vocabulaire de la peur qui couvre au moins trois champs référentiels :

TABLEAU 2.14. DISTRIBUTION THÉMATIQUE DES MARQUEURS ÉVALUATIFS ET AFFECTIFS.

Termes évaluant l'événement (la grippe porcine)	Termes qualifiant les réactions de la population	Termes qualifiant la situation
alarmant	angoissé	alarmiste
source d'angoisse / d'inquiétude	avoir peur de	peur
inquiétant, stressant	paniqué, terrifié	crainte
terrifie(r)	inquiet	panique
		psychose
		inquiétudes

On voit que l'affect est exploité comme une catégorie évaluative, ce qui conduit facilement à la configuration de la peur en objet de discours sur lequel focalisent les médias.

Cependant, dans les commentaires des internautes sur les forums, si la peur est présente, elle n'est pas dominante. C'est notamment la colère qui se cristallise dans l'opinion

publique, en ciblant spécifiquement les politiques et la campagne de vaccination contre la grippe. Il y a donc un déplacement à la fois du domaine affectif et de l'objet de discours qui s'opère.

2.5.2.2. MARQUAGES DIVERGENTS DANS LES DISCOURS PORTANT SUR LE SIFFLEMENT DE LA MARSEILLAISE

Dans le corpus recueilli en marge des sifflements de la Marseillaise en octobre 2008 (discours de Fadela Amara, articles de presse et commentaires d'internautes), le marquage affectif du discours se cristallise généralement autour d'une émotion forte : peur, colère. Par exemple, l'expression de la colère et d'affects apparentés comme le choc ou la honte se manifeste à plusieurs niveaux dans les discours politiques et articles de presse : évaluation de l'état psychologique, caractérisation des actes et des acteurs, en recourant éventuellement à des insultes.

Les énonciateurs caractérisent leur état émotionnel et précisent clairement l'impact de l'événement sur leur expérience psychique, en recourant à des formes adjectivales ou à des tournures passives : *en colère, choqué, ulcéré, éccœuré, indignation, me choque, m'a foutu en rogne (F. Amara), foutu la honte (F. Amara)*. La désignation des faits – qui a déjà un pouvoir catégorisant, comme tout processus de nomination (*actes, agissements, comportement, incident, insulte faite à la Marseillaise*) – est accompagnée d'épithètes à charge affective (*scandaleux, inqualifiables, imbécile, condamnables, indigne, pas tolérable, inacceptable, inadmissible, honteux, choquant, blessant, désolant, insultant*). L'ensemble de ces marques émerge des discours du gouvernement (de droite) et des leaders de la droite. Seules deux désignations sont assumées par la gauche (*actes scandaleux*) ou le discours médiatique (*inadmissible*). Les acteurs eux-mêmes sont désignés comme *délinquants, coupables, fauteurs de troubles, gens qui ont foutu la honte à leurs parents (Fadela Amara)*, quand ils ne sont pas traités de *voyous* ou *imbéciles* par Fadela Amara et de *masses étrangères, foules originaires du Maghreb* ou *Français de papier* par Jean-Marie Le Pen. Le discours médiatique se contente du terme *fautifs*.

Les quatre catégories d'expressions émotionnelles identifiées plus haut représentent les deux pôles du marquage affectif des discours : d'une part, les émotions réellement ressenties ou feintes des sujets-énonciateurs, d'autre part l'évaluation et la catégorisation des actes ou des situations en fonction de l'état émotionnel qu'ils connaissent. D'un point de vue discursif, la première stratégie, persuasive, s'appuie sur le principe d'intersubjectivation, de partage social des émotions, susceptible de produire des émotions-miroirs chez les destinataires du discours. La seconde stratégie est argumentative, et entreprend de justifier les états affectifs cernés par la première.

Le marquage affectif du discours politique et médiatique s'inscrit dans une logique partisane, doxique, dans la mesure où les marqueurs de colère, de choc et, dans une moindre mesure, de honte, relèvent des prises de parole du gouvernement ou des partis politiques de droite (modérée ou extrême). Le discours médiatique lui-même, et les personnalités politiques situées sur l'échiquier gauche ou extrême gauche, ne renvoient pas aux mêmes champs affectifs. Si le discours médiatique assume qu'il s'agit de coupables ayant perpétré des actes inexcusables ou révoltants, il utilise plutôt des termes comme *jeunes* ou *spectateurs* pour désigner les acteurs, et évalue aussi négativement les réactions – qu'il juge démesurées (*irresponsable, honteux, bachelotades, etc.*) – des partis de droite. Dans ce cas précis, l'évaluation négative des actes ou des acteurs des faits ne conduit pas à l'expression d'affects spécifiques, ou alors on peut se demander si la double évaluation négative (des actes de sifflement et des discours affectivement marqués des partis de droite) finit par annuler toute possibilité d'intersubjectivation. Il s'agirait alors d'un non-événement. On peut parler ici d'échec ou de réussite argumentative des marqueurs d'affect dans un discours. L'effet semble être inverse sur l'opinion publique, les marqueurs de colère contre le discours de Fadela Amara et des partis de droite étant courants dans

les commentaires en ligne des articles et les tweets. On observe à ce niveau un certain degré de convergence entre le discours médiatique et le discours des lecteurs qui questionne la problématique de l'accommodation discursive.

2.5.3. LA REPRÉSENTATION DES AFFECTS DANS LES TWEETS, ENTRE INSTANTANÉITÉ ET PRÉCONSTRUCTION

Dans le domaine du traitement automatique des langues, la problématique de la détection des opinions en ligne a impulsé de nombreux travaux s'intéressant aux émotions. Les premiers travaux de détection des émotions en ligne/dans les grands corpus ont constamment limité l'expression des émotions à l'opposition entre polarité négative et polarité positive⁸² (cf. Asher *et al.* 2009), en identifiant les émotions aux opinions. Une autre difficulté est liée à l'identification des observables en corpus : au sujet des émotions, peut-être davantage que dans d'autres domaines, les sondages lexico-statistiques ont vite montré leurs limites, notamment pour ce qui est des émotions complexes ou de l'ironie, du sarcasme (Davidov *et al.* 2010b). Mon article (**doc 47**) visait à évaluer l'applicabilité des classifications lexicales à une approche dynamique des émotions en discours.

J'ai mené cette étude dans le cadre du projet PEPS HuMains AIDEM/ILEM (*Apprentissage incrémental des émotions*, dir. N. Grozavu). L'objectif était de contribuer au développement de méthodes informatiques permettant de déceler, grâce à l'apprentissage incrémental, des régularités, des relations « de cause à effet », en quelque sorte, dans la dynamique de l'expression des émotions dans les interactions écrites⁸³.

Les données ayant fait l'objet de cette recherche sont issues d'un corpus de tweets portant sur l'élection présidentielle en France en 2012 qui a été recueilli par l'équipe de Montpellier dans le cadre du projet PoloP (*Political Opinion Mining*)⁸⁴. Le corpus global contient 1 million tweets datant du 11, 12 et 26 avril et du 2 mai 2012, en marge des débats télévisés des candidats à la présidentielle. Compte tenu de la taille limitée des tweets, j'exploite dans cette recherche les deux premières catégories dénotatives d'A. Polguère (2013) citées ci-dessus : la dénotation du sentiment et la dénotation de l'évolution du sentiment (cette dernière catégorie visant surtout à saisir la dynamique de l'expression émotionnelle). En plus des formes lexicales, j'ai prêté attention aux émotivités, interjections, insultes, ainsi qu'aux marqueurs axiologiques directement liés aux expressions de l'affect.

2.5.3.1. SPÉCIFICITÉS DES TWEETS

Twitter est un nouveau service de micro-blogging, datant de 2006, qui fait partie des modes d'interaction écrite instantanée en ligne (*short instant online written interaction* en anglais, ou SIOWI).

D'un point de vue linguistique, les tweets se définissent par les traits suivants :

- ce sont des productions écrites brèves, à volume contraint, dont la production répond par ailleurs à des contraintes de vitesse et de connectivité. Ces caractéristiques des tweets, et plus spécifiquement leur brièveté, demandent un travail interprétatif externalisé ; en effet, les tweets manquent le plus souvent d'arrière-plan narratif qui, dans les textes écrits, offre un cadre interprétatif permettant de comprendre, selon

⁸² Voir aussi le traitement de la polarité dans le chapitre 3 de la présente synthèse.

⁸³La question de l'incrémentalité faisait par ailleurs écho aux travaux que j'avais commencé à mener dès 2011 sur les dynamiques du processus de textualisation dans les rapports éducatifs (je renvoie à l'ouvrage inédit **doc 1** qui accompagne cette synthèse).

⁸⁴<http://wwirmm.fr/~bouillot/polop/polop.html> (Université de Montpellier, France, and University of Ottawa, Canada). Je remercie Mathieu Roche qui nous a fourni ces données dans le cadre du projet AIDEM.

K. Oatley (2004 : 99), comment l'émotion peut dépendre des objectifs et des projets du sujet, comment elle peut évoluer, comment par exemple la colère peut émerger de la peur et le manque de confiance de la déception.

- ce sont des productions non linéaires (Paveau 2013), disposant d'une richesse hypertextuelle et interdiscursive, compte tenu de l'inclusion de liens, images, mots-dièse, etc., ainsi que de la possibilité de retweets.
- ils possèdent un potentiel interactif sous une forme non seulement dialogique mais aussi dialogale, pouvant évoluer d'une forme monologique vers un réseau polylogal. Le travail de R. Page (2012) suggère que la circulation et l'interactivité des tweets dépend largement des hiérarchies sociales et économiques, Twitter ne faisant que renforcer les hiérarchies *off-line* grâce aux possibilités d'autopromotion et de micro-célébrité.

Le corpus de tweets permet ainsi d'observer les stratégies d'expression des affects face à des contraintes complexes imposant éventuellement le choix de stratégies linguistiques spécifiques : i) un format très rigide (140 caractères) ; ii) le caractère instantané de l'interaction en ligne ; iii) la liberté d'expression/formulation renforcée par la médiation de l'écran (Suller 2004).

2.5.3.2. L'EXPRESSIONS DES ÉMOTIONS DANS LES TWEETS

Deux questions se sont posées pour commencer : comment les affects sont-ils sémiotisés dans les tweets ? Quels sont les affects le plus souvent représentés ? Une question subsidiaire a émergé, compte tenu du caractère interactif : étant donné la possibilité de répondre à un message ou de le retweeter, peut-on parler de partage social des émotions dans ces conditions ? Ces questionnements ont eu pour toile de fond les travaux mettant l'accent sur le rôle joué par l'expression des affects dans la configuration des discours et plus particulièrement dans la construction de l'opinion publique (cf. Brader *et al.* 2011).

Le hashtag, ou mot-dièse (#) constitue une des spécificités des tweets. Destiné à catégoriser le contenu d'un tweet afin de faciliter la recherche des informations et la fouille des textes ("searchable talk", dans les termes de M. Zappavigna 2011), le mot-dièse synthétise bien l'intention communicationnelle de l'énonciateur qui le produit ; c'est la raison pour laquelle des recherches portant sur l'expression d'émotions comme le sarcasme ont fait appel à des corpus de hashtags (voir Davidov *et al.* 2010a). J'ai eu recours au même marqueur, en utilisant des outils textométriques (Le Trameur, Lexico 3) pour identifier les occurrences de formes présélectionnées ; ainsi, les catégories linguistiques dénotant des émotions ou le déroulement des émotions présentées ci-dessus ont été utilisées pour identifier 330 mots-dièse avec les messages associés. J'ai observé par la suite les régularités et les fréquences, les collocations et leurs contextes, la fréquence des émotions marquées par un #, l'emploi d'expressions émotionnelles dans les messages tweets eux-mêmes. Les tableaux ci-dessous synthétisent les résultats ainsi obtenus :

TABLEAU 2.15. DOMAINES ÉMOTIONNELS REPRÉSENTÉS PAR DES MOTS-DIÈSES ET RESSOURCES LINGUISTIQUES MOBILISÉES.

Domaines émotionnels	Constructions linguistiques saillantes
1. ironie, moquerie, sarcasme	<i>Interjections</i> : #ahahahahah ⁸⁵ ; <i>répétition de caractères</i> : #ausseeeeeccoouuuuuurrrrsssss
2. mépris, dégoût	<i>Lexique des affects</i> : #ironie; <i>insultes</i> : #couille molle; <i>désignation d'une manifestation psychophysique de l'émotion</i> : #lanausée
3. honte, blame, humiliation	<i>Lexique des affects</i> : #honte
4. peur	<i>Lexique des affects</i> : #peuuuuuuur et <i>constructions phrastiques</i> : #lepenfaitpeur
5. joie, sympathie, empathie	<i>Lexique, acronymes, interjections</i> : #bravo, #coolcool

TABLEAU 2.16. DÉNOTATION DES MOTS-DIÈSE

Dénotation	Mot-dièse
Stimulus	Principalement des adjectifs : #absurde, #pathétique, #pitoyable, #coolcool
Effets physiologiques ou psychologiques	Divers : #àvomir, #lanausée, #écoeurement, #dépité; #sarcolahonte), #lepenfaitpeur, #sarkotumenerves; #onvousaime
Insultes et évaluations	#lafranceconne, #lafrancemolle, #sarkonnard, #umpitoyable, #trouduc, #hollandouille

On constate cependant rapidement que le mot-dièse peut ne pas être une synthèse fidèle du tweet, du moins au niveau de l'expression des affects. Ainsi, dans les deux tweets ci-dessous, marqués tous les deux par le mot-dièse #shameonyou (*honte à vous*), les émotions représentées dans le corps du message correspondraient plutôt à la colère et au mépris respectivement :

(34)

- a) dans votre monde du luxe peut-être, mais pas chez les gens normaux qui ont travaillé 41 ans. un peu de retenu ! #shameonyou
- b) c'est sûr que la droite s'est elle libérée. votre porosité avec le fn est juste abjecte. #shameonyou

En revanche, en regroupant les expressions émotionnelles utilisées dans les tweets par familles lexico-sémantiques (le label "TRISTE+" regroupe *triste*, *tristement*, *attrister*, etc.), j'ai pu constater que trois champs étaient lexicalement représentés dans le corpus : la peur, la tristesse et, loin derrière, la colère. Il est intéressant de noter que la majorité des messages contenant des expressions d'affect contiennent des marqueurs interactifs, tels que des liens hypertexte, des pronoms à la 2^{ème} personne et des marques verbales telles les injonctions.

On relève peu de tweets donnant lieu à des retweets dans le sous-corpus sélectionné pour l'analyse. La présence d'expressions émotionnelles dans les textes des messages n'indique pas de penchant particulier pour le partage social des émotions à large échelle, les internautes se contentant de la scène interactionnelle immédiate (Tableau 2.17.).

⁸⁵ Suivi systématiquement dans ce corpus du coordonnant à valeur concessive *mais* ou par des adverbes modalisateurs, à l'instar de *vraiment*.

TABLEAU 2.17. RE-TWEETS ET PRINCIPAUX DOMAINES AFFECTIFS REPRÉSENTÉS.

	Lexique	Nombre d'occurrences	Re-tweets (RT)
PEUR	PEUR+ (notamment "fait peur")	75	peu fréquent
	INQUIET+ (préférentiellement à la forme négative)	35	
	CRAIN+ (préférentiellement à la forme négative)	13	
		Total:123	
TRISTESSE	TRISTE+	106	fréquent (3 tweets -> 162 occ.)
COLÈRE	COLERE	18	4
	ÉNERVE	5	

Cette étude met en avant plusieurs phénomènes lexico-discursifs. D'une part, elle rappelle les difficultés propres aux sondages lexicaux en discours, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de l'expression des affects. Qu'il s'agisse de mots-clés affichés sous forme de hashtags, ou de champs lexicaux dénotant telle ou telle émotion, les décalages sont toujours présents, et les lexicalisations du type *pathétique* (polarité négative, proche du mépris) ou, plus récemment, *t'inquiète* (proche de la menace) rendent la tâche encore plus complexe. Cependant, si des analyses qualitatives ont été nécessaires pour nuancer l'interprétation des données, la présence dominante de tels ou tels champs lexicaux (ou autres moyens expressifs) donne un aperçu des usages récurrents. D'autre part, ce travail montre la dépendance entre les domaines émotionnels représentés en discours et les thèmes ou événements discursifs. Même au niveau des retweets, qui peuvent prétendre jouer un rôle dans le partage social des émotions, ce sont davantage le contenu du tweet et l'intensité de l'émotion qui semblent déterminer le retweet. Enfin, et cela me semble être une observation qui ouvre des pistes pour l'étude de la complexité des émotions en discours, on constate un emboîtement de domaines émotionnels qui a pour seule cohérence sa trame évaluative. Le tweet le plus retweeté du corpus est une citation des paroles de J.-L. Mélenchon (leader de la France insoumise) :

(35)

Vous passez votre temps à recommander des sacrifices aux gens, je comprends que vous ayez toujours l'air **triste** M. Lenglet (73 retweets)

Il contient un lexème dénotant la tristesse, mais l'ensemble du tweet renvoie à une (fausse) empathie qui frise le sarcasme. On peut soupçonner d'ailleurs que le sentiment partagé par les re-twitteurs relève plutôt de l'ordre de la jubilation, ou de l'admiration envers Mélenchon. Le lien entre les émotions évoquées n'existe que grâce à des schémas évaluatifs sous-tendant toute mise en relation entre une émotion et une situation ou un objet de discours. L'expression / représentation d'une émotion devient un outil rhétorique apte à développer une force perlocutoire et à déclencher des émotions en cascade.

2.5.3.3. DISCUSSION

Les études exposées dans cette dernière section du chapitre mettent en évidence les dynamiques sémantiques de l'expression des émotions en discours.

La répartition des termes d'émotion utilisés en marge d'événements jugés comme négatifs dans les discours médiatiques et politiques d'une part et les commentaires des internautes d'autre part montre à quel point la divergence d'opinions peut se manifester dans le choix du lexique des affects. Par ailleurs, on constate que, du moins dans les termes utilisés, les internautes qui réagissent aux articles s'opposent tous en grande partie aux

discours politiques occupant du terrain. Ainsi, par exemple, le discours « de droite » s'attachant à construire un champ sémantique de la colère et de la honte autour des sifflements de La Marseillaise en 2008 reçoit en retour un discours de colère à son encontre. Le discours médiatique usant du thème du danger, qui devrait être à priori déclencheur d'un champ sémantique de la peur au sujet de risques alimentaires ou sanitaires, se solde par l'émergence du champ sémantique de la colère ou de l'ironie dans les commentaires d'internautes. On peut interroger à ce stade aussi bien le statut-même des commentaires et de leur origine énonciative (qui les produit ? pourquoi ? pour qui ?) que le pourquoi de la dominante du champ de la colère dans ces productions. S'agit-il alors de caractériser le genre discursif lui-même, comme défouloir ou outil de manipulation ou, au contraire, faut-il s'interroger quant aux dynamiques sémantiques contribuant à une continuité discursive régulière, s'inscrivant dans un schéma évaluatif (*appraisal*) ?

L'étude de la sémiotisation des émotions dans les tweets se proposait de tester l'hypothèse des dynamiques sémantiques. Or on n'a affaire ni aux mêmes stratégies discursives, compte tenu des contraintes génériques, ni tout à fait aux mêmes champs sémantiques. Reste en revanche ce qui semble être une constante dans les limites du corpus étudié : l'ironie, ou le sarcasme, constituent les manifestations les plus représentées au niveau de l'étiquetage des tweets par des mots-dièse, ainsi qu'au niveau des retweets.

2.6. BILAN

Les recherches exposées dans ce chapitre suivent des parcours transversaux comparables à ceux qui ont caractérisé mes travaux sur les noms propres. La nature des objets y est sans doute pour beaucoup. Les noms propres sont associés à un individu, caractéristique qu'une certaine vulgate linguistico-philosophique a élevée au rang de lit de Procuste pour le sens, en omettant de les intégrer aux réseaux complexes dont ils font partie, comme toute unité linguistique. L'expression des émotions est associée à l'individu dans sa subjectivité – postulat sémantique sémiotiquement marqué dans certaines langues comme le japonais, où des marqueurs évidentiels doivent accompagner la mention des émotions d'autrui – même s'il y a partage social des émotions, qui se réalise par le langage ; ce langage est cependant empreint d'ambivalences, les unités linguistiques pouvant sémiotiser ou non un affect en fonction du contexte. D'autres ambivalences émergent dès que l'on se penche sur des catégories grammaticales spécifiques, comme les noms ou les verbes dits psychologiques. Comment savoir dès lors que, en décrivant un objet, on montre bien ce qu'on en montre ? En fait, si, justement, on ne montre que ce qu'on en montre. J'ai donc cherché à saisir des facettes différentes de ces objets, en traquant les régularités observées dans des corpus divers, en mettant les relevés à l'épreuve de genres discursifs et de langues différentes, en tâchant de réconcilier la description des formes avec l'observation de leurs usages. L'objectif commun à toutes ces démarches était d'appréhender les dispositifs du sens.

Ce même objectif sous-tend les travaux qui ont fait l'objet d'une synthèse dans les deux derniers chapitres, mais en partant des textes et des discours.

PARTIE II. TEXTE & DISCOURS

CHAPITRE 3. SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE DES DISCOURS

En tant que production langagière, le discours fait sens ; on peut même dire qu'il est *doté* de sens, dans la mesure où il réalise une intention communicative et/ou une pratique sociale donnée. Ce chapitre rend compte de travaux de recherche s'attachant à une lecture de la formation discursive comme exploitation d'un noyau sémantique (Maingueneau 1984 : 62). Définie par M. Foucault (1969), et résumée par M. Pêcheux comme « ce qui peut et doit être dit à partir d'une position donnée et dans une conjoncture donnée », la notion de formation discursive permet de définir une pratique discursive et donc de reconstituer le cadre de production d'un discours :

Par système de formation, il faut donc entendre un faisceau complexe de relations qui fonctionnent comme règle : il prescrit ce qui a dû être mis en rapport, dans une pratique discursive, pour que celle-ci réfère à tel et tel objet, pour qu'elle mette en jeu telle et telle énonciation, pour qu'elle utilise tel et tel concept, pour qu'elle organise telle et telle stratégie. Définir dans son individualité singulière un système de formation, c'est donc caractériser un discours ou un groupe d'énoncés par la régularité d'une pratique. (Foucault 1969 : 98)

La nature des mots employés, les constructions dans lesquelles ils s'emploient dans tel ou tel discours et les positions de ceux qui les emploient sont révélatrices de l'identité d'une formation discursive. La dimension sémantique joue un rôle primordial, car les mots peuvent changer de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient. C'est alors la scène énonciative avec les conditions de production qui interviennent dans l'interprétation ou qui confortent cette dernière. M. Pêcheux (1975) appelle ainsi de ses vœux une sémantique discursive, ni lexicale ni grammaticale, « susceptible de décrire scientifiquement une formation discursive ainsi que les conditions de passage d'une formation à une autre ». Toute formation discursive intègre par ailleurs une dimension interdiscursive, l'interdiscours étant une manifestation du collectif⁸⁶ sous-jacent aux formations discursives et idéologiques.

Telle qu'elle vient d'être définie, la notion de formation discursive peut être adaptée à un cadre d'analyse comparative des discours, visant à contextualiser ces derniers dans des champs fonctionnels, génériques ou culturels. Le discours est appréhendé comme un lieu d'orientation du sens (Schmidt 2007 : 33) nécessairement dépendant du modèle d'effectivité d'une société, c'est-à-dire le savoir collectif que les membres d'une société ont de « leur monde » (*ibidem*). La dimension déterministe de la conception sémantique du discours et de la culture renvoie à la notion de sens commun en tant que régi par la normativité et l'intersubjectivité (cf. Larsson 1997 ; Nyckees 2008). Au niveau de la textualisation discursive, le sens commun se manifeste à travers des attentes concernant le choix des formes langagières, le choix des formats génériques, le choix des thèmes, etc.

Les travaux ayant fait l'objet d'une synthèse dans le cadre de ce chapitre suivent trois axes : descriptive (analyses de discours restitués à leurs cadres institutionnels ou culturels), réflexive (évaluations méthodologiques de la constitution des corpus) ou d'expertise langagière (propositions pour l'évaluation ou l'auto-évaluation des discours produits dans le cadre de la protection de l'enfance ou dans le cadre académique). Les analyses contrastives présentées dans la première section s'attachent à illustrer deux filtres sémantiques permettant d'isoler des invariants contrastifs : la focalisation et la

⁸⁶ Le même collectif qui est présent dans le sens commun dont il sera question plus bas, bien que la matérialité le représentant ne soit pas la même.

polarité discursives. La deuxième section présente une série d'articles interrogeant la dimension actionnelle des discours académiques et des discours de la protection de l'enfance.

3.1. DISCOURS, SENS ET COMPARATIVITÉ : UNE QUESTION DE FRÉQUENCE ET DE DISTRIBUTION

Ayant toujours travaillé sur des corpus issus de plusieurs langues et cultures, je ne pouvais faire l'impasse sur une réflexion théorique articulant les notions de sens, discours et culture, ni sur une réflexion méthodologique concernant les niveaux d'analyse et les catégories convoquées.

J'expose ici une réflexion qui a en partie accompagné les études comparatives menées sur l'emploi des noms de pays ou l'expression des affects (cf. chapitres 1 et 2). En partie seulement, car il s'agit de deux niveaux de projection différents, l'objet d'analyse étant ici le discours. Certains aspects de cette réflexion ont pu se développer en parallèle et être nourris des descriptions sémantiques des noms de pays et des expressions de l'affect⁸⁷ ; d'autres ont été développés dans le cadre de groupes de travail s'intéressant à la comparaison, avec Chantal Claudel, Geneviève Tréguer-Felten, Patricia von Münchow. Si j'ai pu me pencher sur ces problématiques dans la plupart des travaux faisant appel à des données contrastives (**doc 14, doc 21, doc 27, doc 34, doc 42**), c'est notamment dans (**doc 31**) que j'ai abordé les questions théoriques et méthodologiques de la comparaison des discours.

3.1.1. SENS, DISCOURS, CULTURE

Les conditions de production des textes et des discours impliquent nécessairement une dimension culturelle – que l'on parle de culture locale, régionale ou nationale – qui sert à cerner le cadre normatif des conditions de production langagière. À la suite de S. Schmidt (2007 : 37), je définis la culture comme un programme de références à des modèles d'effectivité admises au sein d'une société. On peut parler d'une conception sémantique de la culture dans le sillage de C. Geertz (2002 [1983]), car l'orientation du sens n'est possible qu'en référence à ces modèles, et le sens sera dégagé grâce à une « analyse » des modèles⁸⁸. Cette conception de la culture intègre une dimension déterministe, même si cela reste en arrière-plan : entre l'admissible, l'évident implicite et/ou inconscient et la contrainte du modèle, le discours en tant que produit culturel est vite cerné.

Si l'on considère le sens commun/partagé ou la doxa comme le fondement des cultures, on comprend que les identités culturelles ne s'opposent pas de manière univoque, mais constituent une somme de traits positifs et négatifs car « une doxa n'est jamais universelle : des doxas alternatives ou opposées rivalisent et s'affrontent au sein d'un même univers culturel » (Rastier 2008 : 65). La doxa ne saura donc se superposer ou s'identifier à une contrainte ou détermination culturelle, celles-ci pouvant s'appuyer sur des doxas opposées qui donneront lieu à des comportements différents en réaction à un seul et même phénomène.

Pour adopter une conception sémantique de la culture, basée sur la notion de doxa, il est préférable de postuler un universalisme sémantique. C'est l'existence nécessaire d'un sens partagé, en tant que garant des pratiques discursives et de la compréhensibilité au niveau d'une communauté langagière, qui rend les productions langagières comparables.

⁸⁷ Ils ont certainement été influencés par le cours d'Analyse de discours contrastive que j'ai eu l'occasion d'assurer à l'ESIT en 2010 et 2011.

⁸⁸ Bien que la notion de sens de Schmidt soit plus abstraite et plus large que la notion de sens en linguistique, les deux conceptions peuvent toutefois se rejoindre au niveau de la notion de sens commun telle que définie par Larsson (1997).

Il reste à préciser l'étendue et les limites du sens par rapport à la double contrainte de l'universel et du distinctif. On peut ainsi se demander si le sens est universel, dans la mesure où il permet la traduction et les équivalences, et de ce fait rend possible l'intercompréhension dans des langues et des cultures différentes. Or, ce n'est pas à ce niveau que se situe l'identité (si identité il y a), comme le souligne F. Rastier (2008 : 61) : « On retrouve ainsi dans diverses langues des pratiques sociales et des discours comparables, auxquels correspondent des univers sémantiques analogues mais non identiques ».

Pour adopter ce point de vue il est, bien sûr, nécessaire de postuler qu'il existe, au-delà du langage, une ontologie unitaire et universelle, en quelque sorte. L'équivalence serait conceptuelle, à l'instar de celle qui rend possible la traduction, comme le montrent les travaux sur le lexique dans une perspective contrastive (Weigand 1998a et 1998b ; Weistheide 1998).

Une première difficulté concerne alors la place que l'on accorde au lexique dans le cadre d'une approche comparative et le choix du lexique à soumettre à l'analyse sémantique. De fait, le lexique est un des objets centraux des analyses comparatives, en partie à cause des questions soulevées par la traduction et la recherche des équivalents, en partie suite à des questionnements plus ou moins bien assumés et argumentés soutenus par le relativisme linguistique de l'hypothèse Sapir-Whorf (Kay et Kempton 1984). Le rôle du lexique dans les études contrastives est souligné par plusieurs auteurs, comme le montre la discussion de la notion d'équivalence, qui est réservée à la *parole* et opposée à la correspondance dans les travaux d'E. Weigand (1998a : 31). Toutefois, dans une perspective contrastive, toute une série d'affirmations qui font l'objet d'études ciblées se mue en présupposés et postulats analytico-théoriques : au lieu d'interroger les possibilités d'équivalence, et d'adopter une démarche sémasiologique, on est conduit à privilégier une démarche onomasiologique et à postuler d'emblée la possibilité de recouvrements sémantico-référentiels. La confusion entre objet du monde et objet du discours est presque inévitable : on ne compare plus véritablement des objets du discours tels qu'ils sont configurés par les textes, mais des discours en tant qu'ils configurent des objets différents autour d'un même sujet ou d'une même problématique, tout en considérant les lexèmes comme des sortes de briques non identiques dont l'assemblage peut produire une multitude de résultats différents. On peut dès lors ramener la problématique de la comparaison à des considérations plus générales concernant la conception (et la conceptualisation) du monde et de ses objets selon les différents systèmes de sens auxquels on est confrontés ; c'est plus ou moins la position adoptée par B. Spillner (2006) dans le cadre de la textologie contrastive. Si l'on suit un schéma un peu simpliste, on procède en trois temps, qui rendent moins compte d'une démarche chronologique de l'analyse que de plusieurs niveaux de complexité : i) définition du concept ; ii) identification des formes linguistiques aptes à sémiotiser ledit concept ; iii) choix des formes les plus adaptées à la formation discursive concernée. Lors de cette dernière étape se pose en définitive la question du sens⁸⁹.

En termes de comparabilité, c'est la dimension préférentielle qui s'impose : la plupart des différences interculturelles s'avèrent être des différences de contexte ou de fréquence d'occurrences (cf. Schieffelin et Ochs éd. 1986 : 10). Or il me semble que ce phénomène est inhérent à toute approche contrastive, dans la mesure où le *tertium comparationis* observable implique d'emblée l'identification de traits/catégories/concepts partagés – dès lors, les différences ne peuvent être que des différences de degré, de choix préférentiels, etc., à l'instar par exemple des traits génériques préférentiels mentionnés par V. Bhatia (1993) ou des écarts de fréquence de structures distinguant des genres de l'oral des genres de l'écrit, déjà mentionnés ci-dessus (cf. Biber 1988).

⁸⁹ Cela ne signifie point que le sens est absent avant, mais il est difficilement accessible, notamment d'un point de vue contrastif.

J'ai proposé de retenir trois catégories de « conditions de comparaison » :

- les lieux : des supports, des conditions de production, des genres comparables, qui impliquent des positions et des conjonctures comparables ;
- les objets : des unités linguistiques et des co(n)textes d'emploi ;
- les « unités de mesure » qui se substituent, en aval, aux unités d'analyse.
- en amont de la catégorie d'unité de mesure, j'ai proposé deux observables supra-segmentales, qui permettent de saisir l'orientation sémantico-pragmatique d'un texte ou d'un discours : la *polarité* et la *focalisation* (**doc 31**).

Ces deux catégories sont appelées à constituer des macro-catégories d'analyse aptes à saisir de manière nuancée les différences marquées par des discours appartenant soit au même genre soit au même cadre thématique (traitant *grosso modo* des mêmes objets) mais émanant d'aires culturelles différentes.

3.1.2. LES NOTIONS DE POLARITÉ ET DE FOCALISATION, DÉFINITION ET ILLUSTRATION

La recherche des dominantes de polarité et de focalisation dans les corpus contrastés est une tentative de dégager des parcours qui définissent des espaces de cohérence tout en faisant ressortir des « relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours⁹⁰ » (Maingueneau 2011 : 87).

3.1.2.1. DÉFINITION DE LA NOTION DE POLARITÉ EN TANT QU'UNITÉ DE MESURE CONTRASTIVE

À ma connaissance, la polarité est définie pour la première fois d'un point de vue linguistique par C.L. Baker (1970), qui identifie les termes à polarité négative, apparaissant exclusivement dans la portée d'une négation, et les termes à polarité positive qui, au contraire, ne peuvent pas s'employer dans la portée d'une négation. Très tôt, le concept commence à élargir sa dénotation : G. Fauconnier (1977) considère déjà la polarité comme un phénomène qui dépasse le domaine de la syntaxe et s'ancre dans la sémantique et la pragmatique. Plus tard le terme est utilisé pour l'analyse énonciative des modalités appréciatives, telles qu'elles ont pu être définies par A. Culioli (1985) ou C. Kerbrat-Orrecchioni (1980) : une modulation subjective sur l'assertion qui permet de poser une relation entre l'énoncé prédicatif et le sujet énonciateur. M.A.K. Halliday et Ch. Mattiessen (2004 : 143) modélisent la polarité en tant qu'opposition grammaticalement marquée entre positif et négatif comme partie-prenante de la fonction interpersonnelle du langage. C'est par un parallèle axiologique, et en élargissant la portée du concept de polarité, que l'on pourra renouer les liens entre négatif et négation, comme on le verra plus bas.

Les modalités appréciatives sémiotisent la dimension axiologique d'une communauté linguistico-discursive, représentant ainsi le versant normatif et évaluatif d'une communauté. Si l'on prend comme entrée le lexique, la plupart des parties du discours participent à la cristallisation des polarités, même si l'adjectif et l'adverbe fonctionnent comme des marqueurs prototypiques de la modalité appréciative, entre les pôles *bon* et *mauvais*. On peut intégrer à cette catégorie certaines formulations de la modalité déontique, qui permettent de spécifier le cadre normatif de ce qu'il est bien de dire, faire, etc. (voir aussi ch. 2). Pour aborder la polarité dans le cadre des études

⁹⁰ « Les parcours permettent de construire des groupements d'unités (lexicales ou phrastiques le plus souvent) qui ne définissent pas des espaces de cohérence, mais déstructurent les unités instituées, de façon à dégager des relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours. » (Maingueneau 2011 : en ligne <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-1-page-87.htm>)

contrastives on formule l'hypothèse de son universalité et on considère le positif et le négatif (avec leurs variantes souhaitable/non souhaitable, normal/anormal, conforme/non conforme) comme des unités d'appréciation partagées par l'ensemble des cultures et représentées, d'une manière ou d'une autre, dans toutes les langues. En cela, la notion de polarité rejoint la norme comme principe sous-tendant les productions langagières, dans leur fond et dans leur forme.

Concrètement, d'un point de vue contrastif, s'intéresser à l'expression des modalités appréciatives dans un discours permet de synthétiser la polarité des représentations construites autour d'un objet de discours. Il s'agit typiquement d'une approche discursive, l'accent étant mis non sur la description des formes linguistiques et de leur fonctionnement dans un corpus donné – même si l'identification des modalités appréciatives peut constituer un réservoir de données pour la description linguistique –, mais sur l'interprétation de ce fonctionnement en rapport avec l'un des objectifs du discours : la construction de son objet⁹¹.

Quelques difficultés qui accompagnent l'étude de la polarité sont toutefois à signaler. Travailler la polarité présuppose l'existence d'une grille préalable des valeurs appréciatives attachées aux formes linguistiques convoquées par l'analyse. De même, la notion de polarité s'inscrit trop directement dans une dualité qui risque de figer l'analyse dans un dogmatisme conduisant à des généralisations faillibles. Comme a pu le montrer P. von Münchow dans plusieurs travaux (2008, 2010), les stéréotypes culturels valant pour un genre de discours ou un domaine d'activité peuvent être contredits dans d'autres cadres d'usage de la même langue et ce, dans le même espace géo-national.

3.1.2.2. LA FOCALISATION

Le mécanisme de focalisation concerne lui aussi le processus de construction de l'objet du discours et permet de révéler les éléments pouvant ou non se constituer en objets discursifs, ou encore participant, d'une manière ou d'une autre, à la configuration de ces derniers. En cela, il est proche du profilage sémantique travaillé par R. Langacker (1987) ; cependant, à la différence de la sémantique cognitive, l'approche discursive que j'adopte ici prend en compte la mise en place du sujet de l'énonciation à travers la focalisation. D'un point de vue théorique, la focalisation peut être appréhendée comme l'un des versants analysables du positionnement doxique :

Quoi que nous fassions, nous faisons ceci et pas quelque chose d'autre, bien que nous ayons pu faire quelque chose d'autre [...] toute position que nous prenons présuppose d'autres positions auxquelles nous nous référons (ou pouvons-nous référer) plus ou moins consciemment. (Schmidt 2007 : 25).

En étudiant la focalisation discursive on ouvre dans une certaine mesure l'accès à ces présuppositions⁹². Plusieurs entrées linguistiques permettent de rendre compte des choix de focalisation discursive. Au-delà de l'étude des détachements et des dislocations en tant que mécanismes de focalisation structurels, on signalera quelques entrées typiques de l'analyse de discours, telle que la passivation ou l'usage des impersonnels. Mes recherches sur les constructions d'actualisation des noms de pays et des termes d'affect d'une part et les applications attestés en Analyse du discours d'autre part⁹³ m'ont conduite

⁹¹ Plusieurs travaux récents menés dans une perspective discursive exploitent la notion de polarité, bien que ne la définissant pas nécessairement dans les mêmes termes. Par exemple, von Münchow (2008) montre comment, dans les guides parentaux en France et en Allemagne, une mère qui travaille entre dans le champ de la polarité positive ou neutre dans les guides français, et négative dans les guides allemands.

⁹² Reste à voir s'il est possible et nécessaire d'envisager une telle univocité de l'exclusivité des choix et donc évacuer l'ambiguïté, l'ambivalence, l'à-peu-près...

⁹³ Ainsi, Moirand (1988) dans sa thèse d'Etat exploite-t-elle les cas profonds dans une entreprise de description des discours académiques (la revue *Le Français dans le Monde*). L'identification de

à prendre en compte la sémantique des rôles (Fillmore 1968) en tant qu'instrument de focalisation discursive. L'étude de la focalisation est susceptible de révéler des différences significatives au niveau des systèmes de sens qui sous-tendent les cultures discursives. J'ai pu observer les stratégies de focalisation exploitant le jeu des rôles sémantiques dans des travaux qui ont déjà été mentionnés dans les chapitres précédents. Ainsi, dans (**doc 14**), je pointe les différences d'usage des noms de pays autodésignatifs dans la presse en France, Grande-Bretagne, Moldavie, Roumanie, Russie et aux États-Unis. J'ai pu constater que le discours médiatique de certains pays (la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne) utilise plus fréquemment le nom du pays dont il est issu en position d'agent, par opposition aux trois autres, qui placent plus facilement le nom du pays en position locative. Dans un autre ordre d'idées, le traitement médiatique d'un événement d'envergure internationale comme la grippe H1N1 dans tel ou tel pays donne accès à des différences potentiellement symptomatiques de systèmes de sens variés (**doc 34**). Selon que le discours privilégie de mettre en scène le Siège ou le Stimulus d'une émotion comme la peur, il est davantage centré sur le sujet humain (Siège) ou sur l'événement (cause de la réaction émotionnelle).

En conclusion, seule une mise en réseau de plusieurs phénomènes discursifs, comme la nomination, l'expression émotionnelle, la modalisation, la localisation spatio-temporelle, etc. est à même de rendre compte du fonctionnement des mécanismes discursifs qui mettent en place des événements et contribuent à leur pérennisation.

3.1.2.3. NORMES ET TABOUS : LA POLARITÉ COMME GRILLE D'ANALYSE CONTEXTUELLE

J'exploite la notion de polarité dans un travail portant sur les énoncés malédictifs en français et en anglais (**doc 27**) pour dégager les normes et tabous qui en sous-tendent l'usage. En étudiant l'usage des énoncés du type *Je te maudis/I curse-damn you* sur des forums Internet, je montre que le « sens » donné à ces énoncés et l'accueil qui en est fait pas les internautes varient d'une langue à l'autre. Ainsi, la polarité négative est renforcée en français, et l'énoncé est jugé inacceptable avec un usage « littéral », alors que son usage détourné – insultant ou humoristique – est accepté par la communauté des internautes. Ce constat permet de compléter les données concernant, d'une part, les normes culturelles spécifiques à l'expression des émotions en français et en anglais (cf. Béal 2001) et, d'autre part, le rapport aux normes sociales et religieuses dans ces langues qui se rattachent à des cultures multiples.

Le corpus d'analyse est constitué de 120 occurrences de trois énoncés (*Je te maudis!*, *(I) damn you!* et *I curse you!*), recensées par Google⁹⁴. Le choix des énoncés a été déterminé par : i) la présence d'une formule ouvertement marquée comme relevant du registre des malédictions ; ii) l'expression linguistique des deux acteurs, l'auteur et le destinataire de l'acte de malédiction ; iii) la présence de la dimension interactionnelle, garantie par un sujet qui dit *je* en s'adressant à *tu*, ce dernier choix visant à récupérer des relations interactionnelles symétriques⁹⁵. Ont été sélectionnées pour l'analyse les occurrences relevant exclusivement des productions destinées à une publication en ligne :

l'ensemble des « cas » correspondant aux verbes-pivots du corpus et l'étude de la réalisation en surface de ces cas (qui est présenté comme agent ? l'enseignant, l'apprenant ?) soulignent la cohérence énonciative de ces discours et montrent comment se négocient les positions discursives en fonction des positions sociales d'une part (statut d'enseignant de la plupart des scripteurs) et des contraintes idéologiques d'autre part (la préconisation de l'autonomie de l'apprenant, par exemple).

⁹⁴ Le corpus de base est épaulé par un corpus ouvert constitué d'observables comprenant l'ensemble des occurrences recensées par Google, et s'appuie également sur des recherches croisées concernant le lexème seul (*damn*, *curse*, *maudi(t)(s)*) ou différentes formes de l'énoncé (*Je vous maudis*, *I curse*, etc.). Ces données ont été utilisées pour confirmer ou nuancer les résultats issus de l'analyse du corpus fermé.

⁹⁵ Bien que n'excluant pas un positionnement hiérarchique supérieur de *je*.

textes et commentaires sur les blogs, messages sur les forums⁹⁶. Le corpus retenu correspond à une quarantaine d'occurrences pour chacun des trois énoncés.

DEUX LANGUES, UN ACTE DE LANGAGE ? LES ÉNONCÉS MALÉDICTIFS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

Austin décrivait déjà la malédiction comme un acte de langage, et plus particulièrement comme un acte de langage comportatif, qui consiste à réagir aux actes d'autrui. Compte tenu de l'emploi de verbes performatifs au présent et à la première personne du singulier, les énoncés *Je te maudis!*, *I curse you!* et *Damn you!* peuvent être considérés comme performatifs. Mais, là encore, ces critères sémantiques et grammaticaux ne sont ni nécessaires, ni suffisants. Le seul critère fiable serait de pouvoir identifier et mesurer l'effet performatif de ces énoncés. D'après l'interprétation que propose A. Wierzbicka (1991) pour l'anglais et le yiddish, la malédiction se traduit par 'je souhaite que quelque chose de mal, de mauvais t'arrive'. Le français semble aller dans le même sens.

La malédiction implique donc un résultat qui est souvent mentionné comme pour confirmer l'effectivité de l'acte de langage :

(1)

"I curse you with my name. You shall be – Blacula!" (Extrait du film *Blacula* cite par J. Beifuss dans *The Commercial Appeal Memphis, TN, 09/04/99*)

Je vous maudis avec mon nom. Vous serez – Blacula !

Si un acte de langage peut être défini comme une tentative d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant, la malédiction est une tentative de faire agir le monde environnant sur son interlocuteur. En ce sens, la malédiction est un acte véritablement performatif, car elle se réalise par le fait même de dire : elle se commet par le langage.

En tant qu'acte 'automatique' (*self-fulfilling*, qui s'autoréalise), la malédiction est parfois considérée dans la littérature comme l'arme du faible (Shai 1978 : 44), qui s'accorde un pouvoir par la parole. Le dialogue ci-dessous remet cependant en cause cette hypothèse :

(2)

CELIE

I curse you, Mister.

MISTER

Curse me? You can't curse nobody. You poor, you black, you ugly, you a woman.

(Chanson *I Curse You, Mister*, www.angelrecords.com/colorpurple/lyrics.pdf)

CELIE : Je vous maudis, Monsieur.

MISTER : Vous, me maudire ? Vous ne pouvez maudire personne. Vous [êtes] pauvre, vous [êtes] noire, vous [êtes] laide, vous [êtes] une femme.

La question du positionnement du sujet prenant en charge l'énoncé de malédiction reste ouverte : s'agit-il d'un rapport de supériorité, d'infériorité ou d'égalité ?

J'ai adopté, en m'inspirant de M. Laforest et D. Vincent (2004 : 62), une approche semi-interactionnelle, qui prend en compte, en amont, le déclencheur potentiel de l'énoncé et, en aval, la réaction éventuelle du destinataire ou d'une tierce personne. Plusieurs

⁹⁶ Il n'est pas toujours possible d'avoir des données sociologiques sur l'internet; cependant, pour ce qui est des auteurs des blogs, qui proposent une petite biographie personnelle, ils appartiennent aux deux sexes et se présentent généralement comme ayant moins de 30 ans.

aspects de la réalisation de l'acte de langage sont à prendre en compte : le but de l'acte, l'état psychologique exprimé, l'orientation de l'acte selon qu'il se rapporte aux intérêts personnels du locuteur ou de l'interlocuteur, le rapport avec le reste du discours (Searle 1972). Il est à noter toutefois qu'il est quasiment impossible de dresser des frontières nettes entre ces aspects, qui empiètent les uns sur les autres dans l'usage.

POLARITÉ DE L'EXPRESSION ÉMOTIONNELLE

L'emploi des énoncés de 'malédiction' sur la toile assume avant tout une fonction expressive, et non une fonction conative. Les définitions lexicographiques des verbes concernés prévoient d'ailleurs une équivalence émotive, *maudire* renvoyant à 'haine', tandis que *curse* est associé à 'anger' (colère). Dans les deux langues, il s'agit d'émotions à polarité négative.

Cependant, les énoncés de 'malédiction' sont utilisés pour exprimer des émotions variées, comme le montrent les isotopies (Rastier 1996 [1987]) et les réactions des internautes sur les forums. Parfois, les énoncés sont intégrés à une structure coordonnée qui explicite les différentes attitudes : *Je te chéris et je te maudis ; Je te maudis et je te conchie ; I curse you and I blight you.*

En français, au-delà de sentiments stéréotypés comme l'amour et la haine, les itérations sémiques autour du verbe *maudire* dans les forums et sur les blogs permettent de regrouper des émotions et des sentiments comme le dépit, la tristesse (le spleen, la mélancolie), la révolte, la colère, le désespoir, la jalousie, les regrets, l'admiration et l'amitié⁹⁷. Une partie de ces émotions est clairement désignée dans le contexte de l'énoncé de 'malédiction' ; on relève ainsi les termes *haïr, aimer, chagrin, peur, amertume, rage, triste, énerve, angoisse, colère, vénérer*. Des émoticônes viennent expliciter ou corriger l'expression émotionnelle :



La proportion de lexèmes à polarité négative (et le nombre de messages les contenant) est nettement plus élevée que celle des lexèmes à polarité positive, ces derniers étant cantonnés à trois messages :

TABLEAU 3.1. LEXIQUE À POLARITÉ POSITIVE ET NÉGATIVE DANS LE CONTEXTE DE MAUDIRE.

Maudire	
Polarité négative	<i>honteux, déteste, peste, piéger, ennemi, poison, stupide, déraison, abandonner, mort, mourir, souffrance, douleur, stress, parano, tordre le cou, moche, vertiges, fatigue, chute, incertitude, invalidant, mensonges, vomir, larmes, regrets, détruire, rafle, cœur lourd, enfer, larmes brûlantes, blessée, blessures, horreur, pestilentiel, vermine, plaie, esprit lacéré, baigner dans les larmes, noyé dans le sang</i>
Polarité positive	<i>doux, jeu de dingue [connotation positive], génial, amuser, bisous, mimi, je craque</i>

Les réactions et les commentaires des internautes confirment une partie des interprétations proposées ici. Ainsi, au message intitulé '*Je maudi tout*' (*Je maudis le jour où je t'es rencontrée, Je maudis le destin qui nous a rapprochés...*) un internaute réplique par :

⁹⁷ Les lexèmes relevés dans ce cadre et mentionnés dans les tableaux ci-dessous caractérisent généralement la situation, le destinataire de l'acte, voire l'auteur lui-même, ex.: *It's driving me fucking nuts. I curse the person who left and made my life hell.* ou encore *Coucou, je te maudis pour ce jeu de dingue mdrfff greeee [...] Sans ça ! génial me suis bien amusée. Bonne journée à toi et gros bisous.*

cé tro triste mé tré bo ; un autre internaute réagit à un poème en soulignant : *une grande colère se ressens dans ton poème.*

Damn et *curse* s'associent en contexte à des émotions et des sentiments comme le dépit, la tristesse, la colère, l'admiration et, pour le dernier, la haine, la révolte et le dégoût. On recense parmi les cooccurrents proches de *damn* des termes d'émotion comme *hate, shame, love*, et, dans le contexte de *curse*, des termes comme *anger, love, fury, passion*. Les émoticônes ou leurs équivalents (comme *lol*) accompagnent surtout *damn* :



Là encore, la polarité négative est dominante dans l'environnement lexical, mais l'écart est moins sensible qu'en français :

TABLEAU 3.2. LEXIQUE À POLARITÉ POSITIVE ET NÉGATIVE DANS LE CONTEXTE DE *DAMN*.

Damn	
Polarité négative	<i>pain, misery, soul, temptation, bitter lemon, tears, devil; nightmare, lost case, never again, miss you, sick, manic-depressive, agony, broke my heart, lies, hurts, insane, evil, angry heart, turning wild, spammer, disrespect, losses, cruel, dead</i>
Polarité positive	<i>the Lord [valeur chrétienne], amazing, good, greatest aesthetic, best; feel so alive; sweet, pride, faith, trust, world of fantasy, sunlight, shine</i>

TABLEAU 3.3. LEXIQUE À POLARITÉ POSITIVE ET NÉGATIVE DANS LE CONTEXTE DE *CURSE*.

Curse	
Polarité negative	<i>weird, infected, twisted way of seeing the world, horrible habit, idiot woman, misery, humiliation, wretched son, diabolic act, oppressor, hunger, poverty, hurt, hell, tears, grief</i>
Polarité positive	<i>remarkable, vivid, tip-top job, favourite, warmth of the skin, perfect face</i>

En revanche, les réactions et les commentaires des internautes ne permettent pas de valider les interprétations appuyées sur l'isotopie⁹⁸, le seul commentaire à valeur interprétative étant de fait disqualifiant :

(3)

rms: [...] i damn you for your hypocrisy. i know the free software community will find a way to make you pay for this fake rankings site.

fake rms: rms you **are just jealous** (<http://www.distrorankings.com/project/view/id/64>)

rms: [...] je vous maudis pour votre hypocrisie. je sais que la communauté de logiciels libres trouvera un moyen de vous faire payer pour ce site de faux classements.

fake rms: rms, tu es juste jalous.

En dehors des blogs sur le thème de l'amour, l'expression émotionnelle est souvent raillée ou minimisée :

(4)

⁹⁸ Comme on a pu le voir à travers les analyses de expressions émotionnelles dans le corpus de tweets, les choix expressifs dans les supports en ligne mettent souvent à mal l'isotopie (cf. **doc 47**).

Firebird: People like you are the reason we have a moron like Bush in office with the quagmire losing effort losing lives in Iraq, record deficit ever growing, record high oil prices, complete loss of world respect, war crimes, the list goes on and on.

Damn you and all like you.

Anonyme: **You really are quite emotional** aren't you? (Blog 'What we are doing over there is wrong (Iraq)' <http://www.e-thepeople.org/article/53234/view?viewtype=best&skip=10>)

[...] *Je te maudis, toi et ceux qui te ressemblent.*

Anonyme : *Vous êtes de nature plutôt émotive, n'est-ce pas ?*

À la lumière de ces données on constate que les différences entre les deux langues relèvent davantage de nuances proportionnelles – qu'il s'agit de préciser – que de contrastes marqués. Ainsi, à peu près les mêmes émotions et sentiments sont exprimés par les énoncés de 'malédiction', les polarités positive et négative étant présentes dans les deux contextes. Cependant, l'expression émotionnelle semble plus nuancée et plus explicite en français, tandis que la polarité négative s'y trouve renforcée. Cette dernière observation rejoint en partie les hypothèses de Ch. Béal (2001) concernant le 'tabou' émotionnel chez les anglophones.

DIMENSION INTERACTIONNELLE : DE L'INSULTE À L'EMPATHIE EN PASSANT PAR L'AFFECTIF

L'orientation pragmatique des énoncés de 'malédiction' n'est pas facile à définir. On peut d'ailleurs s'interroger sur la validité de ce critère, car toute production linguistique caractérise nécessairement le locuteur avant (ou au moment même) de revêtir une valeur conative :

(5)

Message blog: Mais à quoi penses-tu, je te maudis de tout ce mal que tu peux engendrer Je te tordrais bien le cou pour toute la souffrance que tu peux provoquer

Réaction: **jte kiff on dirais une suicide girls** (<http://gugu74.skyrock.com/>)

Tout d'abord, l'expression émotionnelle est orientée vers l'intersubjectivation : le locuteur peut rechercher l'empathie de l'interlocuteur⁹⁹. Cet aspect est bien représenté dans les interactions sur les forums, où des internautes manifestent leur adhésion à l'évaluation axiologique du locuteur : *I feel your pain; T'as raison; C'est horrible...*

(6)

Message blog: I curse you as long as I live. [...] Rot in hell MLB. [Major League Baseball]

Réaction: **I agree** that Major League Baseball is evil.

(http://groups.google.com/tj/group/rec.sport.baseball/browse_thread/thread/c3aa27a5d163648)

Message du blog : *Je vous maudis aussi longtemps que je suis en vie. [...] Va pourrir en enfer, MLB (Ligue supérieure de Baseball)*

Réaction : *Je suis d'accord, la MLB c'est le mal.*

On notera que ce genre de réaction ne concerne jamais, dans le corpus, l'énoncé *I damn you!*

Il n'est pas rare que l'emploi des énoncés de 'malédiction' soit perçu comme hypocoristique et donne lieu à une véritable connivence dans l'échange, où des émoticônes sont cependant régulièrement convoqués, comme pour signaler le second degré de l'énoncé :

⁹⁹ Pour une discussion sur le rôle social rempli par le partage émotionnel voir les travaux de psychologie sociale (cf. Rimé 2005) et le chapitre 2 de la présente synthèse.

(7)

Message forum: Tout réinstallé, tout beau, tout propre... Même dépoussiéré les circuits! Passé mon week-end dessus (à supporter les inquiétudes de ma mère...**Je te maudis Helger!!** 🤔)

Réponse de Helger: Moi aussi je t'adore. 😊

(<http://www.trucsastuces.com/Forums/index.php?showtopic=7822&st=15&start=15>)

(8)

The CDK: 😂😂**Damn you to hell Shyamalan** 😊

(<http://www.boxofficemojo.com/forums/viewtopic.htm?t=70568&sid=fea3166debc93bf7d1e59bbd6ba93f6a>)

Ce type d'occurrences marque alors la solidarité dans une communauté d'internautes (cf. Lagorgette et Larrivée 2004).

Il existe sur la toile des normes d'acceptabilité reconnues par la communauté : en 'face-à-face' et lorsque c'est le destinataire qui est visé, l'emploi des énoncés malédicatifs est considéré comme acceptable lorsqu'il relève de l'ironie, de la blague, etc. Sur les blogs et les forums anglophones, les réactions aux messages contenant ce type d'énoncés se résument souvent à des *ha ha*, voire carrément à des *Wahahahahaha!*...

Là où l'énoncé de 'malédiction' est pris au pied de la lettre, les réactions, en français, sont catégoriques :

(9)

Thorghisl (invité): [...] PS: Faut vraiment etre le fils a personne pour faire ça, usurpateur d'identité, je te maudit, je vomi sur ton âme et sur tous les tiens. La MORT pour tes parents, la TORTURE et le VIOL pour tes enfants. Je te hais, tu es la putain des faiblesses humaines, tiède et obscène, aveuglé par ce désir suintant de vanité, sans valeur, INNOMMABLE LARVE ECOEURANTE DE LACHETE, JE TE POURSUIVRAIS, ET JE TE CREVERAI!!!

Eutrope (commère) [l'unique réaction au message]: **Ouh la!!! un fou dangereux. Eclipsons nous.**

(<http://forums.levillage.org/viewtopic.php?p=3484&sid=9dcad58a520afa2d53075d60dd4362d4>)

Car l'énoncé malédicatif conserve sa portée agressive et violente, en fonctionnant comme un acte attaquant la face de l'interlocuteur (FTA¹⁰⁰). Mais la réaction signale aussi la reconnaissance – et, donc, la validation interactionnelle – d'une visée explicite d'agressivité verbale.

Cette charge agressive n'est pas anodine. On relève des séries assez riches de termes injurieux et d'insultes dans le contexte du verbe *maudire* :

(10)

Pute, baise[r], fichu trou, **je t'insulte**;

Je pense à toi quand je recrache mon dentifrice dans le lavabo. Et puis tiens, d'ailleurs je pisse dans le lavabo;

Je te conchie, sales gueules, sales porcs, connard de commissaire, immonde freluquet;

Je te cacate ta gueule.

On notera que *je t'insulte* pourrait constituer ici le liant entre l'acte de malédiction ('je te maudis') et l'insulte.

¹⁰⁰ Au sujet des faces dans les approches pragmatiques et interactionnelles, voir l'étude des énoncés allocentrés, ch. 2.

Les énoncés anglais ne sont pas en reste d'ailleurs, même si le contexte de *curse* est relativement pauvre à ce chapitre :

(11)

Damn: *goddam, you fool, to hell, holy crap, what the hell, freaking dictator; lazy, worthless, irredeemably and determinedly stupid, piece of shit bastards, fucking clue, dude, screw Apple and Microsoft, Bush lover, fucking, dumb-ass thief, pig fucking parents, you piece of human dog shit*

Curse: *dammit, damn streets/blogs, fucking, shit, cock, bloody hell*

Les énoncés malédicatifs restent donc marqués par une polarité négative dominante qui réactive, par le biais de la valeur injurieuse, des tabous révélateurs de croyances culturelles. C'est en observant les objets/destinataires de la 'malédiction' ainsi que les souhaits formulés que l'on peut rendre compte de ces croyances.

CAUSES, OBJETS ET SOUHAITS DE 'MALÉDICTION'

Les sémiotisations argumentales renvoient à des choix qui construisent des représentations différentes; l'étude de ces choix reste informative quant aux configurations sémantiques et énonciatives et nous renseigne au sujet les cadres d'application des formules malédicatives. D'un point de vue méthodologique, il s'agit de contextualiser l'usage de ces formules afin de dégager leur grille d'acceptabilité pragmatique.

Les énoncés malédicatifs s'utilisent rarement de manière totalement autonome, le destinataire de la malédiction étant précisé : *Je te maudis, X / X, je te maudis; I curse you, X*. Les objets de la malédiction varient cependant d'une langue à l'autre, comme on peut le voir dans le Tableau 3.4., où l'ordre d'apparition rend compte de la fréquence de chaque catégorie dans la langue concernée :

TABLEAU 3.4. OBJETS DE LA MALÉDICTION EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.

Français	Anglais
→ Des choses abstraites (dates, destin) ¹⁰¹	→ Des personnes (voleur, docteur, interlocuteur, etc.)
→ Des objets (PC, fournisseur d'accès Internet, tramway)	→ Des catégories de personnes (spammers, builders, contractors, home-owners)
→ Un interlocuteur réel (valeur hypocoristique)	→ Des objets (Word, Apple, iPod)
→ Des lieux (prison)	→ Un interlocuteur réel (valeur hypocoristique)
→ Une personne (une seule occurrence au premier degré)	→ Des noms (your name, Circumflexes P. Snuggles)
	→ Des dieux (God of Irony)

Ainsi, si dans les deux langues le domaine informatique/nouvelles technologies (PC, clavier, Word, etc.) occupe une place importante, on remarque qu'en français, en dehors des blogs lyriques, il est rare d'adresser un énoncé malédicatif à une personne pour exprimer des émotions négatives. Le tabou de la malédiction semble être plus fort en

¹⁰¹ L'application de la formule à des objets inanimés ou à des êtres absents prend 'à témoin' les internautes, ce qui renvoie à la recherche d'empathie dont il est fait mention ci-dessus.

français, où l'énoncé reste au plus près de sa valeur initiale¹⁰², à la différence de l'anglais où il a été investi en tant qu'insulte ou juron. Cependant, il est assez surprenant de constater que, d'une part, l'énoncé français a une polarité négative dominante et, d'autre part, il est interdit d'usage littéral. La visée pragmatique pourrait en être l'explication : de fait, en français, l'usage de l'énoncé malédictif a avant tout une fonction expressive, en centrant l'émotion sur le locuteur en quête d'empathie sur le Net.

Dans les deux langues, la cause de la malédiction peut être explicitée immédiatement après le verbe (*je te maudis de m'avoir épargné* ; *I damn you for teasing me*) ou dans le contexte plus large. La raison principale qui déclenche l'énoncé malédictif, qu'il soit employé au premier ou au second degré, est une souffrance, un mal causé par l'objet de la 'malédiction'. Cette perte de face appelle à souhaiter du mal en retour, en guise de réparation.

Le mal souhaité est, lui, révélateur de valeurs et d'interdits socio-culturels. En anglais, les développements des énoncés précisent l'état et le mal souhaité : *I curse you with poverty* ; *I curse you to die after you spend my money*. À la différence du français, les énoncés en anglais sont donc orientés davantage vers l'interlocuteur. Ce genre de développement est rare en français – *je te maudis à subir les pires sévices du Mokona blanc* ; *je te maudis à néant* sont les seules occurrences repérées dans le corpus ouvert, la préposition à introduisant généralement la durée (*je te maudis à tout jamais*). En revanche, on conserve en français les chiffres 'magiques' 7 ou 13 qui insistent sur la durée : *je te maudis sur 7 générations*.

Au-delà des frontières de l'énoncé, les souhaits produits en anglais relèvent de la joute verbale, que l'énoncé malédictif encadre souvent en tant que titre (23% des occurrences de *I curse you* en position de titre, par exemple) :

(12)

Thief, may your stolen bicycle deliver you late, wet, and sweaty to wherever it is you want to go. May you suffer from regular daily pinch flat, and may you forever have forgotten your repair kit. [...] May the truck in front of you always be a garbage truck fresh from a pickup run, and may its load have come straight from the local non-halal butcher. ... (<http://stoush.net/liam/294/thus-i-curse-thee-bike-thief?PHPSESSID=21200114cde3400681a3d124e34c06b4>)

Voleur, que le vélo que tu as volé te conduise toujours en retard, mouillé, transpiré, où que tu veuilles aller. Que tes pneus se pincent tous les jours et que tu oublies pour toujours ta trousse de réparation. [...] Que le camion devant toi soit toujours un camion poubelle qui vient juste de faire sa tournée, et que sa charge viennent directement du boucher non-halal du coin.

Très peu de développements textuels précisent les souhaits malédictifs (une occurrence donne *je te souhaite de vivre malheureux*) en français. L'intensité des souhaits se reflète dans la durée, et c'est sur l'élément déclencheur de l'énoncé malédictif que se concentre le discours :

(13)

Je te maudis **jusqu'à la cent-soixante-neuvième génération**, parce que mon pauvre doigt n'étant ni plus long ni plus gras qu'autrefois, je ne parviens toujours pas à bien boucher ce fichu trou.

Je te maudis **jusqu'à la deux mille cent-quatre-vingt-dix-septième génération**, parce que cette fichue partition est pleine de ré dièze et de mi bémol, notes qui nécessitent, comme tu le sais fort bien, l'obturation de ce trou-là... (<http://amazone2005.free.fr/etc/index.php?Le-fabuleux-destin-d-aglae-poussin>)

¹⁰² On notera qu'il s'agit d'un tabou pragmasémantique, car on conserve la forme tout en la vidant de sa portée. C'est l'acte même qui est euphémisé.

En français, l'énoncé de 'malédiction' est donc crédité d'un pouvoir à la fois illocutoire et perlocutoire. Il s'accomplit de par lui-même et la caractéristique d'être 'maudit' semble suffire comme vengeance ou punition. Ce n'est pas le cas en anglais, où on laisse libre cours à l'imagination pour inventer les punitions que l'acte malédictif devra infliger. On pourrait ainsi dire que c'est l'acte performatif qui compte en français, alors que l'anglais privilégie les suites (l'effet) de l'acte.

CONCLUSION

Les résultats obtenus au terme de cette étude sont à rapporter au cadre, somme toute assez restreint, de l'objet d'étude et du corpus. Cependant, quelques conclusions générales peuvent d'ores et déjà être formulées.

Le point commun entre les deux langues réside dans l'impact que l'espace virtuel de communication a sur l'usage linguistique, en réinvestissant de sens des expressions sémantiquement euphémisées destinées désormais à marquer des connivences communautaires¹⁰³. L'espace commun de communication qu'est l'internet ne nivelle toutefois pas les différences d'usage des formules.

Ainsi, lorsqu'ils conservent leur sens originel, les énoncés de 'malédiction' relèvent de deux régimes de violence verbale différents (cf. Jay 2000 : 57) : en français, on a affaire à une violence verbale davantage instrumentale qui, en plus de viser l'intersubjectivation émotionnelle, est déclencheur d'échanges en ligne ; en anglais, on est plutôt en présence d'une violence verbale hostile qui cherche à faire perdre la face au destinataire en l'interpellant directement. Cette distinction est liée aux manières respectives d'appréhender les émotions: ouvertement mises en exergue et reconnues par les interlocuteurs en français, atténuées et passées sous silence dans l'interaction en anglais, où l'accent est mis sur l'effet de l'acte performatif.

3.1.2.4. LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE D'UN ÉVÉNEMENT EN CONTEXTE FRANÇAIS ET EN CONTEXTE ROUMAIN

Dans un autre ordre d'idées, la configuration des discours médiatiques en tant que véhicule d'une information reprise, construite et transmise est toujours un objet de questionnement dans le champ de l'analyse des discours médiatiques (cf. par exemple von Münchow 2008 ; Moirand 2007). Les différences relèvent souvent de la nuance qu'il est difficile de capter sans s'exposer aux risques de circularité qui ont été formulés par M. Stubbs (1997), lorsque les hypothèses sont basées sur des considérations idéologiques plutôt que sur des observations linguistiques. Le travail de ce que l'on peut envisager en analyse du discours comme une « matérialité signifiante » (Authier-Revuz 1995) à travers les grilles de la polarité et de la focalisation permet, me semble-t-il, de formuler des observations « linguistiquement argumentées ». Le risque est toutefois de ne pas trouver ce que l'on cherche (mais de trouver autre chose, ce qui n'est, déjà, pas négligeable, au grand bonheur de la sérendipité), étant donné le caractère flou de l'hypothèse de départ, qui se résumerait dans ces conditions à un « il y a probablement des différences de présentation d'un objet de discours dans les textes émanant d'instances socio-culturelles communément reconnues comme différentes ». L'étude de cas présentée ci-après a donné lieu à une communication au colloque de l'IPrA (Melbourne 2009¹⁰⁴) et à un article de revue (**doc 34**). Le but de l'étude était d'observer le lien entre le processus d'événementialisation et la sémiotisation des affects dans le discours médiatique, dans la continuité des questionnements que j'ai pu formuler autour des liens entre dénomination

¹⁰³ On aurait pu se demander si l'essor de ces énoncés en ligne s'apparente à un jeu de langage libre de tout interdit, lié ou non aux croyances religieuses; or, force est de constater que les contraintes d'usage restent prégnantes, comme on a pu le voir en ce qui concerne le français notamment.

¹⁰⁴ Cislaru, Georgeta. 2009. « Fear: Polarity and Scalarity in French and Romanian ». *Colloque de l'IPrA*, Melbourne.

et affectés dans le même type de discours. La recherche s'est appuyée sur un corpus comprenant une centaine d'articles de presse française et une centaine d'articles de presse roumaine portant sur la grippe H1N1. Les articles, parus entre fin avril et fin juin 2009, soit dans la période où le seuil pandémique est passé de 2 à 6, ont été recueillis dans des archives en ligne (voir Tableau 2.12. en 3.1.).

Les archives discursives indiquent que la déclaration officielle de la pandémie tend à assumer le rôle d'événement. C'est donc un discours (une déclaration, acte performatif s'il en est) qui fait figure d'événement. La déclaration est faite par un énonciateur habilité (l'Organisation Mondiale de Santé), et un nom-catégorie d'événement – [*pandémie*] H1N1 – est utilisé dans la presse, après élimination des têtes nominales à valeur prédicative¹⁰⁵ :

(14)

~~La déclaration de~~ (la) pandémie (de grippe H1N1) → ~~(la) pandémie de~~ grippe H1N1

L'utilisation d'une dénomination peu sujette aux variations linguistico-culturelles (H1N1) rend l'événement facilement repérable dans une perspective contrastive. Devant un tel consensus désignatif et factuel, quelles pouvaient dès lors être les configurations et orientations discursives dans deux aires linguistiques, culturelles et politiques différentes, bien que pas très éloignées ?

FIXER LES CADRES : LA LOCALISATION

Comme cela a pu être observé dans les travaux antérieurs portant sur les emplois événementiels des noms de lieux habités (**doc Thèse, doc 22**), la localisation d'un événement joue un rôle important dans la constitution discursive de ce dernier, le nom du lieu étant par ailleurs susceptible de devenir le nom de l'événement-même. Dans le discours médiatique, la localisation des faits et des événements est assurée entre autres par les expressions cadratives, qui ont pour particularité de favoriser la mise en contraste : « *en France, X ; en Roumanie, Y* ». Les expressions cadratives (Charolles 1997) sont des syntagmes localisants détachés en tête de phrase et dont la portée référentielle couvre l'ensemble de l'énoncé qui suit. Le statut d'événement ou de « non-événement » est ainsi validé au fil des discours par le contenu des énoncés introduits par des cadratifs du type *en France/în România*. Les extraits qui suivent illustrent des différences significatives entre les deux corpus, une polarité négative à orientation argumentative « il y a danger, il faut être vigilant » se développant sous la portée du cadratif *en France*, alors que le cadratif *în România* introduit une évaluation positive ou au moins une concession qui amoindrit la possible évaluation négative grâce à une orientation argumentative « il n'y a pas de quoi s'alarmer » :

(15)

- a) **En France**, trente-deux cas suspects dont deux probables (titre, *Le Figaro*, 30/04/2009)
- b) **În România**, numărul cazurilor de îmbolnaviri a ajuns la 11, dar nouă persoane deja sunt date ca vindecate de Ministerul Sănătății (*România liberă*, 12/06/2009)
En Roumanie, le nombre de cas de maladie est de 11, mais neuf personnes sont déjà mentionnées comme guéries par le Ministère de la Santé

L'emploi non-détaché des localisateurs *en France/în România* enregistre le même type de différences dans les deux corpus.

¹⁰⁵ Explicitement ou implicitement, c'est le même modèle que suivent les processus d'événementialisation des toponymes (cf. chapitre 1).

ANALOGIE, MISE EN SÉRIE, PROTOTYPICALISATION : ENTRE FOCALISATION ET DILUTION

L'analogie fournit des critères pour l'évaluation du statut d'événement. Elle met en relation une « source » et une « cible » (Ripoll et Coulon 2001), ou un cas connu et un nouveau cas, moins bien connu. La comparaison des deux cas analogiques vise la recherche du maximum de mises en correspondance possibles (le *mapping*). De cette manière, l'opération d'analogie pourra au final révéler des traits justifiant la catégorisation d'un fait en tant qu'événement, ou, au contraire, la mise en place de catégories autres¹⁰⁶. Comme beaucoup de mécanismes langagiers, l'analogie est ambivalente et peut donc déboucher sur le résultat escompté ou sur son contraire, d'où l'intérêt d'une analyse sémantico-discursive de l'analogie.

Ainsi, l'*analogie intrinsèque*, basée sur les effets de l'événement, conduit à la validation du statut d'événement, alors que l'*analogie expérientielle*, basée sur les réactions à l'événement, conduit à son blocage. Le nom *grippe porcine (H1N1)* ne fait donc pas toujours l'événement. Évoquer un précédent peut viser la *désévénementialisation*, comme dans le cas de l'affaire des sifflets du Stade de France traité ci-dessus (cf. ch. 2) : l'événement étant par définition unique, la réitération annule le statut d'événement et rapproche davantage le phénomène concerné du stéréotype, qui, lui, est fondé sur la répétition¹⁰⁷. Mais l'arme est à double tranchant, comme dans le cas de la grippe porcine, puisqu'elle sert aussi bien les arguments du type « attention, c'est dangereux, on l'a vu avec la grippe aviaire et le nombre de morts » que les « on nous l'a déjà faite celle-là, avec la grippe aviaire, bientôt ce sera la grippe des tortues, etc. ».

L'usage de *comme* et de ses équivalents roumains révèle des différences intéressantes entre le corpus en français et le corpus en roumain. Ainsi, dans le premier, *comme* est souvent employé pour mettre en place des analogies à polarité négative pour suggérer une proximité entre le virus H1N1 et des virus de maladies infectieuses graves (ex. 16) :

(16)

[...] l'internaute Bettablue a publié une note intitulée « Niveaux d'alerte rouge et orange », dans laquelle il indique que des échantillons de virus auraient disparu à l'Institut de recherches médicales de l'armée des États-Unis pour les maladies infectieuses, laboratoire qui étudie **des virus comme l'ebola, l'anthrax ou la peste** (*Le Monde*, 28/04/2009)

Dans le corpus roumain, à l'inverse, son équivalent discursif *precum* est employé sous la portée de négations permettant de remettre en cause toute analogie entre le virus H1N1 et d'autres virus et maladies à risque élevé, ou dans des contextes minimisant les risques de la grippe :

(17)

- a) Grippa nouă (sau porcină), fie ea si pandemică, **nu este nici pe departe atât de înfricoșătoare precum sumedenia de maladiai prezentate, pe scurt, în continuare**, pentru care nici cele mai scilpitoare minți ale medicinei moderne nu au găsit, încă, leacuri, și care provoacă cumplite suferințe fizice și psihice. (*România liberă*, 15/06/2009)

La nouvelle grippe (ou la grippe porcine), fût-elle pandémique, n'est point aussi effrayante que la multitude de maladies présentées brièvement dans ce qui suit, pour lesquelles même les têtes les plus brillantes de la médecine moderne n'ont pas encore

¹⁰⁶ Cf. la valeur typifiante de *comme* (Fuchs et Le Goffic 2008).

¹⁰⁷ L'événementialisation, comme dans le cas des emplois modifiés des noms de lieux (*un nouveau Vietnam, un autre Tchernobyl*, etc.), ou la mise en série, peut de fait poser des catégories enregistrant plusieurs occurrences d'événements, à la manière des antonomases ou le nom d'une marque (*après la vache folle anglaise, voici le porc irlandais* (déc. 2008)).

trouvé de remède et qui provoquent d'atroces souffrances physiques et psychologiques.

- b) **Pandemii precum SIDA** sau paludismul provoacă deja ele singure trei milioane de morți anual. (*Ziua*, 13/06/2009)

Des pandémies comme le SIDA ou le paludisme provoquent à elles seules trois millions de morts chaque année.

On constate ainsi que le mécanisme de l'analogie est différemment utilisé dans les deux corpus et peut donner lieu à des effets interprétatifs opposés quant à la gravité de la situation. Le statut d'événement de la [pandémie de] grippe H1N1 est mis à mal dans le discours médiatique roumain.

LE SEUIL QUALITATIF

D'autres marqueurs, tel *déjà*, semblent pouvoir indiquer le seuil à partir duquel un événement est institué dans un cadre discursif. L'interprétation de *déjà* en termes de présupposition (*c'est déjà X → ce n'était pas X avant le moment de l'énonciation*, cf. Martin 1980) intègre la nouveauté et permet de rendre compte des attentes vis-à-vis d'un fait. Mais c'est l'interprétation en termes d'aspectualité – le surgissement de quelque chose de nouveau envisagé rétrospectivement – qui, dans sa lecture durative (= *c'est déjà installé*, au passé), permet d'indiquer que la borne initiale est située plus tôt que prévu par l'énonciateur et que, du point de vue de l'énonciateur, on peut considérer qu'un événement a eu lieu (cf. Fuchs et Léonard 1979).

Les exemples ci-dessous, tirés du corpus français, correspondent bien à l'usage aspectuel duratif de *déjà*, qui marque ainsi l'avènement de l'événement H1N1. La polarité du contexte est neutre ou à tendance négative, si l'on considère le nombre élevé de malades signalé par l'exemple (18a) :

(18)

- a) Près de 200 cas ont été **d'ores et déjà** recensés dans l'Hexagone (*Le Figaro*, 26/06/2009)
- b) Le virus était **déjà** signalé depuis plusieurs semaines au Mexique (*Le Figaro*, 27/04/2009)

La situation est différente dans le corpus roumain, où l'usage aspectuel duratif de *deja* (roum.), accompagné de termes à polarité négative (*morts, inquiétant, affecté* + chiffre élevé de cas), est réservé aux discours de l'Organisation mondiale de la Santé ou de l'Agence France Presse :

(19)

- a) **OMS** și-a justificat alerta de grad maxim prin faptul că în 74 de țări există aproape 30.000 de cazuri de gripă nouă, care a provocat **deja** zeci de morți. (*România liberă*, 15/06/2009)

L'OMS a justifié l'alerte maximale par le fait que presque 30 000 cas de grippe nouvelle se sont déclarés dans 74 pays et ont déjà provoqué des dizaines de morts

- b) **AFP** lansează o ipoteză îngrijorătoare: gripa porcină a infectat **deja** peste 1.000 de persoane în New York, dintre care 63 de cazuri au fost confirmate de testele de laborator. (*Evenimentul Zilei*, 03/05/2009)

L'AFP lance une hypothèse inquiétante : la grippe porcine a déjà affecté plus de 1 000 personnes à New York, dont 63 cas confirmés par des tests de laboratoire

Le discours des médias roumains préfère l'emploi itératif de *déjà* (= c'est déjà arrivé), qui met en place des séries stéréotypées, plutôt récalcitrantes à l'événementialisation. Il peut également étendre la portée de *déjà* duratif à des faits qui

atténuent l'importance de l'événement grâce à l'association d'une série de termes à polarité positive, à l'instar de *vindecat* (guéri) et *externate* (~ayant quitté l'hôpital) :

(20)

- a) Dacă îi scadem pe cei care s-au vindecat **deja** [...] (*România liberă*, 15/06/2009)
Si l'on enlève de la liste ceux qui sont déjà guéris...
- b) [...] numărul persoanelor confirmate cu noua gripă, pe teritoriul României, se ridică la 12, nouă dintre acestea fiind **deja externate** saptamana trecută. (*Ziua*, 13/06/2009)
[...] le nombre de personnes ayant officiellement contracté la nouvelle grippe se monte à 12 sur le territoire de la Roumanie, neuf ayant déjà quitté l'hôpital la semaine dernière

Dans les deux corpus, on note une tendance au cumul des marques, la localisation et l'emploi de *déjà* allant souvent de pair au sein du même énoncé.

TABLEAU 3.5. SYNTHÈSE DES POINTS DE VUE SUR L'ÉVÉNEMENT DANS LES DEUX CORPUS.

Corpus Français	Corpus Roumain
Comparaison à orientation aggravante (présence d'intensifieurs)	Comparaison à orientation minimisante (absence d'intensifieurs, expression émotionnelle sous la portée d'une négation dans 23% des cas)
Attentes négatives (<i>déjà</i>)	Attentes positives (<i>déjà</i>), excepté citations de l'OMS et AFP
En France, etc. (20 occ., dont 3 en série à effet d'analogie généralisante)	În România (9 occ., contre 13 attendues proportionnellement au corpus français, dont 5 à valeur atténuante)

DISCUSSION

Abordés de cette manière, les discours sont à double face : d'une part, comme productions langagières caractérisées par une matérialité linguistique analysable dans une perspective contrastive et ouvrant sur diverses descriptions linguistiques ; d'autre part, comme outil de construction-représentation du monde, rendant compte de représentations culturellement situées. De ce fait, les discours donnent lieu à des hypothèses comparatistes concernant notamment les systèmes de sens qui gouvernent, entre autres, l'usage et l'intelligibilité des productions discursives dans un contexte temporel et culturel donné. Au final, l'approche sémantique des discours en analyse comparative renforce la dimension interprétative de l'analyse de discours en permettant d'aborder des aspects autres que pragmatiques ou énonciatifs, en intégrant une dimension référentielle appelée à dépasser un certain anthropocentrisme caractéristique d'une série d'études comparatives. Dans le traitement des objets de discours, cet « autre-chose-que-lui-même » donné à voir par les discours, on décèle des habitudes, des normes et des contraintes discursives parfois insidieuses, imperceptibles à l'œil nu : système de sens opaque, qui, bien que partagé, ne constitue pas nécessairement une évidence *a priori*.

3.2. LE DISCOURS EN/COMME ACTION

Cette section reprend des travaux qui abordent la performativité des discours et questionnent le potentiel d'expertise sociale de la recherche. En définissant le discours à travers les multiples relations qu'il entretient avec les différents domaines d'activité sociale dans lesquels il est produit, en tant que pratique socio-historiquement contrainte et poursuivant des buts sociaux, j'adhère au postulat selon lequel les pratiques linguistiques sont de fait des pratiques sociales (Gardin 1980 : 8). L'action et les actes de discours sont inséparables, et le discours est une activité orientée vers un objectif prédéfini. Envisagé au départ comme un outil de médiation pour les actions, le discours-en-action a fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1990 (cf. van Dijk 1997 ; Norris et Jones 2005 ; Fairclough 1992, entre autres).

Deux types de productions discursives ont appuyé mes réflexions à ce sujet : les rapports éducatifs de la protection de l'enfance et les discours académiques. Les premiers agissent sur le monde en tant qu'outil de prise de décision par le juge au sujet de l'implication de la société dans la situation d'une famille ; les seconds agissent sur le monde en construisant de l'information scientifique et/ou en asseyant l'autorité académique. Cette performativité inhérente aux deux types de discours ne peut être effective qu'en vertu i) d'une inscription de ces productions discursives dans un ensemble complexe, qui couvre ou accompagne les pratiques sociales du domaine ; ii) du respect d'une série de normes et de formats qui sont bien évidemment constitutifs des traits génériques des discours mais qui ont surtout la particularité d'être en écho avec leurs conditions d'efficacité actionnelle.

3.2.1. LA « DEMANDE SOCIALE » ET LA « RECHERCHE-ACTION » : VERS UNE PRAGMATIQUE DES DISCOURS

L'expertise de l'analyse des discours peut être une réussite ou, au contraire, un raté en termes d'efficacité sur le terrain. Mais, dans tous les cas, elle est à l'origine de discours pragmatiquement orientés qui influent sur le monde et peuvent infléchir le fonctionnement des institutions et sphères sociales concernées directement ou indirectement par l'expertise. De ce point de vue, l'analyse des discours n'est plus un « simple » témoin interprétant des discours qui circulent dans l'espace social ; elle devient un acteur doté d'un pouvoir performatif. Accepter de mener un travail d'expertise revient à introduire un troisième rôle social dans l'acte de communication, en délinéarisant ce dernier (**doc 4**). Que ce soit en accompagnant les normes socio-discursives ou en se substituant à elles, l'expertise peut produire une sorte de stratification de l'espace communicationnel. En stipulant le renouvellement de certaines pratiques discursives (telles que les stratégies de communication médicale ou juridique, par exemple), l'expertise peut conduire à la modification des pratiques sociales en elles-mêmes, dès lors qu'action et actes de langage sont inséparables. Répondre à une demande sociale soulève des questions éthiques et impose une évaluation pragmatique de la situation et une projection de l'impact potentiel du discours d'expertise.

3.2.1.1. LES ÉCRITS AU TRAVAIL : LE CAS DES RAPPORTS ÉDUCATIFS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Les productions verbales en situation professionnelle ont attiré l'attention de linguistes, sociolinguistes, ergonomes, etc. Le groupe « Langage et travail » a fourni au début des années 2000 une série de travaux (cf. Borzeix et Fraenkel 2001) qui s'inscrivaient, avec les analyses des discours spécialisés (Béacco et Moirand 1995), dans une optique de renouvellement du regard que l'on portait sur les productions langagières. Il ressort de ces travaux que la production verbale en situation de travail se constitue en outil d'action,

d'organisation, de modélisation. Mais ils soulignent que le langage est, lui aussi, soumis à des modélisations et à des formats à visée évaluative ou prescriptive.

Décortiquer le processus d'écriture dans une situation de travail du point de vue de l'analyse du discours permet d'accumuler et d'exploiter de nouvelles données quant au fonctionnement du langage, d'observer les différentes manières dont ce contexte façonne les genres (cf. Branca et Torre 1993 ; Boutet 2008), ainsi que d'envisager des développements didactiques dans le champ nouvellement configuré du français sur objectifs spécifiques (FOS, cf. **doc 16**).

L'objet d'étude partagé au sein de l'équipe organisée autour d'André Collinot dès 2003 est constitué de ce que nous appelons à l'époque des écrits du signalement. Ce sont des écrits professionnels, produits par des services sociaux dans le cadre d'un signalement d'enfant en danger, à partir de l'observation de la situation familiale et surtout à partir d'entretiens avec l'enfant faisant l'objet d'un suivi social (risque de danger, signalement, placement), sa famille et des intervenants extérieurs (école, services sociaux, médecins, etc.). Au fil de l'avancement des travaux, nous nous sommes concentrés principalement sur l'analyse de rapports éducatifs rédigés sur traitement de texte. Une partie du corpus anonymisé est disponible en ligne à l'URL http://syled.univ-paris3.fr/projet_anr/ecritures/allongos/alignements-allongos.html.

TABLEAU 3.6. PRÉSENTATION DU CORPUS D'ÉCRITS SOCIAUX.

	Sources	Types d'écrits	Volume du corpus
corpus manuscrit et tapuscrit	Services d'Investigation et d'Orientation éducative, Conseil régional, Police judiciaire	Brouillons et textes finalisés de notes d'informations, notes de signalement, rapports d'échéance, rapports éducatifs	une 40 de recueils de textes
corpus d'états de textes numériques et des versions finalisées	SAFE de Caen	rapports éducatifs	23 dossiers (300 000 mots environ)
corpus enregistré en temps réel	SAFE de Caen	rapports éducatifs	10 dossiers (29 000 mots environ pour les textes finaux)

Les écrits rassemblés dans un premier temps, manuscrits, tapuscrits ou en version numérique, étaient issus de mesures différentes et de services différents. Ils portaient aussi des étiquettes génériques différentes :

- notes d'information ;
- notes de signalement ;
- rapports d'échéance ;
- rapports éducatifs.

Cette hétérogénéité soulève la question de l'appartenance générique des écrits, qui a été discutée dans (**doc 33**). Or, le contexte professionnel les situe dans le même dispositif communicationnel (textes s'adressant au juge mais aussi à la famille voire à d'autres professionnels) et leur accorde la même visée pragmatique (prise de décision en vue d'une intervention sociale). Des régularités sont attestées sur le plan de la composition et des formes, au-delà de quelques variations de fréquence concernant des choix lexicaux ou énonciatifs. Plusieurs traits génériques justifient ainsi le regroupement de ces écrits dans un macro-genre, les « rapports éducatifs » (Pugnière-Saavedra 2008 ; **doc 23**).

Les rapports s'adressent au juge des enfants et visent à appuyer sa décision en faveur de la poursuite ou de l'arrêt de la mesure. Ces textes présentent ainsi plusieurs particularités :

- Ils s'inscrivent dans un réseau de fonctionnement, et participent d'un discours institutionnel (cf. Krieg-Planque 2012 pour les enjeux analytiques les concernant) ;
- Ce sont des écrits professionnels à contraintes spécifiques (contraintes génériques et institutionnelles principalement) ;
- Il s'agit d'une écriture à temporalité longue à plusieurs mains, deux travailleurs sociaux ou éducateurs étant en charge du suivi ;
- Ces textes ont un triple destinataire anticipé en synchronie et en diachronie : la direction du service, le juge, la famille et l'enfant qui, depuis la loi de 2002, ont le droit de consulter le rapport.

3.2.1.2. CONTEXTUALISATION DES DISCOURS : LES CORPUS COMPLEXES COMME GRILLE DE LECTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Comme toute étude, l'analyse des textes et des discours demande une compétence de lecture, qui permet

i) soit de juger de la « grammaticalité » textuelle, dont L. Lundquist (1999) a montré la réalité heuristique, et d'en étudier les mécanismes par la suite ;

ii) soit de situer l'unité de production langagière (que l'on désignerait alors par le terme *discours*) dans une scène englobante et générique (Maingueneau 2004) et d'évaluer les mécanismes de sa cohérence et de son efficace sémantique et pragmatique.

Or, comme le signale (Bronckart 2014 : 45), « dans une même sphère d'activité, divers genres sont en usage, ce stock des genres adaptés étant par ailleurs susceptible de se modifier au cours du temps, par emprunt, détournement ou création d'un genre nouveau ».

De ce fait, l'analyse discursive des rapports éducatifs était impossible sans une contextualisation permettant de compenser l'absence de toute compétence de lecture de ces textes qui ne sont pas destinés au grand public mais sont confinés à un circuit institutionnel très encadré. Cette démarche de re-contextualisation s'inscrit dans l'herméneutique philologique telle que définie par F. Rastier (2001 : 83) :

Dans la perspective caractérisante de l'herméneutique philologique, un texte isolé n'est guère interprétable, et la *collection critique* des textes s'impose. Elle n'a pas pour but d'accumuler des *data*, comme le croient certains décideurs, mais de rendre les textes lisibles, tant il est vrai que textualité et intertextualité sont interdépendantes. Tous textes, si singulier soit-il, ne se laisse comprendre qu'au sein de la multiplicité des textes du même genre et du même discours [...].

Car, comme le résume F. Mazière (2005 : 58), du point de vue de l'Analyse du discours « tout discours dominé est tissé de discours dominants qui lui sont intégrés, (que) les frontières discursives ne sont pas atteignables, (que) le savoir antérieur s'inscrit dans la construction d'une connaissance et se repère à travers des formes de langue. ». C'est à plus forte raison le cas des rapports éducatifs, écrits institutionnels régis par des contraintes juridiques et configurés par des trames et des normes de rédaction bien identifiées... Mais la cohérence de ces liens déterminants nous échappait.

Au sein des équipes successives ayant travaillé sur les rapports éducatifs¹⁰⁸, nous avons observé des spécificités structurelles qui ont fait l'objet de plusieurs études publiées dans le n°10 des *Carnets du Cediscor* (**doc 3**). Ces écrits n'étaient pas véritablement envisagés comme émanant d'un genre au départ – en témoigne l'emploi du terme *écrits du signalement* pour les identifier globalement, ainsi que les désignations flottantes dans les différents articles (*rapports de signalement, rapports éducatifs*, etc.). Pour confirmer et saisir au mieux l'appartenance générique des textes que nous avons constitués en corpus, et pour identifier leur *scène* de production, nous avons envisagé leur contextualisation. Ce travail a donné lieu à une première présentation lors de la journée d'étude interdisciplinaire¹⁰⁹. Il s'est ensuite orienté vers une réflexion théorique et méthodologique sur le rôle de la contextualisation dans la configuration du corpus d'analyse, sur l'applicabilité à cet effet des sondages textométriques (**doc 23**) et sur les apports épistémologiques des corpus composites (**doc 33**).

En effet, la production de ces rapports est régie par des textes de loi qui évoluent régulièrement. L'évolution législative est elle-même corrélée à une évolution du discours « sociétal » sur la maltraitance et sur le signalement (Serre 2009), et préparée par des rapports produits par des parlementaires ou des organismes paragouvernementaux. Les pratiques de rédaction sont par ailleurs accompagnées par des « guides du signalement » émanant de l'éducation nationale ou des conseils généraux. Ce corpus de contextualisation participait ainsi à la construction d'un « savoir sur le domaine » de la protection de l'enfance et du signalement, c'est-à-dire à la compréhension des contraintes juridiques, discursives, professionnelles et sociales qui influent sur la configuration des rapports éducatifs. Le corpus de contextualisation comprenait :

- des textes de loi relatifs à la protection de l'enfance (code civil, code de la famille, arrêtés et décrets) ;
- des textes prescriptifs (guides de rédaction des écrits de signalement) ;
- des textes administratifs (rapports institutionnels et gouvernementaux : Naves-Cathala, ONED, Péresse) ;
- des textes médiatiques (articles et dossiers de presse traitant de la maltraitance infantile et du signalement, tirés des titres suivants : *L'Express, Le Figaro, L'Humanité, Libération, Le Monde, Le Point, Le Sud-Ouest*).

Dans cette « impossible clôture du corpus » (Moirand 2004), il s'agissait de trouver des lignées structurantes qui donnaient sens aux hétérogénéités. Or, en délinéarisant le texte (Salem 1987 ; Viprey 2006), l'analyse textométrique se donne les moyens de mettre au jour des trames structurelles et contribue à transformer le corpus en contexte interprétatif, grâce aux régularités génériques qu'elle met en évidence. Les régularités ainsi relevées sont appliquées au niveau du texte pour en évaluer la cohérence et dégager les principes sur lesquels cette dernière prend appui. L'étude lexicométrique des fréquences et des contextes autour de lexèmes tels que *signalement, maltraitance, enfant* menée à l'aide de Lexico 3¹¹⁰ a permis de montrer que le lexique « spécialisé » était partagé entre les rapports éducatifs et le corpus de contextualisation. Les champs lexicaux et les cooccurrences des lexèmes susmentionnés représentaient, dans une certaine mesure, des éléments d'homogénéité transversale à l'ensemble des textes ainsi réunis, rendant le corpus exploitable dans son unité. Dans cet ordre d'idées, les notions de

¹⁰⁸ Voir l'Introduction pour un rappel.

¹⁰⁹ *Le signalement d'enfant en danger, pratiques et discours*, Paris, 13 juin 2006. Journée co-organisée avec Frédérique Sitri et l'équipe Signalement.

¹¹⁰ <http://lexi-co.com/>

maltraitance et de signalement apparaissaient comme des objets sociaux discursivement configurés, que la constitution du deuxième volet de corpus a permis de mieux cerner.

Cependant, si le corpus peut se constituer en outil d'interprétation d'un texte, il n'épuise pas pour autant le contexte, qui reste une donnée ouverte. En tant qu'échantillon d'une pratique langagière adossée à ou s'identifiant à une pratique sociale, le « corpus [...] se fait l'image d'un contexte saisi sous un certain angle de vue » (Rastier et Pincemin 1999 : 84). Par exemple, la circulation de segments de discours dans les deux volets du corpus peut être complexe dans le détail. Ainsi, on a pu constater que le terme de *danger* était employé comme mot-clé de l'article du Code civil (qui encadre la protection de l'enfance), avec une valeur catégorisante abstraite : *enfant en danger, situation de danger*. Ce même terme désignait régulièrement dans les paragraphes conclusifs des rapports éducatifs des situations particulières appelées à clarifier les risques – *danger/être en danger/constitue un danger*. Le terme *danger* se trouvait par ailleurs en lien avec l'expression de la peur, dont le rôle évaluatif et argumentatif a déjà été mentionné (**doc 10**). Ce passage des catégories génériques abstraites aux cas particuliers spécifiques a été observé dans d'autres travaux (cf. **doc 24**). L'articulation entre catégories génériques et éléments spécifiants est apparue également comme une grille analytique pertinente dans les travaux plus récents, que j'ai menés sur l'écriture enregistrée en temps réel des rapports éducatifs (cf. le chapitre suivant et **doc 54**).

3.2.1.3. HÉTÉROGÉNÉITÉS ET PRÉCONSTRUITS COMME GRILLE DE LECTURE SÉMANTIQUE

On peut questionner, avec Hunston (2002 : 23), la valeur heuristique du corpus : « A corpus can offer evidence but cannot give information. [...] The corpus simply offers the researcher plenty of examples ; only intuition can interpret them ». Or, c'est justement la complexité du corpus recueilli qui a permis de contourner cette difficulté, bien réelle, en « outillant » en quelque sorte l'intuition¹¹¹. Les hétérogénéités que le corpus rassemblait ont constitué autant d'angles pour identifier les traits distinctifs des rapports éducatifs et pour mieux saisir les contraintes de production. Ainsi, au-delà des normes de rédaction formulées de manière transparente par les guides de rédaction (*n'écrivez pas alcoolique, précisez factuellement la fréquence de consommation d'alcool observée, etc.*¹¹²), on a pu repérer des traces polémiques de l'interdiscours psychologisant, souvent assumé ouvertement par les scripteurs, ou encore de celui des textes de loi dans le processus de réécriture (effacements, reformulations – cf. le ch. 4). Du point de vue de la formation discursive, ce tiraillement peut se formuler par un *cela doit être dit*, parce que c'est le rôle du travailleur social, *mais ne peut être dit de cette manière*, car le travailleur social a aussi un rôle de protection¹¹³.

¹¹¹ L'intuition en tant que telle n'étant donc pas à bannir de la linguistique des usages, comme le signale également Saussure (2016 : 12) : « Le langage n'est en effet ni exclusivement un produit social dont la seule manifestation empirique réside dans le corpus, ni un produit exclusivement naturel cognitif impénétrable ; à cet égard, le statut d'intuition linguistique, dans le sens technique qu'il convient de conserver à ce terme, est sans lien avec celui de l'introspection. L'intuition linguistique est une détermination spontanée, hors du contrôle du sujet parlant, tandis que l'introspection est un sondage psychologique qui relève plus du niveau métalinguistique, ne concernant pas l'acceptabilité d'un énoncé (ou l'appartenance d'un fait à une langue) mais la réflexion intuitive à son sujet, ce qui est bien différent. »

¹¹² « Chaque paragraphe doit comporter d'abord des faits, des dates, des observations, des exemples concrets, des illustrations confortant chaque affirmation. [...] Ce n'est que dans un second temps, de façon nettement séparée, que le rédacteur doit proposer son analyse des dysfonctionnements en s'écartant des faits et utiliser sa compétence pour avancer une explication à ce qui a été relevé. [...] Il peut enfin s'il le souhaite, ce qui est opportun, proposer une décision au magistrat ». (Huyette 2003 : 407)

¹¹³ C'est tout le sens des contraintes paradoxales démêlées par Rousseau (2008).

À cette dimension d'interdiscursivité constitutive s'ajoutent les *prédiscours*, définis par M.-A. Paveau (2006 : 14) comme des « opérateurs dans la négociation du partage, de la transmission et de la circulation du sens dans les groupes sociaux », un « *ensemble de cadres prédiscursifs collectifs qui ont un rôle instructionnel pour la production et l'interprétation du sens en discours* ». Dans le cas des rapports éducatifs il s'agit de préconstruits évaluatifs qui émanent de normes et d'attentes sociales concernant aussi bien les conditions de vie et d'éducation des familles que les schémas dans lesquels doivent se mouler les relations entre la famille et les travailleurs sociaux, en tant que représentants de l'institution sociale.

Le discours peut être appréhendé comme un lieu d'orientation du sens nécessairement dépendant du modèle d'effectivité d'une société, qui est étroitement lié à la notion de morale et aux émotions : « [...] chaque échange avec l'environnement est lié, plus ou moins consciemment, à des sentiments et à des orientations morales, de même que tout rapport avec des actants ou l'agir dans le cadre d'institutions. » (Schmidt 2007 : 34).

C'est le sens commun de la société qui se trouve mis en forme (linguistique) dans les rapports éducatifs, de manière plus ou moins normative, plus ou moins évaluative, plus ou moins paradoxale en même temps, car laissant de la place au particulier dans ses cadres génériques. Ainsi, bien qu'il soit difficile de l'appréhender moyennant des marqueurs linguistiques spécifiques, ce sens commun, constitutif des discours, est identifiable et vérifiable, dans sa validité interprétative, grâce aux analyses sémantiques portant sur des faits de discours tels que les verbes de parole et les formes de représentation des discours autres, les désignations, la négation, etc. Si le sens verbal est une conceptualisation intersubjective dont l'existence est constatée et mémorisée par au moins deux locuteurs sous la forme d'un signe ou de rapports entre signes (cf. Larsson 1997), l'on peut observer aussi bien la sémiotisation de cette conceptualisation intersubjective entre le travailleur social et le juge, qui est le destinataire institutionnel du rapport, que les manquements à ce sens commun de la part de la famille, lecteur potentiel du rapport depuis la loi de 2002.

3.2.1.4. QUESTIONS D'ORIENTATION DU SENS : DE L'INSCRIPTION DISCURSIVE DES ATTENTES SOCIALES

Au-delà des attentes concernant la propreté, le travail, la sobriété, j'ai pu ainsi étudier l'inscription des attentes sociales dans les rapports éducatifs de la protection de l'enfance, à travers l'usage qui est fait des verbes de parole (**doc 24**). Il apparaît alors que le champ de la protection de l'enfance valorise le discours de la famille, qui devient un enjeu en soi. Dans les textes des rapports transparait une dialectique de l'absence vs présence de la parole de la famille. D'une part, du point de vue de la famille, il n'y a des choses à dire que si cela ne va pas, et il y a des attentes sociales spécifiques que les interlocuteurs des travailleurs sociaux peuvent interroger directement. Que le travailleur social choisisse de faire figurer ces questionnements dans les rapports confirme bien l'importance que l'institution attache à ces attentes :

(21)

« ça se passait bien, je ne sais pas, qu'est ce que vous voulez que je vous dise »

D'autre part, l'absence de discours est perçue par le travailleur social comme l'indice d'un problème, une communication facile signifiant au contraire que le locuteur est bien inscrit dans le cadre social :

(22)

Au foyer, au début du placement, Félix était très réservé, **ne disait rien** comme s'il n'avait pas le droit de parler.

Le discours de la famille est ainsi perçu – et conçu – comme une réponse aux attentes du travailleur social. En effet, l'évaluation d'une situation et des risques de danger qu'elle présente est non seulement encadrée par le système institutionnel (juge, Conseil général, Service d'investigation et d'orientation éducative) mais également guidée par des attendus en termes de comportements intrafamiliaux et en termes d'organisation thématique des écrits.

Parmi tous les verbes de parole, c'est le verbe *répondre* qui me semble représenter le mieux le principe de ce sens commun qui peine parfois à être partagé à trois (scripteur, juge et famille). Ce verbe place en position seconde le discours de la famille, qui n'est plus qu'une réaction aux paroles du travailleur social et qui doit se conformer, dans son contenu, au sujet proposé/imposé par le discours déclencheur (cf. Rabatel 2005). Mais d'autres verbes introducteurs, tels que *finir par dire*, *se contenter de dire*, *(ne) pouvoir (que) dire*, *être dans l'obligation de dire*, constituent autant d'indices d'une échoïsation entre le discours de la famille et les attentes sous-jacentes lors de son recueil.

(23)

- a) Lorsque nous lui suggérons d'élargir le temps d'accueil de Muriel à son domicile, il **répond** « qu'il pourrait le faire », mais il ne se précipite pas.
- b) Madame **a fini par nous dire**, sur un ton las, que sa fille devenait, pour elle, une enfant difficile à élever.

L'attente de la parole de la famille et les attentes sociales par rapport à son contenu et à sa forme semblent être si lourdes que le discours représenté se constitue parfois de choses qui n'ont pas été dites, ou qui ont été dites ou constatées par quelqu'un d'autre :

(24)

[Madame DIDIER reproche à Monsieur GOUDARD son peu de disponibilité, lorsqu'ils étaient ensemble à Gavrus. Celui-ci s'absentait plusieurs fois par semaine pour pratiquer le football, elle se sentait alors très seule.] Il ne serait pas contre que ses parents s'occupent de Luc le week-end, il pourrait dit-il le voir plus. Il **omet de dire** qu'il passe une grande partie des week-ends à jouer au foot.

L'importance des attentes concernant le contenu-même du discours produit par la famille est sémiotisée par la tournure modalisante *se contenter de dire* :

(25)

- a) Madame GRIS n'est pas vraiment en mesure de nous expliquer la teneur de ce travail, **se contentant de dire** que cela ne fonctionnait pas.
- b) Il est resté mutique concernant l'attitude ambiguë qu'il a eue avec sa sœur, **se contentant de dire** qu'il ne s'agissait pas de son idée.

Ainsi, malgré la présence du discours de la famille, des qualificatifs et des modalisations minimisent l'intérêt de son contenu (en tout cas, dans l'optique du travail social) – « n'est pas vraiment en mesure de nous expliquer » – et vont jusqu'à la négation de la parole : « est resté mutique ».

Le contenu du discours autre doit pouvoir être situé sur une échelle axiologique afin de déterminer, d'après une grille sociale bien établie, ce qui « va » et ce qui « ne va pas » dans une famille. L'emploi de verbes comme *reconnaître*, *avouer* signale généralement ce qui « ne va pas ». Le verbe *reconnaître* indique une adhésion à la vérité, une acceptation d'une réalité à valeur axiologique plutôt négative.

Cette manière d'introduire le discours de la famille semble confirmer que les cas particuliers sont mis en regard avec des stéréotypes communicationnels et comportementaux socialement établis. Ce discours est rapporté à d'autres discours, qui

configurent des normes et des attentes sociales. Il est en même temps constitué en donnée sociale en rupture avec l'espace privé de la famille.

3.2.1.5. L'ÉVALUATION IMPLICITE

La négation est considérée comme une forme grammaticale transparente et n'est jamais commentée par les guides de rédaction. Or, cette forme qui se situe au croisement de la syntaxe, de la sémantique, de la pragmatique et de l'analyse du discours (cf. Apothéloz et Brandt 1992) connaît un emploi fréquent dans les écrits de signalement : *elle ne peut que nous dire, il ne s'inquiète pas, elle ne se dit pas malheureuse, elle n'établit en effet pas vraiment de liens entre les divers événements familiaux, etc.*

Le fonctionnement de la négation dans les rapports éducatifs rappelle la nécessité de la contextualisation des formes linguistiques dans le cadre d'une éventuelle formation aux écrits professionnels (**doc 16**). Ainsi, dans l'extrait ci-dessous on a affaire d'un point de vue grammatical à une négation totale, qui porte sur la proposition entière (Riegel *et al.* 2005 [1994] : 411) : il est dit dans cet énoncé que X n'est pas vrai.

(26)

Lorsque nous la verrons, la fillette apparaît souriante et éveillée. Elle rentre facilement en relation. Elle se montre opposante envers sa mère, pleure et boude lorsque celle-ci n'accède pas à ses demandes. **Elle va facilement vers celle-ci qui ne la repousse pas et peut aussi se montrer affectueuse.**

Il est cependant admis que la négation ne se limite pas à distinguer le vrai du faux. O. Ducrot (1984) distingue la négation descriptive, qui constate un état des choses, et la négation polémique, qui réfute une affirmation antérieure ou présupposée et qui fonctionne donc comme un marqueur polyphonique. La négation ci-dessus présuppose la question « la repousse-t-elle ? », qui est un élément d'évaluation de la situation décrite. Par ailleurs, la formulation négative est coordonnée à une sorte de paraphrase modalisatrice « et peut aussi se montrer affectueuse » ; un tel enchaînement ne fait que renforcer la charge implicite de la négation car il opère un déplacement interprétatif grâce auquel le degré d'affectivité devient l'aune d'évaluation de la relation mère-fille. On voit émerger une grille implicite – le fait que la mère n'ait pas repoussé sa fille implique-t-il qu'elle l'ait prise dans ses bras ou non ? Ce fait implique-t-il une relation mère-enfant satisfaisante ? – qui appuie l'argumentation étayée par le rapport éducatif. La construction *négation+caractérisation modalisée* s'inscrit de fait dans une suite de formes qui balisent l'évaluation de la relation mère-enfant. Il s'agit notamment des catégorisations repérées dans l'introduction du rapport – une première enquête sociale a été ordonnée parce que le père de l'enfant s'était déclaré « inquiet de la prise en charge maternelle » – et dans la conclusion, où on fait mention d' « une relation mère/enfant [...] fluctuante » et d' « aspects abandonniques ». L'emploi de la négation semble donc accentuer une évaluation plutôt négative de la relation mère-enfant qui appuie la conclusion du rapport et suite à laquelle le travailleur social propose une mesure d'Action éducative en Milieu ouvert pour « aider Madame dans sa relation affective et éducative à sa fille ».

Dans cette optique, la négation a une double épaisseur, faite de son emploi descriptif et d'un fonds polémique, explicité par la réfutation. Se pose la question de l'attribution du point de vue réfuté. La notion de polyphonie, telle qu'elle a été développée par M. Bakhtine (1970 [1929]) ou O. Ducrot (1984), postule que le sujet n'est pas seul responsable de ce qu'il énonce. Le travailleur social partagerait ainsi la responsabilité de l'énonciation soit avec les collègues de travail soit avec la doxa sociale, ou bien avec les deux. Le segment « elle ne la repousse pas » pourrait s'inscrire dans un parcours interdiscursif et faire écho aux discussions et aux réunions qui précèdent souvent la rédaction des écrits de signalement dans les différents services. De ce fait, la négation signale un ajustement par rapport à une norme sociale attendue, une grille évaluative caractérisée par une représentation dichotomique favorisant l'emploi de la négation :

alcoolisme ou non, carences affectives ou pas, présence/absence de problèmes de comportement, etc.

3.2.2. DE LA DEMANDE SOCIALE À L'EXPERTISE ANALYTIQUE : L'ÉCRIT(URE) EN QUESTIONS

L'étude des rapports éducatifs de la protection de l'enfance a fait évoluer les démarches visant à caractériser un discours en tant qu'unité d'action communicationnelle du point de vue de ses marques spécifiques vers des problématiques interrogeant davantage les normes et stratégies de configuration desdits discours. Ces orientations sont directement liées à des questions émergeant « sur le terrain », dans les échanges avec les travailleurs sociaux ou dans mes pratiques d'enseignement. Nécessité d'évaluation et demande de formation se rejoignent sur le terrain des normes et des prescriptions, se déplaçant aussi sur le terrain des discours académiques¹¹⁴.

3.2.2.1. EXPERTISES SUR L'ÉCRIT COMME FORMAT GÉNÉRIQUE ET PRATIQUE SOCIALE

Les analyses discursives menées au sein de l'équipe formée par A. Collinot ont été en partie sous-tendues par la demande d'expertise et de formation à l'écriture émanant des travailleurs sociaux, sur des terrains que nous ne maîtrisons pas nécessairement. En effet, l'apprentissage de l'écrit professionnel se situe d'emblée sur le terrain de la praxéologie, dans une perspective pragmatique. La contrainte qui ressort alors est celle de la lisibilité pour le destinataire (cf. Labasse 2009), de l'adaptation à celui-ci, même si l'organisation des manuels met en avant une structuration évoquant des contraintes d'usage des unités linguistiques (la phrase, le paragraphe...) ou des genres (le CR, la note...). Le *Guide de la protection judiciaire de l'enfant* de Huyette et Desloges (2009) commence d'ailleurs le chapitre dédié au contenu des écrits par la question de l'audition devant le juge, qui devra s'appuyer sur les écrits pour statuer, et par l'accessibilité des rapports aux familles, en mettant l'accent sur la transparence des pratiques professionnelles et le rapport de confiance. Les consignes du guide peuvent être résumées en quelques mots : les écrits doivent être clairs, précis, nuancés. Souvent, ils pointent les allusions ou sous-entendus, l'absence d'analyse et d'étayage des paroles d'un mineur ou d'une tierce-personne, l'absence de preuve ou d'exemples (pour des catégorisations comme « alcoolique », « pute », etc. ou des évaluations comme « mur sale », « habitation mal entretenue », etc.). La scénographie énonciative est donc déterminante pour toute une série de contraintes linguistiques et l'on constate qu'indifféremment du statut « expert » ou « ordinaire » du destinataire pressenti, les guides de rédaction trouveraient leur public.

La formation à l'écriture n'a été introduite que récemment dans le cursus des éducateurs spécialisés, qui rencontraient des difficultés face aux enjeux des écrits, et ce malgré l'existence de guides de rédaction. En effet, ces derniers formulent des exigences de qualité qui portent généralement sur le contenu : pertinence, objectivité, complétude des données fournies dans les rapports ; les quelques conseils visant l'emploi des formes linguistiques se limitent à des aspects purement grammaticaux et à des valeurs hors-contexte.

Notre apport pouvait justement prendre appui sur l'analyse contextualisée des formes en usage. Si nous avons été démunis face à la demande de formation, nous avons pu réfléchir à l'apport de l'Analyse du discours à une formation à l'écriture professionnelle dans un article collectif publié en 2007 (**doc 16**). Au plan méthodologique, nous nous sommes appuyés sur la démarche proposée par Mangiante et Parpette (2004 : 7-8) en Français sur objectifs spécifiques (FOS) : demande de formation, analyse des besoins,

¹¹⁴ Ces derniers constitueront d'ailleurs un détour constructif vers la problématique de la configuration des écrits qui sera développée dans le chapitre suivant.

collecte de données (qui réactive l'analyse des besoins), analyse des données et élaboration des activités.

L'objectif d'une formation aux écrits professionnels se situe sur deux plans : la prise de conscience vis-à-vis de la valeur des formes linguistiques comme prérequis et son exploitation en tant que savoir-faire scriptural. Les connaissances des scripteurs devraient dès lors prendre en compte la valeur spécifique des formes linguistiques dans le cadre fonctionnel des écrits de la protection de l'enfance. La constitution d'un savoir-faire s'appuierait dans ce cas plutôt sur la prise en compte de la place des formes dans la progression textuelle tout autant que sur celle de combinaisons syntaxiques récurrentes (telle la coordination entre une négation et une caractérisation modalisée). À la démarche développée par J.-M. Mangiante et Ch. Parpette, nous proposons ainsi d'ajouter une phase de mise à l'épreuve qui se situe à l'articulation entre l'analyse des données et l'élaboration des activités. Par une confrontation des résultats de l'analyse avec les difficultés rencontrées par les professionnels, cette phase de mise à l'épreuve était mieux à même d'assurer la continuité entre AD et formation professionnelle, comme nous avons pu le constater lors des nombreuses restitutions auprès des travailleurs sociaux.

Dans un autre ordre d'idées, la question de la normalisation des rapports éducatifs s'est posée dès le début des années 2000, suite aux desseins du Ministère d'uniformiser les pratiques scripturales de la protection de l'enfance. Le projet que nous avons présenté à l'ONED (Observatoire national de l'enfance en danger) en 2006 s'inscrivait directement dans cette problématique et visait à montrer l'impossible uniformisation des écrits traitant de situations particulières. Le rapport déposé à l'ONED en 2007¹¹⁵ rend compte de la façon dont la mise en discours configure la réalité observée de façon à la qualifier dans des catégories générales et à accompagner le destinataire vers une prise de décision.

3.2.2.2. LES DISCOURS ACADÉMIQUES : D'UNE APPROCHE CRITIQUE ET RÉFLEXIVE VERS UNE CONCEPTION MATRICIELLE

Partant de mes activités d'enseignement, j'ai commencé à m'intéresser aux discours académiques, qui constituaient également une alternative proche et accessible des discours professionnels, m'imposant une réflexivité que je croyais indispensable pour mieux appréhender le rapport à l'écrit et au genre discursif que devaient développer les travailleurs sociaux.

Le rapprochement avec les écrits des travailleurs sociaux n'est pas conjoncturel : les deux types d'écrits relèvent en effet du champ professionnel et impliquent une écriture d'experts ; les textes relativement volumineux (plusieurs pages) s'inscrivent par ailleurs dans une temporalité longue, faisant l'objet de multiples réécritures qui constituent autant de versions du texte et d'étapes de la configuration des discours social ou, respectivement, académique. Mais leur circulation et le rapport au destinataire (dans l'optique de la scène énonciative au sens de Maingueneau 1996) marque une différence de taille qui n'est pas sans incidence sur les conditions de formation :

- les écrits académiques scientifiques sont des textes principalement descriptifs et argumentatifs produits par les professionnels s'adressant à des professionnels et usant d'un lexique spécialisé bien défini ;
- les écrits des travailleurs sociaux sont des textes principalement évaluatifs et descriptifs produits par les professionnels ayant un double destinataire, l'institution de la protection de l'enfance et les parents, et usant d'un lexique relativement peu spécialisé mais de formules dont la portée sémantique et pragmatique peut rester opaque pour les lecteurs extérieurs.

¹¹⁵ SITRI, F., CISLARU, G., GARNIER, S., PUGNIERE-SAAVEDRA, F., VENIARD, M., 2007, « Pour une analyse discursive de l'acte de signalement d'enfant en danger ». Rapport à l'Observatoire national de l'Enfance en Danger, Appel d'offres 2005, 111 p.

Ce sont notamment les attentes des travailleurs sociaux en termes de formation à la rédaction qui m'ont poussée à m'interroger sur nos propres pratiques rédactionnelles dans le cadre universitaire. Ainsi, ayant pris en charge un séminaire de « Méthodologie de la recherche universitaire » en 2004, j'ai été amenée à approfondir le regard réflexif que tout enseignant-chercheur pose sur les discours qui l'entourent et ceux qu'il produit dans l'exercice de ses fonctions. Je devais enseigner ce que l'on ne m'avait jamais enseigné, ou alors de manière indirecte, ce que j'avais appris « sur le tas », en pratiquant et en tâtonnant – ces cours constituaient alors une nouveauté de la réforme L.M.D. Devant les étudiants de Master qui devaient apprendre à chercher et à rédiger leurs mémoires de recherche, je me devais d'être experte, bien que dans un sens différent de celui impliqué par l'analyse des rapports de la protection de l'enfance. Mon rôle était cette fois plus proche de celui des auteurs de guides de rédaction à destination des travailleurs sociaux, car l'expertise intégrait cette fois une dimension à la fois critique et réflexive.

Cette démarche critique et réflexive s'inscrit dans un cadre épistémologique interdisciplinaire qui met en exergue les matrices fonctionnelles et scripturales des discours académiques. En effet, l'université et la science deviennent des objets d'analyse – notamment sociologique – depuis les années 1960 : d'abord, en s'interrogeant sur la place de la science (Ziman 1968), ensuite en s'intéressant à l'homme (Bourdieu 1984) et à son discours, qui se confond avec le discours de la science (Gilbert et Mulkay 1984 ; Bourdieu 2001). Dans ce contexte, il est question de connaissance, de rapports de pouvoir dans le monde académique, de style de vie, ainsi que de représentation subjective dans les discours scientifiques.

Ces travaux montrent, d'une part, que le monde académique/universitaire/scientifique est un monde à part entière, avec ses « droits d'entrée », ses contraintes et ses spécificités ; d'autre part, que les discours qui y sont produits laissent transparaître un souci d'objectivité qui se manifeste dans l'effacement des traces de subjectivité et qui est maintenu même lorsque des occurrences de *je* apparaissent. Dans les articles scientifiques, notent G. Gilbert et M. Mulkay (1984 : 39 et sq.), l'intervention humaine dans la science est absente, le chercheur ne se manifestant qu'en tant que force capable de produire des expériences et obligée à formuler les conclusions qui en ressortent. Le chercheur apparaît comme passif, et cette qualité est l'une de celles qu'on attache aux caractéristiques du monde académique/universitaire/scientifique où la vérité se raconte d'elle-même.

Le principe de l'effacement du sujet est le produit d'une évolution historique (cf. Licoppe 1996 : 53-85). De nos jours, l'effacement du sujet est devenu volontaire et conscient. Parmi les caractéristiques du discours universitaire, on mentionne donc son caractère impersonnel, écrit et non spontané, ininterrompu et historique – en ce qu'il constitue la communauté même –, dialogique, rituel et quasi-sacré (Bourdieu 1984 : 103 ; Poty 2000).

Au sein de ce cérémonial – figurant le contexte scientifique ou plus largement le champ du savoir reconnu – l'allocutaire et le locuteur écoutent et parlent non pas un même langage mais le produit d'un logos – entendez une matrice – chargé de distribuer les éléments constitutifs et significatifs de la parole, au regard d'un ordre graduel de référence.

La spécificité du discours universitaire réside donc davantage dans sa forme que dans son objet. (Poty 2000 : 2-3)

De nombreuses études linguistiques et discursives abordent une série des aspects signalés par la sociologie et la philosophie des sciences, en faisant notamment des observations sur la structuration des discours universitaires. Mais quelle que soit la nature des disciplines et des travaux engagés, l'objectif poursuivi est de mettre au jour les configurations discursives privilégiées par le milieu scientifique. En ce sens, c'est le format typique de ces discours – ou encore, sa matrice – qui est au cœur des recherches. Et pour cause :

La liberté des éléments sémantiques est [...] limitée, non seulement par les contraintes *contextuelles*, mais aussi par les conventions qui lient tel ou tel énoncé à telle ou telle *situation* typique qui déclenche globalement, presque automatiquement, l'énoncé correspondant. (Fónagy 1982 : 4)

Selon I. Fónagy, qu'ils soient écrits en français ou en anglais, les articles scientifiques possèdent « une charpente » commune et permanente qui se manifeste par des clichés de langage annonçant les différentes étapes de l'exposition de la recherche.

On constate ainsi que même la partie la plus créative des discours universitaires est marquée par la stéréotypie, par des formats linguistico-discursifs qui, n'en doutons pas, sont des signes particuliers des spécificités du système.

3.2.2.3. L'ÉCRIT ACADÉMIQUE : DU DESCRIPTIF AU PRESCRIPTIF

Dans leur ouvrage de 2006, K. Fløttum *et alii* (2006) analysent près de 450 articles de recherche issus de trois disciplines : économie, linguistique, médecine, en trois langues : anglais, français, norvégien¹¹⁶, l'objectif poursuivi étant de dégager des divergences et des similitudes selon le mode de représentation des différents acteurs (auteurs-scripteurs, lecteurs, chercheurs, etc.). C. Poudat (2006) se propose quant à elle de mettre au jour le « profil morphosyntaxique » du genre « article scientifique » ; elle conclut à une intériorisation du format par les auteurs, ceux-ci ne s'éloignant que très peu des patrons ayant cours dans la communauté scientifique concernée. Le sujet-scripteur semble ainsi entièrement « subordonné » aux contraintes de son objet, ce qui ne fait que renforcer la tendance à l'objectivisation dans les textes scientifiques, qui est formulée par F. Rastier (2005) comme suit : « La séparation conventionnelle entre sujet et objet impose aux textes scientifiques une mimésis de l'objectivité, d'où par exemple les stratégies d'effacement ou d'euphémisation de l'énonciateur [...] ».

Ces nombreuses études des écrits scientifiques ou universitaires ont constitué l'arrière-plan de la réflexion menée avec deux collègues qui assuraient également des séminaires de méthodologie de la recherche : Chantal Claudel (université de Saint-Denis Paris 8) et Monica Vlad (université de Constanta, Roumanie). Nous avons réfléchi aux critères à mettre en place pour évaluer les performances des étudiants lors de la rédaction de leurs mémoires, des dossiers de recherche, d'une proposition de communication, qui correspondent à des genres spécifiques des discours académiques en français. En amont, quels étaient les conseils à prodiguer et les cadres à imposer pour accompagner les étudiants dans leur apprentissage des productions discursives académiques ?

L'organisation de mini-colloques par Monica Vlad et Chantal Claudel dans le cadre de leurs séminaires respectifs a permis de dégager un objet d'analyse commun, la proposition de communication (cf. **doc 25**). Ce genre peut être défini comme la formulation écrite en un format pré-défini (nombre de mots imposé ou espace à couvrir généralement indiqués : pas plus d'une page, 3000 signes, etc.) d'un projet s'inscrivant dans une thématique, relatif à une problématique déterminée à l'avance, et qui sera soumis à l'évaluation par un comité scientifique. Notons qu'en cas d'acceptation ou de refus, il n'est généralement pas fourni au candidat de notification détaillée des raisons ayant motivé l'acceptation ou le rejet de sa proposition. Si des commentaires sont formulés par le comité scientifique, ils ne lui sont que rarement transmis... Les évaluateurs des propositions de communications ou d'articles disposent bien de grilles d'évaluation, que les étudiants ne connaissent pas a priori. Cependant, le but poursuivi par ces

¹¹⁶ Il s'agit du projet *KIAP : Kulturell Identitet i Akademisk Prosa* (Identité culturelle dans le discours scientifique : nationale vs disciplinaire). Cette étude montre que les contraintes disciplinaires ou discursives peuvent se manifester à des niveaux différents, et met en relief des variations selon la nature des catégories observées : l'approche du métatexte et des références bibliographiques témoigne de différences entre disciplines, tandis que l'analyse des pronoms et de la négation signalent des variations entre les langues.

dernières est de trier, ce qui entre en contradiction avec les objectifs d'apprentissage. En faisant évaluer les propositions de communication recueillies à Constanta par des collègues des universités de Constanta, de Turku (Finlande), de Saint-Denis et de la Sorbonne nouvelle, nous avons constaté qu'en contexte d'apprentissage, l'évaluation comporte nécessairement des conseils, à la différence de ce qui se passe en situation de production/évaluation réelle d'une proposition de communication. D'un point de vue descriptif, ces résultats nous ont permis d'avoir une représentation « en réception » des normes de rédaction académiques. C'est également la multiplicité de ces conseils qui a permis non seulement de dégager des critères précis d'évaluation de ce qu'est une production pertinente et conforme au format français « proposition de communication pour un colloque » (ce qui permet, indirectement, de définir ce genre discursif), mais également de pointer les éléments les plus sensibles exigeant un enseignement explicite dans le cadre d'une démarche réflexive.

De cette collaboration avec Chantal Claudel et Monica Vlad émerge également un manuel (**doc 8**). L'ouvrage se propose d'accompagner l'écrit universitaire en mobilisant des catégories de l'Analyse de discours comme la typologie des textes et des séquences textuelles, l'appareil énonciatif, les stratégies argumentatives, ou encore la notion de corpus. La démarche prescriptive, propre à tout manuel d'accompagnement, est directement liée à la dimension évaluative que nous avons travaillée en creux dans nos séminaires de Master¹¹⁷.

3.2.2.4. FORMATION À LA RECHERCHE ET À L'ÉCRIT UNIVERSITAIRE, RECONTEXTUALISATION

L'étude contrastive d'un corpus de descriptifs de cours de méthodologie (**doc 21**) permet de re-contextualiser les normes des écrits universitaires dans le champ de la formation à la recherche. La démarche suit la même logique que la re-contextualisation des écrits de signalement exposée en début de cette section. Par son approche contrastive, elle illustre aussi les trois conditions de comparaison évoquées au début du chapitre : lieux, objets et unités de mesure. Ce parcours de double contextualisation, par l'inscription dans un cadre institutionnel des productions discursives et par le contraste avec des corpus comparables sur le plan fonctionnel mais émanant d'un cadre institutionnel ou culturel différent, rend compte du même parti-pris méthodologique visant une approche transversale des objets d'analyse.

Avec Chantal Claudel, nous avons analysé 40 descriptifs de cours de méthodologie de la recherche recueillis respectivement sur les sites de 20 universités et d'écoles supérieures françaises et 20 universités ou instituts francophones étrangers (canadiens, belges et suisses principalement¹¹⁸). L'ensemble des descriptifs, d'un volume allant de 1/3 de page à 3 pages, comprend au moins deux parties : une sorte d'introduction qui précise les objectifs/attentes du cours, et une partie exposant le déroulement du travail et les différentes étapes de la formation. Dans la partie introductive, visant à présenter l'institution, les descriptifs véhiculent une certaine image de l'université, de son fonctionnement, des normes en vigueur. Dans la partie plus spécifiquement centrée sur le cours, ils informent concrètement sur les moyens offerts pour atteindre cette norme et sur les attentes relatives aux performances des étudiants.

L'objectif de l'étude était d'observer la construction d'une métaréflexivité de la recherche et de ses normes dans des textes rédigés par des experts (les enseignants universitaires) à l'encontre des non-experts (les étudiants ou futurs étudiants). Nous nous

¹¹⁷ Nous ne connaissons pas à l'époque l'ouvrage de Catherine Schendecker (2002) *Lire, comprendre, rédiger des textes théoriques*, publié qui plus est chez le même éditeur, De Boeck !

¹¹⁸ S'agissant de pays francophones, les différences relevées lors de l'analyse ne peuvent pas être imputées *a priori* aux contraintes linguistiques et à l'utilisation du français en tant que langue seconde.

sommes principalement centrées sur une analyse énonciative, en étudiant les marques de la personne (*je/tu, nous/vous, il/s, on*), les modalités – et plus particulièrement les modalités déontiques –, la nomination des acteurs de la formation (enseignant et étudiants), l'utilisation des temps verbaux et la désignation des objectifs et des attentes du cours.

LES MODALITÉS DÉONTIQUES ET LES TIROIRS VERBAUX

Les modalités déontiques, qu'elles se rapportent aux étapes du cours ou aux qualités à intégrer par l'étudiant, configurent une norme générale du domaine de recherche s'accompagnant d'évaluations axiologiques qui sont autant de marques de « qualité » (*un bon chercheur, validité, fiabilité, idée précise*) :

(27)

Un bon chercheur s'intéresse toujours aux questions de validité et de fiabilité et il **doit avoir** une idée précise sur le rôle de la théorie.

À ce niveau, on relève une série de différences quantitatives entre le corpus français (F ; 3 040 formes) et le corpus étranger (E ; 3 770 formes). Ainsi, le premier utilise de manière préférentielle le futur de l'Indicatif (*devra*), tandis que le deuxième cumule les modalités déontiques au présent (*doit être capable*), l'utilisation de l'impersonnel *il faut* et le mode Impératif :

(28)

- a) Le travail demandé **devra être remis** à mon bureau. (corpus F)
- b) **Il faut** donc se concentrer sur l'essentiel. Documentez-vous d'abord [...]. (corpus E)

S'il faut parler d'une norme, on constate donc que celle-ci semble se limiter à fixer les objectifs à atteindre dans les universités étrangères, en dressant un cadre déontique générique et en laissant une plus grande liberté dans la marche à suivre. À l'inverse, l'université française attache une très grande importance à la norme qu'on pourrait qualifier de « procédurale » et qui définit d'emblée les moyens utilisés pour atteindre les objectifs fixés, le futur indiquant la marche à suivre.

On a par ailleurs observé les proportions entre futur et modalités déontiques, N. Fairclough (1993) interprétant l'effacement des modalités déontiques explicites comme un indice de *marketisation* ; quantitativement, c'est dans le corpus français que les modalités déontiques sont davantage en retrait, avec seulement 17 occurrences de *devoir* (toutes formes confondues), contre 31 occurrences de *devoir* et 11 occurrences de *falloir* dans le corpus étranger, à volume textuel comparable.

LES ACTEURS UNIVERSITAIRES DANS LES DESCRIPTIFS DES COURS DE MÉTHODOLOGIE

Au niveau énonciatif, les enseignants et les étudiants sont représentés par quelques occurrences de *nous* et plusieurs occurrences de *vous*, ce qui signale la mise en scène d'un « échange » interlocutif entre les acteurs. Mais la valeur de cet échange n'est pas la même selon les corpus. Les 9 occurrences de *vous* relevées dans le corpus français servent à décrire les conditions, la démarche ou la nature de la tâche à réaliser (**Vous** disposez de 20 minutes) ; dans le corpus étranger, les 19 occurrences de *vous* permettent l'introduction d'injonctions et de conseils d'ordre méthodologique ou pratique (*étudiez toute documentation que vous pouvez obtenir facilement*). En français, l'étudiant est plongé dans une représentation du travail universitaire en étant informé de ce qu'on « va lui faire (faire) », tandis que dans le corpus étranger, *vous* place l'étudiant dans la posture d'apprentissage : on le guide par des injonctions et des modalisations, étape par étape, dans une démarche qu'il prendra en charge.

Les manières de désigner les acteurs ou le choix de ne pas les désigner révèlent des représentations bien précises de la place qu'on accorde à telle ou telle catégorie d'acteurs. Notons d'emblée que les deux groupes d'acteurs ne sont pas représentés de manière équilibrée : si les étudiants apparaissent explicitement dans le corpus (38 occurrences d'*étudiant/s* dans le corpus français et 45 dans le corpus étranger), on mentionne très peu les enseignants (14 occ. d'*enseignant/s* dans le corpus français et 1 occ. de *professeur* dans le corpus étranger). La détermination de ces désignations est également un indice des représentations du monde universitaire. Ainsi, dans les premières lignes des descriptifs, *étudiant* est introduit par un article défini (dans le corpus étranger) ou indéfini (dans le corpus français) singulier à valeur générique : est visée soit la catégorie de l'étudiant en général soit la classe entière des futurs étudiants (*ceux qui entrent à l'université*) et non un profil d'étudiant particulier :

(29)

a) Aujourd'hui **l'étudiant** universitaire est de plus en plus confronté à poser des choix successifs au cours de sa formation. (corpus F)

b) **l'étudiant** recevra tout son enseignement sous la forme de discours (cours, syllabus, livres). (corpus E)

On constate que si l'enseignant n'est que très rarement désigné dans le corpus, pour des rôles précis, tel celui d'évaluateur ou de directeur (mais jamais de formateur !), il n'en est pas absent pour autant. La récurrence des tournures passives indique que l'enseignant est de fait effacé (28 cas d'effacement dans le corpus français, 30 dans le corpus étranger) – stratégie courante dans les articles scientifiques (cf. ci-dessus) :

(30)

Une bibliographie **sera distribuée** au début de l'année (corpus F)

L'emploi et la fréquence des formes linguistiques sur lesquelles a porté notre analyse indiquent une proximité formelle forte entre les descriptifs des cours de méthodologie et les articles scientifiques. La prééminence de la forme, le stéréotypage des normes, des objectifs et des étapes à suivre pour atteindre ces objectifs représentent autant de transversalités qui suggèrent un continuum de discours universitaires. La formation à la recherche est formatée : pour devenir chercheur, il faut passer par telles ou telles étapes, faire telles ou telles activités, dans tel et tel ordre ; ce formatage pourrait être dû en partie à la dimension « sacrée » – qui invite à croire et à suivre – du discours universitaire. Mais ces cadres normatifs présentent des spécificités contextuelles que des travaux portant sur l'analyse des textes scientifiques ont pu mettre en exergue (cf. Tutin et Grossmann 2014).

BILAN

Le travail de réflexion et de construction autour des discours académiques était mené en parallèle aux travaux portant sur les rapports éducatifs de la protection de l'enfance. La question de la configuration des discours, de la nature des contraintes qui les déterminent, du processus de production écrite permettant d'obtenir des textes conformes aux objectifs fixés faisait son chemin.

Les clichés discursifs des écrits académiques ont traversé comme un fil rouge l'étude des discours académiques et ont sous-tendu la mise en place des préconisations rédactionnelles formulées à l'encontre des apprentis-chercheurs dans (**doc 8**) ; ils se retrouvaient aussi, directement ou indirectement, dans les attentes des évaluateurs des discours académiques (**doc 25**). À travers ces ensembles de régularités prenait contours la problématique des segments, formules, préfabriqués non plus en tant que constructions dont il s'agissait de définir les mécanismes sémantiques et les fonctionnements pragmatiques (cf. ch. 2 et 3.1.2. ci-dessus), mais en tant qu'unités de langage rattachées à des genres discursifs spécifiques. Les demandes d'expertise rédactionnelle émanant des

travailleurs sociaux m'orientaient vers les mêmes sentiers (battus), bien que par d'autres voies, qui seront empruntées dans le chapitre suivant.

La question du savoir-faire rédactionnel, aussi bien dans le cadre académique que dans le cadre de la protection sociale de l'enfance, rencontrait également les interrogations de la linguistique des textes et des discours au sujet des ensembles qui encadrent ces derniers : interdiscours, contraintes, attentes, noyau sémantique exploité par la formation discursive (Maingueneau 1984 : 62). S'est alors imposée, tout naturellement, l'approche longitudinale du processus d'écriture enregistrée en temps réel rendue accessible par l'essor récent de plusieurs logiciels de suivi de rédaction comme Inputlog (Leijten et Van Waes 2006). Le chapitre suivant et (**doc 1**) détaillent les résultats de cette recherche menée en collaboration avec Thierry Olive.

CHAPITRE 4. TRAMES ET SEGMENTS : DU TEXTE AU PROCESSUS DE TEXTUALISATION

Après des travaux qui cherchaient en quelque sorte à dégager des parcours sémantiquement structurants des discours, je me suis emparée du texte avec cette perspective déstructurante, délinéarisante, qui caractérise les approches outillées des corpus. Loin de l'objet abstrait théorisé par T. van Dijk (1977) ou D. Slakta (1975, cité par Adam 2010), le texte est appréhendé ici comme le seul objet linguistique empirique pouvant être soumis à l'analyse (Bronckart 2014 : 45 ; Rastier 1996 [1987]). Ce qui me semble être déterminant d'un point de vue méthodologique c'est la disponibilité et l'accessibilité des données. Ainsi, s'il est impossible d'analyser le discours comme un texte, on analyse bien des textes comme des discours. C'est en effet au niveau du texte que les données s'offrent à notre observation de manière à la fois unitaire et structurée, les données discursives étant toujours le produit d'une analyse, d'une interprétation.

Le titre de M.A.K. Halliday (2003 [1977]) propose à mon sens la définition la plus compacte du texte en tant qu'unité signifiante de communication : « Text as a semantic choice in social contexts » (Le texte comme choix sémantique dans un contexte social). En amont de la dimension pragmatique qu'elle implique nécessairement¹¹⁹, l'idée de choix sémantique renvoie à la texture, qui saisit les « intérieurs » du texte, le processus de textualisation étant fondamentalement sémantique. C'est donc sur ces intérieurs du texte, nécessairement tournés vers ses extérieurs, que s'est porté mon intérêt. S'est posée d'abord la question des unités d'analyse, qui prennent des formes multiples et hétérogènes dans les analyses textuelles : lexicale, organisateurs textuels, structures syntaxiques, séquences textuelles, etc. Une vision subsumante est offerte par F. Rastier (2006 : 101), qui redéfinit le signe linguistique en accord avec la problématique textuelle, comme un *passage*, qui est caractérisé par l'absence de bornes fixes – il dépend du point de vue qui a déterminé sa sélection – et par une décontextualisation *ad hoc* : au plan du signifiant, on a affaire à un *extrait*, tandis qu'au plan du signifié on a affaire à un *fragment*. La proposition de F. Rastier, théoriquement satisfaisante, me semble empiriquement insuffisante car apparaît la nécessité de caractériser les unités d'analyse dans leur relation au tout textuel (quels types de segments ou séquences ?) et à ses extérieurs (*préconstruits*, *prédiscours*), du point de vue des bornes d'extraction (quel niveau de granularité fixe les frontières au plan du signifiant et au plan du signifié ?) ainsi que du point de vue des dynamiques de production du texte (quelles sont les unités de production des textes ?).

Le présent chapitre discute de ces différentes questions en prenant le principe de segmentation d'un tout organisé (la trame textuelle) comme terrain de rencontre d'unités de natures diverses – segments répétés, préfabriqués formulaires, jets textuels séquencés par des pauses dans la production écrite enregistrée en temps réel – qui s'articulent toutes autour de la problématique du texte et dont la schématisation offre des entrées privilégiées dans la textualité (cf. Legallois 2012). Accessoirement, je ferai se rencontrer la vision topologique du texte (cf. Mellet et Barthélémy 2007¹²⁰), comme surface de lectures linéaires, tabulaires ou réticulaires (cf. Mayaffre 2007a, Viprey 2006 mais aussi, dans un

¹¹⁹ Et qui soulève la question des approches processuelles des textes et des discours (cf. Saussure 2007). Cette dimension est développée davantage dans le (**doc 1**).

¹²⁰ La définition topologique du texte, telle que formulée par Mellet et Barthélémy (2007 : 4), met en avant les voisinages et contextualisations : « Nous considérons donc qu'un texte est une structure linéaire constituée d'un ensemble d'événements linguistiques (occurrence d'un mot, d'un syntagme, d'une catégorie grammaticale, etc.) qui, chacun à leur tour, peuvent être considérés comme des points remarquables de la chaîne textuelle. »

autre ordre d'idées, Maingueneau 2014¹²¹), et une certaine vision temporelle, se présentant à l'analyste sous la forme d'une dynamique incrémentale, parfois linéaire, parfois récursive.

4.1. SEGMENTS ET SEGMENTATION

Je commencerai ce parcours par quelques réflexions théoriques exposées dans deux travaux publiés récemment (**doc 52** et **doc 53**). Cela me permettra une entrée en matière qui explicite ma démarche de manière récursive et qui subsume l'ensemble de mes travaux personnels ou en collaboration portant sur les segments en tant qu'extraits de textes.

À côté d'une approche descriptive des segments, qui a été développée par exemple dans (**doc 35**), s'est petit à petit imposée une problématique plus spéculative, interrogeant le rôle joué par les préconstructions dans le processus de textualisation (**docs 50-54**). Une première question vise à appréhender les cadres de pré-construction : qu'est-ce qui est préconstruit de fait, et pour quelle étendue de validité théorique et empirique ? Une seconde question porte sur les mécanismes de pré-construction à l'œuvre. La démarche adoptée a été à double orientation, confrontant une segmentation en aval de la surface textuelle et une segmentation spontanée et en amont, marquées par des pauses lors du processus d'écriture. Les pages qui suivent exposent les résultats des recherches que j'ai pu mener sur ces problématiques de manière individuelle ou bien en collaboration (avec Florence Lefeuvre, Thierry Olive, Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri).

4.1.1. INCURSIONS TOPOLOGIQUES : LE TEXTE COMME SURFACE, LE TEXTE COMME « ESPACE »

Les approches d'analyse des données textuelles prennent habituellement pour objet les textes finalisés tels qu'ils sont diffusés par différentes sources éditoriales (médias, livres, internet, discours politiques ou institutionnels, etc.). Ces textes sont sélectionnés et mis en série (par ordre chronologique, générique, thématique...) selon des questions portant sur le genre textuel, le lexique, la sémantique, les enjeux discursifs, etc. Toute analyse d'un texte brut implique alors une segmentation en amont (cf. Lebart et Salem 1988 ; Mayaffre 2014), la segmentation de la chaîne textuelle en unités distinctes étant un préalable à toute statistique textuelle (Salem 1987 : 16).

Les données textuelles sont d'abord segmentées automatiquement de manière formelle sur la base de délimiteurs graphiques, et ensuite en fonction des variations opposant des cibles à une source. On obtient ainsi i) des unités graphiques (chaînes de caractères) telles qu'elles sont répertoriées dans les dictionnaires de fréquences par les outils d'analyse textométrique ; ii) des segments répétés identifiés en tant que séquences invariantes et récurrentes ; iii) des séquences équivalentes associant une langue cible à une langue source, dans le cas des corpus alignés ; iv) des séquences invariantes ou, au contraire, non homogènes distinguant une version cible d'une version source ; v) des séquences isolées autour de mots-pivots ; vi) des unités catégorisées par des étiqueteurs¹²², etc.

¹²¹ « De son côté, la textualité planifiée écrite peut elle aussi se manifester de deux façons : *linéaire* et *tabulaire*. Certes, n'importe quel texte écrit est d'une certaine façon tabulaire puisqu'il se présente comme une image, soumise à des normes de mise en page. Mais en règle générale ces normes sont seulement censées clarifier l'articulation du texte, qui est fondamentalement linéaire. Dans la textualité tabulaire, en revanche, le texte est conçu comme le composant d'une image. La prolifération, dans la presse écrite, des hyperstructures est une manifestation particulièrement forte de ce type de textualité.

Le troisième type de textualité est celui que rend possible Internet. » (Maingueneau 2014 : 85)

¹²² L'annotation syntaxique ou l'annotation sémantique de haut niveau permettent de projeter sur le texte brut des catégories morphosyntaxiques, sémantiques ou discursives et d'obtenir ainsi des

Ce type de segmentation prend donc comme critères définitoires l'identité formelle et la répétition au sein-même du corpus étudié. Les segments répétés (SR) sont des formes de cooccurrence, définies comme des suites d'occurrences non séparées par un délimiteur de séquence¹²³ dont la fréquence est supérieure ou égale à 2, dans un texte ou un corpus de textes (cf. Lebart et Salem 1988). « La dénomination de 'segment' souligne bien le fait que ces unités sont obtenues en opérant des coupures dans la dimension syntagmatique d'un texte déjà existant » (Salem 1987 : 51). Formes de cooccurrences, les segments répétés ont des points communs avec les collocations, des paquets lexicaux (ou *lexical bundles*, Biber 2009 ; Biber *et al.* 2004) et, dans un esprit plus variationniste, des motifs (Longrée et Mellet 2013). Les segments ainsi obtenus sont à priori validés uniquement vis-à-vis du corpus d'observation, même si d'autres corpus peuvent être mis à contribution. Les caractéristiques principales retenues sont la répétition et la fréquence.

Dans le cas des segments répétés, identifiés comme des formes (lexicales), le recours aux formes-pôle, à l'observation des expansions droite et gauche des segments répétés, aux cooccurrences et aux listes de formes présélectionnées par l'analyste permet une première approche lexico-sémantique. En revanche, la description syntaxique se manifeste plutôt en creux, par l'élimination des segments répétés relevant de stéréotypes grammaticaux (*de la, à la*) et par la mise en évidence de séquences ne constituant pas des « unités en langue », à l'instar de *petit chat est* (cf. Salem 1987 : 51). Plus récemment, les outils textométriques ont développé des modules d'étiquetage morphosyntaxique permettant d'intégrer la dimension syntaxique. À ce niveau, ce sont la récurrence et la régularité qui sont retenues comme critères pertinents.

Dans la lignée de ces développements, nous avons cherché à dégager des schémas syntaxiques de groupes de segments répétés et à interroger leur fonctionnement discursif (**doc 35**). Les régularités formelles et sémantiques observées à ce niveau questionnent les concepts de préfabriqué et de construction. À titre opératoire, il est utile de formuler dans les grandes lignes les présupposés ayant sous-tendu les analyses exposées plus bas.

4.1.2. PRÉFABRIQUÉS ET CONSTRUCTIONS

La question des formules, constructions et autres séquences routinisées revient dans plusieurs de mes travaux présentés plus haut, allant des noms propres (**doc 17**) à l'expression des émotions (**doc 28, doc 42**) et en passant par les formules malédictives (**doc 27**). Ces études prennent les formules elles-mêmes pour objets d'étude, sans les ramener à une dimension textuelle englobante, ou bien les considérant comme un acte de langage équivalent au texte-unité de sens. Mais, que ce soit sous l'angle des segments répétés ou celui des régularités expressives, s'est posée très vite la question des formules en tant que formes de régularités propres aux textes et celle des préfabriqués en tant qu'unités susceptibles de déterminer les conditions de segmentation par des pauses lors du processus de production.

Relié à la notion de récurrence qui en est un des mécanismes sous-tendant, le principe de routinisation se caractérise par la prédictibilité et est omniprésent dans plusieurs approches du corpus s'inscrivant notamment dans le cadre des linguistiques de l'usage (*usage-based, bottom-up*, etc. Schmid 2014 ; Sitri et Tutin 2016). Or, la répétition et la routinisation ont en commun l'actualisation d'une charge sémantique. Du point de vue de la théorie de l'enracinement et de la conventionnalisation (*entrenchment and conventionalization*, Schmid 2014¹²⁴) la routinisation configure les associations entre

séquences graphiques enrichies en informations. Cette façon de procéder intègre à la segmentation des contraintes analytiques et oriente nécessairement le point de vue de l'analyste.

¹²³ Un délimiteur de séquence correspond à des signes de ponctuation du type : virgule, point-virgule, deux points, tiret, guillemets, point, parenthèses...

¹²⁴ « In sum, the major processes identified in the EC-model as being constitutive of a dynamic and adaptative model of language are the cognitive entrenchment-processes of *association*,

structures linguistiques, sens, schémas, etc. durables et les rend fonctionnelles en langue et/ou en discours, en sous-tendant ainsi les régularités. L'interprétation des segments découpés, identifiés, contrastés, etc. ne peut se faire en dehors de présupposés de types, thèmes, genres textuels, voire dans une optique intertextuelle.

On peut définir les préfabriqués à la fois comme des idiomes (les formules en feraient partie) ou comme des schémas morphosyntaxiques productifs caractérisés par des spécificités sémantiques et pragmatiques (les constructions, les motifs)¹²⁵. Le trait commun entre les deux lectures est représenté par la non-compositionnalité au niveau de la formation (la structure en tant que telle est préconstruite) et la compositionnalité possible au niveau du sens (cf. Wray 2002 au sujet des formules ; Goldberg 1995 au sujet des constructions). Cette perspective ne laisse cependant pas la place pour des unités comme les segments répétés, qui sont en quelque sorte préconstruits par la textualité, mais pour lesquels la non-compositionnalité n'est pas le critère définitoire. On voit se contourner plusieurs niveaux de régularité dès que l'on aborde la textualité. Le contraste entre préfabriqué du système et régularités du texte ou du corpus met en avant l'intérêt des démarches analytiques croisées, permettant de subsumer les deux types de segments sous l'angle des principes de stabilité et de récurrence.

4.1.3. LECTURE ANALYTIQUE DES SEGMENTS, ENTRE CONTRAINTES DE PRODUCTION ET RÉGULARITÉS

Les recherches sur les segments ont porté sur les deux corpus numériques de rapports éducatifs de la protection de l'enfance (voir 3.2.1.1. ci-dessus pour une présentation). Il s'agit de productions textuelles relevant de genres routiniers, ou genres institués de type 2, qui sont caractérisés par leur stabilité normative (Maingueneau 2004). La question des genres discursifs est doublement liée au fonctionnement social des textes et à des contraintes de structuration préférentielle. La plupart des théories des genres discursifs postulent une relation solidaire forme-fonction, comme des patrons socio-communicationnels organisant la production discursive (Adam 2011), ce qui n'implique pas pour autant un isomorphisme entre les deux. Les figements et autres routines langagières découlent des pratiques d'écriture en tant qu'elles sont attachées à des domaines spécifiques.

C'est dans cette optique que je me suis penchée sur la question des contraintes linguistiques, contextuelles et cognitives sous-tendant la textualisation (**doc 44**). Les contraintes génériques et typologiques se manifestent sous des formes diverses. D'abord, dans les protocoles d'écriture imposant le format du texte. Il s'agit de contraintes de structuration du texte qui sont des contraintes de genre ordinaire (lettre) ou spécialisé (rapport éducatif) ; les séquences, l'ordonnancement textuel, etc., relèvent par exemple de la trame rédactionnelle des travailleurs sociaux. La trame des rapports éducatifs est une sorte de "construction discursive", qui se retrouve dans toutes les productions écrites et contribuent à la configuration du texte en tant que construction unitaire, comme le signale J.-O. Östman (2005 : 132) : « Discourse patterns are conventionalized associations between text type and genre. It is important to note, though, that this approach to discourse does not neglect genre and text type; rather, it incorporates both of them as form-meaning constellations. »

Il est possible de distinguer deux grandes catégories de contraintes linguistiques : les contraintes liées à la forme/au format et les contraintes liées au contenu/au sens ;

routinization and *schema-formation* and the sociopragmatic conventionalization-processes of *communication* and *co-adaptation*. » (Schmid 2014 : 247)

¹²⁵ Des travaux comme celui de Legallois et Tutin (2013) ont contribué à élargir le concept de phraséologie en faisant ressortir les traits partagés par ces différents phénomènes tout en contribuant à leur définition en tant que faits de langue et de discours.

I. Fónagy (1982) les appelle des *contraintes horizontales* (pour les collocations) et de *contraintes verticales* (pour l'association d'un énoncé à un type de situation ; on parle alors d'énoncés liés¹²⁶). Ces pratiques peuvent être rapportées avec profit à la notion de genre de discours, comme cela a été fait au sujet de certains figements caractéristiques des médias écrits (Gledhill 1994) et du discours académique (Tutin 2010, *inter alii*). On peut parler également dans ce cadre de contraintes « sémantiques » ou « thématiques », qui vont définir l'organisation informationnelle du texte. Mais cette distinction n'est qu'un artefact méthodologique, les deux types de contraintes fonctionnant ensemble.

La stabilisation des contraintes induit des attentes de la part des destinataires potentiels, qui reconnaissent un genre donné grâce à une représentation prototypique ou par la récupération des traits caractéristiques dominants ayant généralement fait l'objet d'un apprentissage (cf. Bax 2011). La notion d'attentes génériques est particulièrement opératoire pour la projection d'un modèle du processus de textualisation comme une collection de traits linguistiques, thématiques et relationnels rencontrant ces attentes. Ainsi ancrées, les contraintes d'écriture sont en grande partie préalables au processus d'écriture lui-même et, de ce fait, se caractérisent par un certain degré de prévisibilité. Cependant, l'identification des lieux d'interférence des contraintes ne peut se faire que sur les bases du relevé du matériau linguistique produit – et faisant l'objet de réécritures éventuelles –, c'est dans l'après-coup que l'on retrace le poids des contraintes, qui deviennent donc un outil interprétatif des phénomènes relevés.

En somme, les écrits professionnels se prêtent à une démarche interprétative en termes de régularités langagières renvoyant, au-delà de l'idiomaticité propre à toute production langagière, aux spécificités d'un genre (le rapport éducatif) ou plus largement d'un discours professionnel, et, éventuellement, à des contraintes socio-discursives véhiculées, entre autres, par l'interdiscours. Ainsi, la répétition de segments de discours (les segments répétés) sera considérée comme à priori non accidentelle et signifiante, tandis que les régularités de forme et de sens seront rapportées à des contraintes génériques. La notion de régularité trouve ici sa représentation la plus marquée, et embrasse des formes diverses.

4.2. SEGMENTS ET SEGMENTATION : LE CAS DES SEGMENTS RÉPÉTÉS

Dans le cadre des recherches sur les rapports éducatifs de la protection de l'enfance, je me suis intéressée aux segments répétés en tant que facteur forgeant la textualité¹²⁷. Ce travail a été mené dans le cadre de deux projets de recherche : le Projet innovant « Brouillons » (2008-2010) et le Projet ANR Écritures (2010-2014). Une partie des réflexions théoriques a été menée en équipe avec les co-auteurs de l'article (**doc 35**) ; l'étude des segments répétés possessifs qui sera exposée plus bas est issue d'un travail personnel.

Pour cette étude, nous avons travaillé sur le corpus « États de brouillons » des rapports éducatifs (cf. le tableau en 3.2.1.1.). Le corpus de travail exploité dans cette section est constitué des brouillons électroniques de 23 rapports éducatifs, prenant la forme de 2 à 41 versions successives de ces rapports, allant d'une simple trame textuelle au rapport complet. Nous avons effectué des sondages sur l'ensemble du corpus, mais la présentation des résultats s'appuie sur les trois dossiers comprenant le plus d'états

¹²⁶ Selon Fónagy (1982 : 105 *et sq.*), les énoncés liés évoluent d'une dimension conceptuelle vers une dimension émotionnelle : *Concepts* -> *Attitudes* -> (*Emotions*).

¹²⁷ L'étude des cooccurrences constitue le « [...] premier mouvement pour pointer les réseaux sémantiques qui se forgent dans un texte, ou plus précisément *qui forgent un texte* ; le premier mouvement pour toucher à l'essentiel de ce qu'est la textualité (*i.e.* : ce qui fait d'un texte une suite linguistique signifiante ('une complétude de sens' [Détrie, Siblot, Verine 2001 : 349]) et un assemblage de mots à la fois cohérent et cohésif). » (Mayaffre 2007b : 8)

(respectivement 12, 16 et 24 états d'écriture). Le travail présente déjà des orientations longitudinales, qui seront développées sous un angle qualitatif dans la section suivante.

TABLEAU 4.1. PRÉSENTATION DU CORPUS

	Nombre de rapports	Nombre d'états	Nombre de mots
Volume du corpus	23	209	300 000

4.2.1. PROBLÉMATIQUES SÉMANTIQUE ET TEXTUELLE DES SEGMENTS RÉPÉTÉS

Deux aspects de la textualité ont été abordés via l'étude des SR. D'une part, avec Frédéric Pugnère-Saavedra et Frédérique Sitri (**doc 35**), nous nous sommes intéressés à la manière dont les SR peuvent pointer des routines discursives, dans l'esprit des hypothèses formulées par Mayaffre (2007b : 10) : « Les segments répétés de longueur importante sont des tunnels linguistiques dans lesquels la créativité du locuteur recule au profit d'une forme de récitation. ». Adoptant une démarche interprétative cohérente avec le cadre théorique de la linguistique du discours dans lequel on se situait, on a interrogé le lieu de « cristallisation » de ces routines : genre, sphère d'activité, pratique professionnelle, etc. D'autre part, il s'agissait pour nous de scruter le profil sémantique des rapports éducatifs, en tant qu'ils sélectionnent certaines formes et certains emplois répétitifs.

Nous avons défini les routines langagières comme des unités langagières attachées de manière régulière à un environnement linguistique ou contexte situationnel, ayant un sens unitaire, et potentiellement caractérisées par des pratiques d'actualisation unitaire. Dans le cadre du corpus qui nous intéresse, les routines langagières devaient être rapportées par ailleurs aux routines socio-professionnelles propres au domaine de la protection de l'enfance. Celles-ci relèvent en effet des compétences incorporées à l'activité quotidienne des travailleurs sociaux¹²⁸ et contribuent à la mise en place d'une identité et d'une légitimité professionnelle (cf. Giddens 1987). La mise en relation des deux types de routines peut être vue comme un élément de contextualisation des SR identifiés dans le corpus. Ainsi, le corpus d'analyse est-il constitué de textes professionnels contraints génériquement par leur cadre de production, par leur finalité (prise de décision), et par l'existence d'une trame rédactionnelle imposant un certain format, comme par exemple la présence de rubriques « situation familiale », « situation scolaire », « avis du psy », « conclusion », etc.

Les SR ne sauraient être assimilés à des séquences préfabriquées à proprement parler (cf. mes remarques plus haut) ; ils constituent une entrée « formelle » dans la problématique des routines langagières, dans la mesure où ils permettent de rendre compte des récurrences dans l'association d'unités graphiques. Pour aller plus loin, en exploitant les potentialités de Lexico 3 et du Trameur (étiquetage par TreeTagger), nous avons fait émerger des segments répétés au sens propre du terme, ainsi que des unités que nous avons appelées de manière provisoire des « formats » ou « patrons » lexico-syntaxiques, proches des cadres collocationnels (Renouf et Sinclair 1991) ou des colligations définies par Stefanowisch et Gries (2003), c'est-à-dire des structures récurrentes pouvant accueillir des paradigmes assez riches de lexèmes et accepter des insertions (tels, par exemple, les modalisateurs).

Ce que j'ai considéré dans ce cadre comme des SR correspond bien à des groupes de formes émergeant ensemble en discours, sous forme de figement ; c'est-à-dire que ces formes sont associées dans la même configuration, dans le même ordre. La question s'est

¹²⁸ Dont, entre autres, les pratiques évaluatives rapportant les situations particulières à des normes sociales.

posée de savoir si on peut observer une stabilité de ces SR à travers les différents états d'écriture d'un rapport éducatif. Du point de vue du comportement au fil de la réécriture, nous avons distingué les SR soumis régulièrement à des opérations de réécriture des SR formant des blocs stables tout au long des différents états du texte. Ainsi, l'analyse des versions successives d'un seul et même rapport devait permettre d'identifier également les segments signalant des zones de stabilité rédactionnelle.

Ayant postulé le caractère non hasardeux des SR, l'analyse sémantique s'est avérée indispensable, afin de valider le caractère unitaire des chaînes identifiées et de dégager le fonctionnement des routines. Je me suis ainsi penchée sur le sens de ces régularités séquentielles, sur leur rôle dans la configuration du discours et sur leur caractère préconstruit, en relation avec les spécificités du genre.

4.2.2. MÉTHODES ET OUTILS D'ANALYSE

Les outils textométriques ont permis des regards croisés sur le corpus :

- à l'aide de Lexico 3 et Le Trameur¹²⁹, j'ai identifié les listes de SR. Le corpus étant d'un volume plutôt réduit, je me suis concentrée moins sur la longueur des SR que sur des groupements lexico-syntaxiques de segments, à l'instar des segments répétés contenant un déterminant possessif. J'ai également baissé le seuil de fréquence à 5 unités, et j'ai pris en compte les SR attestés au moins deux fois au sein d'un état d'écriture.
- à l'aide de MkAlign, outil d'alignement développé par Serge Fleury (Clesthia, U. Paris 3), j'ai comparé ensuite les versions des rapports deux par deux, et mis en regard l'ensemble des versions. Cela a permis des analyses inspirées par la génétique textuelle (cf. Grésillon et Lebrave 2008 pour un aperçu récent des liens entre génétique et linguistique), autour des quatre opérations de réécriture qu'elle identifie classiquement : l'ajout, la suppression, le déplacement, la substitution¹³⁰ ;

Séquence	État n	État n+1
15-16	35 Nous n'évaluons pas, actuellement, le sens de cette demande : est-ce une façon de nous indiquer qu'il se sent bien sur le groupe ou une demande de protection plus importante ? Le placement semble apaiser les relations à la famille.	Nous n'évaluons pas, actuellement, le sens de cette demande : sommes nous réellement dans de la curiosité nous indiquant son bien-être sur le groupe ou une demande de protection plus importante ? Le placement semble apaiser les relations à la famille.
	36 Les départs en famille et les retours sur le groupe sont généralement chaleureux.	Les départs en famille et les retours sur le groupe sont généralement chaleureux.
	37 Nous rencontrons plus régulièrement Me Viti qui prend volontiers des nouvelles de la semaine.	Nous rencontrons plus régulièrement Me Viti qui prend volontiers des nouvelles de la semaine tant au niveau de sa place sur le groupe que sur sa scolarité.
21-22	17 Ainsi, nous l'invitons lorsque le reprenons à exprimer son désaccord plutôt qu'à l'intérioriser. 2. Prise en charge du quotidien L'accueil d'Anthony demande une grande mobilisation des maitresses de maisons et des éducateurs.	Ainsi, nous l'invitons lorsque le reprenons à exprimer son désaccord, ses sentiments, à l'intérioriser. 2. Prise en charge du quotidien L'accueil d'Anthony demande une grande mobilisation des maitresses de maisons et des éducateurs.

FIGURE 4.1. RELEVÉ AUTOMATIQUE DES OPÉRATIONS DE RÉÉCRITURE, ENCADRÉES ET SURLIGNÉES ICI, MARQUÉES PAR DES COULEURS À L'ÉCRAN.

¹²⁹ Développés au SYLED-CLESTHIA (Université Paris 3) par André Salem et Serge Fleury respectivement.

¹³⁰ Ces opérations ont récemment été rediscutées par Doquet et Leblay (2014), qui montrent que l'écriture sur ordinateur modifie les rapports à la réécriture : par exemple, l'accumulation de gauche à droite des unités langagières remet en question la notion d'ajout (c'est une *inscription*, selon C. Doquet) et la possibilité d'insérer un segment textuel dans du texte déjà écrit renvoie à l'*insertion*. Ayant travaillé sur des états de rédaction, arrêtés à des moments n, n+1...n+n, nous avons « raté » cette dimension dynamique, qui a été prise en compte dans les études ultérieures sur les données processuelles fournies par l'écriture enregistrée en temps réel.

- à l'aide du logiciel BeyondCompare¹³¹, j'ai mis au jour l'évolution des listes de SR d'une version à l'autre.

1	2 sur le 2	=	1	2 sur le 2
		-+	2	2 sa famille 2
2	2 du placement 2	=	3	2 du placement 2
3	2 le groupe 2		4	2 le groupe 2
4	2 sur le groupe 3		5	2 sur le groupe 3

FIGURE 4.2. ÉVOLUTION DES LISTES DE SR AU FIL DES VERSIONS

Je me suis intéressée à la manière dont les opérations de réécriture affectent (ou non) les SR sélectionnés pour cette recherche : émergence vs disparition de SR, « défigement » les SR suite à la modification d'un de leurs éléments, etc.

Les éléments suivants ont été pris en compte pour l'analyse :

- l'émergence des SR dans le texte (en distinguant entre les SR déjà présents dans la première version et les SR qui émergent dans les versions suivantes) ;
- les opérations de réécriture s'appliquant ou non aux SR dans les versions successives (dans ce qui suit, D renvoie à un dossier d'écriture, tandis que E désigne un état donné du rapport éducatif) ;
- la distribution (et les dynamiques de distribution) des SR dans les différentes sections d'un rapport éducatif ; pour cela on s'appuie sur une partition étiquetée des textes en rubriques ;
- les statistiques par partie (fréquences absolue et relative) concernant les SR ; les parties sont de deux natures : versions du texte, pour un regard longitudinal sur la configuration textuelle, et sections du texte, pour un regard structurel (progression thématique, entre autres).

4.2.3. LES SEGMENTS RÉPÉTÉS POSSESSIFS COMME ÉLÉMENTS DE CONFIGURATION SÉMANTIQUE DES RAPPORTS ÉDUCATIFS

Les SR possessifs ont constitué une entrée sémantique dans la problématique des routines langagières. Il s'agit de fait d'un groupe de SR, ayant le format *Dét. poss. + N*, avec ou sans expansion : *son placement, ses craintes*, etc. D'un point de vue constructionnel, compte tenu de la fréquence et de la distribution du format, on a affaire à des constructions lexico-syntaxiques, définies en termes d'environnement / emplacement / fonction grammatical(e) préféré(e) ou évité(e) d'un mot ; d'un point de vue textométrique, on peut parler de *type généralisé* (cf. Lamalle et Salem 2002).

Construits majoritairement autour d'un possesseur tiers (l'enfant, la famille, etc.), ces SR rendent compte d'une des particularités thématiques du discours social autour de la protection de l'enfance, renvoyant, d'une part, à la place de l'enfant dans ce discours, et, d'autre part, au rôle de la relation (familiale, amicale, de groupe, avec les travailleurs sociaux) dans le champ de la protection de l'enfance. L'enfant est le possesseur dans 81% des cas. Par ailleurs, dans ces SR possessifs, l'enfant est le sujet ou agent de la relation (*son attitude, sa décision*), et très rarement l'objet de la relation (*son placement*), ce qui

¹³¹ Il s'agit d'un outil de comparaison de données, qui peut mouliner aussi bien des fichiers que des structures hiérarchisées comme les directoires. URL : http://www.scootersoftware.com/features.php?zz=features_agile

confirme la préoccupation de donner à l'enfant une posture active¹³² dans 94,7% des cas. De ce fait, au-delà de leur fonctionnement anaphorique reconnu qui appuie la cohésion textuelle, les SR possessifs peuvent être considérés comme participant à la construction de l'unité sémantique du rapport éducatif.

Ils correspondent ainsi à une routine langagière répondant à des contraintes socio-discursives fixant le cadre des pratiques professionnelles et, aussi, rédactionnelles : les travailleurs sociaux ont confirmé, lors d'une séance de restitution, qu'ils cherchaient à donner cette place privilégiée à l'enfant. On constate que certaines occurrences permettraient l'usage d'un autre déterminant à la place du possessif (*sa situation de placement*) et d'autres, comme *sa famille*, *sa mère*, *son père*, fonctionneraient parfaitement avec un déterminant défini dans le contexte de ces écrits ; ces cas de figure montrent le caractère non arbitraire du format *DétPoss+N* et constituent un argument en faveur de son idiomaticité contextuelle.

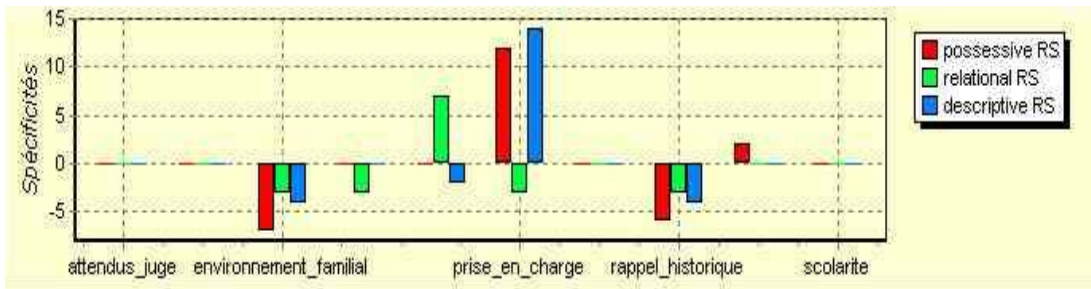
Un nombre important de SR possessifs renvoient à des attitudes, émotions et prises de position de l'enfant (ex. : *sa colère*, *ses difficultés* ; 82 occ.). Je les ai regroupés sous la bannière des SR descriptifs, dans la mesure où ils servent à présenter l'enfant ; on dresse ainsi une sorte de portrait psychologique de l'enfant. Une autre catégorie est constituée des SR évoquant des relations (ex. : *son père*, *sa mère* ; 80 occ.). Les SR purement "possessifs" sémiotisent des relations d'appartenance (ex. : *sa chambre*, *son portable*). Les SR possessifs semblent assumer des rôles évaluatifs contribuant à la cohésion argumentative du texte. Ainsi, des SR comme *sa problématique familiale incestueuse*, *sa situation de placement* et *sa construction de jeune adulte*¹³³ figent grâce au possessif un format syntaxique à valeur catégorisante et évaluative ; le possessif attache ainsi à l'enfant des critères de diagnostic situationnel.

L'emploi du possessif n'étant pas neutre d'un point de vue sémantico-pragmatique, les textes finissent par renforcer l'association entre le possesseur (le plus souvent, l'enfant) et l'objet possédé. C'est ainsi que le placement peut être vu non plus comme une action sociale mais comme une « propriété » de l'enfant. On peut formuler l'hypothèse selon laquelle les SR possessifs constituent la trace discursive d'un cadre interprétatif préfabriqué dans lequel l'enfant semble d'emblée identifié à sa situation autant psychofamiliale qu'institutionnelle (placement).

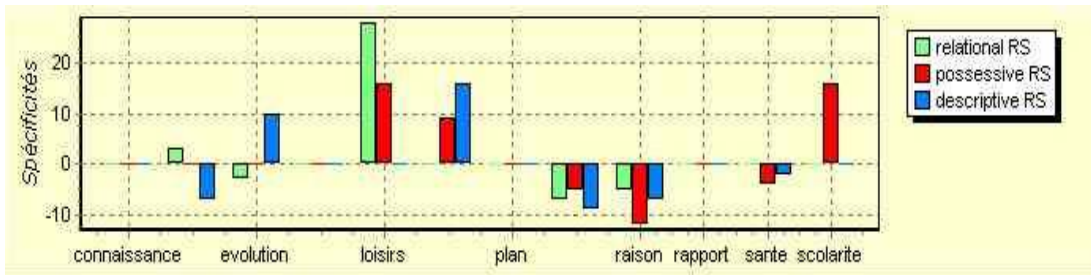
On note par ailleurs que certains types de SR possessifs sont spécifiques à certaines rubriques – à l'instar des SR possessifs et descriptifs dans la rubrique « Prise en charge » dans le premier graphique ci-dessous –, tandis qu'ils sont quasiment absents dans d'autres rubriques, comme « Attendus du juge » ou « Scolarité » :

¹³² Même si cette posture peut être quelque peu contradictoire par rapport à la nature de la mesure sociale elle-même.

¹³³ N'apparaissant qu'une fois avec ce type d'expansion du nom.



GRAPHIQUE 4.1A. SPÉCIFICITÉS DES SR POSSESSIFS DANS LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DES RAPPORTS.



GRAPHIQUE 4.1B. SPÉCIFICITÉS DES SR POSSESSIFS DANS LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DES RAPPORTS.

4.2.4. ÉVOLUTION DES SR POSSESSIFS ENTRE LE PREMIER ÉTAT D'ÉCRITURE ET LE TEXTE FINALISÉ

Les SR possessifs sont parmi les plus fréquents du corpus. Les sondages textométriques montrent cependant qu'ils relèvent moins de la trame pré-établie des rapports que des stratégies d'exposition de la situation. Ainsi, dans les 3-4 premières versions, la spécificité du déterminant possessif de 3^e personne (le plus fréquent dans le corpus, voir plus bas) est négative, c'est-à-dire que, compte tenu de la fréquence dans l'ensemble des versions, on aurait attendu davantage d'occurrences dès les premiers brouillons. C'est à partir des états 4-5 que les segments possessifs deviennent saillants, en multipliant leur fréquence.

TABLEAU 4.2. SPÉCIFICITÉS DES DÉTERMINANTS POSSESSIFS DE 3^{ÈME} PERSONNE AU FIL DES 16 ÉTATS D'UN RAPPORT ÉDUCATIF.

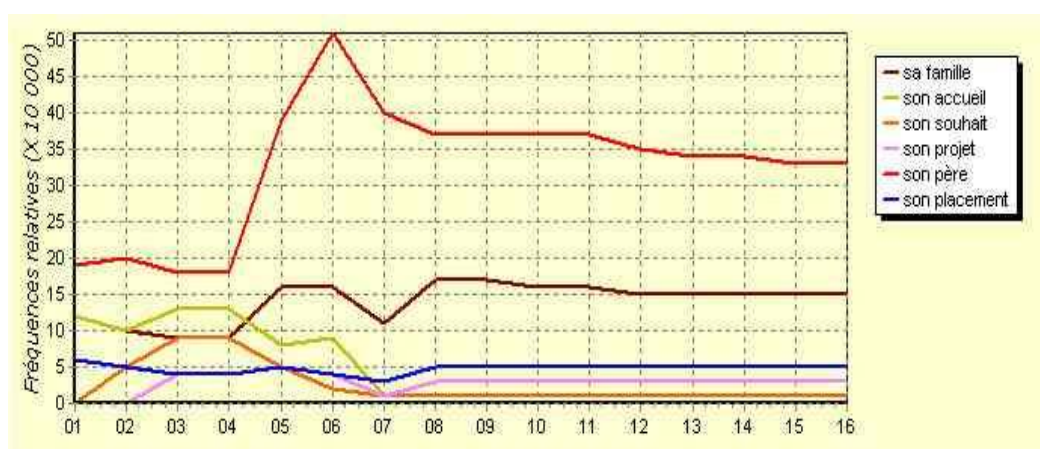
Etats	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Déterminants																
ses	1	4	6	6	19	26	34	41	41	42	42	47	51	51	51	51
	(-5)	(-4)	(-3)	(-3)												
son	8	12	17	18	51	64	81	78	78	78	78	80	84	85	85	85
	(-4)	(-4)	(-3)	(-3)												
sa	4	9	13	15	32	42	56	57	57	59	59	59	60	60	60	60
	(-4)	(-3)	(-2)													

Les SR possessifs présents dès la première version dans les trois rapports examinés focalisent moins sur l'enfant, qui n'est souvent pas le possesseur et, lorsqu'il l'est, il n'est ni l'Agent ni l'Expérimenteur de la relation sémiotisée. Des SR comme *son accueil & son placement* accentuent d'ailleurs ce rôle passif. Les SR possessifs présents dès les trois premiers états des rapports sont *Son accueil, son placement, [vivre chez] son père, sa famille [d'accueil], sa scolarité, ses enfants, maintenir son accueil du jeune au moment de*

son orientation au. Cette particularité est due en grande partie à l'évolution linéaire des états, partant des premières rubriques des rapports qui relatent l'accueil de l'enfant au sein de la structure et l'historique de la mesure de placement.

Au fil de l'écriture, de nouveaux SR possessifs émergent, et font l'objet d'un travail de réécriture relativement régulier qui affecte le SR dans son unité, rarement la tête nominale et quasiment jamais le possessif lui-même¹³⁴.

L'évolution des SR possessifs en tant que tels n'est pas nécessairement augmentative, des fluctuations sont visibles avant une stabilisation, ce qui montre tout un travail de formulation et de réécriture les concernant. Le graphique montre bien comment le SR *son accueil*, débutant à 12 points sur l'ordonnée, décline jusqu'à approcher 0 à l'état 07; *son placement* garde en revanche la même fréquence (un peu plus de 5 unités) au fil des états. Ce sont notamment les SR *son père* (qui débute à 20 sur l'ordonnée, pour monter à 50 avant de décroître) et *sa famille* (débutant à 10 et finissant à 15 sur l'ordonnée) qui montrent tout un travail de formulation :



GRAPHIQUE 4.2. FLUCTUATION ET STABILISATION DE QUELQUES SR POSSESSIFS DANS UN RAPPORT¹³⁵ (FRÉQUENCES RELATIVES)

Le travail de réécriture affectant les SR possessifs semble dévoiler une véritable stratégie discursive. Ainsi, certains sont orientés vers une évaluation de la situation et étiquettent des indices normatifs. On notera, à titre d'exemple, l'emploi dans la conclusion et la modification du SR *ses capacités* → *ses difficultés*; le dernier choix révèle des spécificités propres au genre rapport éducatif (cf. Veniard 2011).

(1)

- a) Il nous montre dans ses comportements
- b) Ce qui nous préoccupe quand à ses attitudes de futur majeur sur ces questions
- c) Conclusion Bertrand¹³⁶ ne nous a pas montré **ses capacités** à élaborer un projet → Conclusion Bertrand nous a montré **ses difficultés** à élaborer un projet (dossier (5))

D'autres exemples montrent comment le possessif s'impose. Ainsi, toujours dans le dossier (5), c'est l'ajout de fragments de texte au niveau de la version 2 (pour *sa situation...*) et de la version 5 du rapport (pour *sa problématique...* et *sa construction...*) qui fait émerger ces

¹³⁴ La stabilité des structures possessives se vérifie également au niveau des données processuelles, les jets textuels (séquences langagières produites à l'écrit entre deux pauses) contenant des possessifs faisant rarement l'objet de modifications, le possessif restant stable une fois introduit dans le texte.

¹³⁵ Les versions du rapport apparaissent sur l'axe horizontal (abscisse), tandis que la fréquence des SR est visible sur l'axe vertical (ordonnée).

¹³⁶ Les rapports ont été anonymés ; tous les noms propres cités dans le corpus de rapports éducatifs sont des noms d'emprunt.

SR dans le cadre de tournures disposant de toutes les caractéristiques d'un figement discursif révélateur d'attentes et de contraintes socio-discursives : *sa situation de placement, sa construction de jeune adulte*.

L'exemple des SR possessifs permet de formuler des pistes quant aux parcours de construction de l'unité sémantique du texte. En mettant en exergue un format discursif sensible à la place accordée à l'enfant, on voit comment se construit progressivement un discours évaluatif s'efforçant à intensifier la focalisation sur l'enfant.

4.3. MACRO-SEGMENTATION LONGITUDINALE¹³⁷ : RÉÉCRITURE DE SEGMENTS ET CONSTRUCTION DU SENS

L'exploitation du corpus d'états successifs des rapports éducatifs dans le cadre du projet ANR Écritures a impulsé des études longitudinales ancrées dans la génétique textuelle pour ce qui est des observables – segments détachés de la textualité par les opérations de réécriture (segments effacés, déplacés, ajoutés, substitués, substituants...) – et dans la linguistique du discours pour ce qui est de leur description (**docs 37, 49, 55, 56**). Relevant des processus d'actualisation, de révision et de reformulation propres à l'écriture, ces opérations s'inscrivent dans une activité métadiscursive, comme le note C. Doquet (2011). Cette démarche impose en partie les catégories d'objets linguistiques sur lesquels porte l'analyse : seules les formes soumises à la réécriture sont dès lors prises en compte, même si des contextualisations à empan plus ou moins large restent possibles.

Une première étape du travail a visé à l'identification des séquences homogènes et non homogènes à travers la comparaison des états d'écriture. Des sondages quantitatifs et des analyses qualitatives ont été entrepris par la suite. Les analyses qualitatives ont porté sur des problématiques sémantiques et discursives interrogeant la construction de l'éthos institutionnel, l'intersubjectivation, l'adaptation pragmatique du texte.

4.3.1. MÉTHODES DE COMPARAISONS LONGITUDINALES DE SEGMENTS DE TEXTE HOMOGENES ET NON HOMOGENES

Une vue simultanée des écarts entre les états d'un rapport et l'application des méthodes quantitatives ont été rendues possibles grâce au logiciel Allongos, outil d'alignement des versions de texte développé par Adrien Lardilleux dans le cadre du projet ANR Écritures, sous la direction de Serge Fleury et de moi-même. Ce travail a donné lieu à un article présenté dans le cadre de *CICLing*, colloque international de linguistique computationnelle (cf. **doc 37**), auquel je renvoie pour le détail technique de l'élaboration informatique et les conditions d'évaluation empirique¹³⁸. L'alignement du corpus de rapports est exploitable en ligne, à l'URL http://syled.univ-paris3.fr/projet_anr/ecritures/allongos/alignements-allongos.html. Comparé au logiciel Edite Medite avec lequel il se partage le même segment heuristique (Fenoglio et Ganascia 2007), le programme Allongos permet d'automatiser l'alignement les états d'un texte¹³⁹ sur de multiples versions : un alignement de 42 états de texte a été testé dans le cadre du projet, mais le potentiel est à priori plus élevé, en fonction de la puissance de l'ordinateur et de la largeur de l'écran (pour permettre la visualisation des données).

¹³⁷ Avant le recueil des données numérisées et la mise en place des outils d'alignement de l'ensemble des états d'un rapport éducatif, nous avons travaillé sur des brouillons tapuscrits. Des exemples tirés de ce premier corpus figurent dans les descriptions que je propose plus bas.

¹³⁸ Le programme peut être trouvé sur la page dédiée du projet ANR Écritures : <http://www.univ-paris3.fr/allongos-221592.kjsp?RH=1295620557102>

¹³⁹ À la différence de MkAlign cité plus haut, où l'alignement a été fait manuellement, le logiciel permettant juste de reconnaître les éventuelles différences formelles caractéristiques pour chaque ligne segmentée.

En comparant les états d'un texte, Allongos fait ressortir les suppressions (marquées en rouge sur l'interface), les ajouts (en vert), les substitutions (en bleu) et les déplacements (en jaune). Le logiciel a permis également d'identifier la plupart des déplacements dans les textes. Il comptabilise par ailleurs les types d'opérations réalisées au sein d'un état d'écriture (dernière ligne du tableau) et par tranche textuelle (colonne de droite). La visualisation des opérations facilite les études qualitatives, en pistant des segments au fil des états et en observant leur évolution : suppression, lignes 42, 43 et 49 ci-dessous ; modification, ligne 46, déplacements, ligne 52 :

42				Il se pose	<i>Il se pose</i>						1 insertion 1 suppression
43				aussi à travers	<i>aussi, à travers,</i>	<i>De plus,</i>					3 insertions 1 substitution 1 suppression
44				ce sentiment	ce sentiment	ce sentiment	Ce sentiment	Ce sentiment	Ce sentiment		1 insertion
45				de «	de «	de «	de «	de «	de «		1 insertion
46				méfiance	méfiance	<i>méfiance</i>	défiance	défiance	défiance		1 insertion 1 substitution
47				»	»	»	»	»	»		1 insertion
48				la question de la gestion du désir	<i>la question de la gestion du désir</i>	<i>induit, également un besoin de tout maîtriser</i>	est une relative défense induisant son besoin de maîtriser les événements mais aussi d'une certaine manière l'autre	est une relative défense induisant son besoin de maîtriser les événements mais aussi d'une certaine manière l'autre	est une relative défense induisant son besoin de maîtriser les événements mais aussi d'une certaine manière l'autre		1 insertion 4 substitutions
49				<i>chez Anthony</i>							1 insertion 1 suppression
50					1 insertion
51						ainsi, la proposition de l'inscription au club venait à la base d'une de ces demandes.	ainsi, la proposition de l'inscription au club venait à la base d'une de ces demandes.	ainsi, la proposition de l'inscription au club venait à la base d'une de ces demandes.	ainsi, la proposition de l'inscription au club venait à la base d'une de ces demandes.		1 insertion
52				Nous percevons l'ambiguïté de ces demandes, sa capacité d'y répondre et les conflits qui peuvent en naître.	Nous percevons à travers ces demandes, l'ambiguïté dans lequel il nous place.	<i>Nous percevons à travers ces demandes, l'ambiguïté dans lequel il nous place.</i>	Sa réaction nous a placées dans une position ambiguë.	Sa réaction nous a placées dans une position ambiguë.	Sa réaction nous a placées dans une position ambiguë.		1 insertion 3 déplacements 3 substitutions
53					<i>A maintes occasions, Anthony nous a fait des demandes qu'il annule pour des raisons futiles, s'empêchant par exemple de participer à des sorties de groupes. La notion de contrôle, de maîtrise</i>						1 insertion 1 suppression
54							Anthony tente	Anthony tente	Anthony tente		1 insertion
55							d'entraîner	souvent d'entraîner	souvent d'entraîner		2 insertions
56	Néanmoins, depuis les attentes	Néanmoins, depuis les attentes	Néanmoins, depuis les attentes	Néanmoins, depuis les attentes	<i>Néanmoins, depuis les attentes</i>	<i>A la fois, ce sont les discussions</i>	les adultes sur ce terrain tant dans son quotidien sur le groupe qu'à l'école.	les adultes sur ce terrain tant dans son quotidien sur le groupe qu'à l'école.	les adultes sur ce terrain tant dans son quotidien sur le groupe qu'à l'école.		3 insertions 2 déplacements 4 substitutions
57	d'Anthony	d'Anthony	d'Anthony	d'Anthony	<i>d'Anthony</i>	<i>avec lui qui nous amènent</i>		C'est	C'est		2 insertions 1 substitution 1 suppression
58	à notre égard	à notre égard	à notre égard	à notre égard	à <i>notre égard</i>	<i>à lui faire des propositions..</i>	.	d'une certaine manière	d'une certaine manière		1 insertion 2 substitutions 1 suppression
59	apparaissent progressivement.	apparaissent progressivement.	apparaissent progressivement.	apparaissent progressivement.	<i>apparaissent progressivement.</i>	Il semble qu'Anthony	<i>Il semble qu'Anthony</i>	une façon de tenir	une façon de tenir		1 insertion 2 substitutions

FIGURE 4.3. RELEVÉ AUTOMATIQUE DES OPÉRATIONS DE RÉÉCRITURE PAR ALLONGOS.

Allongos réalise des représentations graphiques de la répartition des opérations de réécriture pour chaque séquence ou chaque état d'un rapport éducatif, comme le montre le graphique plus bas¹⁴⁰.

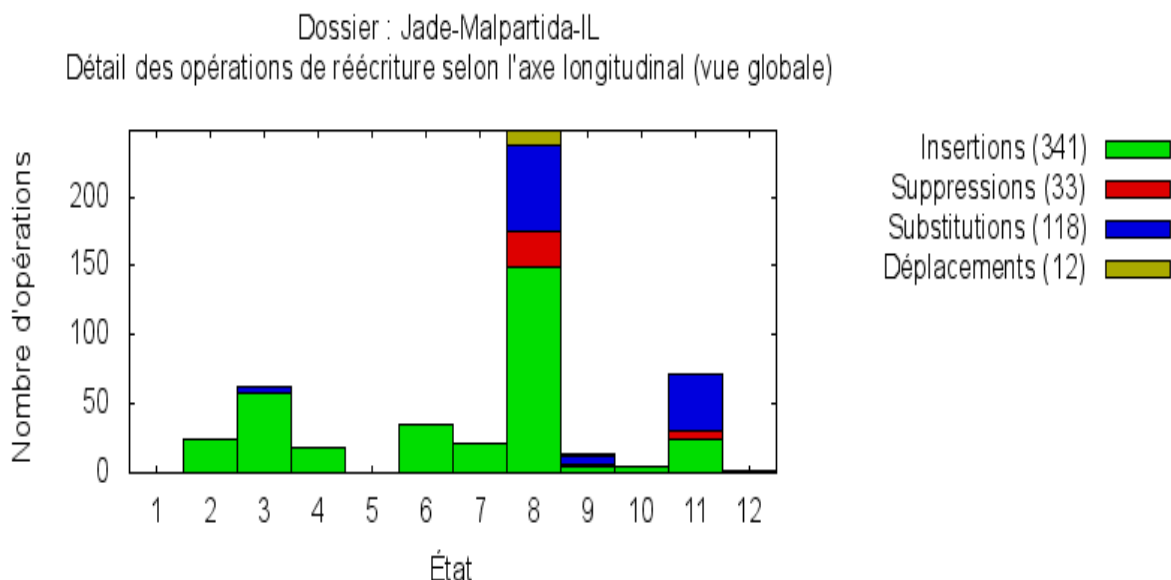


FIGURE 4.4. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE RÉÉCRITURE POUR CHAQUE VERSION D'UN RAPPORT ÉDUCATIF.

4.3.2. UN EXEMPLE DE PARCOURS D'ÉCRITURE : L'EXPRESSION DES AFFECTS ET SON ORIENTATION ARGUMENTATIVE

Dans une optique pragma-communicationnelle, la visée du texte – qui détermine aussi sa typologie – est également génératrice de contraintes.

L'expression et la représentation de l'affect constituent une constante sémantiquement pertinente dans les rapports éducatifs, les champs de la peur et de la colère étant les plus fortement représentés. Dans la continuité de mes travaux sur l'expression linguistique des affects – qui ont d'ailleurs été impulsés par l'observation des rapports éducatifs – les champs sémantiques de la peur et de la colère ont été scrutés tout au long du processus de rédaction. Une attention particulière a été attachée aux opérations de déplacement, suppression, remplacement et ajout s'appliquant aux expressions émotionnelles et à leur contexte et visant l'intensification, l'ajustement de l'aspectualité, etc. De fait, les champs de la peur et de la colère appuient l'évaluation de la situation et définissent le genre des rapports sociaux de la protection de l'enfance, comme le montre l'enchaînement ci-dessous, où les deux émotions sont évoquées dans une optique argumentative pour sous-tendre des enchaînements textuels :

¹⁴⁰ Cette fonctionnalité est fort intéressante ; on peut regretter cependant la représentation graphique relativement peu intuitive.

(2)

[D1, état1 du texte]

lignes	Émotion	Implication
27-29	En 2007, la relation entre Clara et ses grands-parents s'est dégradée. Celle-ci s'oppose à eux se montrant injurieuse et fait des crises de colère <u>que les adultes n'arrivent pas à contrôler.</u> <i>[colère/ - contrôle, + négatif]</i>	les grands-parents <u>ne peuvent plus la prendre en charge au quotidien</u>
34	De plus, Clara montre des signes importants d'angoisse et d'insécurité. <i>[angoisse de X, +négatif]</i>	ses parents <u>ne sont pas en mesure de s'en occuper</u>

Dès les premières versions, c'est l'installation du scénario COLERE -> DIAGNOSTIC PROBLEME qui est observée. Si l'on contraste l'état initial d'un texte et les états suivants, on constate que c'est la colère qui fait plus particulièrement l'objet d'un balisage dès la première version du texte. Cela semble être dû au fait que la rédaction des rapports commence souvent par l'exposition de l'historique du placement et de l'évolution de l'enfant en situation de placement, où la colère se manifeste le plus, comme le montre aussi sa sous-représentation dans les rubriques *Relations familiales*. On voit ainsi apparaître, dès la première version de certains rapports et souvent sous forme schématique, de segments elliptiques, des références à la colère de l'enfant : *la colère contenue ; gestion de l'agressivité*. Il n'y a pas d'évolution significative des marqueurs de la colère dans les états ultérieurs, mais les segments introduits vont s'étoffer comme des « thèmes » (Rastier 1995) tout à long de l'écriture en développant des rubriques entières.

L'implémentation longitudinale du scénario pragmatique [DANGER->] PEUR -> PROTECTION rend compte de la manière dont le texte du rapport s'oriente argumentativement vers la mesure de protection.

Souvent, les modifications du texte ne portent pas sur les expressions émotionnelles en tant que telles, qui font plus particulièrement l'objet d'ajouts lors d'états intermédiaires du texte, mais sur le contexte proche ou les cooccurrents des expressions émotionnelles, qui sont appelés à renforcer ou ajuster l'expression émotionnelle (*dit -> affirme*).

(3)

Il dit craindre	Il affirme craindre
de nouvelles révélations de la part de sa fille. <u>Nous entendons son souhait comme une demande de protection du service.</u>	de nouvelles révélations de la part de sa fille. <u>Nous entendons son souhait comme une demande de protection du service.</u>

[D2, E3-> E4, rubrique « Relations avec son père »]

L'aspectualité semble être un paramètre d'évaluation important dans les rapports éducatifs, affectant également l'expression émotionnelle. Ainsi, certaines révisions concernent l'ajustement de l'aspectualité, abandonnant l'aspect duratif (*être, replacer dans*) en faveur d'une dimension potentiellement ponctuelle (*se montrer, réactiver*), tandis que l'itérativité se trouve maintenue (*re-placer -> ré-activer*) :

(4)

- a) Au moment de la séparation, Thierry **est** --> **se montre** très agressif, défendu et attaquant à l'égard de son assistante familiale. Thierry peut verbaliser ses affects, ses questionnements ou colères vis-à-vis de ses parents [...]. (E5) -> (E10) [D16]

- b) Le déménagement de Me L. ~~a réplacé Annie dans de l'inquiétude~~ --> **a réactivé toutes les inquiétudes d'abandon d'Annie** (E18) -> (E20) [D19]

La révision du texte peut par ailleurs affecter l'attribution-même de l'expérience émotionnelle. Ainsi, dans l'exemple 5, c'est le scénario énonciatif qui est ajusté, en attribuant préférentiellement l'inquiétude à l'enfant.

(5)

Jade a pu dire son sentiment d'être dévalorisée par son père, qu'il ne la comprend pas et qu'elle ne fera jamais les choses assez bien à ses yeux.

Lorsque nous avons interrogé Mr P. à ce propos, nous avons pu comprendre qu'il s'agit en fait davantage **d'inquiétudes de Mr** à l'égard de sa fille. [E8]

Lorsque nous avons partagé **ces inquiétudes de Jade** avec Mr P... [E11]

L'étude du comportement longitudinal de segments de texte sélectionnés en fonction de leur champ dénotatif et des hypothèses sémantico-discursives qui peuvent être attachées à ce dernier met au jour des démarches discursives sous-tendant l'organisation textuelle en fonction des contraintes génériques relatives à la fonction évaluative des rapports éducatifs.

4.3.3. SCÈNE D'ÉNONCIATION ET DÉPLACEMENT DU POINT DE VUE

La *scène générique*, « qui assigne une finalité à l'activité de parole, des rôles à ses acteurs, et prescrit ses circonstances (lieu, moment...) » et la *scénographie*, qui renvoie à « la situation à partir de laquelle le locuteur prétend énoncer, qu'il construit à travers son énonciation » (Maingueneau 2014 : 78), déterminent des évolutions longitudinales au fil des états d'écriture des rapports éducatifs.

4.3.3.1. L'ETHOS INSTITUTIONNEL

Le rapport entre institution et « usagers » relève d'un modèle à la fois préconstruit et négociable qui détermine sous certains aspects la production des discours au sein de l'institution. On peut parler d'*ethos institutionnel* – ou « présentation de soi », dans les termes de R. Amossy (2010) : image que l'institution construit d'elle-même et normes de fonctionnement qu'elle se donne – qui se reverse naturellement dans l'ethos discursif et se solde par des choix contraints de formes linguistiques, de contenus et de focalisations. Cet ethos institutionnel intègre également la représentation de ce qu'est/doit être l'« usager » concerné, et rejoint en cela la question des attentes sociales évoquée plus haut.

En tant qu'il met en place des communautés gérées par des contraintes éthiques, l'ethos constitue une prémisses pour la spécialisation d'un discours tout en fournissant les clés d'accès et de lisibilité. Pour ce qui est des discours académiques, N. Fairclough (1993) signale par exemple leur *marketisation*, qui peut constituer un cadre interprétatif de certains écrits universitaires (cf. **doc 21**). M.F. Capucho (2006) évoque les représentations de la fonction de l'institution éducative et du profil du citoyen (usager ? client ?) qu'elle est amenée à former ; elle étudie dans cette optique l'usage des injonctions dans la classe et leur fréquence dans la perspective du passage d'un modèle hiérarchique à un modèle égalitaire. Ces mêmes principes de configuration d'un ethos institutionnel peuvent être plaqués sur l'institution de la protection de l'enfance, qui doit nécessairement établir les mêmes cadres de fonctionnement et mettre en place les tracés discursifs qui vont avec. La démarche longitudinale permet de relever des opérations de réécriture visant à construire

un ethos institutionnel spécifique, par le biais d'une extrapolation du point de vue effaçant la subjectivité du scripteur¹⁴¹.

Dans l'extrait 6, la substitution du collectif *équipe* à *éducateur* et d'un prédicat plus volontariste à un prédicat plutôt neutre contribue à configurer une certaine représentation de l'institution de protection de l'enfance et de son fonctionnement :

(6)

Pourtant, ~~un éducateur se rend disponible~~ chaque soir pour les leçons. → Pourtant, l'équipe se mobilise chaque soir pour les leçons. (c2, dossier 1 synthèse, états 29→30)

Dans le même ordre d'idées, la plupart des substitutions dans l'extrait ci-dessous ont pour effet de déplacer la focalisation du travailleur social vers l'extérieur, dans une dynamique inversant la vectorialité relationnelle (*amènent* -> *poussent*; *venir en* -> *reprendre*) ; le scripteur se retranche en quelque sorte derrière le cadre institutionnel et limite l'implication personnelle (exemple 7) :

(7)

- a) Il a pu, ainsi, ~~s'interroger sur~~ les raisons de son placement → Il a pu ainsi **interroger** les raisons de son placement
- b) ~~A nous d'être~~ attentif au moment de mettre un terme avant que ce moment privilégié ne dérape. → Mais **il faut** rester attentif et mettre un terme avant que ce moment privilégié ne dérape.
- c) Tous ces points ~~amènent~~ Simon dans une attitude d'évitement → Tous ces points **poussent Simon** dans une attitude d'évitement (Cars., tapuscrit)
- d) pour ne pas ~~venir en~~ → pour **ne pas reprendre** 1 stage (M, tapuscrit)

Ces stratégies produisent également des formules spécifiques, du type *interroger* *X^{non humain}*, comme l'atteste le début de l'extrait ci-dessus, en modifiant la participation énonciative et le positionnement évaluatif de l'enfant¹⁴².

4.3.3.2. L'ADAPTATION AUX DESTINATAIRES MULTIPLES

La loi de 2002 (2002-304) ouvre aux familles l'accès aux textes des rapports établis dans le cadre des mesures de protection de l'enfance, ce qui met les scripteurs de ces rapports face à des contraintes paradoxales, devant répondre à la fois aux normes sociales dont le juge est le garant, et aux impératifs d'une relation de confiance avec la famille (cf. Rousseau 2008). Les opérations de réécriture portent alors sur des marques énonciatives, ou bien proposent des substituts dont le sens indique un mouvement opposé à celui originellement évoqué. On peut se demander si de telles réécritures relèvent d'un processus d'extériorisation du discours (cf. **doc 49**), adaptant un texte écrit d'abord pour soi-même (les versions incipientes des rapports) à la réception par l'Autre. La réécriture des certaines séquences du texte semble être directement déterminée par la présence de destinataires multiples, et notamment par la possibilité accordée à la famille à consulter les rapports éducatifs (ex. 8) :

(8)

~~Son père est peu présent, également dans son discours.~~ → Simon évoque peu son père. (Cars., tapuscrit)

Dans une série de cas, la réécriture propose des séquences alternatives aux formes négatives, comme le montre l'exemple 9. Les attentes de l'institution sociale sont en

¹⁴¹ Cependant, dans les séquences évaluatives ou conclusives, les opérations de réécriture peuvent également aller dans le sens de l'introduction des marqueurs de subjectivité (cf. Brunner et Pordeus 2015).

¹⁴² Des formulations similaires sont attestées dans les discours académiques.

quelque sorte mises en sourdine ; dans l'exemple cité, la description du comportement remplace les normes implicites de l'institution sociale :

(9)

Dès son arrivée, ~~il n'a pas su se montrer...~~ → Dès son arrivée, Simon s'est montré provoquant envers eux par le biais d'insultes (Cars., tapuscrit)

La réécriture du fragment suivant donne de l'épaisseur aux faits exposés dans une première version, en l'enrichissant de précisions à polarité argumentative positive (*i.e.*, les parents soutiennent et accompagnent l'enfant) :

(10)

De plus, ses parents ~~demandent régulièrement~~ des nouvelles ~~de sa scolarité~~ → De plus, ses parents **ont montré à plusieurs reprises leurs intérêts en demandant** des nouvelles et en encourageant à travailler plus régulièrement. (c2, dossier 1 synthèse, états 29 → 30)

En cela, l'évolution longitudinale des segments répond à la fois aux injonctions des guides de rédaction, qui insistent sur l'exemplification des faits rapportés en amont de toute évaluation (cf. Huyette et Desloges 2009) et à une contrainte d'objectivité qui impose à donner du sens aux faits rapportés.

4.3.4. DE L'ÉNONCIATION SUBJECTIVE VERS L'ÉNONCIATION INTERSUBJECTIVE

S'il y a bien du texte avant le texte (Fenoglio 2007), c'est-à-dire dès les premiers brouillons de rédaction, le genre discursif des rapports éducatifs impose un type de rédaction particulière pour passer du statut de notes de brouillon au statut de *texte*. L'étude des segments sans verbe dans les états incipients des rapports et de leur évolution ultérieure met en évidence des stratégies de déploiement textuel (**doc 49**). Au niveau de ces stratégies de déploiement, les compétences discursives des scripteurs relèvent plus spécifiquement d'une projection vers les attentes spécifiques au genre. Les versions intermédiaires des rapports comptent en moyenne six constructions averbales par rapport, alors que ces constructions, impropres au genre rapports éducatifs, sont totalement absentes des textes finalisés – à l'exception des titres de rubriques. L'exemple 11 ci-dessous est symptomatique des parcours de rédaction que l'on peut observer dans le corpus de rapports éducatifs. Le premier segment *La colère contenu* correspond à une note, une sorte d'aide-mémoire qui signale dès la première version un « problème », un aspect préoccupant de la situation à traiter dans le rapport. L'idée du déjà-là, du préfabriqué, du moule, nous conduit à des questionnements plus ciblés, concernant les choix sémantiques et formels et leur conditionnement. Cette stratégie d'écriture peut se manifester à des étapes diverses du processus. Dans ce rapport de synthèse comprenant 30 états, on voit apparaître *La notion de contrôle, de maîtrise* au niveau de l'état 25, qui disparaît à partir de l'état 26 au profit de *Il semble qu'Anthony ait besoin de contrôler est encore très forte...* qui devient à son tour *C'est d'une certaine manière une façon de tenir l'autre à distance...* dans l'état 29.

(11)

E1 : La colère contenu

E25 → E26 : ~~La notion de contrôle, de maîtrise~~ → Il semble qu'Anthony ait besoin de contrôler est encore très forte...

E28 → E29 : ~~Il semble qu'Anthony ait besoin de contrôler est encore très forte...~~ → C'est d'une certaine manière une façon de tenir l'autre à distance...

En comparant l'exemple 12 et l'exemple 13 ci-dessous, on peut faire la différence entre une reformulation qui transforme des constructions averbales en constructions verbales, sans autre apport particulier si ce n'est l'inversion de l'ordre des mots requise

(ex. 12), et le développement détaillé d'une structure informationnelle condensée, qui joue plutôt le rôle d'aide-mémoire pour le scripteur (ex. 13).

(12)

Bonne évolution de Damien.
Verbalisation de plus en plus
importante de ses affects, [peut être
dans l'interrogation, s'intéresse de
plus en plus à son environnement].



L'évolution de Damien est bonne. Il verbalise de plus en plus importante ses affects. [Il peut être dans l'interrogation et s'intéresse de plus en plus à son environnement]. [Dossier 20]

(13)

Appel téléphonique, départ et retour du dimanche.

Par ailleurs, les appels téléphoniques sont réguliers les mercredis. [Nous avons le sentiment que le placement est bien vécu.] Toutefois, Anthony exprime peu de choses de son quotidien au domicile tant sur ce qu'il y fait, ce qu'il y vit. Il parle surtout de ces moments privilégiés avec son père lors de dépannage. [Dossier 17]

Sans entrer dans le détail du fonctionnement et du rôle des constructions averbales dans les versions intermédiaires des rapports, il est possible d'observer des cas où les constructions averbales ne font pas l'objet d'un développement, comme en 12 ou 13, mais d'une sorte de transposition cognitive, où la modalité évaluative (interrogation, constat) prend d'autres formes, plus suggestives, moins explicites (ex. 14) :

(14)

Interrogation de l'équipe sur ses capacités d'élaboration et de compréhension sur les relations avec ses pairs. Constat d'une maturité affective faible et besoins éducatifs important. Positions éducatives fortes, vigilance sur le quotidien et constat d'une jeune pouvant se satisfaire de cet encadrement.

Annie est une jeune qui cherche à être en bonne relation avec tout le monde et à toujours des difficultés à se défendre des autres ou à préserver ces espaces. Elle reste assez fragile face à des personnalités fortes et peut encore se laisser influencer. [Dossier 19]

La comparaison de l'évolution scripturale des constructions sans verbe au fil des états d'écriture des rapports éducatifs d'une part, et des transpositions scripturales du journal intime de Simone de Beauvoir vers les lettres adressées à Sartre d'autre part (ces corpus ont été analysés par Florence Lefeuvre dans **doc 49**) fait émerger une opposition entre l'écriture pour soi et l'écriture pour les autres. Dans l'écriture pour soi¹⁴³, représentée par les états intermédiaires des rapports éducatifs et le journal intime, les détails « superflus » ne sont pas mentionnés, alors que dans les lettres adressées à autrui et les versions finalisées des rapports, qui seront lues par le juge et par la famille, des détails précisant des dates, des corrélations, des implications et des modalisations diverses s'avèrent indispensables.

Les analyses longitudinales comparant des états d'écriture ont ensuite évolué vers une étude de l'écriture en train de se faire, prenant pour objet les segments de performance écrite enregistrée en temps réel. Il était en effet tentant de chercher à percer

¹⁴³ Dans le cas des rapports éducatifs, il s'agit plutôt d'une écriture « entre soi », au sein du service, qui n'est pas encore orientée vers l'extérieur.

le mystère de la boîte noire, de scruter la dynamique de la performance langagière et de tenter de la confronter au texte.

4.4. ÉCRITURE ENREGISTRÉE ET TEXTUALISATION : ANALYSE DES JETS TEXTUELS DE PRODUCTION ÉCRITE

Mes recherches les plus récentes, menées en collaboration avec Thierry Olive, psycholinguiste au laboratoire CERCA (CNRS – Université de Poitiers), appréhendent les séquences langagières produites en temps réel – *i.e.* les unités de performance écrite – comme un objet d’analyse linguistique s’inscrivant dans des problématiques plus larges concernant l’actualisation langagière en tant que subordonnée à un processus de textualisation. Un large pan des recherches menées dans cette direction fait l’objet de l’ouvrage inédit co-signé avec Thierry Olive (**doc 1**). Les pages qui suivent proposent une synthèse des articles à thématique linguistique¹⁴⁴, coécrits en grande partie avec Thierry Olive, qui s’intéressent à la problématique des unités de performance écrite (**docs 50-54**).

Le corpus d’analyse exploité dans ces derniers travaux est constitué de dix rapports éducatifs de la protection de l’enfance dont le processus d’écriture a été enregistré en temps réel grâce au logiciel d’enregistrement de frappes Inputlog (Leijten et van Waes 2006). Chaque rapport prend la forme d’un dossier d’écriture comprenant des informations processuelles (évolution progressive du texte et sa chronologie, pauses, opérations de révision) ainsi que les versions du texte arrêtées lors de chaque session d’écriture, soit entre deux et treize versions de texte avant la version définitive.

TABLEAU 4.3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU CORPUS DE RAPPORTS ÉDUCATIFS ENREGISTRÉS EN TEMPS RÉEL.

	Rapports éducatifs										
	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	Total
Nbre de sessions	13	5	13	8	9	8	4	9	9	2	80
Nbre de mots dans les rapports finaux	3223	7400	3144	3356	2841	2878	892	1239	2776	1372	29121
Nbre de segments répétés	796	628	1432	934	983	1060	113	110	754	436	7246
Nbre de jets textuels	1092	441	373	949	868	563	493	394	474	62	5709

4.4.1. DÉFINITION DES JETS TEXTUELS COMME OBJET D’ANALYSE LINGUISTIQUE

L’objet de recherche linguistique de l’écriture enregistrée est le *jet textuel*. Lors de la rédaction, les scripteurs alternent des moments de pause, sans écriture, avec des moments de transcription continue du texte. Les pauses se produisent parce que les rédacteurs n’ont plus d’information pour continuer leur texte, ou parce qu’ils doivent l’évaluer, ou encore pour des raisons purement mécaniques ou contextuelles. Les périodes de

¹⁴⁴ Les travaux portant sur des problématiques psycholinguistiques, dont Thierry Olive est le premier auteur, ne sont pas intégrés à cette présentation.

transcription correspondent quant à elles à des moments de transcription ininterrompue de séquences textuelles, que nous avons appelés *jets textuels* (le terme original anglais est *burst*, Chenoweth et Hayes 2001). Les jets textuels peuvent prendre la forme d'une lettre, d'un mot, ou d'une séquence de mots. Par exemple, l'énoncé *une cousine qui peut venir partager du temps avec elle pendant le week-end* a été produit sous la forme suivante :

(15)

[pause] *une cousine qui* [pause] *peut venir partager du temps avec elle pendant* [pause] *le*
[pause] *w* [pause] *EEK* [pause] – [pause] *end.* [pause]

Par définition, un jet textuel correspond donc à une séquence de texte produite lors d'un moment de transcription fluente séparé par deux périodes de préparation mentale du texte, c'est-à-dire par des pauses. Plusieurs contraintes liées au fonctionnement cognitif déterminent en partie les propriétés des jets textuels. Ainsi, de nombreuses pauses surviennent seulement en raison de contraintes mécaniques liées à l'écriture ou à la frappe au clavier (barre du *t*, retour à la ligne, pause entre chaque frappe) et ne sont donc pas le résultat de contraintes ou traitements cognitifs. En conséquence, il est nécessaire de distinguer un seuil en deçà duquel les pauses ne doivent pas être prises en compte. À ce jour, l'analyse des jets textuels repose généralement sur des pauses supérieures à 2 secondes, mais d'autres durées peuvent être utilisées (voir Chenu *et al.* 2014). Pour nos travaux, nous avons considéré le seuil de 2 secondes comme psycho-cognitivement pertinent¹⁴⁵.

D'un point de vue psycholinguistique et cognitif, la segmentation spontanée est soumise à des contraintes contextuelles (de processus, de linéarité, de situation de production) qui font valoir les possibles du code linguistique au niveau de la performance langagière. Mais aucune recherche n'a, à ce jour, évalué l'impact des traitements sémantiques sur la longueur, la durée, ou la nature des jets textuels. Globalement, la longueur et la qualité des jets textuels produits évoluent avec la compétence des scripteurs (pour une revue, voir Olive 2014). Les jets textuels seraient principalement contraints par le coût imposé par la production à la mémoire de travail du rédacteur. Cette mémoire, essentielle pour superviser et réguler les traitements cognitifs, est de capacité limitée et contraint donc fortement la mise en œuvre des traitements rédactionnels (Olive 2014). On peut donc penser que les différences individuelles au niveau des capacités de mémoire de travail (et/ou à court terme) chez les rédacteurs déterminent au moins en partie les caractéristiques des jets textuels, et au minimum leur longueur et la durée temporelle de production.

Par ailleurs, les jets textuels sont susceptibles de refléter des automatismes linguistiques, dans la mesure où leur production pourrait être sous-tendue par des schémas langagiers préconstruits (**doc 50**). Cela serait d'autant plus le cas lorsque la production est réalisée dans un cadre ou un contexte très figé, permettant au rédacteur d'utiliser des formes récurrentes car usuelles. De telles structures préfabriquées seraient alors récupérées en mémoire à long terme comme une seule unité. De cette optique, les préfabriqués linguistiques devraient pouvoir être transcrits en un seul jet textuel. Car, théoriquement, le recours à des formes préfabriquées a également pour conséquence de minimiser le coût des traitements cognitifs de génération du texte en les réduisant à de la récupération en mémoire à long terme, selon plusieurs auteurs (voir Wray 2002 ; Conklin et Schmitt 2008 ; Blumenthal-Dramé 2013). En somme, de multiples contraintes cognitives, situationnelles ou contextuelles, peuvent affecter les caractéristiques des jets textuels.

¹⁴⁵ (**doc 1**) explique dans le détail les conditions de ce choix.

4.4.2. LE PRÉCONSTRUIT À L'AUNE DU PROCESSUS ET DU PRODUIT D'ÉCRITURE

Dans une tentative de mise au jour des mécanismes sous-tendant la production des jets textuels, a été d'abord menée une étude comparative des jets et des segments répétés dans les versions finalisées des rapports éducatifs (**doc 50** et **doc 52**). Les segments répétés correspondent à des chaînes graphiques comprenant au moins deux formes et se répétant au moins deux fois dans un corpus (Salem 1987). Leur fréquence rend-elle les chaînes graphiques plus disponibles à la (re)production dans le processus d'écriture? Concrètement, les segments répétés sont-ils produits sous forme de jets textuels? Ces questionnements étaient également appuyés par l'hypothèse des segments répétés comme marqueurs de routinisation discursive (cf. Mayaffre 2007b, **doc 35**).

Nous avons comparé les jets textuels produits pendant la rédaction d'un texte et les segments répétés de discours, tels qu'identifiés dans la version finale du même texte. Les listes de jets textuels et segments répétés issus du corpus ont été alignées à l'aide d'un outil développé par A. Lardilleux dans le cadre du projet ANR Écritures. Il s'agit d'un script Python, permettant d'extraire les jets textuels et les SR à partir d'un ensemble de sessions de rédaction enregistrées avec le logiciel Inputlog, et de les comparer en les alignant dans un fichier HTML. L'alignement des jets textuels et des segments répétés permet de rapprocher les séquences des deux bords qui sont graphiquement proches (à 85%) ; ce rapprochement est intéressant pour le regroupement des données et le repérage des unités lexicales qui intègrent plus facilement les jets ou les séquences.

<p>... certain de la façon suivante : une place en charge éducative afin que [] soit contenu et soutenu dans ses apprentissages." La mesure de placement a été reconduite en 2010 et judiciairisée en juillet 2011 en raison des observations inquiétantes quant aux conditions d'accueil au domicile maternel . [] était absent car l'audience a eu lieu en urgence et le jeune se trouvait en colonie de vacances. La demande de judiciairisation de la situation a été justifiée par l'observation d'une agitation régulière du jeune. [] montrait une grande sensibilité aux mouvements du groupe. L'agitation a été ponctuée par de nombreux passages à l'acte (violence, opposition aux adultes, pas ou peu d'accès à la parole). Nous avons noté que le jeune éprouvait de</p> <p>6:32.810 12.122 Actuellement, [] se rend 6:50.517 8.143 chez sa mère le samedi 7:04.369 5.336 après-midi. 7:13.792 45.911 [] a toujours besoin de vérifier s'il y est bien attendu. c'est pourquoi il demande à téléphoner à sa mère quelques jours. 8:05.288 21.294 De ce fait, il peut être moins envahi par les difficultés familiaux 8:31.449 2.886 alles 8:39.764 51.200 dans la semaine mais ces</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Occ. SR</th> <th>Segment répété/burst</th> <th>Occ. burst</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0 0</td> <td>.</td> <td>52 52</td> </tr> <tr> <td>21 18</td> <td>Il a</td> <td>0 0</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>il n'a</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>14 6</td> <td>[] se</td> <td>0 0</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>[] est</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>[] peut</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>[] suit</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>13 11</td> <td>à la</td> <td>0 0</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>à le</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>12 10</td> <td>a été</td> <td>0 0</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>pas été</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>12 5</td> <td>le jeune</td> <td>0 2</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>du jeune.</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>de jeune</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>un jeune</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>jeune</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>12 8</td> <td>sur le</td> <td>0 0</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>sur ce</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>sur les</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>11 7</td> <td>le groupe</td> <td>0 1</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>sur le groupe</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Occ. SR	Segment répété/burst	Occ. burst	0 0	.	52 52	21 18	Il a	0 0	3	il n'a	0	14 6	[] se	0 0	3	[] est	0	3	[] peut	0	2	[] suit	0	13 11	à la	0 0	2	à le	0	12 10	a été	0 0	2	pas été	0	12 5	le jeune	0 2	3	du jeune.	1	2	de jeune	0	2	un jeune	0	0	jeune	1	12 8	sur le	0 0	2	sur ce	0	2	sur les	0	11 7	le groupe	0 1	4	sur le groupe	1
Occ. SR	Segment répété/burst	Occ. burst																																																																	
0 0	.	52 52																																																																	
21 18	Il a	0 0																																																																	
3	il n'a	0																																																																	
14 6	[] se	0 0																																																																	
3	[] est	0																																																																	
3	[] peut	0																																																																	
2	[] suit	0																																																																	
13 11	à la	0 0																																																																	
2	à le	0																																																																	
12 10	a été	0 0																																																																	
2	pas été	0																																																																	
12 5	le jeune	0 2																																																																	
3	du jeune.	1																																																																	
2	de jeune	0																																																																	
2	un jeune	0																																																																	
0	jeune	1																																																																	
12 8	sur le	0 0																																																																	
2	sur ce	0																																																																	
2	sur les	0																																																																	
11 7	le groupe	0 1																																																																	
4	sur le groupe	1																																																																	

FIGURE 4.5. ALIGNEMENT DES JETS TEXTUELS ET DES SEGMENTS RÉPÉTÉS¹⁴⁶.

La Figure 4.5 illustre un alignement des jets textuels et des segments répétés pour un seul rapport. Dans la colonne de droite, les nombres sur le bord gauche indiquent la fréquence des segments répétés, tandis que les chiffres sur le bord droit indiquent la fréquence des jets textuels.

Comme le soulignent E. Gülich et U. Krafft (1997 : 256), les structures préformées peuvent remplir une fonction sociale, en renvoyant à un savoir partagé et en renforçant

¹⁴⁶ Les données recueillies en temps réel (i.e., tous les événements textuels et chronologiques qui ont lieu au cours d'une session Inputlog) ne peuvent pas être anonymées pour l'instant. Nous cachons systématiquement les données personnelles dans les documents rendus publics.

ainsi la cohésion d'une communauté. L'intérêt des préfabriqués est celui du moindre effort, dû à l'emploi de ce qui est appris et attendu. Les travaux s'intéressant au traitement des préfabriqués se situent visiblement du point de vue de la réception (cf. Conklin et Schmitt 2008). En adoptant un point de vue en production, nous avons cherché à voir dans quelle mesure, du point de vue du processus de production, on peut rapprocher les segments répétés des jets textuels (**doc 50**).

Or, on constate qu'au niveau du processus de rédaction, c'est plutôt le contraire qui se passe : l'effort – avec les réécritures, ajustements, etc. – vise à atteindre ce qui est attendu une fois le texte finalisé. Le faible degré de similitude entre jets textuels et segments répétés (5%) montre par exemple que ces derniers sont rarement préconstruits, au sens où ils sont rarement produits dans leur forme finalisée.

Parmi les jets textuels et segments répétés identiques ou quasi-identiques se comptent :

- 1) les préfabriqués tels que les locutions et expressions figées, dont la production sous forme de jets textuels confirme de fait le statut idiomatique : *un peu, suite à, à chaque fois, du fait, à ce sujet, lors des, à plusieurs reprises, d'autre part, de ce fait, mais aussi, de plus, en effet, par ailleurs, pour autant*.
- 2) les noms propres : *Madame ChXXX, Monsieur GXXXX*. Cette catégorie est davantage ancrée dans le contexte de production, s'agissant des noms ou prénoms des enfants de la fratrie ou des parents concernés par la mesure de placement social.
- 3) les désignations des pratiques et concepts professionnels,
 - a) relatives au fonctionnement de groupe et aux relations sociales, valorisées par l'institution : *groupe de, sur le groupe, du groupe, de l'internat, sur l'internat, aux autres* ;
 - b) propres aux acteurs ou lieux de l'intervention sociale : *les éducateurs, au SAFE, en IME, par le SESSAD, de l'Orangerie, le placement* ;
 - c) relatives aux réactions des enfants, envisagées par le filtre d'une pré-analyse ou évaluation : *se réfugie dans, la question, les difficultés, les raisons, reste difficile* ;
 - d) signalant la prise en charge énonciative des scripteurs : *nous observons, nous constatons, nous avons, nous avions, nous lui avons*.
- 4) les désignations de l'enfant et de la famille, ou de leur expérience affective : *ses parents, (chez) sa mère, sa famille, (de) ses sœurs, ses inquiétudes pour, du jeune*

On est en présence de segments prêts-à-l'emploi, qui sont produits spontanément et qui se stabilisent dans les textes finalisés. En dehors de ces catégories et exemples précis, les segments répétés sont très rarement produits sous forme de jets textuels et, inversement, les jets textuels se stabilisent peu sous forme de séquences récurrentes dans le texte finalisé. D'une part, on notera qu'il s'agit d'une dynamique propre au processus d'écriture, où des segments émergent ou disparaissent au fil du processus. D'autre part, la question de l'émergence des segments répétés reste entière : s'ils ne sont pas produits sous forme de jets textuels, à quel moment et par quelle stratégie sont-ils configurés ? On peut se demander si on a affaire à des contraintes supra-textuelles, systémiques ou génériques, qui finissent toujours par créer des régularités dans un texte/discours qui répond bien aux critères définitoires, ou au résultat d'un travail d'adaptation au fil des révisions d'écriture. Le texte/discours apparaît lui-même comme une contrainte. Car, si routines il y a dans le texte finalisé, elles ne sont pas nécessairement préconstruites, ou en tout cas ne sont pas produites comme telles.

Nous nous sommes alors tournés vers une analyse constructionnelle des jets textuels, en cherchant les récurrences morphosyntaxiques et les éventuelles formes-pôles fréquentes, qui seraient révélatrices de préconstruits sous forme de patrons.

4.4.3. LES JETS TEXTUELS COMME UNITÉS STÉRÉOTYPÉES DE PERFORMANCE LANGAGIÈRE

Les jets textuels relevés dans le corpus de rapports éducatifs sont majoritairement des hapax, comptant une occurrence unique. Ils peuvent prendre la forme de segments syntaxiquement valides (*assez inquiétante*) ou de segments syntaxiquement non saturés (*Antoine a différente*). D'un point de vue syntaxique, on constate que moins de la moitié des jets (43%) emprunte un format syntaxique valide, *i.e.* qui correspond aux constituants de phrase. Il ne s'agissait pas pour autant de négliger les 57% restants, qui représentent un pourcentage important de productions langagières. Car, comme le souligne J. Deulofeu en se plaçant sur le terrain de l'oral, la rupture de cohésion syntaxique ne remet point en cause le respect de la cohérence sémantique :

[...] la notion de « fragment », terme nouvellement introduit dans les études linguistiques, n'est pas une notion descriptive, mais une façon allusive de constater l'écart qu'il y a entre la représentation que certains linguistes se font de la langue et la réalité des productions langagières. (Deulofeu 2013 : 157)

La segmentation spontanée en jets textuels à l'écrit se rapproche ainsi à certains égards des bribes décrites par C. Blanche-Benveniste (1987) ou encore de la grammaire de l'oral envisagée par A. Berrendonner (2004) : une grammaire linéaire à unités non hiérarchisées et à dynamique incrémentale¹⁴⁷.

Les analyses révèlent des séries de jets textuels qui, indépendamment de leur statut syntaxique et de leur composition lexicale, observent des formats comparables, susceptibles de jouer un rôle dans la configuration discursive ; c'est par exemple le cas des jets textuels coordinatifs, qui s'organisent notamment autour des conjonctions *et* ou *mais* et qui préfigurent la charpente du texte en y projetant des figements relationnels (voir ci-après). D'autres jets textuels sont souvent ouverts sur la droite, laissant une place vide (en fait, plusieurs places, le plus souvent) que la poursuite de l'écriture est appelée à remplir. En cela ils ont un fonctionnement proche des paquets lexicaux observés par Biber *et al.* (2004), et suivent une logique de prospection/anticipation discursive (cf. Sinclair 2004 ; Hoey 2005)¹⁴⁸. Un certain nombre de jets correspond au patron *SUJET + être/avoir* ; dans le rôle du *SUJET* il s'agit le plus souvent de l'enfant visé par la mesure sociale :

SUJET + est (ou d'autres verbes attributifs, comme *se montre plutôt, se prétend*)

SUJET + a

C'est un garçon

D'autres encore s'organisent autour de prédicats sémantiquement plus complets, mais qui restent néanmoins non spécifiés :

SUJET a pu dire que c'était

SUJET bénéficie d'une thérapie

SUJET ne veut pas perdre

SUJET nous paraît dans ces moments

SUJET a différente

SUJET a demandé

¹⁴⁷ Récemment, Sinclair et Mauranen (2006) ont tenté d'appliquer aux textes écrits les modèles d'analyse incrémentale de l'oral de D. Brazil, en se situant cependant dans une perspective de réception et non de production, ce qui ne permet pas de rendre compte de la manière dont la syntaxe se déploie spontanément à l'écrit.

¹⁴⁸ Cette dimension est développée dans l'ouvrage inédit accompagnant la présente synthèse (**doc 1**).

C'est le jet textuel récurrent *né/e le* qui illustre peut-être le mieux cette dynamique de mise en discours : ici, les jets textuels s'arrêtent au moment de spécifier la situation, à la recherche d'une information précise, telle la date de naissance, du mot et de l'image « juste », propres à la situation particulière décrite.

Comme pour compléter ces jets textuels ouverts, une autre série de jets, plus courts, a pu être dégagée :

assez authentique / plus authentique / ouvert / personnel / distincts / différent / , non jugeante / , accessible, / 'adulte / Agressif / Apparente / assez inquietantes / collectif)

Ces derniers apportent une information spécifique.

Les deux séries de jets textuels suggèrent qu'il y a une coupure entre la mise en texte des catégories descriptives ou évaluatives partagées, générales, routinières, qui relèvent d'un interdiscours facilement actualisé lors du processus de rédaction des rapports, et la formulation des descriptions ou évaluations spécifiques, caractérisant le cas particulier dont traite le rapport. Ce constat renouvelle la question du statut des routines dans la mise en discours.

4.4.4. DES CADRES COLLOCATIONNELS PRÉCONSTRUITS AUX ORGANISATEURS TEXTUELS

Étant donné que les unités linguistiques s'inscrivent dans des séries de relations prédéfinies, nous avons postulé, à titre d'hypothèse, que les unités de production écrite (jets textuels) sémiotisent en partie ces relations sous-tendant la textualisation. Nous avons identifié deux types de jets textuels qui semblent correspondre *grosso modo* à des cadres collocationnels productifs au niveau du processus de rédaction : les jets textuels coordinatifs et les jets textuels s'organisant autour d'un connecteur (**doc 51** et **doc 53**). Ces cadres collocationnels allient des contraintes combinatoires déterminées par la nature des noyaux (conjonctions de coordination, connecteurs) à des contours lâches, qui restent ouverts à des enchaînements syntagmatiques au sein du même jet textuel. Nous allons nous appuyer sur ces catégories de jets textuels pour discuter des niveaux de pré-construction d'une part, du rôle textualisant de ces segments d'autre part.

4.4.4.1. LES JETS TEXTUELS COORDINATIFS

La conjonction *et* est attestée en moyenne¹⁴⁹ dans presque 7% des jets textuels produits lors du processus d'écriture des dix rapports éducatifs, ce qui représente un total de 393 jets textuels. Un seul dossier, qui contient 62 jets textuels seulement, n'atteste pas de jet en *et* (cf. tableau ci-dessous) :

(16)

- a) **et** les résultats
- b) ces états d'agitation régulières **et**
- c) la vie quotidienne **et** ordinaire au sein d'une famille.

¹⁴⁹ Les écarts entre les dossiers peuvent se situer sur un épannage assez large, cf. 4,6% pour le dossier 8 versus 11% pour le dossier 2. Ces spécificités, qui traduisent certainement de stratégies de rédaction différentes, n'ont pas été traitées dans le détail.

TABLEAU 4.4. NOMBRE ET POURCENTAGE DE JETS CONTENANT LA CONJONCTION *ET*.

	Rapports										
	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	Total
Jets en ET	68	50	20	79	57	50	27	18	24	0	393
	6.2%	11%	5.4%	8.3%	6.6%	8.9%	5.5%	4.6%	5.1%	-	

Parmi les jets coordinatifs contenant la conjonction *et*, 225 occurrences prennent la forme de constructions binaires, actualisant un segment à gauche et un segment à droite de la conjonction, sur le format *X et Y*. Nous avons été en mesure de proposer une classification en termes de constituants relationnels pour 183 occurrences du patron *X et Y* (sur un total de 225 occurrences¹⁵⁰). Un tiers des jets met en relation des noms ou groupes nominaux :

TABLEAU 4.5. CONSTITUANTS DU PATRON *X ET Y*.

	Types de constituants					Total
	GN+et+GN N+et+N	GP+et+GP	GV+et+GV V+et+V	Adj+et+Adj ou équivalent	Propositions	
Exemple	<i>entre père et fille</i>	<i>l'endroit de l'équipe et des autres jeunes</i>	<i>a 12 ans et subit beaucoup de transformations corporelles</i>	<i>la vie quotidienne et ordinaire au sein d'une famille</i>	<i>pour tenter d'élaborer ce qui lui pose problème et ce qui l'envahit</i>	
Nombre	64	34	16	20	35	183 / 225
Pourcentage	34.7%	15.1%	7.1%	8.9%	15.6%	81.3%

La préférence des coordinations nominales peut-elle constituer un argument en faveur d'une pré-construction ? Au moins deux hypothèses s'offrent à nous. L'une s'attache au système et prédit que le coordinatif *et* relie souvent des noms, comme nous avons pu le vérifier en sondant d'autres corpus (presse, romans policiers) à l'aide du Trameur. Au vu des régularités structurelles observées, un certain degré de pré-construction faciliterait l'actualisation de jets coordinatifs de l'un ou l'autre type. L'autre hypothèse s'attache au genre et s'appuie sur le constat que les discours spécialisés marquent une préférence pour la nominalisation (cf. Kocourek 1991). Bien que s'appuyant sur ce qui est devenu une sorte de postulat définissant les discours spécialisés, cette deuxième hypothèse reste invérifiable empiriquement dans les limites du présent travail, compte tenu de l'absence de données différentielles concernant les spécificités des discours spécialisés en français. L'observation qualitative des jets *N+et+N* dans notre corpus montre que, malgré quelques nominalisations à proprement parler (*sa prise d'indépendance et ses relations*), ceux-ci renvoient plutôt au champ référentiel de la famille et de la vie quotidienne (*son linge*

¹⁵⁰ Les 42 occurrences restantes comptent des jets syntaxiquement non homogènes (*régulièrement et séparé ; au premier et 8,4/20 au second.*) ou des jets dont la composition lexico-syntaxique n'est pas aboutie (*de ce conflit et ce ; en cours et ains[i]*). La recherche de régularités potentielles dans cette série de jets reste à faire.

propre et son linge sale). Au niveau générique, la préconstruction de ces jets pourrait ainsi être sous-tendue par la dénotation.

En observant les jets coordinatifs actualisés autour de la conjonction *mais* (58 occurrences, dont 36 binaires *X mais Y*),

(17)

- a) été chagriné **mais** pas abattu
- b) **mais** qu'il en était victime

on voit que le sens de la conjonction peut attirer certains constituants et en éliminer d'autres, les noms et les verbes n'étant point représentés dans ces jets¹⁵¹ :

TABLEAU 4.6. NOMBRE ET POURCENTAGE DE JETS TEXTUELS PRÉSENTANT UN PATRON X MAIS Y.

	Types de structures					Total
	GN+et+GN N+et+N	GP+et+GP	GV+et+GV V+et+V	Adj+et+Adj ou équivalent	Propositions	
Exemple		<i>régulièrement au travers des moments de retour en week-ends ,mais aussi lors de rendez- vous</i>		<i>[...] se montre plutôt indifferent mais pas attaquant. [...]</i> ¹⁵²	<i>Ille semble avoir beaucoup d'amis mais les relations sont très fluctuantes</i>	
Nombre	-	1	-	2	10	13
Pourcentage	-	2.8%	-	5.6%	27.8%	36.1%

Les disparités et les préférences structurelles des jets coordinatifs, corrélées à la proportion de ces derniers, suggèrent que c'est plus particulièrement un type de relation référentielle et discursive qui est préconstruit.

Nous pouvons nous référer ici aux notions de prédiction ou de prospection, définies par J. Sinclair (2004), et considérer les jets textuels coordinatifs comme des porteurs de schémas relationnels préconstruits aussi bien au niveau du processus de rédaction que dans le texte finalisé. En amont, d'autres déclencheurs comme les constructions en *entre* (*X et/mais Y*) créent des attentes relationnelles et préparent ainsi la place aux jets textuels.

Dans une optique différente, mais tout aussi instructive, on notera que les cooccurents du coordonnant *mais* dans les textes finalisés comptent :

- une proportion élevée de verbes modaux (sur 11 verbes on en compte 5 occurrences : *peut, pouvait, semble, souhaitait, devrait*), attributifs (*reste, semble*) et des verbes de parole ou intellectuels (*verbaliser, écrire, comprendre*) ;
- des marqueurs de renforcement ou d'insuffisance, dont certains pourraient fonctionner comme des marqueurs concessifs (*aussi, sans, moins, pas*) ;
- des noms marquant une rupture (*événements, agressivité*).

¹⁵¹ Seuls 36,1% des jets ont pu être catégorisés dans cette optique, compte tenu du caractère fragmentaire des autres, qui nécessitent le recours au contexte d'actualisation.

¹⁵² Pour les deux occurrences des jets *Adj+mais+Adj* on notera la négation du second adjectif, négation qui marque la réponse à une attente interprétative confirmant ou infirmant certains clichés psy.

Dès le processus de production écrite, on compte déjà, parmi les jets textuels en *mais*, 13 occurrences à valeur de renforcement ou d'atténuation contenant *mais aussi*, *mais également*, *mais à la fois*, *mais en même temps*, dont 3 occurrences de *mais aussi*. S'ajoutent cinq occurrences d'emploi polémique (ex. : *se montre plutôt indifférent mais pas attaquant*). On peut ainsi confirmer la présence de ces schémas à potentiel argumentatif dès les premiers jets des rapports.

4.4.4.2. LES JETS TEXTUELS AUTOUR D'UN CONNECTEUR ET LES ROUTINES SCRIPTURALES

Les jets textuels organisés autour d'un connecteur prennent la forme de segments de phrase graphique articulés par un point et un connecteur (exemples 18 a-c ci-dessous) ou de segments débutant par un connecteur qui lance une phrase :

(18)

- a) proche du domicile familiale. **Bienque** séparer
- b) s'interrogeait sur la judiciarisation. **Ainsi**, il
- c) été reçu également, évoquant ses difficultés avec beaucoup de lucidité et notamment le bienfait des soins mis en place. **Parallèlement**, elle pouvait évoquer le vide d'être à distance des organisations familiales.
- d) **Dernièrement**, nous avons retrouvé des armes factices de p
- e) **En attendant** lors des entretiens Il mélange le linge propre et le linge sale ce qui en terme
- f) **Ainsi**, il ramène des tableaux ou

Nous avons analysé les jets textuels construits autour de connecteurs à la lumière des propositions de L. Perrin (2011 : 83), selon lequel le figement, qui concerne « l'établissement graduel de tout ce qui est préconstruit dans le langage », serait à appréhender d'abord à « un niveau sémantico-pragmatique, indépendamment des restrictions syntaxiques qu'il fait subir ». L'auteur considère que l'ensemble des marques énonciatives, discursives et même grammaticales relèvent d'une forme de figement « insensible au sujet parlant », ce sont des marques spécialisées conventionnelles (Perrin 2011 : 88-89). Ainsi, en assimilant les connecteurs – à côté des formules énonciatives, des préfixes modaux ou performatifs, ou encore des adverbes de phrase, à des formules –, il précise que les « formules sont des symptômes conventionnels et donc des formes linguistiques, issues diachroniquement d'un comportement stéréotypé associé à une forme de routine énonciative et finalement de figement formulaire » (Perrin 2011 : 87).

Nous avons retenu en ce sens la notion de routine interprétative déclenchée par l'énonciation de l'expression, à laquelle nous ajouterions un pendant processuel : l'inscription d'un connecteur est sous-tendue par une routine scripturale et engendre des formats-types aux niveaux sémantique, syntaxique et textuel.

5. CONCLUSIONS. LE TEXTE COMME CONSTRUCTION

Au final, en me penchant sur le processus de textualisation, j'ai réintroduit dans le parcours analytique de la linéarité tout en gardant la segmentalité, en quelque sorte. Ce regard « à l'envers » permet de valider, du moins en partie, la démarche interprétative délinéarisante : si des unités de performance élémentaire, comme les phrases sans verbe, mettent des jalons d'élaboration textuelle, les segments de texte synthétisent, implicitement et au-delà de leur mise en série tabulaire, des possibles sémantiques et relationnels. Cela peut être trompeur aussi, mais nous parlons bien ici de masses quantitatives, d'observables statistiques donnant une vision d'ensemble.

L'ouvrage inédit (**doc 1**) détaille plusieurs démarches d'analyse linguistique des jets textuels. La description porte sur plus de 12 000 jets textuels issus de l'enregistrement en temps réel des sessions de rédaction des dix rapports éducatifs mentionnés ci-dessus et

de dix dossiers académiques rédigés par des étudiants de Master. Dans la continuité des positionnements épistémologiques et heuristiques exposés plus haut, l'analyse linguistique des jets textuels vise à les contextualiser en tant qu'unités de production du texte s'inscrivant dans une unité forme-sens à plusieurs niveaux analytiques.

Nous avons ainsi cherché les régularités formelles, sémantiques et relationnelles susceptibles de récupérer leur statut linguistique. D'emblée, la lecture de ces régularités a été inscrite dans la dynamique incrémentale du flux de production écrite, ce qui a rendu saillantes les bornes des jets textuels, et plus particulièrement la borne droite, en tant que point d'articulation avec les jets suivants. Les retours en arrière qu'imposent les révisions constituent des interventions sur le déjà-là topologique – l'espace du texte déjà construit, avec ses éventuelles imperfections – et de ce fait interrogent les conditions de cohésion entre les jets de révision et le contexte (droit et gauche) qui les accueille.

Dans une première lecture, les jets textuels sont envisagés comme des ressources d'amorçage projetant des suites grammaticalement et sémantiquement cohérentes, en vertu de relations de dépendance inhérentes à la mise en fonctionnement du langage. Plusieurs séries de jets textuels sont constituées de séquences incomplètes ou non finies, dont la borne droite engage un schéma syntagmatique projetant sur le jet textuel suivant une attente de complétion (ex. : *La confrontation entre le loup-garou et l'agneau est*). Lorsqu'un jet de révision intervient, il ne modifie généralement pas la nature du constituant, même s'il peut modifier l'ordre des dépendances à l'intérieur du constituant (ex. : *le genre -> les caractéristiques du genre*). Des prépositions, des déterminants, des verbes-copules installent ainsi des schémas syntagmatiques qui sont grammaticalement transcendants mais qui peuvent être sémantiquement spécifiques à un genre discursif (ex. : *selon J.-M. Adam (DA) vs depuis le 21/10/2008 (RE)*). Des schémas syntagmatiques sous-tendant l'incrémentalité de l'actualisation, des patrons morphosyntaxiques jetant les bases de constructions ou de motifs discursifs, des anticipations et des ajustements d'ordre divers sont ainsi mis au jour et montrent des dynamiques régulières du processus de textualisation.

En déplaçant l'angle de vue des relations de dépendance vers les relations de complétion, la grille de lecture fonctionnelle met au jour une tendance à faire passer la frontière entre les jets textuels séparés par des pauses d'au moins 2 secondes au point d'articulation entre déterminé et déterminant, ou spécifié et spécifiant. On voit ainsi s'enchaîner des jets textuels formulant le complément d'un nom, d'une préposition ou d'un verbe et apportant ainsi une particularisation.

Dans un mouvement inverse, nous avons tenté de montrer qu'il existe des forces garantissant l'unité des jets textuels ; nous nous sommes ainsi attachés à la description des jets textuels en tant qu'unités potentiellement signifiantes qui agglomèrent des éléments autour d'un attracteur de jonction. Cet attracteur peut sémiotiser une relation (espace entre deux mots liés d'une manière ou d'une autre, signe de ponctuation forte, marqueur de coordination) ou une organisation sémantique au niveau textuel (connecteur, anaphore, coordination).

Enfin, nous avons cherché à saisir les niveaux de préconstruction qui caractérisent le processus de textualisation en opérant plusieurs aller-retours entre les données processuelles d'une part et les textes finalisés d'autre part. Le texte apparaît comme le produit de schémas syntagmatiques préconstruits qui mettent en place des patrons syntaxiques, de constructions et de motifs discursifs organisant des dominantes sémantiques, des séquences d'enchaînement structurant sa forme et son sens. Il est aussi le produit des multiples jets textuels dont on peut saisir les dynamiques longitudinales dans la temporalité du processus d'écriture. Par ailleurs, l'écriture des textes ayant constitué nos corpus ne part jamais d'une page blanche, ayant profité de réunions de travail (pour les rapports éducatifs) ou de séminaires de préparation (pour les dossiers

académiques) facilitant l'ancrage du processus de textualisation dans le champ interdiscursif adapté.

L'ensemble de ces régularités montre que la performance langagière écrite est sous-tendue par des logiques constructionnelles, l'actualisation se logeant dans des formats préconstruits qui sont non saturés dans plus de la moitié des cas, laissant ainsi la place à l'actualisation d'unités contextuellement adaptées. On peut également observer de près la mise en place des contraintes langagières en tant que manifestations du contexte.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Au terme de ce parcours qui est un autre début, j'ai connecté des objets de recherche textuels à des méthodes d'analyse sémantique que j'ai développées pour traiter des noms propres et, plus particulièrement de l'expression des affects. Je me suis située dans une dimension fondamentalement fonctionnelle (énonciative, communicationnelle, etc.) des langues. Certains objets ou trajets de recherche mettent d'ailleurs en avant l'Autre, l'inexorabilité de l'altérité et de l'intersubjectivité : l'Autre comme décideur ou régulateur dans la nomination propre, l'Autre comme source empathique dans l'expression des affects, l'Autre comme contrôle sous-jacent dans la production discursive...

En termes de cumulativité, il me semble que c'est moins l'accumulation que la convergence qui caractérise mes recherches. Ainsi, certains de mes travaux antérieurs ne sont pas nécessairement déployés mais plutôt réinvestis dans des travaux plus récents, nourrissant le souci de transversalité qui sous-tend la démarche analytique.

Parmi les objets et les problématiques sur lesquels j'ai pu travailler, il y en a néanmoins quelques-uns qui sont transversaux.

Les réflexions sur les corpus prennent deux formes différentes : comme des préalables aux analyses, permettant d'interpréter et de discriminer des usages et comme des théorisations visant à la fois à encadrer et à justifier certaines démarches analytiques. Dans les deux cas, il me semble que l'on se situe dans une démarche d'appui à la recherche.

Une transversalité méthodologique concerne la nécessité de comptabilisation des données, face à une linguistique de l'usage n'ayant pas de véritable ambition statistique. Qu'il s'agisse de comptages manuels ou d'analyses quantitatives outillées, c'est là une démarche qui prend la mesure des limites des résultats obtenus, mesurés et mesurables dans un espace-temps donné et obéissant à des contraintes interprétatives locales. La mesure de ces limites n'empêche pas d'avoir des intuitions dont on espère que certaines au moins puissent se valider à une plus large échelle.

Le recours à la comparaison – entre langues, genres discursifs, corpus – s'ancre dans les mêmes convictions méthodologiques et épistémologiques, qui me font penser que le contraste fait mieux ressortir les invariants, le cas échéant.

La problématique des constructions traverse également mes travaux, entre la recherche des régularités formelles d'une part (structure morphologique des noms de pays ; constructions syntaxiques et rôles sémantiques qu'ils assument ; séquences ou schémas récurrents dans les rapports éducatifs...) et l'étude des possibilités fonctionnelles des constructions d'autre part (formules construites autour des noms de pays, énoncés allocentrés exprimant des émotions, patrons morphosyntaxiques et motifs discursifs dans le processus de textualisation).

Si je me hasardais à formuler d'une manière rapide et concise l'unité et la cohérence de l'ensemble de mes travaux, qui portent sur des objets et sur des corpus divers, je dirais que j'ai tenté de saisir deux mouvements linguistiques qui constituent les versants de la même interface : le *déploiement* et l'*agrégation*¹⁵³.

¹⁵³ Ces deux mouvements ne constituent pas une découverte. Plusieurs auteurs y ont prêté attention, à des niveaux différents. On peut mentionner le concept de synthèse chez Bally (1965), qu'il définit vis-à-vis de la linéarité : « Notre définition est la suivante : *La synthèse est l'ensemble des faits linguistiques contraires, dans le discours, à la linéarité, et, dans la mémoire, à la monosémie.* Inversement, *une forme est d'autant plus analytique qu'elle satisfait aux exigences de la linéarité et de la monosémie.*

Les signes sont linéaires lorsqu'ils se suivent, sans se compénétrer, sur la ligne du discours. Il y a non-linéarité, ou *dystaxie* [Du grec *du-*, désignant un état anormal, et *taxis*, « alignement, ordre »] dès que les signes ne sont pas juxtaposés, lorsque, p. ex., un signifiant contient plusieurs signifiés,

Le déploiement, c'est la capacité des unités linguistiques à développer des éventails épais d'emplois et valeurs sémantiques, à l'instar des noms de lieux habités ou des anthroponymes historiques, à l'instar aussi des termes d'affect, dont les noms psychologiques déverbaux. Jusqu'aux déploiements textuels, notamment dans le processus de textualisation enregistré en temps réel, mais également dans les séquences de tweets précédées d'un mot-dièse. L'agrégation – qu'il s'agisse d'agrégation mémorielle ou d'agrégation constructionnelle (linguistique, donc) – est toujours un appui de ces déploiements. L'agrégation constructionnelle, notamment, sert aussi bien d'outil de condensation (dans le cas des figements plus particulièrement) que de parcours de reconnaissance d'une valeur sémantique.



Il m'est arrivé, dans mon enfance, de tisser des kilims avec mon arrière-grand-mère ; il fallait nouer les fils pour « remplir la trame » de toutes ces couleurs qui attendaient. La synthèse de mes travaux de recherche me rappelle cette expérience lointaine, où des fils étaient choisis et mis ensemble, pour au final se tisser ensemble ou en parallèle et ainsi « faire le dessin ». Restent des vides et des fils orphelins ou escamotés, mais c'est sans doute parce que je n'ai pas fini de tisser, et que le dessin n'en finit pas d'évoluer.

Je compte garder, pour les travaux à venir, le même souci pour le global ET le local. Il me semble que c'est en mettant en regard les deux versants que l'on saisit le mieux les objets de recherche. La dimension contrastive – mise en contraste de genres discursifs, de langues, de registres ou d'époques – m'apparaît comme particulièrement profitable pour l'identification des traits descriptifs pertinents et pour leur inscription dans un ensemble caractérisant : il s'agit ainsi de rapporter les formes linguistiques aux régularités d'usage, aux langues en tant que systèmes et au langage en tant que faculté cognitive humaine. Il va sans dire qu'une telle entreprise dépasse le cadre d'un travail personnel qui ne prétend pas appréhender la totalité de ce vaste programme : il convient de le comprendre comme un principe heuristique. Il en est de même pour les navigations interdisciplinaires, à la fois risquées et nécessaires. En effet, les objets de la linguistique sont par essence multimodaux, et le positionnement fonctionnaliste interroge les périphéries de la discipline telle qu'elle s'est constituée au cours du dernier siècle.

L'approche longitudinale de l'écriture enregistrée, ayant pour objectif l'étude du processus de textualisation, ouvre un grand chantier pour les années à venir. L'ouvrage inédit (**Doc 1**) accompagnant cette synthèse n'épuise point la problématique. La vue d'ensemble qu'il propose m'a permis de fixer quelques jalons méthodologiques qu'il s'agit d'exploiter et d'enrichir par des approfondissements sur les deux corpus déjà abordés, les rapports éducatifs et les dossiers académiques, et par l'analyse de nouveaux corpus.

Les approfondissements prendront au moins deux voies.

Une première voie concerne l'identification et l'évaluation des unités de performance écrite. Le choix de seuils de pause diversifiés, qui a cours depuis un certain temps déjà dans les études de l'oral et qui commence à s'appliquer de plus en plus en psychologie cognitive, devrait permettre la sélection d'unités d'analyse plus précises. À partir de là, la question de la performance langagière prend toute son ampleur. En effet, les linguistiques fonctionnelles, les linguistiques des usages et autres linguistiques des discours et des corpus ont pour habitude de revendiquer la performance comme objet de toutes leurs attentions, par opposition à la compétence idéalisée de Chomsky et en faisant

comme dans le français *va !*, où une seule syllabe renferme l'idée d'*aller*, celles d'*impératif* et de *deuxième personne*, ou lorsqu'un signifié est représenté par plusieurs signifiants, comme dans *nous aimons*, où l'idée de première pluriel est exprimée deux fois ; ou encore quand les parties d'un même signe sont séparées : *elle a pardonné : elle ne nous a jamais plus pardonné etc., etc.*» (Bally 1965 : 144)

éventuellement référence à la théorie de Hymes qui intègre une dimension d'appropriété discursive, ou à celle de Coseriu qui propose le niveau intermédiaire de la norme, synthèse des réalisations dans l'usage de ce qui est socialement fixé. Or, en récupérant la temporalité de la production écrite, les nouvelles technologies donnent accès à une nouvelle dimension performative, celle « en train de se faire ». D'un point de vue heuristique, c'est l'inverse de la parole qui est mis au jour : on avait les textes, travaillés, finalisés, éventuellement les brouillons – des instantanés de textualité figée ; là, on lève le voile sur ce qui n'était pas destiné à l'observation, le processus de mise en texte. On peut ainsi observer les unités linguistiques s'agencer et s'associer les unes aux autres d'une manière donnée, à des rythmes plus ou moins réguliers, en laissant entrevoir les schémas, des constructions, des séries de récurrences.

Cette performativité « dynamique » offre un angle de vue différent sur les unités linguistiques et les constructions qui les accueillent, à tous les paliers analytiques : syntagmes¹⁵⁴, propositions, phrases, séquences, textes.

À partir de là, deux pistes de recherche s'ouvrent.

D'une part, se pose la question de la prégnance des constructions entre le versant dynamique de la performance processuelle et le versant statique, figé, de la performance réalisée. S'il ne s'agit pas d'utiliser la performance processuelle comme aune évaluative du statut constructionnel des segments extraits des textes finalisés, la segmentation spontanée opérée par les scripteurs à des endroits stratégiques de manière régulière pourrait être informative quant à la nature des relations sémantiques et formelles s'établissant à l'intérieur des constructions. Par ailleurs, le rôle des préfabriqués et des constructions dans la productivité langagière ayant été démontré à plusieurs reprises, s'impose une réflexion théorique sur les notions de performance et d'unité de performance.

D'autre part, les jets textuels, identifiés comme des séquences linguistiques produites entre deux pauses d'une longueur significative, rencontreraient les unités d'actualisation des productions orales. Avec toute la prudence nécessaire dans le choix des corpus oraux et dans la manipulation des données, une comparaison des segments actualisés à l'oral et à l'écrit apporterait, sinon un véritable éclairage, du moins quelques pistes de réflexion concernant la nature des unités de performance et les invariants de l'oral et de l'écrit.

Une telle démarche présuppose donc de poursuivre une série de recherches sur les usages, dans la continuité des travaux que j'ai pu mener sur l'expression des émotions, les saillances sémantiques et pragmatiques des discours, les segments et les constructions dans les textes. J'ai pu ainsi observer, dans la continuité des résultats obtenus au sujet des énoncés allocentrés, que la sémiotisation des émotions apparaît comme un paramètre saillant dans la segmentation des unités de performance écrite. Or, si des études psycholinguistiques se sont intéressées à l'impact de l'expérience émotionnelle sur la production écrite, tout porte à penser que l'explication n'est pas exclusivement psychologique, mais que la sémiotisation-même des émotions entre en jeu par des schémas constructionnels qui seraient appelés à résoudre l'ambivalence des formes expressives, en sélectionnant la sémiotisation émotionnelle.

À l'inverse, l'analyse des données processuelles a pu mettre en évidence des faits qu'il serait intéressant d'étudier sur des textes finalisés. Il en est ainsi des emboîtements

¹⁵⁴ En-deçà du syntagme, l'écriture enregistrée peut révéler des données intéressantes sur les agencements morphologiques, aussi bien au niveau flexionnel, avec par exemple la production séquencée des marques du pluriel ou du féminin, que constructionnel, avec une segmentation pausale avant des suffixes comme *-ment*. Sans doute faudrait-il faire appel à des corpus plus riches afin de bien documenter ces phénomènes.

de patrons morphosyntaxiques, de constructions réalisant des valeurs sémantiques différentes à partir du même patron, et des motifs discursifs qui mettent en place des séquences d'enchaînement impliquées directement dans l'organisation textuelle. Il s'agit alors de traverser les niveaux d'analyse des données textuelles pour faire émerger des enchaînements transversaux et les régularités qui les caractérisent, avant d'envisager une approche plus déductive des données processuelles. Dans un autre ordre d'idées – mais en partant des mêmes faits – il s'agit de questionner les ruptures et les ratés d'emboîtement notamment dans le cas des scripteurs peu experts¹⁵⁵ et d'apporter quelques briques à la littérature et à l'écriture universitaire, dans la continuité des travaux antérieurs (**doc 8**).

Une deuxième voie porte vers le traitement automatique des données processuelles. D'une part, cela soulève en amont de nombreuses et épineuses questions liées à la classification et à l'annotation des jets textuels, préalable indispensable à toute automatiser du traitement, comme le souligne (**doc 1**) : la non-saturation syntaxique de plus de la moitié des jets textuels, la nécessité de prendre en compte les articulations avec le contexte de gauche et le contexte de droite, l'hétérogénéité des données à appréhender à l'intérieur-même des jets textuels constituent autant de difficultés à surmonter. D'autre part, la dimension incrémentale du processus de rédaction, du moins d'un point de vue temporel, invite à tester des méthodes d'apprentissage incrémental semi-supervisé sur ces corpus dynamiques, afin de voir si des régularités inaccessibles à l'œil nu peuvent être révélées¹⁵⁶.

Enfin, l'ouverture à d'autres corpus d'analyse est déjà largement entamée, dans le cadre d'une collaboration avec l'Université de Montréal, où Sylvie Vandaele a enregistré le processus de traduction de l'anglais vers le français, en recueillant une vingtaine de dossiers de production. Ce corpus offre une dimension contrastive, car interrogeant les influences potentielles de la langue-source sur la langue-cible, tant au niveau des structures grammaticales qu'au niveau de l'actualisation des schémas sémantiques. L'impact d'une source sur le texte-cible pourra également être étudié sous l'angle des trajectoires intertextuelles, en scrutant les pastiches produits par des étudiants de Master dans le cadre d'un devoir de Sciences du langage ; il s'agit du corpus de dossiers académiques, qui a été analysé sous d'autres coutures dans (**doc 1**). Des négociations sont en cours pour l'enregistrement d'un corpus journalistique en production directe sur les plateformes d'une agence de presse, interrogeant l'usage qui est fait des dépêches.

¹⁵⁵ L'enregistrement en temps réel de la rédaction des dossiers académiques produits par les étudiants de Master dans le cadre de mon séminaire montre que des schémas peuvent être latents – ce qui montre une assez bonne connaissance « théorique » de la structuration sémantique et formelle des genres académiques – mais ne pas aboutir à une production satisfaisante.

¹⁵⁶ Un projet PEPS-CNRS est en cours sur les corpus longitudinaux de rapports éducatifs et de dossiers académiques, grâce à des collègues informaticiens de l'Université Paris Nord et de l'Université Paris Descartes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acquaviva, Paolo. 2008. *Lexical Plurals. A Morphosemantic Approach*. Oxford : Oxford UP.
- Adam, Jean-Michel. 1992. *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan Université
- Adam, Jean-Michel. 2006. « La « translinguistique des textes » à l'œuvre. L'exemple d'un récit de Jonge Luis Borges ». In Philippe Lane (éd.) *Des discours aux textes : modèles et analyses*. Rouen : Presses des Universités de Rouen et du Havre, p. 11-37.
- Adam, Jean-Michel. 2010. L'émergence de la linguistique textuelle en France (1975-2010). Parcours bibliographique en 100 titres », *Verbum* XXXII(2) : 237-261.
- Adam, Jean-Michel. 2011 [1992]. *La linguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.
- Adam, Jean-Michel. 2015. « Introduction aux problèmes du texte ». In Jean-Michel Adam (éd.) *Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, p. 11-33.
- Akin, Salih. 1999. « Pour une typologie des processus redénotatifs ». In Salih Akin (éd.) *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*. Rouen : Presses de l'Université de Rouen, p. 33-60.
- Altheide, David L. 2006. *Terrorism and the Politics of Fear*. Lanham, MD : AltaMira Press.
- Altheide, David L. 2002. *Creating Fear*. New York : Aldine de Gruyter.
- Amossy, Ruth. (éd.). 1999. *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Amossy, Ruth. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Anis, Jacques. 2001. « Approche sémiolinguistique des représentations de l'ego dans la communication médiée par ordinateur ». *Langages* 144 : 20-38.
- Anscombe, Jean-Claude. 1986. "Article zéro, termes de masse et représentation d'événements". *Recherches linguistiques* XI : 5-34.
- Anscombe, Jean-Claude. 1995. « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue française* 105 : 40-54.
- Anscombe, Jean-Claude. 1996. « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits ». In Nelly Flux, Michel Glatigny et Didier Samain (éds) *Les noms abstraits. Histoire et théories*. Lille, p. 257-273.
- Anscombe, Jean-Claude, Ducrot, Oswald. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Apothéloz, Denis, Brandt, Pierre-Yves. 1992. « Champs et effet de la négation argumentative : contre-argumentation et mise en cause ». *Argumentation* 6 : 99-113.
- Asher, Nicholas, Benamara, Farah, Mathieu, Y. Yannick. 2009. "Appraisal of opinion expressions in discourse". *Linguisticae Investigationes* 32(2) : 271-292.
- Austin, John L. 1979. *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Baker, Carl Lee. 1970. "Double negatives". *Linguistic Inquiry* 1 : 169-186.
- Bakhtin, Mikhail. 1986. *Speech Genres and Other Late Essays*. Trans. Vern W. McGee. Austin : University of Texas Press.
- Bakhtin, Mikhail. 1970 [1929]. *La Poétique de Dostoïevski*. Paris : Seuil.
- Bakhtine, Mikhail. 1977 [1929]. *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit.
- Balibar-Mrabti, Antoinette. 1995. « Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale ». *Langue française* 105 : 88-97.
- Bally, Charles. 1965. *Le langage et la vie*. Genève : Droz.
- Baroni, Raphaël. 2007. *La tension narrative. Suspense, curiosité, surprise*. Paris : Seuil.
- Barque, Lucie, Fábregas, Antonio, Marín, Rafael. 2012. « Les noms d'état psychologique et leurs "objets" : étude d'une alternance sémantique ». *Lexique* 20 : 21-41.
- Barthes, Roland. 1967. « Proust et les noms ». In *Le Degré zéro de l'écriture*. Paris : Seuil, p. 121-134.
- Bax, Stephen. 2011. *Discourse and Genre. Analysing Language in Context*. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Beacco, Jean-Claude, Moirand, Sophie (dir.). 1995. *Les enjeux des discours spécialisés (Les Carnets du cediscor 3)*. Paris : PSN.
- Béal, Christine. 2001. « Approche multicanale des énoncés d'émotion en français et en anglais: des univers de référence et des fonctionnements discursifs différents ». In Chantal Charnet (éd.)

- Communication interculturelle et processus référentiels*. Montpellier : PU de Montpellier 3, p. 43-68.
- Bell, Allan. 1991. « Audience accommodation in the mass media ». In Howard Giles, Justine Coupland, Nikolas Coupland (éds) *Contexts of Accommodation*. Cambridge & Paris : Cambridge University Press & Editions de la Maison des Sciences humaines, p. 69-102.
- Benveniste, Émile. 1966. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.
- Berrendonner, Alain. 2004. « Grammaire de l'écrit VS grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques ». In Alain Rabatel (dir.) *Interactions Orales En Contexte Didactique*. Lyon : PUL, p. 249-262.
- Bhatia, Vijay K. 1993. *Analysing Genre. Language Use in Professional Settings*. London/New York : Longman.
- Biber, Douglas. 1988. *Variation Across Speech and Writing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Biber, Douglas. 2009. "A corpus-driven approach to formulaic language in English. Multi-word patterns in speech and writing". *International Journal of Corpus Linguistics* 14(3) : 275-311.
- Biber, Douglas, Conrad, Susan, Cortes, Viviane. 2004. "If you look at...: Lexical bundles in university teaching and textbooks ». *Applied Linguistics* 25 (3) : 371-405.
- Blanc, Nathalie. 2006. « Émotion et compréhension des textes ». In Nathalie Blanc (ed.) *Émotion et cognition. Quand l'émotion parle à la cognition*. Paris : In Press, p. 123-190.
- Blanche-Benveniste, Claire, Jeanjean, Colette. 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Érudition.
- Blumenthal, Peter. 2009. « Les noms d'émotion: trois systèmes d'ordre ». In Iva Novakova, Agnès Tutin (éds) *Le lexique des émotions*. Grenoble : Ellug, p. 41-64.
- Blumenthal, Peter. 2010. « L'actualisation des noms d'affect ». In Peter Blumenthal, Salah Mejri (éds) *Les configurations du sens (Beihefte der Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur 37)*, p. 13-25.
- Blumenthal-Dramé, Alice. 2013. *Entrenchment in Usage-Based Theories. What Corpus Data Do and Do Not Reveal About the Mind*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Bolocan, Gheorghe. 1991. « Modele sinonimice în toponimie ». *Limba româna* XL/5-6, Bucuresti : Editura Academiei Române, p. 277-283.
- Bonhomme, Marc. 1987. *Linguistique de la métonymie*. Berne : Peter Lang.
- Borel, Marie-Jeanne. 1991. « Objets de discours et représentation ». *Langages* 103 : 36-50.
- Borillo, Andrée. 1998. *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Borzeix, Anni, Fraenkel, Béatrice (coord.). 2001. *Langage et travail, communication, cognition, action*. Paris : CNRS Éditions.
- Bosredon, Bernard. 2001. « LE N Npr entre langue et discours ». In Buridant, Claude, Kleiber, Georges, Pellat, Jean-Claude (éds) *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges à M. Riegel*. Louvain-la-Neuve : Peeters, p. 55-66.
- Bosredon, Bernard. 2012. « Entre dénomination et catégorisation : la signalétique ». *Langue française* 174 : 11-26.
- Bosredon, Bernard, Tamba, Irène. 1992. "Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un "deux points" ". *Information Grammaticale* 54 : 36-44.
- Bosredon, Bernard, Tamba, Irène. 1995. « Titres de tableaux et noms propres ». In Michèle Noailly (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 123-135.
- Bosredon, Bernard, Tamba, Irène. 1999. « Une ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes ». *LINX* 40 : 55-69.
- Bourdieu, Pierre. 1984. *Homo academicus*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- Bourdieu, Pierre. 2001 [1984], « La délégation et le fétichisme politique », *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Fayard, p. 259-279.
- Boutet, Josiane. 2008. *La vie verbale au travail. Des manufactures aux centres d'appels*. Paris : Octarès.
- Brader, Ted, Marcus, George E., Miller, Kristyn L. 2011. "Emotion and Public Opinion". In Robert Y. Shapiro, Lawrence R. Jacobs (éds) *The Oxford Handbook of American Public Opinion and the Media*. Oxford : Oxford University Press, p. 384-401.
- Branca-Rosoff, Sonia, Torre, Valérie. 1993. « Observer et aider : l'écrit des assistantes sociales dans les Demandes d'intervention ». *Recherches sur le français parlé* 12 : 115-135.

- Bresson, Daniel, Dobrovolskij, Dimitrij. 1995. « Petite syntaxe de la 'peur'. Application au français et à l'allemand ». *Langue française* 105 : 107-119.
- Bronckart, Jean-Paul. 1996. *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Lausanne : Delachaux & Niestlé.
- Bronckart, Jean-Paul. 2014. « Les cadres organisateurs de la 'vraie vie' des signes ». In Michèle Monte, Gilles Philippe (éds) *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations* (Etudes offertes à Jean-Michel Adam). Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 39-48.
- Brown, Penelope, Levinson, Stephen C. 1987. *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge : Cambridge UP.
- Brunner, Pascale, Pordeus Ribeiro, Michèle. 2015. « Re-writing operations and their effects of meaning ». In Georgeta Cislaru (éd.) *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*. Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 81-98.
- Buvet, Pierre-André, Girardin, Chantal, Gross, Gaston, Groud, Claudette. 2005. « Les prédicats d'<affect> ». *Lidil* [En ligne] 32. URL : <http://lidil.revues.org/104>
- Bybee, Joan. 2010. *Language, Usage and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cadiot, Pierre, Habert, Benoît. 1997. « Aux sources de la polysémie lexicale ». *Langue française* 113 : 3-11.
- Cadiot, Pierre, Nemo, François. 1997. « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale ». *French Language Studies* 7/2 : 127-146.
- Caffi, Claudia, Janney, Richard W. 1994. « Toward a Pragmatics of Emotive Communication ». *Journal of Pragmatics* 22 : 325-373.
- Capucho, Maria Filomena. 2006. « Discourse as a mirror of contextual constraints: the place and face of the teacher ». *Pratiques* 129-130 : 98-106.
- Charolles, Michel. 1997. « L'encadrement du discours : unvers, champs, domaines et espaces ». *Cahier de Recherche linguistique* 6, LANDISCO, Université de Nancy 2 : 1-73.
- Charolles, Michel. 2003. « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase ». *Travaux de linguistique* 47 : 11-49.
- Chenoweth, Anne N., Hayes, John R. 2001. "Fluency in writing." *Written Communication* 18 : 80-98.
- Chenu, Florence, Pellegrino, François, Jisa, Harriet, Fayol, Michel. 2014. « Interword and intraword pause threshold in writing ». *Frontiers in Psychology* 5 : 189.
- Conein, Bernard. 1997. « Descriptions multiples et catégorisation : le journal dans tous ses états ». *Langue française* 113 : 79-91.
- Conklin, Kathy, Schmitt, Norbert. 2008. Formulaic sequences: are they processed more quickly than nonformulaic language by native and nonnative speakers? *Applied Linguistics*, 29: 72-89.
- Coseriu, Eugenio. 1985. "Linguistic competence: What is it really?". Réimpression de *The Modern Language Review* 80 (4).
- Coseriu, Eugenio. 1992. *Competencia lingüística. Elementos de la teoría del hablar*. Madrid : Cremos.
- Coseriu, Eugeniu. 2000. *Lectii de lingvistica generala*. Chişinau : Arc.
- Coseriu, Eugenio. 2001. *L'Homme et son langage*. Berne : Peter Lang.
- Cosnier, Jacques. 1987. Expression et régulation des émotions dans les interactions de la vie quotidienne. *Colloque international sur les émotions*. Paris : Laboratoire européen de psychologie sociale des Sciences de l'Homme.
- Creissels, Denis. 2006. « Encoding the distinction between location, source and destination ». In Maya Hickmann, Stéphane Robert (éds) *Space in Languages : Linguistic Systems and Cognitive Categories*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamin, p. 19-28.
- Croft, William. 2001. *Radical Construction Grammar. Syntactic Theory in Typological Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Croft, William. 2009. « Toward a social cognitive linguistics ». In V. Evans, S. Pourcel (éds) *New Directions in Cognitive Linguistics*. Amsterdam : John Benjamins, p. 395-420.
- Croft, William, Cruse, D. Alan. 2004. *Cognitive Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cruse, D. Alan. 1995. « Polysemy and related phenomena ». In St Dizier, P. et Viegas, E. (éds.) *Computational Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 33-49.
- Cruse, D. Alan. 1996. « La signification des noms propres de pays en anglais ». In Rémi-Giraud, S., Rétat, P. (dir.) *Les mots de la nation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 93-102.
- Cruse, D. Alan. 2000. « Aspects of the Micro-structure of Word Meanings ». In Ravin, Yael et Leacock, Claudia (éds.) *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches*. Oxford : Oxford University Press, p. 30-51.
- Culioli, Antoine. 1985. *Notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984*. Poitiers, D.R.L., Paris 7.

- Damasio, Antonio. 2003. *Looking for Spinoza. Joy, Sorrow, and the Feeling Brain*. Austin : Harcourt Inc.
- Davidov, Dmitry, Tsur, Oren, Rappoport, Ari. 2010a. "Enhanced sentiment learning using Twitter hashtags and smileys". *Coling2010*. China: Beijing, p. 241-249.
- Davidov, Dmitry, Tsur, Oren, Rappoport, Ari. 2010b. "Semi-Supervised recognition of sarcastic sentences in Twitter and Amazon". *Proceedings of the Fourteenth Conference on Computational Natural Language Learning*. Sweden: Uppsala, p. 107-116.
- Delcambre, Pierre. 1997. *Pratiques d'écriture des éducateurs spécialisés*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Delumeau, Jean. 1978. *La peur en Occident (XIVe-XVIIIe siècles)*. Paris : Hachette.
- Dendale, Patrick. 1994. « Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? ». *Langue française* 102 : 24-40.
- Desclés, Jean-Pierre. 1994. « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs ». *Langages* 113 : 113-125.
- Deulofeu, José. 2013. « De l'inutilité de la notion de « fragment » pour la description des énoncés « fragmentés » ». In Hadermann, Pascale, Roig, Audrey Pierrard, Michel und Dan Van Raemdonck (éds.) *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*. Bruxelles : PIE Lang, p 157-179.
- Diwersy, Sascha, François, Jacques. 2011. « La combinaison des noms d'affect et des verbes supports de causation en français. Etude de leur attirance au niveau des unités et de leurs classes syntactico-sémantiques ». *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 55 : 139-161.
- Doquet, Claire. 2011. *L'Écriture débutante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Doquet, Claire, Christophe Leblay. 2014. « Temporalité de l'écriture et génétique textuelle : Vers un autre métalangage ? ». *Congrès Mondial de Linguistique Française, Berlin, Allemagne. SHS Web of Conférences - Vol. 8 - 4e Congrès Mondial de Linguistique Française*.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Dziwirek, Katarzyna, Lewandowska-Tomaszczyk, Barbara. 2010. *Complex Emotions and Grammatical Mismatches. A Contrastive Corpus-Based Study*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Ekman, Paul. 1980. « Biological and Cultural Contributions to Body and Facial Movement in the Expression of Emotions ». In Rorty A. (ed.) *Explaining Emotions*. Los Angeles : California UP.
- Fabre Paul. 1987. « Théorie du nom propre et recherche onomastique ». *Cahiers de praxématique* 8 : 9-28.
- Fabre, Cécile, Le Draoulec, Anne. 2006. « La dimension événementielle du syntagme nominal dans la structure *avant+ SN* ». *Cahiers de lexicologie* 89 : 47-74.
- Fairclough, Norman. 1992. *Discourse and social change*. Cambridge : Polity Press.
- Fairclough, Norman. 1993. « Critical Discourse Analysis and the Marketization of Public Discourse: The Universities ». *Discourse and Society* 4(2) : 133-168.
- Fasciolo, Marco, Gross, Gaston. 2014. « Classifications linguistiques vs classifications ontologiques ? ». *Travaux de linguistique* 69 : 129-144.
- Fauconnier, Gilles, Turner, Marc. 2000. "Compression and global insight". *Cognitive Linguistics* 11 : 283-304.
- Fauconnier, Gilles. 1977. « Polarité syntaxique et sémantique ». *Linguisticae Investigationes* 1 : 1-38.
- Fenoglio, Irène. 2007. « Du texte avant le texte. Formes génétiques et marques énonciatives de prévisions textualisantes ». *Langue française* 155 : 8-34.
- Fenoglio, Irène. 2015. "From writing under production to the finished product: A processual threshold". In Georgeta Cislaru (éd.) *Writing at the Crossroads: The Process-Product Interface*. Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 25-50.
- Fenoglio, Irène, Ganascia, Jean-Gabriel. 2007. « MEDITE : un logiciel pour l'approche comparative de documents de genèse ». *Genesis* 27 : 166-168.
- Ferrari, Federica. 2007. "Metaphor at work in the analysis of political discourse: investigating a 'preventive war' persuasion strategy". *Discourse & Society* 18(5) : 603-625.
- Fillmore, Charles J. 1968: "The Case for Case". In Bach, Emmon/Harms, Robert T. (éds.) *Universals in Linguistic Theory*. New York, p. 1-88.
- Fillmore, Charles J. 1977. « The Case for Case Reopened ». In Cole, Peter et Sadock, Jerrold M. (éds.) *Grammatical Relations (Syntax and Semantics* 8. London : Academic Press, Inc., p. 59-81.
- Flaux, Nelly. 1999. « A propos des noms collectifs ». *Revue de linguistique romane* 63 (251-252) : 473-502.
- Flaux, Nelly. 2000a. « Le nom propre et le partitif ». *Lexique* 15 : 93-116.
- Flaux, Nelly. 2000b. « Nouvelles remarques sur l'antonomase ». *Lexique* 15 : 117-144.

- Flaux, Nelly, Van de Velde, Danièle. 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Fløttum, Kjersti, Dahl, Trine, Kinn, Torodd. 2006. *Academic Voices, Across languages and disciplines*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- Fónagy, Iván, 1982, *Situation & Signification*, Amsterdam – Philadelphia, Benjamins.
- Forest, Robert. 1999. *Empathie et linguistique*. Paris : PUF.
- Foucault, Michel. 1969. *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Franckel, Jean-Jacques, Lebaud, Daniel. 1990. *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Paris : Ophrys.
- François, Jacques, Geeraerts, Dirk. 2016. « Pour une vision périphérique de la sémantique linguistique présente et à venir ». *Langages* 201 : 5-13.
- Frege, Gotlob. 1971 [1892]. *Ecrits logiques et philosophiques*. Paris : Seuil
- Frijda, Nico H. 1986. *The Emotions*. Cambridge : Cambridge university press.
- Frijda, Nico H. 2007. *The Laws of Emotion*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Fuchs, Catherine, Gresillon, Almuth, Lebrave, Jean-Louis, Peytard, Jean, Rey-Debove, Josette. (éds). 1987 [1982]. *Genèse du texte: les modèles linguistiques*. Paris : CNRS.
- Fuchs, Catherine, Le Goffic, Pierre. 2008. « Un emploi typifiant de 'comme' : un de ces exemples comme on en trouve partout ». *Langue française* 159/3 : 67-82.
- Fuchs, Catherine, Léonard, A.-M. 1979. *Vers une théorie de l'aspect*. Paris – La Haye, EHESS-Mouton.
- Galatanu, Olga. 2004. « La sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse de discours ». In M. J. Salinero Cascante, I. Iñarrea Las Heras (éds.) *El texto como encrucijada: estudios franceses y francófonos, Actes du congrès international d'études françaises, La Rioja, croisée des chemins, 7-10 mai 2002*, Lagrano, Espagne, Vol. 2, 213-225. [disponible en ligne : dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/1011551.pdf]
- Garde, Paul. 2004. *Le discours balkanique : Des mots et des hommes*. Paris : Fayard.
- Gardin, Bernard. 1980. « Préface ». In Gardin B., Baggioni D. et Guespin L. (éds.) *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*. Presses Universitaires de Paris : Paris, p. 3-10.
- Gardiner, H. Alan (Sir). 1954. *The Theory of Proper Names. A Controversial Essay*. Londres : Oxford University Press.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1994. *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 2009. « Le Nom propre, entre langue et discours ». *Les Carnets du Cediscor* 11 : 153-168.
- Geertz, Clifford. 1983/2002. *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*. Paris : PUF.
- Gibbard, Allan. 1996. *Sagesse des choix, justesse des sentiments*. Paris : PUF.
- Giddens, Anthony. 1987. *La constitution de la société*. Paris : Presses universitaires de France.
- Gilbert, G.Nigel, Mulkay, Mike. 1984. *Opening Pandora'sBox, A Sociological Analysis of Scientists' Discourse*, Cambridge : CUP.
- Givón, Talmy. 1995. *Functionalism and Grammar*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins.
- Gledhill, Christopher. 1994. « La Phraséologie et l'analyse des genres textuels. L'exemple des formules rhétoriques dans *Le Monde* ». *Aston Papers in Language Studies and Discourse Analysis* 2 (Series Editor John Gaffney). Birmingham, Aston University Publications. http://stl.recherche.univ-lille3.fr/sitespersonnels/gledhill/Phraseologie_et_analyse_des_genres_textuels_GLEDHILL.pdf.
- Godard, Danièle, Jayez, Jacques. 1996. « Types Nominaux et Anaphores : le cas des objets et des événements », in De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L., Veters C. (éds) *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, Amsterdam et Atlanta : Rodopi, p. 41-58.
- Goffman, Erving. 1955. "On Face-Work: An analysis of ritual elements in social interaction". *Psychiatry: Journal of Interpersonal Relations* 18:3 : 213-231.
- Goffman, Erving. 1974 [1967]. *Les Rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Goldberg, Adele. 1995. *Constructions: A construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- Goossens, Vannina. 2005. « Les noms de sentiment », *Lidil* [En ligne], 32, p. 103-121URL : <http://lidil.revues.org/102>
- Goossens, Vannina. 2011. *Propositions pour le traitement de la polysémie régulière des noms d'affect*. Thèse de Sciences du langage, Université de Grenoble 3.
- Gotti, Maurizio. 2003, *Specialized Discourse. Linguistic Features and Changing Conventions*. Berne : Peter Lang.

- Grésillon, Almuth. 1994. *Eléments de critique génétique*. Paris : PUF.
- Grésillon, Almuth, Lebrave, Jean-Louis. 2008. « Linguistique et génétique des textes : un décalogue ». *Le français moderne* (numéro spécial *Tendances actuelles en linguistique française*) : 37-49.
- Gross, Gaston. 1996. « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages* 121 : 54-72.
- Gross, Gaston. 2007. « Actions, états et événements constituent-ils des ensembles disjoints ? ». In Pierre Larrivée (dir.). *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*. Berne et al. : Peeters, p. 107-114.
- Gross, Gaston, Kieffer, Ferenc. 1995. « La structure événementielle des substantifs ». *Folia Linguistica* 29 : 43-65.
- Grossmann, Francis, Tutin, Agnès (dir.). 2014. *L'écrit scientifique : du lexique au discours*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Grutschus, Anke, Kern, Beate, Tutin, Agnès. 2013. « La polarité du lexique de l'affect : perspective combinatoire et contrastive ». In Fabienne Baidier, Georgeta Cislaru (éds) *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et psycholinguistiques*. Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 85-96.
- Guilbert, Thierry. 2010. « Pêcheux est-il réconciliable avec l'analyse du discours ? Une approche interdisciplinaire », *SEMEN* [En ligne] 29. URL : <http://semen.revues.org/8803>
- Guillaume, Gustave. 1975 [1919]. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : Librairie A.-G. Nizet/Québec : Les Presses de l'université Laval.
- Gulich, Elisabeth, Krafft, Ulrich. 1997. « Le rôle du préfabriqué dans les processus de la production discursive ». In Martins-Baltar, M. (éd.), *La locution entre langue et usages*. Paris – Fontenay-Saint-Cloud : ENS Editions, p. 241-276.
- Halliday, Michael A.K. 1985. *An Introduction to Functional Grammar*. London : Arnold.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood. 2003 [1977]. « Text as a semantic choice in social contexts ». In *The Collected Works of M.A.K. Halliday (vol. 2): Linguistic Studies of Text and Discourse*. Londres: Continuum (Webster éd.), p. 23-81.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood, Mattiessen, Christian. 2004. *An Introduction to Functional Grammar*. London : Routledge.
- Heidmann, Ute, Adam, Jean-Michel. 2010. *Textualité et intertextualité des contes*. Paris : Classiques Garnier.
- Herslund, Michael. 2007. « L'antipassif réfléchi en français et en danois ». In Rousseau, A., Bottineau, D., Roulland, D. (éds) *L'énoncé réfléchi*. Rennes : PUR, p. 175-186.
- Hilgert, Emilia. 2016. « Seuils internes du nom propre : un point de vue sémantique ». *Langue française* 190 : 79-92.
- Hjelmslev, Louis. 1971. « La forme du contenu du langage comme facteur social », *Essais linguistiques*. Paris : Minuit
- Hoey, Michael. 1991. *Patterns of Lexis in Text*. Oxford : Oxford University Press.
- Hoey, M. 2001. « Signalling in discourse: a functional analysis of a common discourse pattern in written and spoken English ». In M. Coulthard (ed.) *Advances in Written Text Analysis*. London: Routledge, p. 26-45.
- Hoey, Michael. 2005. *Lexical Priming: A New Theory of Words and Language*. London: Routledge.
- Hunston, Susan. 2002. *Corpora in applied linguistics*, Cambridge : Cambridge university press.
- Huyette, Michel. 2003. *Guide de la protection judiciaire de l'enfance – cadre juridique, pratiques éducatives, enjeu pour les familles*, Paris : Dunod.
- Huyette, Michel, Desloges, Philippe, 2009 (4^{ème} éd.), *Guide de la protection judiciaire de l'enfant*, Paris, Dunod.
- Huyghe, Richard. 2014. « La sémantique des noms d'action : quelques repères ». *Cahiers de Lexicologie* 105 : 181-201.
- Huyghe, Richard, Jugnet, Anne. 2010. « The aspectual properties of French deverbal state nouns ». *Chronos* 2009. URL: https://www.academia.edu/8865334/The_aspectual_properties_of_French_deverbal_state_nouns
- Hymes, D. 1984. *Vers la compétence de communication*. Paris : Hatier.
- Jackendoff, Ray. 1969. *Some Rules of Semantic Interpretation of English*, PhD Diss., MIT.
- Jay, Timothy. 2000. *Why We Curse. A Neuro-Psycho-Social Theory of Speech*. Amsterdam : John Benjamins.

- Johnson-Laird, Philip N. 1975. « Meaning and the mental lexicon ». In A. Kennedy et A. Wilkes (éds) *Studies in Long Term Memory*. London : Wiley, p. 123-142.
- Jonasson, Kerstin. 1994. *Le nom propre : Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Jonasson, Kerstin. 2016. « Le nom propre métonymique : massif et/ou comptable ? Le cas du nom propre Zlatan en français et en suédois ». *Langue française* 190 : 121-138.
- Jorland, Gérard. 2004. « L'empathie, histoire d'un concept ». In A. Berthoz A. & G. Jorland (éds), *L'Empathie*. Paris : Odile Jacob, p. 19-49.
- Kailuweit, Rolf. 2007. « La classe P dans Les Verbes français et les verbes de sentiment ». *Langue française* 153 : 33-39.
- Kay, Paul. 2003. « Relativisme intra-locuteur ». In Vandeloise C. (éd.) *Langues et cognition*. Paris : Lavoisier, p. 185-203.
- Kay, Paul, Kempton, Willet. 1984. « What is the Sapir-Whorf Hypothesis?" *American Anthropologist* 86 : 1.
- Kaysers, Daniel. 1987. « Une sémantique qui n'a pas de sens ». *Langages* 87 : 33-45.
- Kecskés, István. 2003. *Situation-Bound Utterances in L1 and L2*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Kerbrat-Orrecchioni, Catherine. 1980. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orrecchioni, Catherine. 1992. *Les interactions verbales T. II*, Paris : A. Colin.
- Kleiber, Georges. 1981. *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Metz : Université de Metz (diffusion Klincksieck).
- Kleiber, Georges. 1991. « Paul est bronzé versus La peau de Paul est bronzée. Contre une approche référentielle analytique ». In Stammerjohann, H. (éd.) *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, Tübingen : Verlag, p. 109-134 (repris dans Kleiber 1994).
- Kleiber, Georges. 1992. « Mais qui est donc sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? ». *Travaux de linguistique et philologie* XXX : 107-124.
- Kleiber, Georges. 1994. *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, Georges. 1995. « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après ». In Noailly, Michèle (éd.) *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*. Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), p. 11-36.
- Kleiber, Georges. 1997. « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? » *Langages* 127 : 9-37.
- Kleiber, Georges. 1999. *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kleiber, Georges. 2001. « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36 : 21-41.
- Kleiber, Georges. 2006. « Retour sur les Noms Propres Standard Modifiés ». *Linguística - Revista de Estudos Linguísticos da Universidade do Porto* 1(1) : 33-51.
- Kleiber, Georges, Riegel, Martin. 1989. « Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens », *Linguisticae Investigationes* XIII/2 : 405-417.
- Kleiber, Georges, Riegel, Martin. 1991. « Sens lexical et interprétations référentielles. Un écho à la réponse de D. Kayser ». *Linguisticae Investigationes* XV/1 : 181-201.
- Kocourek, Rostislav. 1991. *La langue française de la technique et de la science, vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden : Oscar Brandstetter Verlag.
- Koselak Arkadiusz. 2003. « Approche sémantique du concept de honte ». *Pratiques*, 117/118 : 51-76.
- Koselak Arkadiusz. 2005. « Mépris/dédain, deux mots pour un même sentiment ? ». *Lidil* [En ligne], 32. URL : <http://lidil.revues.org/87>
- Krieg-Planque, Alice. 2009a. « À propos des "noms propres d'événement". Événementialité et discursivité », (Lecolle M., Paveau M.-A., Reboul-Touré S. (éds), *Le nom propre en discours*) *Les Carnets du Cediscor* 11 : 77-90.
- Krieg-Planque, Alice. 2009b. *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Krieg-Planque, Alice. 2012. *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- Kripke, Saul. 1982 [1972]. *La logique des noms propres*. Paris : Minuit.
- Kristjánsson, Kristijan. 2006. *Justice and Desert-Based Emotions: a Philosophical Exploration*. Aldershot – Burlington : Ashgate Publishing Company.
- Kronning, Hans. 1996. *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.

- Krzyżanowska, Anna. 2009. « Pluralisation des noms d'affect en français et en polonais ». *Synergies Pologne* 6 : 79-91.
- Labasse, Bertrand. 2009. « L'écrit professionnel : ambiguïtés et identités d'un objet académique », *Pratiques* 143-144 : 233-248.
- Laforest, Marty, Vincent, Diane. 2004. « La qualification péjorative dans tous ses états ». *Langue française* 144 : 59-81.
- Lagorgette, Dominique, Larrivée, Pierre. 2004. « Interprétation des insultes et relations de solidarité ». *Langue française* 144 : 83-103.
- Lakoff, George, Johnson, Mark. 1985 [1980]. *Les métaphores de la vie quotidienne [Metaphors we live by]*. Paris : Minuit.
- Lamalle, Cédric, Salem, André. 2002. « Types généralisés et topographie textuelle dans l'analyse quantitative des corpus textuels ». *Lexicometrica JADT 2002*, http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2002/PDF-2002/lamalle_salem.pdf. (2 mars 2012)
- Langacker, Ronald W. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar* (vol. 1 : Theoretical Prerequisites). Stanford, CA : Stanford University Press.
- Langacker, Ronald W. 1991. *Foundations of Cognitive Grammar* (vol. 2 : Descriptive Application). Stanford, CA : Stanford University Press.
- Lapierre, Nicole. 2006 [1995]. *Changer de nom*. Paris : Folio Essais.
- Larsson, Björn. 1997. *Le bon sens commun. Remarques sur le rôle de la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*. Lund (Études romanes de Lund 57).
- Laugaa, Maurice. 1986. *La pensée du pseudonyme*. Paris : PUF.
- Lazarus, Richard S. 1991. *Emotion and Adaptation*. New York : Oxford University
- Lebart, Ludovic, Salem, André. 1988. *Analyse statistique des données textuelles. Questions ouvertes et lexicométrie*. Paris : Dunod.
- Lecolle, Michelle. 2003. *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*. Thèse : Sciences du langage : Toulouse – Le Mirail
- Lecolle, Michelle. 2009. « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel ». In Evrard I., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D. (éds) *Les sens en marge*. Paris : L'Harmattan, p. 29-43.
- Leeman, Danielle. 1995. « Pourquoi peut-on dire Max est en colère mais non *Max est en peur ? Hypothèses sur la construction être en N ». *Langue française* 105 : 55-69.
- Lefeuve, Florence. 1999. *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.
- Legallois, Dominique. 2012. « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? » *Corpus* 11 : 31-54.
- Legallois, Dominique, and Agnès Tutin (eds). 2013. "Vers une extension du domaine de la phraséologie." Numéro spécial *Langages* 189.
- Leijten, Mariëlle, Van Waes, Luuk. 2006. "Inputlog: New Perspectives on the Logging of On-Line Writing." In Kirk P.H. Sullivan, and Eva Lindgren (éds) *Studies in Writing: Vol. 18. Computer Keystroke Logging and Writing: Methods and Applications*. Oxford: Elsevier, p. 73-94.
- Leroy, Sarah. 2004. *Le nom propre en français*, Gap-Paris : Ophrys.
- Leroy, Sarah. 2008. « Le nom propre et la dérivation suffixale ». *Neuphilologische Mitteilungen* 109 : 55-71.
- Lévy-Strauss, Claude. 1962. *La Pensée sauvage*. Paris : Plon.
- Licoppe, Christian. 1996. *La formation de la pratique scientifique, Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*. Paris : La Découverte.
- Lomholt, Jørgen. 1983. *Syntaxe des noms géographiques en français contemporain (Études Romanes de l'université de Copenhague numéro suppl. 25)*. Copenhague : Munksgaards Forlag.
- Long, Ralf B. 1969. « The Grammar of English Proper Names ». *Names* 17/2 : 107-126.
- Longrée, Dominique, Mellet, Sylvie. 2013. « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Etendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages* 189 : 65-79.
- Lundquist, Lita, 1980. *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*. Copenhague : Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.
- Lundquist, Lita. 1999. « Le *Factum Textus* : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? » *Langue française* 121 : 56-75.
- Lyons, John. 1977. *Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mahrer, Rudolf. 2009. « Prolégomènes à une approche interdisciplinaire de la textualité des brouillons ». *Modèles linguistiques* XXX (59) : 51-70.
- Mahrer, Rudolf, Nicollier Saraillon, Valentine. 2014. « Les brouillons font-ils texte ? Le cas des plans pré-rédactionnels de C. F. Ramuz ». In Adam J.-M. (éd.), *Faire Texte. Frontières textuelles et*

- opérations de textualisation*. Besançon: Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, p. 223-305.
- Maingueneau, Dominique. 1984. *Genèses du discours*. Liège : Mardaga.
- Maingueneau, Dominique. 1995. « Présentation ». *Langages* 117 : 5-11.
- Maingueneau, Dominique. 1996. « Contexte et scénographie ». *Scolia* 6 : 185-199.
- Maingueneau, Dominique. 1998. Archéologie et analyse du discours. *Texto !* juin 2005 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Maingueneau_Archeologie.html>. (Consultée le 20 juillet 2014).
- Maingueneau, Dominique. 2004. « Retour sur une catégorie : le genre ». In Jean-Michel Adam, Jean-Blaise Grize, Magid Ali Bouacha (eds) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, p. 107-118.
- Maingueneau, Dominique. 2008. « Analyse du discours et linguistique française ». *Le Français moderne, numéro spécial* : 27-36.
- Maingueneau, Dominique. 2011. "Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours". *Langage & Société* 135 : 87-99.
- Maingueneau, Dominique. 2014. « Aux limites de la généricité ». In Michèle Monte, Gilles Philippe (éds) *Genres & Textes. Déterminations, évolutions, confrontations*. Lyon : PUL, p. 77-88. »
- Mangiante, Jean-Marc, Parpette, Chantal. 2004. *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris : Hachette.
- Martin, Fabienne. 2003. « Est-on honteux quand on est honteux pour autrui ? Les émotions normatives : analyse sémantique de la construction 'être ψ pour NP humain' ». In Colletta J.-M., Tcherkassof A. (éds) *Les émotions. Cognition, langage et développement*. Liège : Mardaga, p. 131-136.
- Martin, Marciene. 2006. *Le pseudonyme sur Internet. Une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée*. Paris : L'Harmattan.
- Martin, Robert. 1980. « Déjà et encore : de la présupposition à l'aspect ». In David, S., Martin, R. (éds) *La notion d'aspect*. Paris : Klincksieck.
- Martin, Robert. 1983. *Pour une logique du sens*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martin, J. R., White, Peter. R. 2005. *The language of evaluation: Appraisal in English*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Mathieu, Y. Yannick. 1996-97. « Un classement sémantique des verbes psychologiques ». *Cahiers du C.I.E.L.* : 115-134.
- Mathieu, Y. Yannick. 2000. *Les verbes de sentiment : de l'analyse au traitement automatique*. Paris : CNRS.
- Mayaffre, Damon. 2007a. « Philologie et/ou herméneutique numérique : nouveaux concepts pour de nouvelles pratiques ». In Rastier, F., Ballabriga, M. (éds) *Corpus en Lettres et Sciences sociales. Des documents numériques à l'interprétation*. Toulouse : PUT, p. 15-26.
- Mayaffre, Damon. 2007b. « L'analyse de données textuelles aujourd'hui : du corpus comme une urne au corpus comme un plan. Retour sur les travaux actuels de topographie/topologie textuelle (partie I) ». *Lexicometrica* 9. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special9/mayaffre.pdf>.
- Mayaffre, Damon. 2014. « Plaidoyer en faveur de l'Analyse de Données co (n) Textuelles. Parcours cooccurentiels dans le discours présidentiel français (1958-2014) ». *Lexicometrica, Actes JADT 2014* : 15-32.
- Mazière, Francine. 2005. *L'analyse du discours*, Paris : PUF, Que sais-je ?
- Mellet, Sylvie, Barthélémy, Jean-Pierre. 2007. « La topologie textuelle : légitimation d'une notion émergente ». *Lexicometrica* 7 « Topographie et topologie textuelles », [En ligne] URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special9/mellet.pdf>
- Mey, Jacob L. 1998. Adaptability." In Jacob L. Mey (éd.) *Concise Encyclopedia of Pragmatics*. Oxford: Elsevier, p. 5-7.
- Mey, Jacob L. 2001 [1993]. *Pragmatics: An Introduction*. Malden/Oxford: Blackwell.
- Mill, John Stewart. 1866. *Système de logique déductive et inductive : exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique* I. Paris : Librairie philosophique de Ladrangé
- Minescu, Ilie. 1999. « Structure syntaxique des noms de lieux », dans Amiot, Dany, De Mulder, Walter, Flaux, Nelly, Tenchea, Maria (éds.) *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques (Cahiers scientifiques de l'université d'Artois)*. Artois : Presses de l'Université d'Artois, p. 107-114.
- Moirand, Sophie. 1988. *Une histoire de discours. Une analyse des discours de la revue « Le Français dans le monde », 1961-1981...* Paris : Hachette.

- Moirand, Sophie. 1992. « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative ». *Langages* 105 : 28-41.
- Moirand, Sophie. 2004. « Le texte et ses contextes ». In Jean-Michel Adam, Jean-Blaise Grize & Magid Ali Bouacha (éds) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon : PU de Dijon, p. 129-143.
- Moirand, Sophie. 2007. *Les discours de la presse quotidienne*. Paris : PUF.
- Moïsi, Dominique. 2008. *La géopolitique de l'émotion*. Paris : Flammarion.
- Monnoyer-Smith, L., Boullier, D., Catellin, S., Doury, M., Rakotonoelina, F., von Münchow, P. 2005. *Nouveaux dispositifs de concertation et formes de controverses : le choix d'un troisième aéroport pour Paris, Rapport final dans le cadre du projet « Concertation, décision et environnement. Quelles places et quels impacts pour les NTIC ? »*, Paris, CNRS FRE2813 et Université de Technologie de Compiègne, COSTECH EA 2223.
- Mouillaud, Maurice, Tétu, Jean-François. 1989. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Muller, Philippe. 2007. « The temporal essence of spatial objects », in Aurnague M., Hickmann M., Vieu L. (eds) *The Categorization of Spatial Entities in Language and Cognition*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 285-306.
- Namer, Fiammetta, Villoing, Florence. 2008. « Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base ? le cas des noms en -OIR du français ». In Durand J. Habert B., Laks B. (éds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, p. 1551-1559.
- Née, Emilie, Sitri, Frédérique, Veniard, Marie. 2014. « Pour une approche des routines discursives dans les écrits professionnels », *CMLF 2014*, http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01195.pdf
- Noailly, Michèle. 1995. « Un nom propre, deux morphologies : pour quoi faire ? ». In Noailly M. (éd.) *Nom propre et nomination*, Toulouse : Presses universitaires de Toulouse-Le Mirail, p. 75-84.
- Noailly, Michèle. 2016. « Faire du Np ou l'art du plagiat ». *Langue française* 190 : 109-120.
- Norris, Sigrid, Jones, Rodney H. (eds). 2005. *Discourse in Action. Introducing mediated discourse analysis*. London/New York: Routledge.
- Novakova, Iva, Tutin, Agnès. 2009. « Les émotions sont-elles comptables ? ». In Iva Novakova, Agnès Tutin (eds.) *Le lexique des émotions*. Grenoble : Ellug, p. 65-79.
- Nunberg, Geoffrey. 1995. « Transfers of meaning ». *Journal of Semantics* 12/2 : 109-132.
- Nunberg, Geoffrey, Zaenen Annie. 1997. « La polysémie systématique dans la description lexicale ». *Langue française* 113 : 12-23.
- Nuyts, Jan. 2001. "Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expressions". *Journal of Pragmatics* 33/3 : 383-400.
- Nyckees, Vincent. 2008. « Une linguistique sans langue ? Contribution à une réflexion sur les conditions d'émergence d'un sens commun ». *Langages* 170 : 13-27.
- Oatley, Keith. 2004. "From the emotions of conversation to the passions of fiction". In Manstead A.S.R., Frijda N., Fischer A. (éds) *Feelings and Emotions: The Amsterdam Symposium*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 98-115.
- Oatley, Keith, Johnson-Laird, Philip N. 1995 "The communicative theory of emotions: Empirical tests, mental models, and implications for social interaction". In L. L. Martin & A. Tesser (éds) *Goals and Affect*, Hillsdale : Erlbaum, p. 363-393.
- Offner, B. 1957-1958. « Au jardin des pseudonymes ». Vie et Langage, Paris : Larousse.
- Olive, Thierry. 2014. « Toward an incremental and cascading model of writing: A review of research on writing processes coordination. » *Journal of Writing Research* 6 : 173-194.
- Ost, David. 2004. "Politics as the Mobilization of Anger: Emotions in Movements and in Power". *European Journal of Social Theory* 7(2) : 229-244.
- Östman, Jan-Ola, 2005, "Construction Discourse. A prolegomenon". In Östman, J.-O., Fried, M. (éds) *Construction Grammars. Cognitive grounding and theoretical extensions*, Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins, p. 121-144.
- Page, Ruth. 2012. "The linguistics of self-branding and micro-celebrity in Twitter: The role of hashtags". *Discourse & Communication* 6(2) : 181-201.
- Paveau, Marie-Anne. 2006. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Paveau, Marie-Anne. 2013. « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique ». In Liénard F (coord.) *Culture, identity and digital writing, Epistémè* 9, Revue

- internationale de sciences humaines et sociales appliquées. Séoul: University of Korea, Center for Applied Cultural Studies, pp. 139-176.
- Pêcheux, Michel. 1975. *Les vérités de la Palice*. Paris : Maspéro.
- Pêcheux, Michel. 1990. *L'Inquiétude du discours*. Textes choisis et présentés par D. Maldidier. Paris : Cendres.
- Perrin, Laurent. 2011. « Figement, énonciation et lexicalisation citative ». In Jean-Claude Anscombre, Salah Mejri (éds) *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Honoré Champion, p. 81-94.
- Plane, Sylvie, Alarmagot, Denis, Lebrave, Jean-Louis. 2010. "Temporalité de l'écriture et rôle du texte produit dans l'activité rédactionnelle ». *Langages* 177 : 7-28.
- Plane, Sylvie, Olive, Thierry, Alamargot, Denis (éds.). 2010. *Traitement des contraintes de la production d'écrits: aspects linguistiques et psycholinguistiques*. Numéro special de *Langages* 177.
- Plantin, Christian. 1999. "Arguing emotions". In van Frans H. Eemeren, Rob Grootendorst, J. Anthony Blair, and Charles Willard (éds) *Proceedings of the Fourth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam : Sic Sat, p. 631-638.
- Plantin, Christian. 2011. *Les bonnes raisons des émotions*. Bern : Lang.
- Plutchik, Robert. 1980. *Emotions. A Psychorevolutionary Synthesis*. New York : Harper & Row.
- Polguère, Alain. 2013. Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments. In Baider F, Cislaru G (éds) *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*. Paris: Presses Sorbonne nouvelle, p. 21-41.
- Pottier, Bernard. 1992. *Sémantique générale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Poty, Max. 2000. « Et Dieu créa la fac ? Le sacré, le rituel et le temporel dans leurs rapports avec le discours universitaire ». *Le Portique* 6: Le discours universitaire, [En ligne] URL : <http://leportique.revues.org/document446.html>. Consulté le 19 avril 2008.
- Poudat, Céline. 2006. *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université d'Orléans.
- Prinz, Jesse J. 2011. "Is Empathy Necessary for Morality?". In Coplan, A., Goldie, P. (eds) *Empathy: Philosophical and Psychological Perspectives*. Oxford : Oxford UP, p. 211-228.
- Pugnière-Saavedra, Frédéric. 2008. « Quelques régularités des écrits du signalement ». *Les Carnets du Cediscor* 10 : 21-36.
- Rabatel, Alain. 2005. "La construction inférentielle des valeurs", *Cahiers de Narratologie* 12 (« Récit et éthique »). Consultable à l'URL : <http://134.59.6.81/cnarra/document.html?id=29>
- Radden, Günter. 2000. « How metonymic are metaphors? ». In Barcelona, Antonio (éd.) *Metaphor and Metonymy at the Crossroads. A Cognitive Perspective*. Berlin - New York : Mouton de Gruyter, p. 93-108.
- Rastier, François. 1995. « La sémantique des thèmes ou le voyage sentimental ». URL : <<http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Themes.html>> [consulté le 26 septembre 2013].
- Rastier, François. 1996 [1987]. *Sémantique interprétative*. Paris: PUF.
- Rastier, François. 1997. « Défigements sémantiques en contexte ». In Martins-Baltar M. (éd.) *La locution, entre langues et usages*. ENS Editions Fontenay / Saint Cloud, diff. Ophrys, p. 305-329.
- Rastier, François. 2001. *Arts et sciences du texte*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rastier, François. 2002. « Sur l'immanentisme en sémantique ». *Texto !* juin 2002 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Immanentisme.html>.
- Rastier, François. 2005. « Pour une sémantique des textes théoriques », *Revue de sémantique et de pragmatique* 17, pp. 151-180.
- Rastier, François. 2006. « Formes sémantiques et textualité ». *Langages* 163 : 99-114.
- Rastier, François. 2008. « Doxa et sémantique de corpus ». *Langages* 170 : 54-68.
- Rastier, François. 2011. *La mesure et le grain : sémantique de corpus*. Paris : Honoré Champion.
- Rastier, François. 2015. « Sémantique de corpus – Questions d'épistémologie et de méthodologie ». In Alain Rabatel, Alice Ferrara-Léturgie et Arnaud Léturgie(éds) *La sémantique et ses interfaces. Actes du colloque 2013 de l'Association des Sciences du Langage*. Limoges : Lambert Lucas, p. 69-84.
- Rastier, François, Pincemin, Bénédicte. 1999. « Des genres à l'intertexte ». *Cahiers de praxématique* 33 : 83-111.

- Recanati, François. 1993. *Direct Reference : from language to thought*. Oxford : B. Blackwell.
- Récanati, François. 2012. "Cognitive Dynamics: A New Look at an Old Problem". In K. Korta, M. Ponte (éds) *Reference and Representation in Language and Thought*. Oxford: Oxford University Press.
- Rémi-Giraud, Sylvianne. 1996. " Le micro-champ lexical français : *peuple, nation, Etat, pays, patrie* ". In Sylvianne Rémi-Giraud, Pierre Rétat, Paul Bacot *et alii* (éds) *Les mots de la nation*. Lyon : PU de Lyon, p. 19-40.
- Renouf, Antoinette, Sinclair, John. 1991. "Collocational frameworks in English". In Karin Aijmer, Bengt Altenberg (éds) *English Corpus Linguistics: Studies in Honour of Jan Svartvik*. London : Longman, p. 128-143.
- Ricoeur, Paul. 1991. « Événement et sens ». *Raisons pratiques* 2 : 41-56.
- Ricoeur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, Rioul, René. 2005 [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rimé, Bernard. 2005. *Le partage social des émotions*. Paris : PUF.
- Ripoll, Thierry, Coulon, David. 2001. « Le raisonnement par analogie : une analyse descriptive et critique des modèles du mapping ». *L'année psychologique* 101/2 : 289-323.
- Rossi, Jean-Pierre. 2013. *Psycho-neurologie du langage. Le sens des mots et des objets du monde*. Bruxelles : De Boeck.
- Rousseau, Patrick. 2008. « La pratique de l'éducateur mise en mots ». *Les Carnets du Cediscor* 10 : 37-54.
- Ruwet, Nicolas. 1972. « A propos d'une classe de verbes 'psychologiques' » in *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Seuil, p. 181-251.
- Ruwet, Nicolas. 1993. « Les verbes dits psychologiques : trois théories et quelques questions ». *Recherches linguistiques de Vincennes* 22 : 95-124.
- Ruwet, Nicolas. 1995. « Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? ». *Langue française* 105 : 28-39.
- Sala, Marius. 1964. « Cu privire la unele determinative din toponimia românească ». *Limba Română* XIII/1, Bucuresti : Editura Academiei Republicii Populare Române, p. 62-69.
- Salem André. 1987. *Pratique des segments répétés*, Publications de l'INaLF, collection "St.Cloud". Paris : Klincksieck.
- Salem, André. 1986. « Segments répétés et analyse statistique des données textuelles ». *Histoire & Mesure* 1(2). 5-28.
- Sanders, Joost, Spooren, Wilbert. 1997. "Perspective, Subjectivity, and Modality form a Cognitive Linguistic Point of View". *Discourse and Perspective in Cognitive Linguistics*. Éd. Liebert, W.-A., Redeker, G., Waugh, L., Current Issues in Linguistic Theory 151. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 85-112.
- Saussure, Louis (de). 2007. "Pragmatic Issues in Discourse Analysis". *Critical Approaches to Discourse Analysis Across Disciplines* 1(1) : 179-195.
- Saussure, Louis (de). 2016. "Introduction. Pour une pragmatique de la langue". *Syntaxe & Sémantique* 17(1) : 11-16.
- Schieffelin, Bambi B., Ochs, Elinor (eds). 1986. *Language Socialization Across Cultures*. Cambridge : Cambridge UP.
- Schmid, Hans-Jörg. 2010. "Does frequency in text instantiate entrenchment in the cognitive system?" In Glynn D. et Fischer K. (éds), *Quantitative Methods in Cognitive Semantics: Corpus-Driven Approaches*. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 101-133.
- Schmid, Hans-Jörg. 2014. "Lexico-grammatical patterns, pragmatic associations and discourse frequency". In Thomas Herbst, Hans-Jörg Schmid, Susen Faulhaber (éds) *Constructions, Collocations, Patterns*. Berlin – Boston : De Gruyter Mouton, p. 239-293.
- Schmidt, Siegfried J. 2007. *Pour une réécriture du constructivisme*. Histoires et discours. Paris : L'Harmattan.
- Schmitt, Norbert, Carter, Ronald. 2004. "Formulaic Sequences in Action. An Introduction", in Schmitt, N. (ed.) *Formulaic Sequences*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 1-22.
- Searle, John R. 1972. *Les actes de langage*. Paris : Hermann.
- Searle, John. R. 1998 [1995]. *La Construction de la réalité sociale*. Paris : Gallimard.
- Sériot, Patrick. 1997. « Ethnos et demos : la construction discursive de l'identité collective ». *Langage & Société* 79 : 39-51.
- Serre, Delphine. 2009. *Les Couloirs de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*. Paris : Raisons d'agir.

- Shai, Donna. 1978. "Public Cursing and Social Control in a Traditional Jewish Community". *Western Folklore* 37.1 : 39-46.
- Sinclair, John. 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- Sinclair, John. 2004. *Trust the Text. Language, corpus and discourse*. London – New York : Routledge.
- Sinclair, John, Mauranen, Anna. 2006. *Linear Unit Grammar: Integrating Speech and Writing*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins.
- Sitri, Frédérique, Tutin, Agnès (éds). 2016. « Phraséologie et genre de discours ». *Lidil* 53.
- Slakta, Denis. 1975. « L'ordre du texte ». *Études de linguistique appliquée* 19 : 30-42.
- Sorba, Julie, Novakova, Iva. 2013. « *Stupéfier* et *jalouser* dans les séquences textuelles journalistiques : quel profil discursif pour quelle stratégie argumentative ? » *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours* 4.1 : 203-220.
- Sperber, Dan, Wilson, Deirdre. 1989. *La Pertinence [Relevance]*. Paris : Minuit.
- Spillner, Bernd. 2006. « Analyse contrastive des textes multimédias : le cas de la nécrologie ». *Les Carnets du Cediscor* 9 : 75-90.
- Stefanowitsch, Anatol, Gries, Stefan. 2003. "Collostructions: Investigating the Interaction of Words and Constructions". *International Journal of Corpus Linguistics* 10(2): 161-198.
- Strawson, Peter F. 1991 [1959]. *Individuals: An Essay in Descriptive Metaphysics*. Routledge.
- Strayer, Janet. 1990 [1987]. "Affective and cognitive perspectives on empathy". In Eisenberg, N., Strayer, J. (éds) *Empathy and Its Development*. Cambridge : Cambridge UP, p. 218-244.
- Stubbs, Michael. 1997. "Critical comments on Critical Discourse Analysis (CDA)." In *Evolving Models of Language*, ed. by Ann Ryan, and Alison Wray. Clevedon: Multilingual Matters, p. 100-116.
- Suller, John. 2004. "The Online Desinhibition Effect". *Cyberpsychology and Behaviour* 7 : 321-326. <<http://www-usr.rider.edu/~suler/psyber/disinhibit.html>>.
- Tamba, Irène. 2005. *La sémantique*. Paris : PUF (Que sais-je?).
- Tamba, Irène. 2008. « Le double système d'expression linguistique d'une émotion : en direct et en rapporté ». *Rhetoric Society of Korea* 8 : 5-50.
- Tesnière, Lucien. 1988. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Tomasello, Michael. 2003. *Constructing a Language: A Usage-Based Theory of Language Acquisition*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Tuan, Yi-Fu. 2006. *Espace et lieu : la perspective de l'expérience*. Gollion : Infolio.
- Tutin, Agnès, Novakova, Iva, Grossmann, Francis, Cavalla, Cristelle. 2006. « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires ». *Langue française* 150 : 32-49.
- Tutin, Agnès. 2010. « Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines ». *Lidil* 41 : 15-40.
- Van De Velde, Danièle. 1995. « Les verbes dits "psychologiques" revus à la lumière des noms correspondants ». *Revue de linguistique romane* 59 : 67-97.
- Van De Velde, Danièle. 1999. « La multiplication des sentiments ». *Travaux de linguistique* 38 : 63-87.
- Van de Velde, Danièle. 2000. « Existe-t-il des noms propres de temps ? ». *Lexique* 15 : 35-45.
- Van de Velde, Danièle. 2006. *Grammaire des événements*. Lille : Presses du Septentrion.
- van Dijk, Teun Adrianus. 1977. *Text and Context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*. London : Longman.
- van Dijk, Teun Adrianus. 1997. "Discourse as Interaction in Society". In van Dijk, T. (éd.) *Discourse as Social Interaction*, London : Sage, p. 1-37.
- Van Langendonck, Willy. 1997. « Proper names and their categorical presupposition ». In Pitkänen, Ritva Liisa et Mallat, Kaija (éds) *You Name It. Perspectives on Onomastic Research* (Studia fennica linguistica 7). Helsinki : Finnish Literature Society, p. 37-46.
- Van Langendonck, Willy. 2007. *Theory and Typology of Proper Names*. Berlin – New York : Mouton de Gruyter.
- van Voorst, Jan. 1995. « Le contrôle de l'espace psychologique ». *Langue française* 105 : 17-27.
- Vandeloise, Claude. 1986. *L'espace en français*. Paris : Seuil.
- Vaxelaire, Jean-Louis. 2007. « Ontologie et dé-ontologie en linguistique : le cas des noms propres ». *Texte* XII (2). URL : <www.revue-texto.net/Inedits/Vaxelaire_Ontologie.pdf>.
- Veniard, Marie. 2011. « Referring to parents in child protection reporting : A pragmatic-discursive study of a sensitive issue ». *Pragmatics & Society* 2(2): 301-327.
- Verschuere, Jeff, Frank Brisard. 2009. "Adaptability". In Jeff Verschuere & Jan-Ola Östman (éds) *Key Notions for Pragmatics*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 28-47.
- Viprey, Jean-Marie. 2006. « Quelle place pour les sciences des textes dans l'Analyse de Discours ? ». *Semen* 21. Disponible à l'URL : <<http://semen.revues.org/1995>>

- von Münchow, Patricia. 2008. *De la grand-messe du 20 heures à la Bible des parents : un parcours de recherche en linguistique de discours comparative*. Habilitation à diriger des recherches en sciences du langage, Paris, Université Sorbonne nouvelle Paris 3.
- von Münchow, Patricia. 2010. « Langue, discours, culture : quelle articulation ? » 1 & 2. *Signes, Discours, Société* 4 : revue en ligne.
- Warren, Beatrice. 2004. « Anaphoric pronouns and metonymic expressions ». *metaphorik.de*.7
- Weigand, Edda. 1998a. Contrastive lexical semantics. In: Weigand, Edda (éd.) *Contrastive lexical semantics*. Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins, p. 25-44.
- Weigand, Edda. 1998b. “The vocabulary of emotion. A contrastive analysis of anger in German, English, and Italian”. In: Weigand, Edda (éd.) *Contrastive Lexical Semantics*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 45-66.
- Weistheide, Henning. 1998. “Equivalence in contrastive semantics. The effects of cultural differences”. In Weigand, Edda (éd.) *Contrastive Lexical Semantics*. Amsterdam – Philadelphia : John Benjamins, p. 119-137.
- Wengelin, Åsa, Torrance, Mark, Holmqvist, Kenneth, Simpson, S., Galbraith, David, Johansson, Victoria, Johansson, Roger. 2009. « Combined eyetracking and keystroke-logging methods for studying cognitive processes in text production ». *Behavior Research Methods* 41 : 337–351.
- Wierzbicka, Anna. 1985. *Lexicography and conceptual analysis*. Ann Arbor : Karoma Publishers.
- Wierzbicka, Anna. 1986. « What’s in a Noun (Or: how do nouns differ in meaning from adjectives?) », *Studies in Language* 10/2 : 353-389.
- Wierzbicka, Anna. 1991. *Cross-Cultural Pragmatics. The Semantics of Human Interaction*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Wierzbicka, Anna. 1995. « Adjectives vs. Verbs: the Iconicity of Part-of-speech Membership », in : Landsberg, M. (éd.) : *Syntactic Iconicity and Linguistic Freezes*. Berlin : Mouton de Gruyter, p. 223-245.
- Wierzbicka, Anna. 1998. “‘Sadness’ and ‘anger’ in Russian: The non-universality of the so-called ‘basic human emotions’”. In Athanasiadou, A., Tabakowska, E. (éds) *Speaking of Emotions. Conceptualization and Expression*. Berlin & New York : Mouton de Gruyter, p. 3-28.
- Wilce, James M. 2009. *Language and Emotion*. Cambridge : CUP.
- Willems, Dominique. 2000. « Objet d’étude, théories et données, sur la place des corpus dans la recherche linguistique contemporaine ». In Bilger, M. (éd.) *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*. Paris : Honoré Champion et Presses Universitaires de Perpignan, p. 149-155.
- Wittgenstein, Ludwig. 1961. *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*. Paris : Gallimard.
- Wittgenstein, Ludwig. 1994. *Remarques sur la philosophie de la psychologie II*. Éd. par Gertrude E. M. Anscombe / Georg H. von Wright. Trad. par Gérard Granel. Mauvezin: TER.
- Wray, Alison. 2002. *Formulaic Language and the Lexicon*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Zabeeh, Farhang. 1968. *What is in a Name? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*. The Hague : Martinus Nijhoff
- Zappavigna, Michele. 2011. “Ambient affiliation: A linguistic perspective on Twitter”. *New Media & Society* 13(5): 788-806.
- Ziman, John. 1968. *Public Knowledge: The Social Dimension of Science*. Cambridge : CUP.
- Zinkin, Vivian. 1969. « The Syntax of Place-Names ». *Names* 17/3 : 181-198.
- Zipf, George K. 2002 [1936]. *The Psycho-Biology of Language: An Introduction to Dynamic Philology*. London : Routledge.

LISTE DES TRAVAUX PERSONNELS ET COLLECTIFS CITÉS DANS LE MÉMOIRE D'HABILITATION

OUVRAGES ET NUMÉROS SPÉCIAUX CITÉS DANS LE MÉMOIRE

- (doc 1)** Cislaru, G., Olive, Th. inédit. *Le processus de textualisation*. Publication prévue chez De Boeck.
- (doc 2)** Cislaru, G., Guérin, O., Morim, K., Née, E., Pagnier, T., Veniard, M., 2007, *L'Acte de nommer, une dynamique entre langue et discours*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- (doc 3)** Cislaru, G., Pugnière-Saavedra, F., Sitri, F., 2008, « Analyse de discours et demande sociale : le cas des écrits de signalement », *Les Carnets du Cediscor 10* (In memoriam André Collinot).
- (doc 4)** Cislaru, G., 2011, « The discourse of social achievement », Special Issue of *Pragmatics & Society 2:2*, John Benjamins.
- (doc 5)** Baider, F., Cislaru, G. (éds), 2013, *Cartographie des émotions, propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- (doc 6)** Baider, F., Cislaru, G. (eds), 2014, *Linguistic Approaches to Emotions in Context*, Amsterdam: John Benjamins.
- (doc 7)** Cislaru, G. (ed.), 2015, *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam: John Benjamins.
- (doc 8)** Cislaru, G., Claudel, Ch., Vlad, M., 2017, *L'écrit universitaire en pratique*, 3^{ème} édition revue et augmentée, Louvain : DeBoeck.
- 1^{ère} et 2^{ème} éditions en 2009 et 2011.

TRAVAUX AYANT FAIT L'OBJET D'UNE SYNTHÈSE DANS LE MÉMOIRE D'HDR

THÈSE DE DOCTORAT

- (doc Thèse)** Cislaru, G. 2005. *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*. Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle en Sciences du langage, Université Sorbonne nouvelle Paris 3.

ARTICLES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

- (doc 9)** Cislaru, G. 2003. « PLACE for ACTOR Structures: Event Agent Construction and Communicative Effects », *Kultura narodov Prichernomoria 42*, Simferopol UP, Ukraine, p. 74-81.
- (doc 10)** Cislaru, G. 2008. « L'intersubjectivation comme source de sens : expression et description de la peur dans les écrits de signalement », *Les Carnets du Cediscor 10*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 117-136.
- (doc 11)** Cislaru, G., 2006a, « Propriétés catégorielles des noms de pays », *ONOMA 41*, Journal of the International Council of Onomastic Sciences (« Name theory », coord. par R. Coates), p. 83-113.
- (doc 12)** Cislaru, G. 2006b. « Les noms de pays : spécificités structurelles et fonctionnelles d'une sous-catégorie de noms propres », *Annalele Stiintifice ale Universitatii Ovidius. Seria Filologie XVI*, Constanta, Ovidius University Press, p. 97-115.
- (doc 13)** Cislaru, G. 2006c. « Nom de pays, nom de peuple : quels usages, quelles identités ? », *Cahiers de Sociolinguistique 11*, numéro coordonné par F. Manzano, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 41-61.
- (doc 14)** Cislaru, G. 2006d. « Noms de pays et autoreprésentation dans le discours des périodiques nationaux français, anglophones, roumanophones et russes », *Les Carnets du Cediscor 9*, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 131-144.

- (doc 15)** Cislaru, G. 2007. « Metonymic modelling of discourse, discourse modelling of metonymy. The case of the place-name based metonymies », *Culture, Language & Representation : Revista de Estudios Culturales de la Universitat Jaume I* Vol. 5, p. 93-110.
- (doc 16)** Cislaru, G., Katsiki, S., Pugnière-Saavedra, F., Sitri, F., Veniard, M. 2007. « Quelle continuité entre l'Analyse de Discours et la formation professionnelle ? Le cas des écrits de signalement d'enfant en danger », *Le Français dans le Monde – Recherches et Applications* 42, p. 100-111.
- (doc 17)** Cislaru, G., 2008, « Le nom de pays comme outil de représentation sociale », *Mots. Les langages du politique* 86, ENS LSH Lyon : ENS Éditions, p. 53-64.
- (doc 18)** Cislaru, G., 2009a, « La réalité vient-elle à nous à la façon du pudding ? », in : Frath, P., Pauchard, J. (éds) *Le point sur la référence en langue*, Reims : Presses universitaires de Reims, p. 65-81.
- (doc 19)** Cislaru, G., 2009b, « Le pseudonyme, nom ou discours ? D'Etienne Platon à Oxyhre », *Les Carnets du Cediscor* 11, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 39-57.
- (doc 20)** Cislaru, G., 2009c, « Expression de la peur et interprétations sémantiques en contexte », in : Havu, E., Härmä, J., Helkkula, M., Larjavaara, M., Tuomarla, U. (éds) *La langue en contexte* (actes du colloque *Représentations du Sens linguistique IV*), Helsinki : Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki LXXVIII, p. 377-389.
- (doc 21)** Cislaru, G., Claudel, Ch., 2009, « Le descriptif des cours de méthodologie, un discours métareflexif ? », in : Defays, J.-M. et alii (éds) *Principes et typologie des discours universitaires* (vol. 1), Actes du colloque *Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations*, Université Libre de Bruxelles, Belgique, 24-26 avril 2008, Paris : L'Harmattan, p. 151-162.
- (doc 22)** Cislaru, G., Lecolle, M., 2009, « Noms propres de lieux habités, espace et temporalité », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 25-26, p. 121-135.
- (doc 23)** Cislaru, G., Sitri, F., 2009a, « Texte et discours. Corpus, co-texte et analyse automatique du point de vue de l'analyse de discours », *Corpus* 8, p. 85-104.
- (doc 24)** Cislaru, G., Sitri, F., 2009b, « La représentation du discours autre dans des signalements d'enfants en danger : une parole interprétée ? », in : Lopez-Muñoz, J.-M., Marnette, S., L. Rosier & D. Vincent (éds). *Circulation des discours et liens sociaux. Le discours rapporté comme pratique sociale, 5-7 octobre 2006, Université Laval*, Québec : Editions Nota Bene, p. 57-73.
- (doc 25)** Vlad, M., Claudel, Ch., Cislaru, G., Dervin, F., 2009, « Evaluer le français écrit académique : quelles grilles ? quelles techniques ? quelles pratiques ? », in Dervin, F., Suomela-Salmi, E. (éds) *New approaches to assessing language and (inter-)cultural competences in higher education / Nouvelles approches de l'évaluation des compétences langagières et (inter-)culturelles dans l'enseignement supérieur*, Peter Lang, p. 283-294.
- (doc 26)** Cislaru, G., 2010a, « Représentation linguistique des espaces géonationaux », in : Lysøe E., Collani T. (éds) *Entre tensions et passions : construction/déconstruction de l'espace européen, 11-13 octobre 2007, U. de Mulhouse*, Strasbourg : PU de Strasbourg, p. 383-397.
- (doc 27)** Cislaru, G., 2010b, « Codes et tabous sur l'internet : étude contrastive de quelques énoncés malédictifs en français et en anglais », *Journal of French Language Studies* 20/1, Cambridge Journals, p. 47-60.
- (doc 28)** Cislaru, G., 2010c, « Les constructions allocentrées : une description sémantico-énonciative », in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds) *Actes du CMLF 2010*, Paris : Institut de Linguistique française, p. 1631-164.

- (doc 29) Cislaru, G., 2011a, « Sens et mémoire », *Itinéraires : littérature, textes, cultures* 2011-2, p. 129-146.
- (doc 30) Cislaru, G., 2011b, « The discourse of social achievement », *Pragmatics & Society* 2:2, Benjamins, p. 163-170.
- (doc 31) Cislaru, G., 2012a, "Pour une approche sémantique de la comparaison des discours", in Rentel, Nadine, Venohr, Elisabeth (éds) *Text-Brücken zwischen den Kulturen Festschrift zum 70. Geburtstag von Bernd Spillner*, Frankfurt et al.: Peter Lang, p. 33-49.
- (doc 32) Cislaru, G., 2012b, « Emotions as a rhetorical tool in political discourse », in Zaleska, M. (ed.) *Rhetoric and Politics*, Cambridge Scholar Press, p. 107-126.
- (doc 33) Cislaru, G., Sitri, F., 2012, « De l'émergence à l'impact social des discours : hétérogénéités d'un corpus », *Langages* 187, p. 59-72.
- (doc 34) Cislaru, G., 2013, « Pratiques langagières de l'événementialisation », in E. Ballardini, R. Pederzoli, S. Reboul-Touré, G. Tréguer-Felten (éds), *Mediazioni* 15 <http://www.mediazioni.sitlec.unibo.it/images/stories/PDF_folder/document-pdf/15-2013/cislaru.pdf>.
- (doc 35) Cislaru, G., Sitri, F., Pugnière-Saavedra, F., 2013, « Figement et configuration textuelle : les segments de discours répétés dans les rapports éducatifs », in C. Bolly & L. Degand (éds), *Across the Line of Speech and Writing Variation. Corpora and Language in Use – Proceedings 2*, Louvain-la-Neuve : Presses de l'Université de Louvain, p. 165-183.
- (doc 36) Baider, F., Cislaru, G., 2013, "Introduction", in Fabienne Baider, Georgeta Cislaru (éds), *Cartographie des émotions, propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : Presses Sorbonne nouvelle, p. 7-17.
- (doc 37) Lardilleux A., Fleury S., Cislaru G., 2013, "Allongos: Longitudinal Alignment for the Genetic Study of Writers' Drafts." *Computational Linguistics and Intelligent Text Processing, Lecture Notes in Computer Science*, Volume 7817, pp 537-548.
- (doc 38) Cislaru, G., 2014a, « Nom propre et insulte », *Les Cahiers de praxématique* 58 (numéro spécial dirigé par Caroline Mellet), p. 83-103.
- (doc 39) Cislaru, G., 2014b, « Noms propres: domaine de définition, domaine de référence, sens », in E. Hilgert, S. Palma, R. Daval, P. Frath (éds), *Res-per-nomen IV : Théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Presses universitaires de Reims, p. 467-481.
- (doc 40) Cislaru, G., 2014c, « Sémantique des noms et verbes d'affect : parcours chronologique et épistémique », *Cahiers de lexicologie* 105 (*La sémantique actuelle: état des lieux*, numéro spécial dirigé par Jean-Claude Anscombe), p. 117-139.
- (doc 41) Cislaru, G., 2014d, "Emotions et scenarios : questionnements méthodologiques pour une approche discursive", in Blumenthal, Peter/Novakova, Iva/Siepmann, Dirk (eds.), *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*, Francfort s. M. et al. : Peter Lang, p. 199-210.
- (doc 42) Cislaru, G., 2014e, "Patterns of allocentric emotional expressions, a contrastive study", in Baider, F., Cislaru, G. (eds) *Linguistic Approaches to Emotions in Context*, Amsterdam, John Benjamins, p. 113-135.
- (doc 43) Cislaru, G., 2014f, « J'ai peur pour toi: les énoncés allocentrés en français et en roumain », *Faits de langues* 43, p. 213-229.
- (doc 44) Cislaru, G., 2014g, « Contraintes linguistiques et contextuelles dans la production écrite », *Les Carnets du Cediscor* 12, p. 55-74.
- (doc 45) Baider, F., Cislaru, G., 2014, "Linguistic approaches to emotions in context", in Fabienne Baider, Georgeta Cislaru (éds), *Linguistic Approaches to Emotions in Context*, Amsterdam: John Benjamins, p. 1-18.

- (doc 46)** Cislaru, G., 2015a, « Les facettes des toponymes: des données contextuelles aux modèles sémantiques », in Jonas Löfstrom & Betina Schnabel-Le Corre (eds) *Challenges in Synchronic Toponymy / Défis de la toponymie synchronique*, Narr, p. 99-119.
- (doc 47)** Cislaru, G., 2015b, « Emotions in tweets: from instantaneity to preconstruction », *Social Science Information* 54(4), Sage, p. 455-469.
- (doc 48)** Cislaru, G., 2015c, "Introduction: the process/product interface", in Georgeta Cislaru (éd.), *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 1-17.
- (doc 49)** Cislaru, G., Lefevre, F., 2015, "The instrumental use of verbless sentences in writing and rewriting: a longitudinal and genre-contrasted point of view", in Georgeta Cislaru (éd.), *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 57-80.
- (doc 50)** Olive, Th., Cislaru, G., 2015, "Linguistic forms at the process/product interface. Analysing the linguistic content of bursts of production", in Georgeta Cislaru (éd.), *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 99-123.
- (doc 51)** Cislaru, G., Olive, Th., 2016a, « Les automatismes du scripteur : jets textuels spontanés dans le processus de production écrite, le cas des constructions coordinatives », in F. Neveu, G. Bergounioux, M.-H. Côté, J.-M. Fournier, L. Hriba et S. Prévost (éds.) *5^{ème} Congrès mondial de linguistique française – SHS Web of Conferences* volume 27.
- (doc 52)** Cislaru, G., Olive, Th., 2016b, « Mise en correspondance des données textométriques et comportementales : segments répétés et jets textuels », *Lexicometrica – Actes JADT 2016* (sous la direction de D. Mayaffre, C. Poudat, L. Vanni, V. Magri, P. Follette, C. Daire et F. Couessurel).
- (doc 53)** Cislaru, G., Olive, Th., 2017a, « Segments répétés, jets textuels et autres routines. Quel niveau de pré-construction ? », *Corpus 15 (SEGMENTS et séquences textuelles : méthodologie et caractérisation)*, numéro coordonné par M. Bendinelli).
- (doc 54)** Cislaru, G., Olive, Th., 2017b (à paraître), « Syntagmatic patterns and genre routines: Performance vs. competence? », in Th. Charnois, M. Larjavaara, D. Legallois (éds) *Grammar of Genres and Styles: New Approaches*, Mouton de Gruyter.
- (doc 55)** Cislaru, G., 2017c (à paraître), « TEXTE/DISCOURS du point de vue des dynamiques de production », *Actes du colloque Texte et discours en confrontation dans l'espace européen. Pour un renouvellement épistémologique et heuristique*.
- (doc 56)** Cislaru, G., accepté, « Le *texte/discours* entre lieu d'observation et objet d'analyse : éclairages sémantiques par le processus d'écriture », *Semiotica* (numéro spécial dirigé par N. Garric, M. de Nagy).

CURRICULUM VITAE

Née le 28 avril 1978

Mariée, deux enfants

Nationalité française

Maître de conférences à l'Université Paris 3 Sorbonne nouvelle (depuis le 1 septembre 2007).

Membre de l'équipe d'accueil CLESTHIA (<http://www.univ-paris3.fr/cislaru-georgeta-29469.kjsp>)

PARCOURS

FORMATION

2005 – Doctorat de 3ème cycle en Sciences du langage, Université Sorbonne nouvelle Paris 3.

Titre : *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*. Mention Très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité.

Co-direction : Bernard Bosredon et Sophie Moirand ; Rapporteurs : Paul Siblot et Irène Tamba.

2000 – DEA de Linguistique, Université Sorbonne nouvelle Paris 3 & ENS Fontenay/Saint-Cloud.

Titre : *Usages discursifs et propriétés sémantiques d'un nom de pays : la Moldavie dans « Le Monde » (1991-1999)*. Mention Bien.

Direction : Pierre Fiala.

1999-2001 – Élève issue du concours international, École Normale Supérieure d'Ulm & École Normale Supérieure de Fontenay/St Cloud.

2001 (novembre-décembre) – Visiting Fellow en Linguistique, Brown University, Providence, RI, États-Unis.

1999 – Maîtrise de Langues et Littératures française et anglaise, option Linguistique, Université Alecu Russo, Balti, Moldova.

CARRIÈRE

Semestre d'automne 2015 : CRCT au titre de l'établissement

2007- à présent – Maître de conférences en Sciences du langage à l'université Sorbonne nouvelle Paris 3, Département de Langues et Littératures françaises et latines

2006-2010 – Chargée de cours en linguistique dans plusieurs universités : Paris 6, Paris 10 et Paris 12

2004-2006 – ATER à l'université Sorbonne nouvelle

2002-2004 – Chargée de cours à l'université Sorbonne nouvelle

1999-2001 – École Normale Supérieure (bourse du Gouvernement français)

BOURSES ET PRIX

2013-2017 – Prime d'excellence scientifique.

2004 – Bourse doctorale de la Fondation des Treilles.

2002, 2003 – Bourses d'étude de l'Open Society Institute.

1999-2001 – Bourse internationale du Gouvernement français.

DIRECTION DE PROJETS DE RECHERCHE OU D'ÉQUIPES

Avril 2011-septembre 2014 (42 mois) – Coordination du **projet ANR Jeunes chercheuses et jeunes chercheurs « ECRITURES »**, <www.univ-paris3.fr/anr-ecritures/>. Équipe constituée de 13 enseignants-chercheurs et chercheurs activant dans divers domaines : linguistique, psycholinguistique, génétique du texte, informatique et textométrie.

Dans la perspective d'une analyse des textes et des discours articulée à la linguistique des productions verbales écrites, il s'agissait d'envisager le processus d'écriture comme une activité qui obéit à des déterminations internes et externes, et de mettre au jour la logique de ces déterminations et leur impact sur la dimension fonctionnelle des formes linguistiques. Le projet a donné lieu à une vingtaine de publications dont l'édition d'un ouvrage collectif, à une quinzaine de communications orales et à la mise en ligne d'un corpus longitudinal de rapports éducatifs de la protection de l'enfance.

2014 (12 mois) – Coordination, avec le Prof. Jean-Marie Fournier (CNRS HTL & Université Sorbonne nouvelle) d'un **projet IDEX bi-national France-Brésil « Langues /discours : usages, historicité, disciplinarisation »** dans le cadre des projets IDEX Sorbonne Paris Cité. Universités partenaires : Sorbonne nouvelle Paris 3, Paris Diderot, Université de Campinas, Universidade Federal Fluminense, Université fédérale Santa-Maria, Universidade Estadual São Paulo.

2013-2014 – Coordination de **l'équipe de la Sorbonne Nouvelle dans le cadre du projet PEPS HuMaIn (CNRS) ILEM - Incremental Learning of Emotions Mining** (coord. Dr Nistor Grozavu, LIPN, Paris 13). Projet interdisciplinaire : Linguistique, Informatique, Traitement automatique des langues, Communication. Partenariats : Université Sorbonne nouvelle Paris 3, Université Paris Nord, Université Paris Descartes, Université de Nicosie à Chypre & CNRS et Université de Montpellier & IEP de Grenoble et Université de Grenoble.

2008-2010 – Coordination du **Projet innovant « Approche discursive et génétique des brouillons: les écrits des travailleurs sociaux dans le champ de l'enfance en danger »**, financé par le Conseil de la Recherche de l'Université Sorbonne Nouvelle.

PARTICIPATION À DES PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL

Depuis 2015 – Membre du Consortium Corpus, Langues et Interactions (CORLI)

2013-2015 – Consortium *Corpus Écrits* (Institut de Linguistique française) (<http://corpusecrits.humanum.fr/travaux-2/>):

Groupe de travail 7 : *Corpus d'écrits modernes et prise en compte de nouveaux modes de communication (SMS, Blog, courriel...)* - PILOTAGE : Thierry CHANIER et Céline POUDAT

Mars 2014 – **Évaluation de deux corpus encodés en TEI** (*Infral* et *Simuligne*) : vérification de la structure des arborescences, vérification des headers, traduction en anglais des descripteurs, vérification de l'orthographe dans le corps du corpus

Groupe de travail 8 : *Annotation du plus haut niveau : syntaxe, sémantique, référence (Annotations collaboratives...)* - PILOTAGE : Amalia TODIRASCU et Agnès TUTIN

Groupe de travail 10 : *Exploration de corpus (Méthodes, outils...)* - PILOTAGE : Serge HEIDEN, Marie-Paule JACQUES et Céline POUDAT

2013-2014 – Projet PEPS-HuMaIn CNRS « Apprentissage Incrémental pour la Détection des EMotions » (dir. N. Grozavu, informatique, Université Paris 13), fusionné avec « Dynamique

émotionnelle sur Twitter et événementiel politique » (Grenoble) et « Analyse contrastive des émotions contenues dans les messages courts » (Montpellier)
 Voir §4, direction d'équipes au sein de projets de recherche.

2013-2014 – Groupe de travail interdisciplinaire autour de la maltraitance et l'éthique médicale (coord. Christian Hervé, Université Paris Descartes, et Carle Bonafous-Murat, Université Sorbonne nouvelle).

2006-2008 – « Le signalement d'enfant en danger : pratiques discursives et traitement institutionnel », SYLED (dir. par André Collinot, puis par Frédérique Sitri). Financé par l'Observatoire national de l'enfance en danger, <http://www.oned.gouv.fr/docs/production-interne/recherche/cr_lecture08_1syllied.pdf>.

2006-2007 – « Représentations des politiques spatiales dans l'opinion publique ». CNRS – Laboratoire « Communication et politique » <<http://www.lcp.cnrs.fr/>>. Financé par le Centre National d'Études Spatiales (CNES <<http://www.cnes.fr/>>, direction LCP-CNRS).

COORDINATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

COLLOQUES INTERNATIONAUX

2011 – *Emotion, Communication, Cognition*, Nicosie, Chypre, 23-26 juin 2011. Co-organisation avec Fabienne Baider (Université de Nicosie à Chypre).

2011 – *Événements, discours, langage / Events, Discourse, Language*, Villa Finaly, Florence, Italie, 31 mars-2 avril 2011. Avec l'équipe du Cediscor-Syled et de l'université de Bologne (Italie).

2008 – *Analyse de discours et demande sociale : enjeux théoriques et méthodologiques*, Paris, 27-29 novembre 2008. Co-organisation avec Frédéric Pugnière-Saavedra, Frédérique Sitri, Marie Veniard.

2005 – *Matérialités de l'activité de nomination : formats, discours, représentations*, SYLED, Université Sorbonne nouvelle Paris 3, 11-12 mars 2005. Avec Olivia Guérin, Katia Morim, Emilie Née, Thierry Pagnier, Marie Veniard.

JOURNÉES D'ÉTUDE

2017 - *Le partage du sens. Approches linguistiques du sens commun*. 20-21 octobre 2017. Journée d'étude Clesthia-HTL coordonnée par Vincent Nyckees et Georgeta Cislaru.

2014 - *Nouveaux objets en sémantique et en discours. Évolutions théoriques et méthodologiques / New Issues in Semantics and Discourse. Theoretical and Methodological Evolutions*. 2 décembre 2014, Sorbonne nouvelle. Journée organisée dans le cadre de l>IDEX USPC France-Bésil. Co-organisée avec Bernard Bosredon et Jean-Marie Fournier.

2013 – *L'interface processus/produit. Regards croisés sur l'écriture/ The Process/Product Interface. Writing at the Crossroads*, Paris, 21-22 juin 2013, Journées d'étude du projet ANR ECRITURES. <<http://www.univ-paris3.fr/journee-interfaces-workshop-interfaces-429463.kjsp?RH=1484231105476>>

2012-2013 – *Professional Writing: From Key-Stroke Logging Corpus to Textometry*, Paris, 14 janvier 2013. Co-organisée avec Thierry Olive (CNRS – Université de Poitiers). <<http://www.univ-paris3.fr/publications-conferences-113114.kjsp?RH=1370246610340>>

2011 – *Le nom propre / The Proper Name*, Paris, 15 juin 2011. Co-organisée avec Marianne Lederer (ESIT, Université Sorbonne nouvelle).

2006 – *Le signalement d'enfant en danger, pratiques et discours*, Paris, 13 juin 2006. Co-organisée avec Frédérique Sitri et l'équipe Signalement.

ATELIERS DANS DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

2014 – *The Process/Product Interface. Writing at the Crossroads*, WRAB III, février 2014, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Co-organisé avec Rudolf Mahrer (CNRS ITEM & Université de Lausanne).

2011 – *Analyzing Discourse in Progress: A Cross-Disciplinary Approach (Pragmatics, Discourse Analysis, and Text Genetics)*, an overview, IPRA, Manchester, 3-8 juillet 2011.

ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT, COURS ENSEIGNÉS

~3000h d'enseignement universitaire

DEPUIS 2007, EN TANT QUE MAÎTRE DE CONFÉRENCES. DÉPARTEMENT LLFL, UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE

- ◆ *Sémantique lexicale (L3)*
- ◆ *Formes et sens (L2)*
- ◆ *Les événements et la narration : référence et temporalité (L2)*
- ◆ *Sémantique du nom et du verbe (L2)*
- ◆ *Lexicologie (L3)*
- ◆ *Langue française 1 (L1)*
- ◆ *Langue française 2 (L1)*
- ◆ *Introduction à la linguistique (L1)*
- ◆ *Le verbe et la phrase (L1)*
- ◆ *Linguistique textuelle (L2)*
- ◆ *Argumentation (L3)*
- ◆ *Enonciation, Pragmatique (L2)*

SÉMINAIRES DE MASTER

- ◆ *Sémantique et pragmatique des textes et des discours*
- ◆ *Analyse de discours appliquée à la traduction et à l'interprétariat (ESIT)*
- ◆ *Genres du discours médiatique*
- ◆ *Linguistique appliquée à la rédaction professionnelle et à l'activité éditoriale (Master LATERP)*

ENSEIGNEMENTS ANTÉRIEURS À 2007

2006-2009. Prépa orthophonie, Université Pierre et Marie Curie

- ◆ *Linguistique générale, Introduction à la linguistique (Prépa équivalent L1)*

2006-2010. Université Paris Est

- ◆ *Analyse de discours : représentations des risques alimentaires dans l'opinion publique. Applications pour les mesures de sécurité alimentaire (M1)*

2006-2007. Université Paris 10 Nanterre la Défense.

- ◆ *Linguistique textuelle (L2)*

2004-2006. ATER. Université Sorbonne nouvelle

- ◆ *Syntaxe et Morphosyntaxe (L2)*
- ◆ *Introduction à la linguistique, Syntaxe (L1)*
- ◆ *Rédaction et communication académique, méthodologies pour la recherche (M1)*

2002-2004. ILPGA, Université Sorbonne nouvelle

- ◆ *Sciences humaines et sciences du langage (L1)*
- ◆ *Grammaire; de la grammaire à la linguistique (L1)*
- ◆ *Méthodologie du travail universitaire (L1)*

ENSEIGNEMENTS COURTS (2008-2010)**En France****2009. Études doctorales, Université Paris Nord.**

- ◆ *Méthodologie de l'écrit académique (M1)*

2008-2010. Programme doctoral franco-algérien.

- ◆ *Sémantique, Lexicologie, Analyse de discours (M et D)*

À l'étranger**2009. Université de Souk Ahras et Université d'Annaba, Algérie.**

- ◆ *Genres de la communication scientifique (M)*
- ◆ *Méthodologie de l'écrit académique (M1)*

ENCADREMENT DOCTORAL ET SCIENTIFIQUE**CO-ENCADREMENT DOCTORAL****Thèse soutenue le 30 avril 2017 (1)**

AMARNI, Asma (octobre 2011 - dépôt avril 2016) : « Les stéréotypes dans les titres de presse (journaux algériens francophones) », dans le cadre de l'ED Franco-algérienne / Réseau franco-algérien ; codirection avec Prof. Khennour Salah, Ouargla, Algérie. % - 50%

Thèses en cours (3)

SFEIR, Maya (depuis novembre 2013 ; soutenance prévue fin 2017) : « The Impact of Culture on Language and Gender in a Selection of French and American Plays » ; codirigée avec Prof. Claire Doquet, Université Sorbonne Nouvelle. **Cotutelle avec l'Université du Liban** (Prof. Najwa Nasr).

% - 25% dans le cadre de la convention de cotutelle ; 50% au titre de l'inscription à l'université Sorbonne nouvelle

GRAF, Sandrine (depuis novembre 2016) : « L'expertise linguistique au service du développement d'une méthode d'analyse de l'identité verbale : un exemple de la demande sociale en analyse du discours » ; codirigée avec Prof. Dominique Legallois, Université Sorbonne nouvelle. **Thèse CIFRE (Agence de communication Angie, puis Agence Neotopic)**. % - 50%

AUBANELLE, Claire (depuis novembre 2016), 50% : « Les marques d'adhésion et d'opposition dans le

discours politique sur Twitter » ; codirigée avec Prof. Florence Lefevre, Université Sorbonne nouvelle.
Thèse autofinancée. % - 50%

DIRECTION DE MÉMOIRES DE MASTER 1 ET 2 (14)

2008-2010

- « Attitudes et discours des différents dirigeants politiques algériens à l'égard de la langue française (1962-2007) » (Samia Aïd, M2, U. Tizi-Ouzou, Algérie – École Doctorale Algéro-Française)
- « Créativité langagière et contact de langues : le cas du langage SMS chez les jeunes tiziouziens » (Lwiza Ait-Mouloud, M2, U. Tizi-Ouzou, Algérie – École Doctorale Algéro-Française)
- « L'Imaginaire linguistique des journalistes algériens de la presse écrite francophone » (Houria Akil, M2, U. Tizi-Ouzou, Algérie – École Doctorale Algéro-Française)
- « Analyse multiparamétrique de l'alternance codique dans la chanson kabyle » (Samia Dekkar, M2, U. Tizi-Ouzou, Algérie – École Doctorale Algéro-Française)

2011-2012

- « Le journalisme participatif sur l'internet » (Florence Gane)
- « La place du stéréotype dans la construction d'une image auctoriale » (Marion Lauer)

2012-2013

- « Nom propre et stéréotypie » (Marion Lauer M2, 50% ; co-direction B. Bosredon, 50%)
- « Les toponymes dans les guides touristiques sur la Thaïlande : traduction et représentations » (Theera Rongtheera, M2, 100%)
- « Les caractéristiques de l'expression émotionnelle sur Twitter » (Claire Aubanelle, M1, 100%)

2013-2014

- « Recherche-action : analyse discursive de l'ethos dans les communiqués de presse de l'ONG Addiction Suisse » (Sandrine Graf, M2, 100%)
- « La banderole d'information sur BFM TV, description d'un genre discursif » (Guersande Chaminade, M2, 100%)

2014-2015

- « Les structures conversationnelles sur Twitter » (Claire Aubanelle, M2, 100%)
- « Le renouvellement de la rhétorique dans le discours publicitaire écrit promouvant le livre du XXIème siècle » (Alexandre Vieira, M1, 100%)
- « Présupposition et négation. Le comportement pragmatique de la négation dans la langue grecque » (Eva Arvaniti, M2, 100%).

CO-ENCADREMENT POST-DOCTORAL

LARDILLEUX, Adrien (1 avril 2012- 31 mars 2013), co-encadrement avec Serge Fleury dans le cadre du projet ANR « Écritures », 50%.

Poste actuel : Consultant pour les systèmes d'aide à la traduction de la Commission européenne, Fujitsu Technology, Luxembourg.

Publication en collaboration : Lardilleux A., Fleury S., Cislaru G., 2013, "Allongos: Longitudinal Alignment for the Genetic Study of Writers' Drafts." *Computational Linguistics and Intelligent Text Processing, Lecture Notes in Computer Science*, Volume 7817, pp 537-548.

RAPPORTEURE

CHIRA, Oxana, 2016, *Eufemismele în limbajul actual: particularități structurale, semantice și de utilizare (Les euphémismes aujourd'hui : particularités structurelles, sémantiques et fonctionnelles)*. Thèse de Doctorat (dir. Prof. Gh. Popa), Université Alecu Russo, Balti, République de Moldavie.

PARTICIPATION À DES COMITÉS SCIENTIFIQUES ET DE LECTURE (FRANCE ET INTERNATIONAL)

Membre du comité scientifique des revues

Revue *Repères-Dorif*, Université de Bologne, Italie.

Revue *Langage et Contexte*, Université « Alecu Russo », Moldova.

Revue *Studii europene*, e-Institute, Académie des Sciences, Moldova.

Périodique *Les Carnets du Cediscor*, Sorbonne nouvelle, France.

Membre des comités scientifiques ou de sélection de colloques et journées d'études et/ou des comités de sélection pour les actes de colloques :

« Les sentiments à travers les corpus » (Poitiers, 2014)

« La surprise dans le langage et les langues » (Paris & Rouen, 2014)

« Describing and Expressing Surprise » (Paris, 2014)

CEDIL'14 (LIDILEM, Grenoble, 2014)

« Données hybrides et contextualisation des corpus » (Paris, 2014)

« Vers une sémantique discursive » (Journée Conscila, Paris, 2016)

« La linguistique contrastive : méthodologies, applications et perspectives » (Lublin, 2017 – en cours)

Référée revues nationales ou internationales labellisées ou recueils

Évaluation de numéros spéciaux

Langages (évaluation du numéro 204)

Évaluation d'articles

Argumentation et Analyse du Discours

Discours

Interrogations

L'Information grammaticale

Langage et Contexte

Les Carnets du Cediscor

Mots

Pragmatics & Society

Review of Cognitive Linguistics

Synergies Roumanie.

RESPONSABILITÉS DIVERSES

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

2014-2015 - **chargée de la mission pour la réussite à l'université**, rattachée au CFVU. Mission annuelle ; renouvellement non demandé en raison du CRCT au titre du semestre d'automne 2015.

Depuis 2012 – Responsable de l'UE « Formes et sens », L2, Département de Langues et littératures françaises et latines.

RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

Depuis 2012 – membre élue du conseil de gestion de l'UFR LLD, dont relève le département LLFL.

Depuis 2009 – membre élue du collège de spécialistes de la 7^e section. Participation à ce titre à plusieurs comités de sélection dans l'université d'origine et dans d'autres universités françaises.

Depuis décembre 2016 – membre élue du bureau du collège de spécialistes (**vice-présidente rang B**).

Depuis mai 2015 – responsable de la gestion de l'emploi du temps du département LLFL.

Depuis mars 2015 – représentante de l'UFR LLFL au conseil scientifique du Service commun de documentation de la Sorbonne nouvelle.

RESPONSABILITÉS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Depuis 2015 – responsable de l'avenant fixant le cadre des collaborations scientifiques et pédagogiques entre Instituto de Estudos da Linguagem de l'université de Campinas (Brésil) et l'équipe Clesthia (Paris 3).

Depuis décembre 2016, mise en place d'un programme d'échanges Erasmus (enseignants-chercheurs et étudiants de Master/Doctorat) avec l'université de Constanta, Roumanie.

RESPONSABILITÉS SCIENTIFIQUES DANS LE CADRE DE L'ÉQUIPE D'ACCUEIL (SYLED – CLESTHIA)

Coordination du séminaire de l'axe Sens et Discours depuis 2015 (avec Dominique Legallois).

Membre du bureau et du conseil scientifique de l'EA CLESTHIA 2012-2017.

LISTE COMPLÈTE DES TRAVAUX

REVUES INTERNATIONALES À COMITÉ DE LECTURE (11)

1. Cislaru, G., à paraître, « Le *texte/discours* entre lieu d'observation et objet d'analyse : éclairages sémantiques par le processus d'écriture », *Semiotica* (numéro spécial dirigé par N. Garric, M. de Nagy).
2. Cislaru, G., 2015, « Emotions in tweets: from instantaneity to preconstruction », *Social Science Information* 54(4), Sage, p. 455-469.
3. Baider, F., **Cislaru, G.**, Coffey, S., 2015, « Apprentissage, enseignement et affects. Introduction », *Le Langage et l'Homme* L-1, p. 3-6.
4. Cislaru, G., 2014, « Sémantique des noms et verbes d'affect : parcours chronologique et épistémique », *Cahiers de lexicologie* 105 (*La sémantique actuelle: état des lieux*, numéro spécial dirigé par Jean-Claude Anscombe), p. 117-139.
5. Cislaru, G., 2014, « *J'ai peur pour toi*: les énoncés allocentrés en français et en roumain », *Faits de langues* 43, p. 213-229.
6. Cislaru, G., Sitri, F., 2012, « De l'émergence à l'impact social des discours : hétérogénéités d'un corpus », *Langages* 187, p. 59-72.
7. Cislaru, G., 2011, « The discourse of social achievement », *Pragmatics & Society* 2:2, Benjamins, p. 163-170.
8. Cislaru, G., 2010, « Codes et tabous sur l'internet : étude contrastive de quelques énoncés malédicatifs en français et en anglais », *Journal of French Language Studies* 20/1, Cambridge Journals, p. 47-60.
9. Cislaru, G., Lecolle, M., 2009, « Noms propres de lieux habités, espace et temporalité », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 25-26, p. 121-135.
10. Cislaru, G., 2008, « Le nom de pays comme outil de représentation sociale », *Mots. Les langages du politique* 86, ENS LSH Lyon : ENS Éditions, p. 53-64.
11. Cislaru, G., 2006, « Propriétés catégorielles des noms de pays », *ONOMA* 41, Journal of the International Council of Onomastic Sciences (« Name theory », coord. par. R. Coates), p. 83-113.

REVUES NATIONALES À COMITÉ DE LECTURE, EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER (14)

12. Cislaru, G., Olive, Th., 2017, « Segments répétés, jets textuels et autres routines. Quel niveau de pré-construction ? », *Corpus* 15 (*SEGMENTS et séquences textuelles : méthodologie et caractérisation*, numéro coordonné par M. Bendinelli), p. 61-89.
13. Cislaru, G., 2014, « Nom propre et insulte », *Les Cahiers de praxématique* 58 (numéro spécial dirigé par Caroline Mellet), p. 83-103.
14. Cislaru, G., 2014, « Contraintes linguistiques et contextuelles dans la production écrite », *Les Carnets du Cediscor* 12, p. 55-74.
15. Cislaru, G., 2013, « Pratiques langagières de l'événementialisation », in E. Ballardini, R. Pederzoli, S. Reboul-Touré, G. Tréguer-Felten (éds), *Mediazioni* 15 <http://www.mediazioni.sitlec.unibo.it/images/stories/PDF_folder/document-pdf/15-2013/cislaru.pdf>.
16. Cislaru, G., 2011, « Sens et mémoire », *Itinéraires : littérature, textes, cultures* 2011-2, p. 129-146.
17. Cislaru, G., 2009, « Le pseudonyme, nom ou discours ? D'Etienne Platon à Oxyhre », *Les Carnets du Cediscor* 11, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 39-57.
18. Cislaru, G., Sitri, F., 2009, « Texte et discours. Corpus, co-texte et analyse automatique du point de vue de l'analyse de discours », *Corpus* 8, p. 85-104.

19. Cislaru, G. 2008. « L'intersubjectivation comme source de sens : expression et description de la peur dans les écrits de signalement », *Les Carnets du Cediscor* 10, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 117-136.
20. Cislaru, G. 2007. « Metonymic modelling of discourse, discourse modelling of metonymy. The case of the place-name based metonymies », *Culture, Language & Representation : Revista de Estudios Culturales de la Universitat Jaume I* Vol. 5, p. 93-110.
21. Cislaru, G., Katsiki, S., Pugnière-Saavedra, F., Sitri, F., Veniard, M. 2007. « Quelle continuité entre l'Analyse de Discours et la formation professionnelle ? Le cas des écrits de signalement d'enfant en danger », *Le Français dans le Monde – Recherches et Applications* 42, p. 100-111.
22. Cislaru, G. 2006. « Nom de pays, nom de peuple : quels usages, quelles identités ? », *Cahiers de Sociolinguistique* 11, numéro coordonné par F. Manzano, Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 41-61.
23. Cislaru, G. 2006. « Noms de pays et autoreprésentation dans le discours des périodiques nationaux français, anglophones, roumanophones et russes », *Les Carnets du Cediscor* 9, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 131-144.
24. Cislaru, G. 2006. « Les noms de pays : spécificités structurelles et fonctionnelles d'une sous-catégorie de noms propres », *Annalele Stiintifice ale Universitatii Ovidius. Seria Filologie* XVI, Constanta, Ovidius University Press, p. 97-115.
25. Cislaru, G. 2003. « PLACE for ACTOR Structures: Event Agent Construction and Communicative Effects », *Kultura narodov Prichernomoria* 42, Simferopol UP, Ukraine, p. 74-81.

CHAPITRES D'OUVRAGES (13)

26. Cislaru, G., Olive, Th., 2017 (à paraître), « Syntactic patterns and genre routines: Performance vs. competence? », in Th. Charnois, M. Larjavaara, D. Legallois (éds) *Grammar of Genres and Styles: New Approaches*, Mouton de Gruyter.
27. Cislaru, G., 2017, « Les contours linguistiques du rêve », in Marie Bonnot, Aude Leblond (éds) *Les contours du rêve. Les sciences du rêve en dialogue*, Paris : Hermann, p. 79-93.
28. Cislaru, G., 2015, "Introduction: the process/product interface", in Georgeta Cislaru (éd.), *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 1-17.
29. Cislaru, G., Lefevre, F., 2015, "The instrumental use of verbless sentences in writing and rewriting: a longitudinal and genre-contrasted point of view", in Georgeta Cislaru (éd.), *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 57-80.
30. Olive, Th., **Cislaru, G.**, 2015, "Linguistic forms at the process/product interface. Analysing the linguistic content of bursts of production", in Georgeta Cislaru (éd.), *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins, p. 99-123.
31. Cislaru, G., 2014, « Noms propres: domaine de définition, domaine de référence, sens », in E. Hilgert, S. Palma, R. Daval, P. Frath (éds), *Res-per-nomen IV : Théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Presses universitaires de Reims, p. 467-481.
32. Cislaru, G., 2014, "Patterns of allocentric emotional expressions, a contrastive study", in Baider, F., Cislaru, G. (eds) *Linguistic Approaches to Emotions in Context*, Amsterdam, John Benjamins, p. 113-135.
33. Cislaru, G., 2014, "Emotions et scénarios : questionnements méthodologiques pour une approche discursive", in Blumenthal, Peter/Novakova, Iva/Siepmann, Dirk (eds.), *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*, Francfort s. M. et al. : Peter Lang, p. 199-210.
34. Baider, F., **Cislaru, G.**, 2014, "Linguistic approaches to emotions in context", in Fabienne Baider, Georgeta Cislaru (éds), *Linguistic Approaches to Emotions in Context*, Amsterdam: John Benjamins, p. 1-18.
35. Baider, F., **Cislaru, G.**, 2013, "Introduction", in Fabienne Baider, Georgeta Cislaru (éds), *Cartographie des émotions, propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : Presses Sorbonne nouvelle, p. 7-17.

36. Cislaru, G., Sitri, F., Pugnière-Saavedra, F., 2013, « Figement et configuration textuelle : les segments de discours répétés dans les rapports éducatifs », in C. Bolly & L. Degand (éds), *Across the Line of Speech and Writing Variation. Corpora and Language in Use – Proceedings 2*, Louvain-la-Neuve : Presses de l'Université de Louvain, p. 165-183.
37. Cislaru, G., 2012, « Emotions as a rhetorical tool in political discourse », in Zaleska, M. (ed.) *Rhetoric and Politics*, Cambridge Scholar Press, p. 107-126.
38. Cislaru, G., 2012, « Pour une approche sémantique de la comparaison des discours », in Rentel, Nadine, Venohr, Elisabeth (éds) *Text-Brücken zwischen den Kulturen Festschrift zum 70. Geburtstag von Bernd Spillner*, Frankfurt et al.: Peter Lang, p. 33-49.

ACTES DE COLLOQUES INTERNATIONAUX À COMITÉ DE LECTURE (13)

39. Cislaru, G., 2017 (à paraître), « TEXTE/DISOURS du point de vue des dynamiques de production », *Actes du colloque Texte et discours en confrontation dans l'espace européen. Pour un renouvellement épistémologique et heuristique*.
40. Cislaru, G., Olive, Th., 2016a, « Les automatismes du scripteur : jets textuels spontanés dans le processus de production écrite, le cas des constructions coordinatives », in F. Neveu, G. Bergounioux, M.-H. Côté, J.-M. Fournier, L. Hriba et S. Prévost (éds.) *5^{ème} Congrès mondial de linguistique française – SHS Web of Conferences volume 27*.
41. Cislaru, G., Olive, Th., 2016b, « Mise en correspondance des données textométriques et comportementales : segments répétés et jets textuels », *Lexicometrica – Actes JADT 2016* (sous la direction de D. Mayaffre, C. Poudat, L. Vanni, V. Magri, P. Follette, C. Daire et F. Couessurel).
42. Cislaru, G., 2015, « Les facettes des toponymes: des données contextuelles aux modèles sémantiques », in Jonas Löfstrom & Betina Schnabel-Le Corre (eds) *Challenges in Synchronic Toponymy / Défis de la toponymie synchronique*, Narr, p. 99-119.
43. Lardilleux A., Fleury S., Cislaru G., 2013, « Allongos: Longitudinal Alignment for the Genetic Study of Writers' Drafts. » *Computational Linguistics and Intelligent Text Processing, Lecture Notes in Computer Science*, Volume 7817, pp 537-548.
44. Cislaru, G., 2010, « Les constructions allocentrées : une description sémantico-énonciative », in Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds) *Actes du CMLF 2010*, Paris : Institut de Linguistique française, p. 1631-164.
45. Cislaru, G., 2010, « Logos, pathos, phusis : dire les émotions », dans P. Frath, L. Lansari, J. Pauchard (éds) *Langue, référence et anthropologie : Res per Nomen II*, Reims : EPURE, p. 231-247.
46. Cislaru, G., 2009, « Expression de la peur et interprétations sémantiques en contexte », in : Havu, E., Härmä, J., Helkkula, M., Larjavaara, M., Tuomarla, U. (éds) *La langue en contexte (actes du colloque Représentations du Sens linguistique IV)*, Helsinki : Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki LXXVIII, p. 377-389.
47. Cislaru, G., Sitri, F., 2009, « La représentation du discours autre dans des signalements d'enfants en danger : une parole interprétée ? », in : Lopez-Muñoz, J-M, Marnette, S., L. Rosier & D. Vincent (éds). *Circulation des discours et liens sociaux. Le discours rapporté comme pratique sociale, 5-7 octobre 2006, Université Laval, Québec* : Editions Nota Bene, p. 57-73.
48. Vlad, M., Claudel, Ch., Cislaru, G., Dervin, F., 2009, « Evaluer le français écrit académique : quelles grilles ? quelles techniques ? quelles pratiques ? », in Dervin, F., Suomela-Salmi, E. (éds) *New approaches to assessing language and (inter-)cultural competences in higher education / Nouvelles approches de l'évaluation des compétences langagières et (inter-)culturelles dans l'enseignement supérieur*, Peter Lang, p. 283-294.
49. Cislaru, G., 2009, « La réalité vient-elle à nous à la façon du pudding ? », in : Frath, P., Pauchard, J. (éds) *Le point sur la référence en langue*, Reims : Presses universitaires de Reims, p. 65-81.
50. Cislaru, G., Claudel, Ch., 2009, « Le descriptif des cours de méthodologie, un discours métareflexif ? », in : Defays, J.-M. et alii (éds) *Principes et typologie des discours universitaires (vol. 1)*, Actes du colloque *Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations*, Université Libre de Bruxelles, Belgique, 24-26 avril 2008, Paris : L'Harmattan, p. 151-162.

51. Cislaru, G., 2007, « Contexte et dialogisme : une dynamique discursive du sens », in : Cosciug, A. (éd.) *Materialele colocviului comemorativ internațional « Tradiție și modernitate în abordarea limbajului »*, Hommages au Pr. Mircea Ioniță, Balti (Moldavie) : Presa universitară bălțeană, p. 90-92.

ACTES DE COLLOQUES NATIONAUX À COMITÉ DE LECTURE (5)

52. Cislaru, G., 2010, « Représentation linguistique des espaces géonationaux », in : Lysøe E., Collani T. (éds) *Entre tensions et passions : construction/déconstruction de l'espace européen, 11-13 octobre 2007, U. de Mulhouse, Strasbourg* : PU de Strasbourg, p. 383-397.
53. Cislaru, G. 2007. « (Re)construction discursive d'un espace géopolitique. La Moldavie après 1991 », in : Bacot, P., Rémy-Giraud, S. (éds.) *Mots de l'espace et conflictualité sociale*, Paris: L'Harmattan, p. 223-232.
54. Cislaru, G., Guérin, O., Veniard, M. 2004. « La nomination : quel rapport à la langue ? » in : Dufour, F., Dutilleul-Guerroudj, É., Laurent, B. (coord.) *La Nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ?* Montpellier : Praxiling, Université Paul Valéry – Montpellier 3, p. 187-205.
55. Cislaru, G., 2004. « Plusieurs noms – plusieurs identités ? Comportement référentiel des noms de pays 'synonymes' dans le discours de presse », in : Collectif : *Identité[s]*, Rennes : PU de Rennes, p. 545-555.
56. Cislaru, G. 2003. « Le nom de pays dialogique dans la construction de l'événement médiatique » in : Cassanas, A., Demange, A., Laurent, B., Lecler, A. (coord.) *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Praxiling, Université Paul Valéry – Montpellier 3, p. 113-127.

ÉDITION D'OUVRAGES ET DE NUMÉROS SPÉCIAUX (7)

VOLUMES

57. Cislaru, G. (ed.), 2015, *Writing(s) at the crossroads: the process/product interface*, Amsterdam: John Benjamins.
58. Baider, F., Cislaru, G. (eds), 2014, *Linguistic Approaches to Emotions in Context*, Amsterdam: John Benjamins.
59. Baider, F., Cislaru, G. (éds), 2013, *Cartographie des émotions, propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
60. Cislaru, G., Guérin, O., Morim, K., Née, E., Pagnier, T., Veniard, M., 2007, *L'Acte de nommer, une dynamique entre langue et discours*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

NUMÉROS SPÉCIAUX

61. Baider, F., Cislaru, G., Coffey, S. (eds), 2015, « Apprentissage, enseignement et affects. Introduction », *Le Langage et l'Homme* L-1.
62. Cislaru, G., 2011, « The discourse of social achievement », Special Issue of *Pragmatics & Society* 2:2, John Benjamins.
63. Cislaru, G., Pugnère-Saavedra, F., Sitri, F., 2008, « Analyse de discours et demande sociale : le cas des écrits de signalement », *Les Carnets du Cediscor* 10 (*In memoriam* André Collinot).

MANUELS, OUVRAGES DIDACTIQUES (1)

64. Cislaru, G., Claudel, Ch., Vlad, M., 2017, *L'écrit universitaire en pratique*, 3^{ème} édition revue et augmentée, Louvain : DeBoek.
1^{ère} et 2^{ème} éditions en 2009 et 2011.

COMPTE-RENDU DE LECTURE

65. Cislaru, G., 2008, Compte-rendu de *Petit traité de l'insulte* (L. Rosier), *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* tome CIII, fasc. 2, Louvain: Peeters, p. 37-39.

CONFÉRENCES INVITÉES (15)**COLLOQUES (4)**

1. « Sémiotisation des stéréotypes dans les textes », Colloque *Naissance et vie des stéréotypes*, 19-20 octobre 2017, Université de Poitiers.
2. Cislaru, G. 2015. « Contours linguistiques du rêve », Colloque interdisciplinaire *Le contours du rêve*, Université Sorbonne nouvelle, 18-20 juin 2015.
3. Cislaru, G., 2014, "Approches linguistiques de la maltraitance infantile", *Colloque Débats université – associations pour des propositions effectives contre la maltraitance aux enfants*, 1 octobre, table ronde, Université Paris Descartes.
4. Cislaru, G. 2012. « Les facettes des toponymes: des données contextuelles aux modèles sémantiques », Colloque international *Enjeux de la toponymie synchronique*, Université Rennes 2, 22-23 mars 2012. (**conférence plénière**)

JOURNÉES D'ÉTUDE (4)

5. Cislaru, G., 2016, "Les noms psychologiques : essai de sémantique transversale", *Journée d'étude Événementialité et agentivité dans les prédicats nominaux* (coord. Irina Thomières et Jean-Claude Anscombe), Université de Sorbonne – Paris, 18 octobre 2016.
6. Cislaru, G., 2013, "Le TEXTE/DISOURS entre lieu d'observation et objet d'analyse : éclairages sémantiques par le processus d'écriture", *Journées d'étude Les frontières du discours*, 23-24 mai, Tours.
7. Cislaru, G., 2012, « Contraintes linguistiques et contraintes contextuelles dans la production écrite », Journée *Production écrite*, Poitiers, 9 mai 2012.
8. Cislaru, G., 2009, « Formats des noms de lieux habités et typologie nominale, approche contrastive », Journée *Toponymie contrastive*, Rennes, 6 novembre 2009.

SESSIONS SPÉCIALES (1)

9. Cislaru, G., Fleury, S., Olive, Th., 2016, « Outils et méthodes pour une étude longitudinale et multiparamétrique de la performance écrite », *Conférence TALN-RECITAL 2016 – Salon PAREIL*, Paris, 8 juillet 2016.

RENCONTRES TRANSDISCIPLINAIRES (VALORISATION) (1)

10. Cislaru, G., Née, E., Pugnère-Saavedra, F., Sitri, F., 2014, « Ecritures de la protection de l'enfance », *Premières Rencontres de la Culture et de la Recherche*, Sorbonne nouvelle, 16 avril 2013.

SÉMINAIRES (5)

11. Cislaru, G., 2014, « Emotions et discours. Entre instantané et pré-construction, les émotions dans les tweets », *Séminaire Expression d'émotions : description et interprétation* (CIM-ERCOMES et Institut Marcel Mauss), Sorbonne nouvelle, 15 mars 2014.
12. Cislaru, G., 2013, « Ecritures, le projet », *Séminaires de l'ITEM*, Paris, 22 mars 2013.
13. Cislaru, G., 2013, « Le nombre des termes d'émotion : colère(s) et inquiétude(s) », *Séminaire de doctorat* (Bernard Bosredon), 12 février 2013.
14. Cislaru, G., 2012, « Toponymie et polysémie », *Séminaire Lexique-Morphologie-Sémantique* (Sarah Leroy & Françoise Kerleroux), Université Paris 10 Nanterre, 9 mars 2012.
15. Cislaru, G., 2009, « Dires des émotions : structures réflexives et allocentrées », *Séminaire Lexique-Morphologie-Sémantique* (Sarah Leroy & Françoise Kerleroux), Université Paris 10 Nanterre, 15 mai 2009.

COMMUNICATIONS ORALES NON PUBLIÉES (18)**INTRODUCTION DE SESSIONS SPÉCIALES / PANELS (3)****Conférences internationales**

1. Cislaru, G., 2014, "L'interface processus/produit // Writing at the crossroads", Conférence WRAB: *Writing Across Borders III*, 19-22 février, Nanterre.
2. Cislaru, G., 2011, "Analyzing Discourse in Progress: A Cross-Disciplinary Approach (Pragmatics, Discourse Analysis, and Text Genetics)", *IPRa: 12th International Pragmatics Conference*, 3-8 juillet, Manchester, Royaume-Uni.

École d'été CNRS

3. Cislaru, G., Olive, Th., 2013, "Approches pluridisciplinaires de l'écrit", Ecole thématique CNRS (coord. Thierry Olive) *Dynamiques de la production écrite*, juillet 2013.

CONFÉRENCES INTERNATIONALES SANS PUBLICATION (11)

4. Cislaru, G., Olive, Th. 2017. « Quel statut syntaxique et sémantique pour les jets textuels ? ». Colloque *Syntaxe et discours III: types d'unités et procédures de segmentation*, Université Sorbonne nouvelle, 22-23 juin 2017.
5. Olive, Th., Cislaru, G., Bouriga, S. 2017. "Exploring the differences between production- and revision-bursts of written language". *EARLI 2017, Session Insights in the writing process: From transcription to writing fluency to text quality* – Tampere, Finlande, 29 août – 2 septembre 2017.
6. Olive, Th., Cislaru, G. 2016. « Relations between fluency and grammatical forms of bursts of written language », Colloque international *SIG Writing Conference*, Liverpool Hope University, 1-6 juillet 2016.
7. Brunner, P., Cislaru, G., Olive, Th., Pordeus Ribeiro, M. 2015. "Writing strategies of adaptability: a longitudinal view", *IPrA (International Pragmatic Association) conference*, Antwerpen, 26-31 juillet 2015.
8. Cislaru, G., 2014, « Emotions et discours. Entre instantané et pré-construction, les émotions dans les tweets », *Les sentiments à travers les corpus /Expressing Emotions in Corpora*, 25-27 septembre, Poitiers.
9. Cislaru, G., 2013, "Le nombre des noms d'affect, valeurs sémantiques et pragmatiques", *6èmes Rencontres de Sémantique et Pragmatique*, 1-3 juillet 2013, Orléans.
10. Cislaru, G., Pugnère-Saavedra F., Sitri F., Fleury S., MacMurray E., 2011, "The role of the repeated segments in the construction and the stabilization of the discourse", *IPRA conference*, Manchester.
11. Lecolle, M., Cislaru, G., 2010, "Toponyms: reference and meaning evolution", *ISFC 37*, Vancouver, 24-26 juillet 2010.
12. Cislaru, G., 2010, "Country Names: Official and Common Forms in Use", *Trends in Toponymy*, Edinburgh, 28 juin – 1 juillet 2010.
13. Cislaru, G., 2009, "Dire les émotions: constructions réflexives et allocentrées", Colloque de l'AFLICO *Grammaires en Construction(s) – Grammars in Construction(s)*, 27-29 mai 2009.
14. Cislaru, G., 2009, « Fear: Polarity and Scalarity in French and Romanian », *IPrA conference*, Melbourne, Australie, 13-17 juillet 2009.

JOURNÉES D'ÉTUDE (4)

15. Cislaru, G., 2013, "ANR Ecritures, Project Presentation", Workshop *Professional Writing: From Key-Stroke Logging Corpus to Textometry*, 14 janvier 2013, Paris, Sorbonne.
16. Olive, Th., Cislaru, G., 2013, "Etudier les "bursts" de production écrite à partir d'une analyse des produits", *JE L'interface processus/produit. Regards croisés sur l'écriture*, Paris, 21-22 juin 2013 (ANR Ecritures).

17. Cislaru, G., 2011, « Noms de pays : formes officielles et formes 'communes' en usage », Journée *Noms propres*, Paris 3 Sorbonne nouvelle, 15 juin 2011.
18. Cislaru, G., Sitri, F., 2006, « Le signalement, construction discursive d'un fait social », *Journée Le signalement d'enfant en danger, pratiques et discours*, Université de Chicago à Paris, 13 mai 2006.